

CLAUDE COUTURE
SRILATA RAVI



Britannicité

*Présence française dans
l'Empire britannique au XIX^e siècle*

Collection
de l'**O**erspectives
uest



Collection
de l'Ouest perspectives

Dirigée par Claude Couture

La collection « Perspectives de l'Ouest » est consacrée à la publication d'écrits sur l'Ouest, de préférence dans une perspective comparative avec le Québec ou le Canada, ou par des auteurs de l'Ouest travaillant dans ce sens. Elle sera consacrée à des ouvrages multidisciplinaires qui font appel à la collaboration de plusieurs auteurs, intégrant des concepts dans une approche originale, incluant l'étude des francophonies canadiennes. En diffusant des ouvrages sur la culture et les institutions en relation avec les conflits sociopolitiques, les contextes historiques et sociaux, nous espérons ainsi contribuer à une meilleure compréhension de l'Ouest et de ses auteurs, notamment au Québec et dans la francophonie internationale.

Britannicité

Présence française
dans l'Empire britannique
au XIX^e siècle

Claude Couture
Srilata Ravi

Britannicité

Présence française
dans l'Empire britannique
au XIX^e siècle



Presses de
l'Université Laval

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

| **Canada**

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.
We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC

Québec 

Les auteurs remercient l'Université de l'Alberta pour son soutien financier et le Secrétariat provincial francophone de l'Alberta.

Maquette de couverture: Laurie Patry
Mise en page: Diane Trottier

Dépôt légal 2^e trimestre 2020

ISBN 978-2-7637-2205-4

PDF 9782763722061

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
---------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE
EMPIRES, HISTORIOGRAPHIE, INSTITUTIONS
ANNÉES 1830 ET 1860

CHAPITRE 1

Empires	39
L'Empire britannique.....	43
L'Empire français.....	48
Trois autres Empires : ottoman, russe et autrichien.....	51
L'Empire russe.....	54
L'Empire autrichien	55
L'Empire allemand	56

CHAPITRE 2

Historiographie de l'Empire	61
Les travaux historiques contemporains de l'Empire	63
La littérature de l'Empire « créé par inadvertance » ou de l'Empire sans impact sur la métropole	67
La littérature associant l'histoire de l'Empire à la modernité et à la mondialisation.....	71
La mondialisation et le seul monde anglophone.....	75
La littérature définissant l'Empire comme un « réseau » économique, culturel, social et la littérature définissant l'Empire comme un <i>web</i> ou toile d'araignée	78
La littérature définissant l'Empire comme une réalité transocéanique	81
<i>Official Mind, Gentleman Capitalist</i> et postcolonialisme	86
Les travaux des deux dernières décennies cherchant à relativiser l'impact de l'Empire et la riposte au cours de la même période d'auteurs dressant un bilan très critique...	90

CHAPITRE 3

Les institutions de l'Empire, le <i>Rule of Law</i> et les textes clés....	95
La Compagnie britannique des Indes orientales	96
La Compagnie de la Baie d'Hudson.....	103
Les institutions de gouvernance: le <i>Board of Control</i> , le <i>Colonial Office</i> , l' <i>India Office</i>	110
Colonial Service	111
Statistiques sur les colonies.....	113
Cartographie: Rennell et Des Barres.....	115
Alexander Dalrymple (1737-1808) et James Cook (1728-1779)	117
Le droit et le <i>Rule of Law</i>	119
Dominions et droit constitutionnel	121
Religion: le groupe de Clapham et la London Missionary Society.....	125
Armée, marine et prostitution	129
La place de l'imprimé dans le système impérial	133

DEUXIÈME PARTIE

CLAUDE MARTIN, LE PÈRE LAVAL ET LE PÈRE LACOMBE

CHAPITRE 4

Claude Martin (1735-1800) et la présence française en Inde au début de la domination britannique	153
Courte biographie	153
Les Français avant Martin	154
Le contexte immédiat avant l'arrivée de Claude Martin: le déclin des Empires moghol et séfévide et la rivalité entre Britanniques et Français au XVIII ^e siècle.....	159
L'empire Moghol au XVIII ^e siècle et les principautés régionales.....	161
L'arrivée de Claude Martin en Inde.....	163
Awadh	167
Benoît de Boigne et Antoine Polier.....	175
Martin dans ses propres mots	180

CHAPITRE 5

Le père Jacques-Désiré Laval et la présence catholique francophone dans l'océan Indien. Le rôle des spiritains	187
Courte biographie de Jacques-Désiré Laval (1803-1864)	187
Les prédécesseurs: Gaston-Laurent Cœurdox (1691-1779) et son ami Anquetil-Duperron (1731-1805).....	188
Jean-Antoine Dubois (1765-1848)	195
L'océan Indien franco-britannique au XIX ^e siècle	201
Le père Laval dans l'Empire britannique. Les spiritains à l'île Maurice	209
Le père Laval par lui-même	215
Le père Laval aujourd'hui.....	220

CHAPITRE 6

Le père Albert Lacombe et la présence catholique francophone dans l'Ouest canadien. Le rôle des oblats	225
Courte biographie	225
Les oblats de Marie Immaculée et l'historiographie canadienne.....	231
Les traités numérotés	236
Les écoles résidentielles	245
La rébellion des Métis de 1885	251
Lacombe par lui-même	260
Conclusion	265
Bibliographie	269

INTRODUCTION

Le passé ne meurt jamais. Ce n'est même pas le passé.

William Faulker, *Requiem pour une nonne*¹.

La conquête britannique de l'Inde a été l'invasion d'une haute civilisation par une société commerciale (la *British East India Company*) tout à fait sans scrupule et sans principe, négligente de l'art et avide de gain, gouvernant avec le feu et l'épée un pays temporairement désordonné et impuissant, utilisant la corruption, l'assassinat, l'annexion par conquête militaire et le vol, et cette carrière de pillage légal et illégal a maintenant [1930] cent soixante-treize ans.

Will Durant, *The Case for India*².

-
1. « The past is never dead. It is not even past »; William Faulkner, *Requiem for a Nun*, New York, Random House, 1951. Ce roman fut adapté pour le théâtre en français, en 1956, par Albert Camus sous le titre *Requiem pour une nonne*.
 2. « The British conquest of India was the invasion of a high civilisation by a trading company (the British East India Company) utterly without scrupule or principle, careless of art and greedy of gain, over-running with fire and sword a country temporarily disordered and helpless, bribing and murdering, annexing and stealing, and beginning that career of illegal and "legal" plunder which has now (1930) gone on ruthlessly for one hundred and seventy-three years »; Will Durant, *The Case for India*, New York, Simon and Schuster, 1930, p. 3. Will Durant (1885-1981) était un intellectuel franco-américain né au Massachusetts en 1885 de parents canadiens-français, Joseph Durant et Marie Allard, ayant émigré aux États-Unis. Avec son épouse Ariel Kaufman-Durant (d'origine ukrainienne-juive, 1898-1981), il publia entre 1935 et 1975 une série de onze volumes intitulée *The Story of Civilisation*, dont le dixième volume, *Rousseau and Civilisation* (1967), fut couronné du Prix Pulitzer, catégorie littérature. Will et Ariel Durant ont aussi reçu en 1977 la Médaille présidentielle de la Liberté. En 1930, Will Durant, alors qu'il était en voyage en Inde, fut tellement bouleversé par l'inhumanité du colonialisme britannique dans ce pays, qu'il décida d'écrire sur place un pamphlet passionné en faveur de l'indépendance de l'Inde qui a été publié la même année à New York.

Nous sommes respectivement nés, l'une à Kolkata au début des années 1960 et l'autre à Montréal au milieu des années 1950. Ce livre est un essai dans lequel nous cherchons simplement à explorer la signification de la présence permanente, dans nos vies, malgré la distance considérable qui sépare nos origines, d'un ensemble politique, l'Empire britannique. C'est que cet Empire n'a pas été, selon nous, un Empire comme les autres, avec une période d'apogée et de déclin. L'Empire britannique, malgré son démantèlement entre 1947 et 1960, a laissé des traces, croyons-nous, et ces traces ont encore une grande influence dans le monde d'aujourd'hui. Pendant nos deux vies, à la fois sur le plan personnel et le plan professionnel, les fragments de l'Empire ont été et continuent à être présents. Et depuis nos enfances respectives, dans deux coins du monde totalement différents, mais liés par les anciennes structures de l'Empire, cette présence même fragmentée de l'Empire a été troublante, contradictoire, voire ambivalente³.

Srilata Ravi est née à Kolkata au début des années 1960, moins de quinze ans après le départ des Britanniques de l'Inde. Elle a par la suite, d'une certaine façon, suivi les traces de l'Empire par l'entremise d'une carrière universitaire spécialisée en études des littératures francophones, qui l'a amenée de la Calcutta/Kolkata de Warren Hastings à Singapour, ensuite en Australie et finalement au Canada. Claude Couture est né à Montréal au milieu des années 1950, au moment où la période Duplessis entrait dans sa dernière phase. Après un doctorat en histoire à l'Université de Montréal, son parcours a été plus banal, avec une carrière de plus de trente ans au même endroit, l'Université de l'Alberta, en plein cœur du Canada britannique. Un détail sans doute, mais très évocateur de l'ambiance très britannique dans l'Ouest canadien : quand il est arrivé à Edmonton, il y a plus de trente ans, on y chantait encore, lors de la collation des grades, avec le *Ô Canada*, le *God Save the Queen*...

3. Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001 ; Jocelyn Létourneau, *Que veulent vraiment les Québécois?* Montréal, Boréal, 2006 ; voir aussi Colin Coates, « French Canadians' Ambivalence Toward the British Empire », dans Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2010, chapitre 10 ; Serge Courville, « Part of the British Empire Too: French Canada and Colonization Propaganda », dans Phillip Buckner et R. Douglas Francis (dir.), *Canada and The British World: Culture, Migration, and Identity*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 129-141. Pour l'Inde et l'ambivalence face à l'Empire britannique, voir Narayani Gupta, *Delhi Between Two Empires, 1803-1931: Society, Government and Urban Growth*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

L'Empire a donc été omniprésent dans nos vies, et dans cet essai nous avons voulu explorer une série de questions très simples: qu'en est-il vraiment de cet Empire britannique, décrit à la fois comme porteur de « progrès » ou au contraire de destruction sans équivalent dans l'histoire? Peut-on parler d'un système impérialiste britannique ou au contraire d'un projet inachevé, aléatoire, développé « par inadvertance », pour reprendre l'expression de John Robert Seeley (1834-1895)⁴? Pourquoi, intuitivement, pensons-nous que cet Empire a été et est encore, à travers son héritage, troublant? Comment en effet penser, comme c'est le cas aujourd'hui, que l'Empire a apporté le progrès en Inde⁵, quand des auteurs reconnus estiment que l'incompétence et/ou la cruauté britannique ont été directement responsables de la mort de plus de 60 millions d'Indiens entre 1770 et 1947⁶, réduisant une nation riche et prospère à la mendicité⁷?

Quelle a été la relation de cet Empire avec l'Empire colonial français de la période 1815-1950? Cette relation a-t-elle eu des conséquences au Canada? Pourquoi, encore aujourd'hui, après plus de 50 ans de bilinguisme officiel au Canada, une telle hostilité pour la reconnaissance du français comme langue officielle, comme l'ont montré au cours de la dernière décennie plusieurs causes portées par les communautés francophones hors-Québec devant les tribunaux⁸? Les réponses à ces questions, portant sur des réalités très différentes, géographiquement éloignées, trouvent leur point commun dans l'héritage des complexes intersections de l'Empire et de sa culture qui n'a pas entièrement disparu. Dans cet essai, nous allons chercher à indiquer quelques pistes de réflexion sur l'Empire, sa structure, l'enchevêtrement de ses différentes sections et de

-
4. John Robert Seeley, *The Expansion of England. Two courses of Lectures*, Londres, Macmillan, 1883. Il écrit notamment: « we seem, as it were, to have conquered and peopled half the world in a fit of absence of mind... » (p. 9).
 5. Sir David Gilmour, *The British in India: Three Centuries of Ambition and Experience*, Londres, Allen Lane/Penguin Books, 2018; « Oxford University accused of backing apologists of British colonialism », *The Guardian*, 24 décembre 2017.
 6. Mike Davis, *Late Victorian Holocausts: El Niño Famines and the Making of the Third World*, New York, Verso, 2000.
 7. Shashi Tharoor, *An Era of Darkness: The British Empire in India*, Delhi/Londres, Aleph Book Company/C. Hurst & Co, 2017; « Oxford college to investigate its own role in colonialism », *The Guardian*, 21 mars 2019.
 8. On pense aux causes suivantes en Alberta, au Yukon et en Colombie-Britannique: *Caron c. Alberta*, 2015 CSC 56, [2015] 3 R.C.S. 511; *Commission scolaire francophone du Yukon, district scolaire #23 c. Yukon (Procureure générale)*, 2015 CSC 25, [2015] 2 R.C.S. 282; *Conseil-scolaire francophone de la Colombie-Britannique v. British Columbia (Education)*, 2016 BCSC 1764; *Association des parents de l'école Rose-des-vents v. British Columbia (Education)*, 2015 SCC 21, [2015] 2 S.C.R. 139.

ses protagonistes, sans cacher le fait que notre enquête a fondamentalement été guidée par une intuition somme toute négative. Pourquoi une intuition négative ? Il est difficile de ne pas développer un bilan négatif quand on regarde les conséquences de l'Empire, ses résultats, tout en cherchant à comprendre, dans certains cas de l'intérieur, le processus de décision des impérialistes britanniques.

Disons que nos origines respectives, dans des contextes très différents mais liées par l'Empire, nous ont amenés très jeunes à douter des seules vertus de l'Empire, tout en éprouvant une constante familiarité avec ses institutions. Dans le cas de Srilata Ravi, ses parents, par exemple, se sont établis à Kolkata quelques années après 1943 et la dernière des grandes famines au Bengale, provoquées selon plusieurs chercheurs par les mauvaises politiques de bureaucrates de l'Empire⁹. Elle a ensuite grandi dans les années 1960 en pleine effervescence de la reconstruction de l'Inde. Provenant d'un milieu bourgeois, où l'apprentissage de l'anglais pendant l'enfance allait de pair avec l'apprentissage de plusieurs langues indiennes (hindi, bengali, tamoul), elle a étudié dans un collège privé de l'ère coloniale fondé par un Français du XVIII^e siècle qui a travaillé pour les Britanniques.

Pour sa part, Claude Couture, lorsqu'il était étudiant dans les années 1970, a travaillé à Montréal, avant 1977, pour le Canadien Pacifique, en anglais seulement, ce qui était pratiquement la norme au Québec quelques années avant la *Loi 101*. Évidemment, le fait de devoir travailler dans une langue certes très présente dans l'environnement montréalais mais qui n'était pas la langue de la majorité, n'est en rien aussi dramatique que de vivre des événements tels que l'indépendance de l'Inde ou sa reconstruction au cours des années 1950 et 1960¹⁰. Néanmoins cela pose le problème du traitement des minorités nationales, même blanches, dans l'Empire britannique.

Autre détail, Claude Couture a voté pour la première fois, au niveau provincial, en 1976 et a vécu, comme la plupart des Québécois, avec beaucoup d'intensité, la victoire du Parti Québécois lors de ces élections, la *Loi 101* de 1977 et le référendum de 1980. Au même moment pourtant, comment dire, le paradigme intellectuel qui s'est développé dans les

-
9. Davis, *Late Victorian Holocausts...*, op. cit.; Amartya Sen, *L'idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010; voir aussi, du même, *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford et New York, Clarendon Press/Oxford University Press, 1982.
 10. Mariam S. Pal, « Survivre à la partition des Indes. Les 14 et 15 août 1947, la plus grande colonie britannique a été divisée en deux », *Le Devoir*, 14 août 2017.

milieux intellectuels et universitaires québécois de cette période a été celui de l'américanité, au point parfois d'oublier ce qui était sous nos yeux, autour de nous, au Canada et au Québec, c'est-à-dire les institutions de l'Empire britannique, toujours en place malgré le démantèlement de l'Empire, institutions qui étaient justement remises en question par le référendum de 1980¹¹.

Il n'y a évidemment aucune prétention de notre part, dans ce livre, à l'objectivité, ce « noble rêve » (pour reprendre l'expression de Peter Novick¹²) de Leopold Von Ranke¹³ (1795-1886), qui a fait consensus au XIX^e siècle à l'époque positiviste et pendant quelque temps après la Seconde Guerre mondiale pour finalement disparaître dans les années 1970 et 1980. Il est vrai que l'histoire, en tant que discipline, a fait l'objet de vives attaques, entre autres de la part de relativistes, de postmodernes et de postcoloniaux qui ont déferlé depuis les années 1970. Cela n'a pas empêché les historiens de continuer à écrire, mais la discipline n'a certainement pas aujourd'hui le statut qu'elle avait dans l'institution universitaire à l'époque positiviste.

Non pas que ce genre de critiques contre le positivisme en histoire ait été sans précédent avant les années 1970. Déjà, au XIX^e siècle, des auteurs comme Wilhem Dilthey¹⁴ (1833-1911), par exemple, ont plaidé pour une approche spécifique pour les disciplines autres que les sciences exactes et portant sur l'étude des humains. Sa méthode, inspirée par l'herméneutique de Friedrich Schleiermacher¹⁵ (1768-1834), ne reposait pas sur une explication causale, comme dans l'approche positiviste¹⁶, mais

-
11. Une exception à cette règle, un auteur qui a étudié la relation entre la britannicité et le multiculturalisme: Donald Ipperciel, « Britannicité et multiculturalisme canadien », *Revue internationale d'études canadiennes*, n^{os} 45-46, 2012, p. 277-307.
 12. Peter Novick, *That Noble Dream: The « Objectivity Question » and the American Historical Profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
 13. L'annexe à son livre, *History of the Latin and Teutonic Nations, 1494-1514*, intitulée *Critique of Modern Historical Writing*, est devenue un classique.
 14. Voir le compte rendu de Lucien Febvre du livre de Dilthey, « Introduction à l'étude des sciences humaines » (paru en allemand en 1888 et en version française seulement en 1944), *Annales d'histoire sociale*, Paris, 1944, n^o 6, p. 107. Tristement, dans ce même numéro des *Annales*, Lucien Febvre annonçait que le grand historien Marc Bloch avait été fusillé.
 15. *Lectures on Philosophical Ethics (Grundriss der philosophischen Ethik, 1841)*, version anglaise publiée par Cambridge University Press, 2002.
 16. Pour Leopold von Ranke, la tâche de l'historien était d'amasser des sources et de laisser parler ces sources par elles-mêmes, la conscience de l'historien n'étant qu'un miroir de la « réalité » historique.

plutôt sur une étude des textes et des symboles laissés par les humains et permettant d'interpréter leurs intentions et le sens qu'ils prêtaient eux-mêmes à leurs actions. Carl Becker (1873-1945), en 1931, avait pour sa part choqué ses collègues historiens américains, pour la plupart positivistes, lors de son discours présidentiel intitulé « Everyman His Own Historian »¹⁷, présenté à l'American Historical Association. Sa thèse était que des deux types d'histoire, l'histoire en tant que séries d'événements inchangeables et l'histoire telle que nous nous la remémorons, ne correspondent pas. La première est absolue et la seconde est relative. Comme il est impossible de reproduire la première, l'histoire ne peut donc être, selon Becker, « for us and for the time being, what we know it to be... »¹⁸. Quelques années plus tard en 1946, R.G. Collingwood¹⁹ (1889-1943) a repris un point de vue semblable à l'approche herméneutique en réaffirmant que l'histoire étant le résultat de l'action d'êtres humains, l'historien doit essayer de reconstituer dans le présent l'état d'esprit des agents historiques et leurs intentions.

Le relativisme/subjectivisme des années 1930 et 1940 aurait fait place, selon Novick²⁰, à une courte période de retour du positivisme, uniquement pour faire l'objet une nouvelle fois, dans les années 1960 et 1970, d'attaques plus radicales encore. Roland Barthes en 1967 a ridiculisé, dans *Le discours de l'histoire*²¹, l'illusion d'un lien direct entre la réalité passée et sa représentation historiographique. Pour lui, la narration historique ne peut être qu'une élaboration imaginative et il est indispensable de

17. « Annual address of the president of the American Historical Association, delivered at Minneapolis, December 29, 1931 », *American Historical Review*, vol. 37, n° 2, 1931, p. 221-236.

18. Ibid. ; Il écrit notamment : « To set forth historical facts is not comparable to dumping a barrow of bricks. A brick retains its form and pressure wherever placed ; but the form and substance of historical facts, having a negotiable existence only in literary discourse, vary with the words employed to convey them. Since history is not part of the external material world, but an imaginative reconstruction of vanished events, its form and substance are inseparable : in the realm of literary discourse substance, being an idea, *is* form ; and form, conveying the idea, *is* substance. It is thus not the indiscriminate fact, but the perceiving mind of the historian that speaks : the special meaning which the facts are made to convey emerges from the substance-form which the historian employs to recreate imaginatively a series of events not present to perception ».

19. Connu pour son ouvrage posthume publié en 1946 et republié en 1993 ; R.G. Collingwood, *The Idea of History*, J. van der Dussen (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1993.

20. Ibid., partie III, chapitre 10.

21. Roland Barthes, « Le discours de l'histoire », *Social Science Information*, vol. 6, n° 4, 1967, p. 63-75.

repenser le lien entre fiction et histoire. Pour sa part, Hayden White, dans *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*²² et *Tropics of Discourse: Essays in Cultural Criticism*²³, a soutenu que l'historiographie et la littérature de fiction convergent parce qu'elles utilisent les mêmes structures narratives: quatre tropes, ou figures de rhétorique, qui sont la métaphore, la métonymie, la synecdoque et l'ironie, et trois modes explicatifs, l'explication par la mise en intrigue, l'explication par argument formel et l'explication par implication idéologique. Pour White, l'histoire n'est pas une science mais un artifice littéraire²⁴.

Les travaux de Barthes et de White ont été très controversés et ont suscité de nombreuses critiques. L'histoire comme discipline a semblé néanmoins continuer son chemin au cours des dernières décennies mais sans jamais pouvoir échapper entièrement à ces débats conceptuels. L'un de ces débats, auquel un philosophe canadien, William Herbert Dray²⁵ (1921-2009), a beaucoup contribué au XX^e siècle, a été au sujet du concept de *Verstehen* (de l'allemand «comprendre»). Associé au sociologue Max Weber et, avant lui, à Wilhem Dilthey et R.G. Collingwood, l'approche *Verstehen* est une interprétation du comportement des êtres humains à partir d'une compréhension de leur point de vue. Alors que l'approche positiviste se concentre sur l'action et la réalité extérieure, l'approche *Verstehen* implique une interprétation de la façon dont certains humains, à différentes époques et dans différentes cultures, ont construit la réalité²⁶. C'est à partir d'un point de vue comparable que Paul Ricœur (1913-2005) a critiqué le «structuralisme dynamique» de White²⁷. Pour White, le champ historique est en fait le discours sur l'histoire. Pour Ricœur, c'est la «vie» dans l'histoire qui est la véritable base du champ historique. Il faut développer, selon lui, une «phénoménologie» herméneutique de l'histoire, appliquer en quelque sorte une approche *Verstehen* à l'expérience historique afin de faire ressortir à la fois la mémoire et l'oubli²⁸.

22. *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1975.

23. *Tropics of Discourse: Essays in Cultural Criticism*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1975.

24. Wulf Kansteiner, «Hayden White's critique of the Writing of History», *History and Theory*, vol. 32, n° 3, p. 273-295.

25. William H. Dray, *History as re-enactment: RG Collingwood's idea of history*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

26. László Tengelyi, «En défense de l'expérience historique. Du débat de Paul Ricœur avec Hayden White», *Laval théologique et philosophique*, vol. 65, n° 3, 2009, p. 463-477.

27. Paul Ricœur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983-1985, tomes I-III.

28. Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

Comment, d'ailleurs, dans l'historiographie francophone des quarante dernières années ou presque, a-t-on pu oublier l'Empire britannique ou, du moins, ne l'évoquer que comme un objet distant et obscur? Pierre Tousignant, dès 1973²⁹, avait invité les historiens à étudier davantage les institutions britanniques pour mieux comprendre des décisions comme celle de l'Acte constitutionnel de 1791. Son appel, somme toute, a été peu entendu. Pour notre part, étant nés et ayant grandi dans deux espaces différents mais importants de l'ancien Empire britannique, le Canada et l'Inde, l'Empire a toujours été, consciemment ou inconsciemment, l'objet de notre curiosité intellectuelle. Ce livre est écrit par un historien qui a été peu actif, il faut le dire, dans sa discipline, ayant été happé par le champ interdisciplinaire des études canadiennes, et une littéraire qui elle aussi a été attirée par un parcours interdisciplinaire. Ce livre n'est donc pas un livre d'histoire, mais l'histoire est son sujet. Plus précisément, il s'agit de notre histoire et de notre besoin de mieux comprendre cette « chose » qui a été omniprésente dans nos vies, l'Empire britannique et son fantôme, parfois oublié, mais lourdement présent, même en sourdine. Il s'agit aussi de retracer l'histoire des récits concernant l'Empire britannique et la place des francophones européens ou canadiens dans cet empire.

Et comme les débats sur le statut épistémologique de l'histoire et de la littérature ont marqué nos années de formation, nous pensons qu'il est important de préciser, pour éviter toute illusion, ou confusion, notre intuition de départ concernant le sujet de ce livre. Selon Robin Winks³⁰ (1930-2003), l'historien, comme le détective, parle au nom des morts/victimes en cherchant, à partir de ses intuitions, des preuves concernant un sujet qui peut prendre l'allure d'un suspect. Notre suspect? L'Empire britannique, évidemment. Ce « suspect » nous intéresse particulièrement alors que s'achève une décennie de luttes juridiques pour les francophones de l'Ouest canadien. En effet, dans l'Ouest canadien, les francophones ont vécu diverses célébrations (dont le cent-cinquantième anniversaire du Canada et les cinquante ans de la Commission Laurendeau-Dunton), non sans amertume car ils ont été, en 2015 et 2016, impliqués dans plusieurs décisions des tribunaux concernant des causes juridiques essentielles pour l'épanouissement de la « dualité » nationale³¹. Comme on l'a

29. Pierre Tousignant, « Problématique pour une nouvelle approche de la constitution de 1791 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 2, 1973, p. 81-233.

30. Robin Winks (dir.), *The Historian as Detective: Essays on Evidence*, New York, Harper & Row, 1969.

31. Sur ces questions juridiques concernant les droits linguistiques, la littérature est abondante. Outre les travaux d'Edmund Auinger qui fut le témoin vedette de Gilles

vu ailleurs³², la décision de la Cour suprême en 2015 dans *l'affaire Caron* ayant débuté par la contestation par Gilles Caron d'une contravention

Caron et de son équipe (voir Edmund A. Auger, «L'anatomie d'un procès contre la langue française. *Sa Majesté la reine c. Gilles Caron, 2003-2008*», *Revue de droit linguistique*, vol. 1, 2014, p. 30-81), voir aussi, parmi plusieurs possibles auteurs, les travaux de Linda Cardinal (Linda Cardinal et Selma Sonntag dir., *Language Regimes and State Traditions*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2015; Linda Cardinal, «Minorités, langue et politique», numéro spécial de la revue *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 2, 2010, p. 3-13; Linda Cardinal et Pierre Foucher, «Minority Languages, Education and the Constitution in Canada», dans Peter Oliver *et al.*, *Oxford Handbook of the Canadian Constitution*, Oxford, Oxford University Press, 2017; Linda Cardinal, Martin Normand et Nathalie Plante, «La construction de l'offre active de services en français au sein du secteur de la justice en Ontario», dans Marie Drolet *et al.*, *L'offre active de services en français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2017; Linda Cardinal, «Language policy-making and planning in Québec and in Canada», dans Jarrett Rudy, Stéphan Gervais et Christopher Kirkey dir., *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty First Century*, Oxford, OUP, 2016); ceux de Rémi Léger (Genevieve Fuji Johnson, Mark Pickup, Eline de Rooij et Rémi Léger, «Research Openness in Canadian Political Science: Towards an Inclusive and Differentiated Discussion», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 50, n° 1, 2017, p. 311-328; Linda Cardinal, Helaina Gaspard et Rémi Léger, «The Politics of Language Roadmaps in Canada: Understanding the Conservative Government's Approach to Official Languages», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 48, n° 3, 2015, p. 577-599); ceux de Pierre Foucher (Pierre Foucher, «Le statut juridique de la Proclamation royale de 1869», dans Sophie Bouffard et Peter Dorrington dir., *Le statut du français dans l'Ouest canadien: la cause Caron*, Cowansville, éditions Yvon Blais inc./ Regina, Institut français et Association des juristes d'expression française de Saskatchewan, 2015; Pierre Foucher, «The Right to Linguistic Autonomy in Canadian Constitutional Law», dans Claudine Brohy, Theodorus Du Plessis, Joseph-G. Turi et José Woehrling dir., *Law, Language and the Multilingua State*, Bloemfontein, Afrique du Sud, SunMEDia, 2013; Pierre Foucher, «The Official Languages Act of Canada: A Historical and Contemporary Review», dans Jack Jedwab et Rodrigue Landry dir., *Life After 40/Après 40 ans, Official Languages Policy in Canada/Les politiques de langue officielle au Canada*, Kingston-Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011); ceux de Stéphanie Chouinard, («Quand le droit parle de sciences sociales: l'introduction de la complétude institutionnelle dans le droit linguistique canadien», *Language Rights Review*, vol. 3, 2016, p. 60-93; Pierre Foucher, «The Rise of Non-Territorial Autonomy in Canada: Towards a Doctrine of Institutional Completeness in the Domain of Minority Language Rights», *Ethnopolitics*, vol. 13, n° 2, 2014, p. 141-158); enfin, les travaux de Valérie Lapointe-Gagnon sur la commission Laurendeau-Dunton (*Panser Le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018). Notons enfin les travaux de Dustin McNichol: «You Can't Have it All French, All at Once': French Language Rights, Bilingualism, and Political Community in Saskatchewan, 1870-1990», thèse de doctorat, University of Saskatchewan, 2016.

32. Claude Couture, «La dualité nationale en Alberta et l'héritage de l'Empire britannique. Réflexions sur l'affaire Caron et la décision de la Cour suprême», dans Valérie Lapointe-

unilingue anglaise a été rendue presque en même temps que trois autres décisions qui ont également révélé à quel point la résistance à la « dualité » nationale et linguistique est largement répandue. Il s'agit ici de la cause de la *Commission scolaire francophone contre le Yukon* (Cour suprême du Canada, avril 2015)³³, de la cause de *l'école Rose-des-vents contre la Colombie-Britannique* (Cour suprême du Canada, avril 2015)³⁴, et finalement de la cause de la *Commission scolaire francophone contre la Colombie-Britannique* (Cour suprême de la Colombie-Britannique, septembre 2016)³⁵. Bien que les verdicts dans ces trois causes aient reçu chez les francophones un appui parfois mitigé³⁶, ils ont néanmoins provoqué une résonance positive, contrairement à la cause Caron-Boutet dont les effets ont été strictement négatifs³⁷.

Dans la cause Caron-Boutet, les trois juges qui ont voté en faveur de la thèse « historique » à l'appui de l'obligation constitutionnelle de bilinguisme, pour l'Alberta et la Saskatchewan, ont manifestement repris l'argumentation historique à partir du point de vue des francophones, Canadiens français et Métis en particulier³⁸. Au contraire, les six juges qui s'opposaient à la thèse « historique » ont néanmoins développé eux-mêmes une autre thèse « historique », mais nettement du point de vue britannique

Gagnon et al., *La Confédération et la dualité canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 299-326.

33. *Commission scolaire francophone du Yukon, district scolaire #23 c. Yukon (Procureure générale)*, 2015 CSC 25, [2015] 2 R.C.S. 282.
34. *Association des parents de l'école Rose-des-vents v. British Columbia (Education)*, 2015 SCC 21, [2015] 2 S.C.R. 139.
35. *Conseil-scolaire francophone de la Colombie-Britannique v. British Columbia (Education)*, 2016 BCSC 1764. Cette cause avait déjà fait l'objet en 2013 d'une décision de la Cour Suprême du Canada quant à la légalité des documents présentés en français : *Association des parents de l'école Rose-des-vents v. British Columbia (Education)*, 2015 SCC 21, [2015] 2 S.C.R. 139.
36. Maryse Bernard, « Décision partagée au mégaprocès pour l'éducation en français en C.-B. », *Radio-Canada Alberta*, 26 septembre 2016; Maryse Bernard, « Jugement mégaprocès : une étape majeure pour l'éducation en français, selon un avocat du CSF », *Radio-Canada Alberta*, 26 septembre 2016; Francis Plourde, « Éducation en français : le procès de 17 millions de dollars », *Radio-Canada Colombie-Britannique et Yukon*, 1^{er} octobre 2016.
37. Radio Canada, « Pas d'obligation de bilinguisme en Alberta et en Saskatchewan, tranche la Cour suprême », *Radio-Canada Alberta*, 20 novembre 2015; Rémi Authier, « Cause Caron : la communauté fransaskoise déplore la décision de la Cour suprême », *Radio-Canada Saskatchewan*, 20 novembre 2015.
38. *Caron c. Alberta*, 2015 CSC 56, [2015] 3 R.C.S. 511, p. 40-73. Ces trois juges étaient Rosalie Silberman Abella, Richard Wagner et Suzanne Côté.

dominant³⁹. Ces six juges, dont plusieurs ont pourtant été la même année des contributeurs à la décision unanime de la Cour dans le cas de l'école Rose-des-vents, ont insisté sur le fait que le « législateur canadien » au cours des années 1867-1914 « savait » comment protéger les droits linguistiques⁴⁰. Dans le jugement de la Cour Suprême dans l'Affaire Caron en 2015, la juge en chef McLachlin et les juges Rothstein, Cromwell, Moldaver, Karakatsanis et Gascon ont en effet écrit : « on ne peut tout simplement pas inférer qu'une garantie de bilinguisme législatif existe et l'emporte sur cette compétence provinciale exclusive sans éléments de preuve textuels et contextuels clairs en ce sens »⁴¹. Plus loin : « Le législateur canadien savait comment garantir des droits linguistiques et c'est ce qu'il a fait dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi de 1870 sur le Manitoba* au moyen de dispositions très similaires et on ne peut plus claires⁴² ». Enfin, « la Cour doit donner une interprétation généreuse aux droits linguistiques constitutionnels ; elle ne doit pas en créer de nouveaux. Elle doit examiner le sens ordinaire des mots employés dans chaque document, le *contexte historique* (c'est nous qui soulignons) ainsi que la philosophie ou les objectifs qui sont à la base des termes et des garanties »⁴³.

Mais qui était ce « législateur canadien » ? Peut-on vraiment parler de législateur « canadien » dans un contexte historique justement si lourdement marqué par la culture impériale ? Qui étaient ces individus, membres de l'Empire britannique, au Canada ou ailleurs dans l'Empire, notamment à Londres, qui ont pris ou influencé ces décisions ? Quelles étaient les dimensions importantes de la culture impériale au XIX^e siècle ? Sa structure ? Son fonctionnement ? 1867 marque-t-il le début d'un processus de *nation-building* ou la continuation d'un processus d'*Empire-building* ? Nous allons essayer dans ce livre d'apporter quelques réponses à ces questions en procédant selon la méthode de Robin Winks et sans cacher nos doutes et nos suspicions... Mais nous allons aussi essayer d'y répondre à travers le regard de Français de France ou de Canadiens français qui ont vécu dans l'Empire britannique de 1780 à 1920.

39. *Caron c. Alberta*, 2015 CSC 56, [2015] 3 R.C.S. 511, p. 13-40. Ces juges étaient Beverley McLachlin, Marshall Rothstein, Thomas Albert Cromwell, Michael J. Moldaver, Andromache Karakatsanis et Clément Gascon.

40. *Caron c. Alberta*, 2015 CSC 56, [2015] 3 R.C.S. 511, p. 5.

41. Ibid.

42. Ibid.

43. Ibid., p. 6

Le Canada donc a fêté en 2017 le 150^e anniversaire de la Confédération⁴⁴. Mais d'une certaine façon, le 150^e aurait dû être célébré, selon nous, en 2019-2020, avec comme point de départ significatif de l'histoire du Canada moderne la rébellion des Métis du Manitoba en 1869 et l'adoption de la Loi du Manitoba de mai 1870⁴⁵. La rébellion de 1869 et la création de la province du Manitoba en 1870 sont symptomatiques de deux aspects fondamentaux de l'impérialisme britannique au Canada : la violence coloniale et les promesses politiques, voire constitutionnelles, non tenues⁴⁶. Depuis J.S. Eckart⁴⁷, il y a une tendance dans l'historiographie canadienne à considérer l'année 1867 comme le début d'un processus d'édification de la nation (*nation-building*). Nous pensons que la dimension principale de ce processus a été, jusqu'aux années 1960, une dimension en fait coloniale et non nationale, le Canada jouant un rôle très important au sein de l'Empire britannique. C'est pourquoi les années 1869-1870 constituent selon nous un anniversaire peut-être aussi important que celui de 1867, celui d'un dominion du Canada au sein d'un Empire britannique à son apogée.

Un dominion de l'Empire, partiellement autonome, mais très enthousiaste dans le projet d'*Empire-building*, qui n'a cessé malheureusement de revenir sur ses promesses, parfois écrites, concernant les Autochtones et les minorités francophones, dans ce dernier cas malgré un certain pacte avec l'autre partenaire colonial et des concessions constitutionnelles qui ont été cependant systématiquement bafouées⁴⁸. Ce livre a donc simplement pour objet d'explorer cette historicité de la britannicité⁴⁹ coloniale, en prenant cependant comme point d'ancrage l'histoire des Français de

44. Jacqueline D. Krikorian, David R. Cameron, Marcel Martel, Andrew W. McDougall et Robert C. Vipond (dir.), *Roads to Confederation: The Making of Canada, 1867*, tome 1, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

45. George G.F. Stanley, Raymond J.A. Huel, Gilles Martel, Thomas Flanagan et Glen Campbell, *Les écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel*, Edmonton, The University of Alberta Press, 1985 (2822 p.).

46. Glen Sean Coulthard, *Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance*, Montréal, Lux Éditeur, 2018.

47. Peter Price, « Fashioning a Constitutional Narrative: John S. Ewart and the Development of a “Canadian” Constitution », *Canadian Historical Review*, vol. 93, n° 3, 2012, p. 359-381.

48. Stanley B. Ryerson, *Unequal union: Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873*, New York, International Publishers, 1968.

49. Selon Linda Colley, l'utilisation du terme *britishness* remonte au XVIII^e siècle, après l'Acte d'union de 1707, et est utilisé pour désigner les caractéristiques propres au peuple britannique et ses variantes anglaises, galloises, écossaises et même irlandaises. Pour nous, une caractéristique essentielle de la britannicité est la dimension impériale

France, ou des Canadiens français, qui ont œuvré, soit en Asie, soit en Amérique du Nord, au Canada, sous le parapluie des institutions politiques de l'Empire britannique, mais dans une relation complexe et transversale avec des institutions ayant des origines françaises. Krishan Kumar, dans un livre récent⁵⁰, a plaidé pour une approche trans-impériale pour mieux comprendre le phénomène du transnationalisme. C'est ce que l'on essaie de faire dans ce livre. Comprendre, ou chercher à comprendre, ce qui est sous nos yeux au Canada en situant le Canada dans un espace-temps plus vaste, celui de l'Empire britannique, dans lequel le Canada a joué un rôle important, et son interaction avec un autre Empire, moins puissant, après 1815, la France.

Le leader de la Rébellion au Manitoba, Louis Riel, a été décrit par la presse internationale comme un « Mahdi canadien », en référence au leader d'une importante rébellion antibritannique en 1885 au Soudan⁵¹. La rébellion des Métis était vue par les contemporains comme un événement à situer dans une perspective globale, dans le contexte de l'Empire britannique. L'année 2019 coïncide aussi avec le 100^e anniversaire du massacre d'Amritsar en Inde, autre date troublante dans l'histoire de l'Empire⁵². On pourrait multiplier ces dates à l'envi, chaque année (ou presque) dans l'histoire de l'Empire ayant été marquée par des événements troublants, que ce soit ici en Amérique du Nord, en Asie ou en Afrique⁵³. Pourtant, même si les contemporains étaient lucides quant à la signification de cette rébellion de 1869 dans la perspective globale de l'Empire, dans le contexte canadien, sous le joug de l'obsession nationale, l'historiographie canadienne, anglaise ou française a souvent réduit la signification de 1869-1870 à une stricte affaire nationale.

Alors que la France et l'Angleterre, comme nous l'a rappelé dans un classique Edward Said⁵⁴, ont été complices dans une aventure coloniale

et post-impériale; Linda Colley, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven, Yale university Press, 1992, p. 12-13.

50. Krishan Kumar, *Visions of Empire. How Five Imperial Regimes Changed the World*, Princeton NJ, Princeton University Press, 2017.
51. Geoff Read et Todd Webb, « The Catholic Mahdi of the North West: Louis Riel and the Metis Resistance in Transatlantic and Imperial Context », *The Canadian Historical Review*, vol. 93, n° 2, 2012, p. 171-195.
52. « The Massacre That Shook the Empire Review-Brutal Truth of Colonial India, Amritsar », *The Guardian*, 13 avril 2019; « Ashamed: Archbishop of Canterbury Lays Down at Jallianwala Memorial », *NDTV*, 11 septembre 2019.
53. Samuel Osborne, « Some of the worst atrocities carried out by the British Empire », *The Independent*, 19 janvier 2016.
54. Edward Said, *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1979.

sans précédent, de la fin du XVIII^e siècle au premier tiers du XX^e, ces deux puissances ont aussi été, paradoxalement, rivales continentales et coloniales pendant l'essentiel cette période. Les Français se sont imaginés être les maîtres d'œuvre d'un colonialisme plus humain⁵⁵, surtout après les massacres en Inde perpétrés par les Britanniques consécutivement à la Mutinerie de 1857⁵⁶. Selon Nicola Firth⁵⁷, cet imaginaire français relevait plus de la fantasmagorie qu'autre chose : même si de nombreux auteurs ont insisté, avec raison, sur des différences de méthode⁵⁸, les deux colonialismes ont été globalement assez semblables, l'un étant toutefois plus puissant que l'autre.

Edward Said a eu tendance à décrire les deux colonialismes, britannique et français, comme des partenaires égaux, et formant une entité vis-à-vis d'un Autre global qui était l'Orient. Certains auteurs⁵⁹, dont Srilata Ravi⁶⁰, ont cependant fait remarquer que ce binarisme Occident-Orient ne doit pas faire oublier cette hiérarchie chez les colonisateurs eux-mêmes. Dans le cas de l'Inde, ces auteurs décrivent une relation à trois niveaux : l'objet colonisé, l'Inde ; le colonisateur « subalterne », la France ; et le colonisateur principal, l'Empire britannique. La même relation à trois peut être décrite pour l'Amérique du Nord britannique après 1763 : les peuples autochtones colonisés, le colonisateur subalterne, le Canada français, et le colonisateur principal, les Britanniques.

En effet, en 1763 la France a perdu aux mains des Britanniques son Empire d'Amérique du Nord, la Nouvelle-France, mais aussi l'essentiel de ses possessions en Inde, pour ne garder que des enclaves, c'est-à-dire ces « cinq noms sonores » : Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon et Chandernagor. La relation hiérarchique entre les deux puissances coloniales au niveau mondial au XIX^e siècle, nettement en faveur des Britanniques, a été en quelque sorte reproduite en miniature au Canada, à cette différence importante, évidemment, que les Canadiens français du XIX^e siècle n'ont

55. Nicola Firth, *The French Colonial Imagination. Writing the Indian Uprisings, 1857-1858, from Second Empire to Third Republic*, Washington DC, Lexington Books, 2014.

56. Ibid.

57. Ibid.

58. Achille Mbembe, *De la postcolonie (Les Afriques)*, Paris, Karthala, 2005 ; Lisa Lowe, *Critical Terrain: French and British Orientalisms*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.

59. Ian H. Magedera et Kate Marsh, « *Les cinq noms sonores*: The French Voice in the story of British India 1763-1954 », *Journal of Romance Studies*, vol. 5, n° 1, 2005, p. 65-77.

60. Srilata Ravi, « Border Zones in Colonial Spaces », *Interventions*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 383-395 ; Srilata Ravi, « Marketing Devi: Indian Women in French Imagination », *Alif: Journal of Comparative Poetics*, n° 19, 1999, p. 131-150.

jamais eu l'entière souveraineté sur leurs institutions et ont constitué une minorité nationale. Néanmoins, les aspects internationaux à la fois de collaboration et de rivalité coloniale ont imprégné les relations entre les Canadiens britanniques et les Canadiens français, voire entre ces deux derniers et les Français de France qui se sont établis au Canada au XIX^e siècle, et c'est cette autre dimension que nous voulons explorer dans ce livre. Pour nous, il ne faut pas oublier que derrière la dualité nationale se trouvait en filigrane la dualité coloniale. Le Canada français/Québec, confiné par les Britanniques aux deux rives du Saint-Laurent, a été une enclave de l'ancien Empire français en Amérique du Nord, comparable aux enclaves françaises, les « cinq sonores », en Inde après 1763 et jusqu'en 1954 quand la France a abandonné ces comptoirs.

Aussi, la période victorienne est souvent décrite, à tort croyons-nous, comme quelque chose de distant, sans lien avec nous, ou si peu. Pourtant, si l'on considère que l'esprit victorien a continué après la mort de Victoria en 1901, sous les règnes d'Édouard VII, George V, Édouard VIII, George VI et même aujourd'hui avec la reine Elizabeth II, nous sommes toujours profondément imprégnés de la culture victorienne. De fait, en 2015, symboliquement, la dernière personne de l'ère victorienne encore en vie, Ethel Lang, est décédée à l'âge de 114 ans⁶¹. Cependant, les institutions, la culture de l'époque victorienne marquent encore nos vies, même si l'Empire britannique a été officiellement démantelé depuis les années 1940-1950.

À son apogée en 1922, l'Empire britannique couvrait environ 25 % de la surface de la Terre et régissait 20 % de la population mondiale, ce qui faisait de lui le plus grand Empire de l'histoire⁶². Ces dernières années, plusieurs sondages ont montré que les Britanniques n'ont pas oublié et sont à la fois « fiers » et nostalgiques de l'Empire. Selon les données d'un sondage réalisé en 2016, seulement 21 % des Britanniques vont jusqu'à dire qu'ils regrettent que l'Empire ait existé⁶³. D'autres données suggèrent que seulement 19 % des Britanniques consultés pensent aujourd'hui que l'Empire était une mauvaise chose. De fait, la majorité des Britanniques pensent encore que c'était une bonne chose (*a good thing*)⁶⁴.

61. « Ethel Lang, the last Victorian, has died, but Victorianism lives on », *The Guardian*, 8 janvier 2015.

62. Ibid.

63. « British people are proud of colonialism and the British Empire, poll find », *The Independent*, 19 janvier 2016.

64. Ibid.

Aux États-Unis, de façon similaire, les débats sur les statues des dirigeants blancs du Sud, tels que le général Robert Lee, ont suscité la violence et la confrontation entre partisans de la destruction de telles statues et les suprématistes blancs qui y voient une attaque contre leur histoire et leur culture⁶⁵. Au Royaume-Uni, dans un cas semblable, seulement 18% des Britanniques consultés dans une enquête menée en 2016 ont exprimé l'avis que la statue de Cecil Rhodes (1853-1902), impérialiste, homme d'affaires et suprématiste britannique, en Afrique du Sud, devrait être retirée⁶⁶. En 2016, un groupe d'étudiants d'Oxford avait en effet demandé que la statue de Rhodes à Oriel College, l'un des collèges d'Oxford, soit démantelée. Les autorités de l'Université Oxford ont décidé de ne pas céder à leur demande concernant cette statue, rappelant que les sondages indiquaient un important soutien à la préservation de Rhodes dans l'imaginaire britannique⁶⁷. Au Canada, évidemment, nous avons eu des débats comparables, avec des résultats similaires, à propos de John A. Macdonald, Hector Langevin et bien d'autres⁶⁸.

Mais qu'en est-il des sentiments de la population canadienne à propos de l'Empire? Face à tous les mouvements populistes très conservateurs et de droite qui semblent s'épanouir dans le monde occidental depuis le tournant du millénaire, tous exprimant des positions anti-immigration profondes et de la xénophobie, certains chercheurs ont soulevé la possibilité d'un exceptionnalisme canadien⁶⁹. Cependant, la conclusion du rapport de cette conférence sur l'exceptionnalisme canadien indiquait clairement que le Canada n'est pas à l'abri de tels mouvements, conclusion

65. «The Statue at the Center of Charlottesville's Storm», *The New York Times*, 13 août 2017.

66. «Rhodes must fall», en ligne (<https://rmfoxford.wordpress.com/>), 18 janvier 2016.

67. «Cecil Rhodes statue to remain at Oxford after “overwhelming” support», *The Guardian*, 29 janvier 2016.

68. Stephen Marche, «Old Macdonald: Sir John A. was a racist, a colonialist, and a drunk. Why are we celebrating him?», *The Walrus*, 15 décembre 2014, en ligne (<https://thewalrus.ca/old-macdonald/>); «Canada's First Scapegoat: The movement to cast John A. Macdonald as nothing more than a racist, colonialist, drunk is an insult to our history», *The Walrus*, 16 décembre 2014, en ligne (<https://thewalrus.ca/canadas-first-scapegoat/>); «Everyone has warts: Indigenous MP supports John A. Macdonald's name on schools; First prime minister “was actually very important to the founding of Canada”», *CBC News*, 26 août 2017, en ligne (<http://www.cbc.ca/news/politics/robert-falcon-oulette-langevin-john-a-macdonald-1.4263012>).

69. Celine Cooper, «Canadian Exceptionalism: Are We Good or Are We Lucky?», Conférence annuelle de l'Institut d'études canadiennes McGill, Montréal, 9-10 février 2017.

confirmée par les activités récente de l'extrême droite⁷⁰. Au Québec, aussi, l'extrême droite est très active, peut-être même plus influente depuis l'élection de François Legault en 2018, sans oublier la tragique fusillade de la mosquée de Québec qui a fait six morts et 19 blessés en 2017⁷¹. En Ontario et dans d'autres régions du pays, des mosquées ont été régulièrement vandalisées⁷². Ainsi, il semble pertinent de penser que certains des aspects très négatifs de la période impériale, tourmentée par le racisme, le sexisme, la corruption, le paternalisme culturel et la violence, n'ont pas complètement disparu et ont toujours, certes à des degrés variables, une influence aujourd'hui dans certaines parties de l'ancien Empire britannique, notamment au Royaume-Uni même, et plus spécifiquement au Canada.

Comme l'affirme Phillip Buckner⁷³ dans de nombreuses publications, l'étude de l'Empire est importante. Selon Krishan Kumar⁷⁴, citant Christopher Bayly⁷⁵, l'histoire des Empires, y compris l'Empire britannique, est inséparable d'une approche d'histoire globale. Ce qu'il faut entendre par histoire globale est une approche privilégiant les interconnexions entre différents ensembles, les influences transnationales, les mouvements mutuels d'influence ou au contraire contradictoires qui auraient marqué l'histoire du monde depuis le XVIII^e siècle. Délaissant

70. «White nationalist groups on the rise in Canada, planning more rallies», *Global News*, 15 août 2017, en ligne (<http://globalnews.ca/news/3670776/white-nationalist-groups-canada-on-the-rise/>).

71. «Attentat terroriste à Québec», Radio-Canada, 29 janvier 2017, en ligne (<http://ici.radio-canada.ca/sujet/attentat-terroriste-mosquee-sainte-foy-quebec>); «Latest hateful act against Muslim community “crossed a line,” Couillard says», *CBC News*, 31 août 2017, en ligne (<https://mail.google.com/mail/u/0/#all/15e3ac0bcd23c265>).

72. Cooper, «Canadian Exceptionalism: Are We Good or Are We Lucky?», op. cit.

73. Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008; Phillip Buckner et R. Douglas Francis (dir.), *Canada and the British World: Culture, Migration, and Identity*, Vancouver-Toronto, UBC Press, 2006; Phillip Buckner (dir.), *Canada and the End of Empire*, Vancouver-Toronto, UBC Press, 2005; Phillip Buckner, «How Canadian Historians Stopped Worrying and Learned to Love Americans!», *Acadiensis*, vol. XXV, n° 2, 1996, p. 117-140. Dans l'introduction du livre *Canada and the End of Empire*, page 13, il propose son interprétation du Canada français à laquelle nous souscrivons: «Yet francophone historians are beginning to realize that the Empire did affect the evolution of Quebec in a variety of ways both good and bad, that Quebec culture was partly shaped by the long connection with Britain, and that a history of Quebec, whether it is within Canada or without, has to be placed in the larger context of the history of the British Empire in North America».

74. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit.

75. Christopher Bayly, *The Birth of the Modern World 1780-1914*, Hoboken NJ, Wiley-Blackwell, 2004.

la narration téléologique du seul devenir des nations européennes, l'approche d'histoire globale permet d'attirer l'attention sur des cas comme celui de John Nzipo, un Zoulou pris dans le réseau colonial britannique et qui s'est retrouvé en 1890 dans une école résidentielle en Ontario⁷⁶.

Après le démantèlement du royaume des Zoulous par les Britanniques en 1879, plusieurs organisations de charité britanniques amenèrent en Europe des milliers d'orphelins africains destitués. L'organisation de charité de Thomas Barnardo prit en charge John Nzipo en 1887⁷⁷. De 1880 à 1930, Barnardo et son organisation auraient envoyé 30 000 enfants au Canada. L'un d'eux fut John Nzipo qui arriva au Canada en 1892, à Gravenhurst, ville située à 180 kilomètres au nord de Toronto. De 1892 à 1895, Nzipo, qui avait 22 ans en 1892, fréquenta l'école résidentielle pour les Ojibwés de Shingwauk⁷⁸. L'*Algoma Missionary News* a rapporté en 1894 que lors d'un concert « indien » à Shingwauk, Nzipo a récité en entier le poème de Lord Tennyson, dédié aux soldats britanniques de la guerre de Crimée, « The Charge of the Light Brigade », et que sa performance fut saluée par un tonnerre d'applaudissements ! Voilà un exemple, extrême sans doute, d'histoire globale. Le principe ici est que toutes les parties des ensembles impériaux du XIX^e siècle sont connectées.

Les empires existent depuis des millénaires. C'est seulement depuis la Seconde Guerre mondiale qu'ils ont cédé la place aux États nations comme forme prépondérante d'organisation politique. À l'époque de l'Empire britannique, il y avait d'autres empires importants : ottoman, russe, second Empire français, autrichien et austro-hongrois après 1867, italien, allemand, japonais après 1905 et la victoire contre la Russie, américain dès 1846-1848 et l'annexion de la moitié du territoire mexicain. Aucun cependant n'a eu autant d'impact que l'Empire britannique⁷⁹. Selon Michael Doyle⁸⁰, un empire est une relation, formelle ou informelle, par laquelle un État contrôle la souveraineté politique d'une ou de plusieurs autres sociétés, l'impérialisme étant le processus visant à l'établissement d'un empire. Le contrôle de la souveraineté peut prendre des formes excessives comme l'extermination ou l'assimilation culturelle, et la dépendance économique.

76. Jorge Barrera, « Uncovering the Story of John Nzipo, the Zulu Man Who Spent 3 Years at a Residential School », *CBC News*, 11 mai 2019.

77. Ibid.

78. Ibid.

79. Jane Burbank et Frederik Cooper, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

80. Michael Doyle, *Empires*, Ithaca, Cornell University Press, 1986.

Les empires génèrent habituellement une impression négative. Selon Krishan Kumar⁸¹, cependant, des empires du XIX^e siècle – britannique, ottoman, russe, Habsbourg-autrichien, français, russe, étudiés dans son livre –, auraient apporté à leur espace respectif une certaine stabilité. Chaque empire se serait caractérisé par une certaine mission : pour les Ottomans, la conversion à l’islam, pour les Habsbourg, le catholicisme, pour les Français, les valeurs « universelles » des Lumières, pour les Russes, la chrétienté orthodoxe, pour les Britanniques, le progrès matériel⁸². Pour que l’empire reste stable, le concept de nation devait cependant lui être opposé. À partir du moment, toutefois, où dans un Empire, un groupe ayant des prétentions à l’hégémonie s’est mis à mettre l’accent sur son caractère national unique, le système impérial s’est désintégré. Ainsi, selon Kumar, quand les Turcs, les Anglais, les Autrichiens, les Russes, les Français se sont mis à valoriser leur supériorité nationale, les empires ont été soumis à des tensions internes trop fortes⁸³.

Pour illustrer son point de vue, l’exemple préféré de Kumar est celui de l’Empire ottoman où l’adjectif « turc » a longtemps servi à qualifier un provincial inculte. Un Ottoman se disait par définition cosmopolite, parlant plusieurs langues, le turc, le persan, l’arabe, le grec, le français, l’italien ou même une langue slave, et pratiquant une foi musulmane confiante dans sa capacité de conversion, donc capable de vivre dans un Empire pour un certain temps tolérant avec les minorités religieuses⁸⁴. Selon Kumar, la création de la république moderne turque impliquait une destruction pure et simple de l’identité ottomane par les Turcs eux-mêmes. Ainsi, selon lui, chacun de ces cinq empires, britannique, français, ottoman, russe et autrichien, a connu entre 1850 et 1950 une période au cours de laquelle l’idée de nation est devenue trop forte pour qu’ils puissent conserver leur cohésion. Cette réflexion de Krishan Kumar pose de façon intéressante le lien entre l’impérialisme et le nationalisme.

Dans un autre essai⁸⁵, on a rappelé effectivement la prolifération des études sur le nationalisme depuis 1945, analyse que nous reprenons brièvement ici. Anthony D. Smith⁸⁶ a proposé quatre grandes écoles de pensée

81. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 36

82. Ibid., p. 73.

83. Ibid., p. xiv.

84. Ibid., p. 95.

85. Claude Couture (...), *La nation et son double*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2012, p. 6-9.

86. Anthony D. Smith, *The Nation in History: Historiographical Debates about Ethnicity and Nationalism*, Hanover, University Press of New England, 2000; voir également,

sur le nationalisme : le modèle moderniste, le modèle primordialiste, enfin, les modèles de l'ethnosymbolisme et du pérennialisme. La proposition essentielle du **modèle moderniste** est que les idéologies nationalistes et tout le système des États nations sont modernes, donc récentes en date et en tant que phénomènes. Certains font remonter cette coupure aussi loin que le XV^e siècle, d'autres au XVI^e siècle, d'autres au XVIII^e avec le romantisme allemand et le rationalisme des Lumières⁸⁷, et d'autres, dont Hobsbawm⁸⁸ et Gellner⁸⁹, à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. Une autre perspective moderniste est que les nations sont récentes parce qu'elles sont liées à l'apparition de moyens modernes de communication, dont l'imprimerie au XV^e siècle, qui permettent d'inventer et d'imaginer la nation. C'est la thèse de Benedict Anderson : la nation est une communauté imaginée selon Benedict Anderson⁹⁰ parce que les moyens de communication modernes permettent à des milliers, voire des millions d'individus qui ne se connaissent pas personnellement de partager un sentiment d'appartenance commun. Donc l'acte d'imaginer la nation est inséparable de la production très matérielle des moyens de communication.

En ce qui concerne une seconde école de pensée, pour les **primordialistes** le principe essentiel est que certains attributs culturels sont antérieurs à la vie des gens et transcendent les choix rationnels et les calculs politiques. Ces attributs sont les relations familiales, la langue, la religion, les coutumes, le territoire, etc. Les nations reposeraient donc sur un amalgame complexe et vital, voire primordial, et non strictement fonctionnel comme dans la conception moderniste. Clifford Geertz⁹¹ a aussi développé cette approche qui consiste à traiter les phénomènes culturels selon « une description dense » (*a thick description*), c'est-à-dire en considérant qu'une culture est un réseau complexe de signes reliés qui sont à déchiffrer, mais qui ont plusieurs couches, si l'on peut dire, de sédimentation culturelle.

du même, *Ethno-symbolism and Nationalism: A Cultural Approach*, Londres, Routledge, 2009; *Myths and Memories of the Nation*, New York, Oxford University Press, 1999; *Nationalism and Modernism*, Londres, Routledge, 1998; *The Cultural Foundations of Nations: Hierarchy, Covenant and Republic*, Malden, Blackwell, 2008; *Nationalism: Theory, Ideology, History*, Malden, Blackwell, 2001.

87. Elie Kedourie, *Nationalism*, Londres, Hutchinson, 1960.

88. Eric Hobsbawm, *Nations and Nationalisms since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

89. Ernest Gellner, *Encounters with Nationalism*, Oxford, Blackwell, 1994.

90. Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1991.

91. Clifford Geertz, *The Interpretation of Cultures*, Londres, Fontana, 1973.

Dans un troisième courant d'interprétation, le **pérennialisme**, les ethnies deviendraient des nations lorsqu'elles produisent des langues vernaculaires, des littératures vernaculaires, et qu'elles sont affectées par les pressions de l'État. Dans ces conditions, la nation serait un phénomène avant tout chrétien, puisque seul le christianisme aurait valorisé les langues vernaculaires, selon Adrian Hastings⁹². L'Ancien Testament⁹³ serait le livre clé, où le peuple juif est montré comme exemple de premier peuple nationaliste doté d'une langue vernaculaire.

Le quatrième courant d'interprétation, l'**ethnosymbolisme** d'Anthony D. Smith lui-même, repose sur le principe que l'aspect moderne des nations, pour fonctionner, ne peut que s'enraciner dans des formes culturelles qui lui sont antérieures. Smith s'oppose entre autres à l'idée, défendue notamment par Eric Hobsbawm, d'une stricte manipulation des identités par les élites pour créer un sentiment national. Smith, s'il reconnaît que le phénomène national est relativement récent, croit que, pour fonctionner, les nations doivent faire appel à des traditions non pas inventées, comme le pensait Hobsbawm, mais bel et bien profondément enracinées dans l'histoire d'un groupe. On voit donc que ces différentes écoles de pensée, classées selon une perspective historique par Anthony D. Smith, reflètent d'énormes contradictions dans la façon de théoriser le nationalisme et les nations et, par conséquent, les nombreux concepts qui reflètent ces tensions dans les représentations des nations.

Enfin, un autre classique des dernières décennies fut celui de Liah Greenfeld⁹⁴, qui a proposé une typologie du nationalisme où les nationalismes britannique et, surtout, américain, seraient « individualistes », le nationalisme français étant pour sa part à la fois individualiste et collectiviste, et les nationalismes allemand et russe strictement collectivistes. Ce genre d'analyse a été très répandu dans les milieux universitaires et intellectuels de la côte Est américaine, où l'on considère comme étrangères à la nation américaine des formes de nationalisme reposant sur la tradition et l'autorité, voire la religion.

Le point que nous voulons faire ressortir est que ce genre d'approche, fondé sur une définition essentialiste d'une nation, est sévèrement contredit par les événements contemporains. On le voit partout : la modernité

92. Adrian Hastings, *The Construction of Nationhood: Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

93. Ibid.

94. Liah Greenfeld, *Nationalism: Five Roads to Modernity*, Cambridge, Harvard University Press, 1992; *The Spirit of Capitalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

technologique n'a pas créé un sentiment unique et impersonnel d'appartenance collective comme l'a soutenu Benedict Anderson. Les moyens modernes de production et de communication – on pense aujourd'hui aux médias sociaux – ont produit au contraire une incessante confrontation de discours compétitifs autour de la nation, de la définition du « nous », compétition qui s'est durcie au cours des dernières décennies. Prenons l'exemple des États-Unis : la nation américaine telle que définie par Trump est en compétition avec la définition de la nation des démocrates. En Grande-Bretagne, la définition de la nation des partisans du Brexit n'est pas la définition de la nation telle que définie par les partisans du maintien du lien avec l'Union européenne. Modernité égale compétition des discours nationaux au sein d'un même groupe identifié comme nation, exemple la nation américaine, qui peut être à la fois ethnique et civique, selon les définitions auxquelles on adhère. *Une nation n'est jamais une seule chose, civique ou ethnique, mais un forum de définitions concurrentes.*

Mais cette compétition des discours prétendant définir la nation est inséparable du passé colonial, surtout quand il s'agit d'une ancienne puissante colonisatrice. Si l'on prend le cas de la nation britannique, la formation des discours sur cette nation a été concomitante à l'expansion de l'Empire depuis le XVIII^e siècle. Dans l'Empire britannique, jusqu'à, symboliquement, la crise du canal de Suez en 1956 et l'intervention conjointe des Britanniques et des Français pour empêcher la nationalisation du canal, le processus dominant en Grande-Bretagne même et dans les colonies blanches, les dominions comme le Canada ou l'Australie, par exemple, le processus identitaire a été davantage un processus *d'Empire-building* plutôt que d'édification de la nation. À partir de 1960 au Canada, comme l'a montré José Iguartua⁹⁵, dans cette autre Révolution tranquille, la nation canadienne-britannique, avec le démantèlement de l'Empire, a dû se redéfinir sans Empire, et la Révolution tranquille au Québec a été en quelque sorte une redéfinition de l'identité nationale dans ce contexte de démantèlement non seulement de l'Empire britannique mais aussi de l'Empire français (on pense à la guerre d'Algérie).

Sur ce point, nous sommes d'accord avec Kumar : la disparition du réseautage formel associé à la dimension impériale a pu paraître créer une prolifération des définitions nationales, une recrudescence de définitions concurrentes, dont certaines, aujourd'hui, reviennent au passé colonial pour définir la nation contemporaine. C'est pourquoi même si les deux

95. José E. Iguartua, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

grands empires du XIX^e siècle, le britannique et le français, ont disparu, certains aspects et certaines institutions ont perduré et servent d'ancrage aujourd'hui, pour certains, à la glorification d'une définition de la nation, une nation blanche, chrétienne, civilisatrice et colonisatrice. C'est à partir de ces paramètres que nous voulons explorer notre perception de l'Empire britannique, en utilisant une approche d'histoire globale, liant des aspects observés dans les deux grandes régions de l'Empire, l'océan Indien et l'Amérique du Nord/océan Atlantique. Mais avant de se lancer dans cette exploration, voyons quelques aspects importants à partir desquels nous avons structuré l'ouvrage et exploré la relation globale et trans-impériale entre les deux Empires, britannique et français.

Un premier aspect est la relation avec la France. Avant 1815, la France et la Grande-Bretagne ont constamment été en guerre, notamment au XVIII^e siècle. Après 1815, même si ces deux puissances ont maintenu une indéniable rivalité, elles ont néanmoins globalement collaboré à l'entreprise coloniale. Dès 1815, le diplomate français Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, communément nommé Talleyrand, fit clairement comprendre aux Britanniques que l'aventure de la Révolution était terminée et que la France allait calquer ses institutions sur celles de la Monarchie constitutionnelle anglaise⁹⁶.

Sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), le roi Louis-Philippe chercha constamment à se montrer l'allié des Britanniques et respecta certains principes de ces derniers, comme par exemple la non-annexion de la Belgique en 1830. Dès 1839-1840, malgré des différences de point de vue sur la tactique à adopter, Français et Anglais ont collaboré dans une politique de protection du vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali, un vassal de l'Empire ottoman, mais qui a modernisé l'Égypte au XIX^e siècle et a constitué une sorte d'État quasi autonome au sein de l'Empire ottoman⁹⁷. Cette collaboration allait culminer plus tard avec la construction du canal de Suez, initialement construit par les Français mais qui devint un projet de gestion conjointe en 1875⁹⁸. Quelques années plus tard, en 1882, la Grande-Bretagne imposa une tutelle financière et un « protectorat » sur l'Égypte. Invités par les Britanniques à participer, les Français hésitèrent

96. Howard Spodek, *The World's History: Combined Volume*, Londres, Pearson, 2015 (5^e édition), p. 464.

97. *Ibid.*, p. 523, 530.

98. *Ibid.*, p. 531.

et cette hésitation les relégué à un rôle secondaire dans l'opération de colonialisme financier imposé à l'Égypte⁹⁹.

Français et Britanniques ont collaboré lors de la guerre de Crimée en 1853-1856; signé un traité de libre-échange en 1860 (Traité Cobden-Chevalier); envahi ensemble la Chine lors de la Seconde Guerre de l'opium en 1856-1860; et accepté dans les années 1880 de dépecer l'Afrique en respectant les zones d'influence des uns et des autres¹⁰⁰. Lors de la Guerre civile américaine, en 1861-1865, les deux puissances sont restées neutres malgré une forte tentation d'intervenir en faveur du Sud et de préserver ainsi leur approvisionnement en coton¹⁰¹. En 1909, l'aviateur Louis Blériot traversa la Manche en avion pour la première fois et fut accueilli en héros du côté britannique, symbolisant ainsi l'Entente cordiale de l'époque. En France aussi, aujourd'hui, il y a une nostalgie de la puissance coloniale¹⁰².

Un second aspect est la coupure entre la période de l'Empire britannique marquée par le mercantilisme avant 1846 et le libre échange adopté après cette date. Avant 1846, curieusement, le colonialisme britannique se faisait par l'entremise principalement de deux compagnies privées, la Compagnie de la Baie d'Hudson en Amérique du Nord, fondée en 1670, et la Compagnie des Indes orientales (*British East India Company*), fondée en 1600. Après 1846, l'étau s'est resserré pour ces deux compagnies. La Compagnie des Indes orientales a perdu son monopole après la Grande Mutinerie indienne de 1857 et la Compagnie de la Baie d'Hudson a vendu ses territoires au Canada en 1869. Néanmoins, dans les deux cas, des Français ont joué des rôles importants en rapport avec ces deux compagnies et c'est l'un des aspects que nous allons explorer dans ce livre.

En fait, dans ces deux territoires immenses contrôlés par la Compagnie de la Baie d'Hudson en Amérique du Nord et la Compagnie des Indes orientales en Inde, dans les deux cas, il y eut après la Conquête de 1763 deux enclaves françaises. En Amérique du Nord, cette enclave française fut cette portion de l'ancienne Nouvelle-France sur les deux rives du Saint-Laurent qui est devenue le Québec. En Inde, cette enclave fut Pondichéry. Lors de la même guerre de Sept ans (1756-1763) qui a vu la

99. Ibid.

100. Ibid., p. 524.

101. Ibid., p. 508-509.

102. Émile Chabal, «La république postcoloniale? Making the Nation in late Twentieth Century France», dans Kate Marsh et Nicola Frith (dir.), *France's Lost Empires: Fragmentation, Nostalgia, and La fracture coloniale*, Lanham (Maryland), Lexington Books, 2011, p. 137-153.

conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques, la France a aussi perdu l'essentiel de ses comptoirs commerciaux et de son influence en Inde. Pondichéry, lieu stratégique de la présence française en Inde, avait été conquise en 1761.

Développée notamment par le gouverneur François Dupleix (1697-1763) dans les années 1740, Pondichéry était une place fortifiée importante et un centre commercial très actif. Le père de Dupleix était commissaire de la Compagnie des Indes française et en 1715 il dépêcha son fils en mission en Inde à bord d'un navire de la Compagnie française des Indes orientales. Le jeune Dupleix se distingua, devint riche, fut le premier Européen à avoir la bonne idée de créer des armées constituées d'Indiens surnommés *cipayes*, ou *sepoys* en anglais, et se retrouva gouverneur de Pondichéry en 1742¹⁰³. Grâce au leadership de Dupleix, la France exerçait une grande influence dans les années 1740 et au début des années 1750 dans le centre et le sud-est de l'Inde, de Pondichéry à Chandernagor. Malheureusement, des conflits internes ont précipité le retour de Dupleix en France en 1754¹⁰⁴. Après 1761, la France a pu récupérer Pondichéry en 1763, pour la reperdre aux mains des Britanniques en 1775, 1781, 1793-1815. À partir de la Restauration, la France conserva son petit pied-à-terre en Inde jusqu'en 1962. Deux enclaves françaises ont donc été tolérées dans l'Empire britannique, l'une en Amérique du Nord, qui devint colonie de l'Empire et plus tard province du Dominion, et l'autre, les « cinq sonores », directement administrée par la France jusqu'au XX^e siècle, et nous pensons que cette tolérance a eu un lien avec la première prémisse que nous venons de décrire.

Le troisième aspect est que ces deux compagnies, la Compagnie britannique des Indes orientales (*East India Company*) et la Compagnie de la Baie d'Hudson (*Hudson Bay Company*, HBC), selon Ken MacMillan¹⁰⁵, exprimaient une intention coloniale de la part des souverains. Créées respectivement en 1600 par la reine Élisabeth I^{ère} et en 1670 par le roi Jacques I^{er}, ces deux compagnies ont géré 90 % du territoire de l'Empire au nom du souverain anglais, pour ensuite jouer un rôle impor-

103. Alfred Martineau, *Dupleix. Sa vie, son œuvre*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931. Alfred Martineau (1859-1945) était lui-même un administrateur colonial et orientaliste important à son époque.

104. Dupleix lui-même a raconté tout cela dans Tibulle Hamont, *Un essai d'Empire français dans l'Inde au dix-huitième siècle. Dupleix, d'après sa correspondance inédite*, Paris, Plon, 1881.

105. Ken MacMillan, *The Atlantic Imperial Constitution: Center and Periphery in the English Atlantic World*, New York, Palgrave Macmillan, 2011.

tant au XVIII^e siècle lors de la construction d'une identité britannique. Lorsque ces deux compagnies ont perdu l'essentiel des territoires qu'elles contrôlaient, en 1858 pour l'*East India Company*, et en 1869 pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'administration coloniale est passée directement et complètement sous le contrôle de l'État, un État toujours très élitiste et contrôlé par des « gentilshommes capitalistes »¹⁰⁶. L'intention coloniale est définitivement et entièrement passée des souverains aux aristocrates contrôlant l'État pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, ce qui, en pratique, n'a rien changé fondamentalement. Par exemple, des aristocrates comme Sir Charles Wood, aussi connu comme le premier vicomte de Halifax (1800-1885), et Charles Canning ou premier comte de Canning (1812-1862), après avoir été des administrateurs de l'*East India Company*, ont été respectivement premier Secrétaire d'État aux Affaires indiennes (1859-1866) et premier Vice-roi des Indes (1858-1862). Contrairement à certaines thèses de certains auteurs que nous expliquerons plus loin, l'Empire britannique n'est pas apparu fortuitement mais est au contraire le résultat d'une très ancienne intention coloniale, c'est-à-dire d'une vieille intention de conquête et de domination.

Enfin le quatrième aspect est celui de la mobilité. Au cours du XIX^e siècle, 50 millions d'Européens, dont 19 millions d'habitants du Royaume-Uni, ont quitté le Vieux Continent pour s'installer dans les colonies du monde entier¹⁰⁷. Pendant toute la période coloniale, la mobilité internationale était un privilège accordé aux Blancs et tout avait été fait par les colonisateurs pour limiter la mobilité des non-Blancs, même à l'intérieur des pays colonisés¹⁰⁸. Pour nous, les attaques contre l'immigration aujourd'hui évoquent ce passé colonial au cours duquel les

106. Cette expression est des historiens Peter J. Cain et Anthony G. Hopkins, dans « Gentlemanly Capitalism and British Expansion Overseas I. The Old Colonial System, 1688-1850 », *Economic History Review* vol. 39, n° 4, 1986, p. 501-525 ; « Gentlemanly capitalism and British expansion overseas II: new imperialism, 1850-1945 », *Economic History Review* vol. 40, n° 1, 1987, p. 1-26 ; *British Imperialism: Innovation and Expansion 1688-1914*, Harlow, Longman, 1993.

107. Michael H. Fisher, *Migration. A World History*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p. 86-88.

108. R.A. Huttenback, « The British Empire as a White Man's Country. Racial attitudes and Immigration Legislation in the Colonies of White Settlement », *The Journal of British Studies*, vol. 13, n° 1, 1973, p. 108-137 ; Andrew Porter, *European Imperialism: 1860-1914*, Basingstoke, Palgrave, 1996.

colonisateurs d'origine occidentale, notamment les Britanniques et les Français, ont contrôlé la mobilité à l'échelle internationale¹⁰⁹.

En 1910, dans un article de l'hebdomadaire new-yorkais *The Independent* intitulé «The Souls of White Folks¹¹⁰», William Edward Burghardt Du Bois a écrit que le monde venait de se définir comme *blanc*. Selon lui, dans le contexte de la domination occidentale, tout au long du XIX^e siècle, la couleur de la peau avait fini par définir toutes les relations internationales et nationales. Dix ans plus tôt, lors de la conférence du Congrès panafricain à Londres, Du Bois avait déjà esquissé cette thèse en déclarant que le problème du XX^e siècle serait celui de la couleur de la peau, comme au siècle précédent. Cette thèse a été défendue et raffinée dans un essai mémorable, *The Souls of Black Folk*, publié en 1903¹¹¹.

Dans le contexte nord-américain de la fin du XIX^e siècle, comme dans l'Empire britannique, la culture des colons a été marquée par un racisme violent. Outre celle contre les Noirs dans l'Empire d'Occident, malgré l'abolition de l'esclavage au XIX^e siècle, la violence raciste était omniprésente envers de nombreux groupes. Par exemple, la Ligue d'exclusion asiatique, souvent abrégée en AEL, était une organisation formée au début du XX^e siècle aux États-Unis et au Canada pour empêcher l'immigration de personnes d'ascendance asiatique¹¹². Destinée initialement à exclure les immigrants japonais, indiens, chinois et coréens, elle a été fondée le 14 mai 1905 à San Francisco par 67 syndicats blancs de travailleurs. Cette organisation a succédé au mouvement qui avait été créé après les émeutes racistes anti-orientales de 1877 à San Francisco¹¹³. Une organisation sœur du même nom a été formée à Vancouver le 12 août 1907, sous les auspices du Conseil du travail et des métiers. Son objectif déclaré était de limiter ou même d'empêcher l'entrée des immigrants d'Asie en Colombie-Britannique¹¹⁴. Le 7 septembre 1907, des émeutes ont éclaté à Vancouver lorsque près de 8000 personnes, pour la plupart des membres de la Ligue,

109. Pour ce passage, voir Claude Couture, «La citoyenneté/les identités au Canada britannique dans la perspective de l'héritage colonial», dans Aude-Claire Fourout, Rémi Léger, Jérémie Cornut et Nicolas Kenny (dir.), *Le Canada dans le monde. Acteurs, idées, gouvernance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2019, p. 121-139.

110. W.E.B. Du Bois, «The Souls of White Folks», *The Independent*, 18 août 1910.

111. W.E.B. Du Bois, *The Souls of the Black Folk*, Chicago, A.C. McClurg & Co., 1903.

112. Peter Ward, *White Canada Forever: Popular Attitudes and Public Policy Toward Orientals in British Columbia*, Montréal/Kingston, McGill Queen's University Press, 2002.

113. Kay J. Anderson, *Vancouver's Chinatown: Racial Discourse in Canada, 1875-1980*, Montréal/Kingston, McGill Queen's University Press, 1991.

114. Ibid.

ont assiégé Chinatown après avoir écouté des discours racistes près de l'hôtel de ville, puis pillé Japantown¹¹⁵. Ces quelques exemples illustrent la lourdeur du racisme de l'époque, dans l'Empire britannique ou ailleurs, non seulement envers les Africains ou les descendants des esclaves africains en général, mais aussi envers les groupes orientaux.

L'une des dimensions clés de l'ordre colonial au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle fut le privilège que les colons blancs avaient de se déplacer librement dans le monde entier, contrairement aux non-Européens qui, eux, pouvaient être contraints à l'exil en tant qu'esclaves ou victimes du travail forcé. L'incident du Komagata Maru à Vancouver en 1914, lorsque 901 passagers sikhs en provenance de l'Inde à bord d'un navire japonais se sont vu refuser la permission de quitter le navire, est un parfait exemple de cette dimension de l'Empire et du réseau de communication des colons britanniques¹¹⁶. Nous pourrions énumérer *ad nauseam* de tels incidents tout au long de l'histoire de l'Empire.

Enfin, il est un dernier point que nous voulons mentionner en introduction avant d'aborder dans le chapitre suivant la revue des nombreuses écoles de pensée historiographiques sur l'Empire britannique. D'ailleurs, dans cette présentation, nous verrons deux principales approches dans les différentes historiographies sur l'Empire : d'une part une approche fondée sur une herméneutique empathique envers les acteurs de l'Empire et une tentative de compréhension antérieure aux résultats du projet impérial. Il était presque inévitable que cette approche ait donné lieu, récemment, à une interprétation plutôt favorable à l'Empire. On pense notamment aux écrits de Sir David Gilmour¹¹⁷, ou encore aux écrits de John Darwin¹¹⁸ et son concept d'un projet inachevé¹¹⁹. La littérature récente et favorable à l'Empire constitue une réponse à l'abondante historiographie postcoloniale des dernières quarante années. Or cette littérature s'est beaucoup développée en partant du point de vue des conséquences, parfois tragiques pour les peuples colonisés, de l'Empire. En évaluant l'Empire selon ses résultats matériels, curieusement, c'est la gauche intellectuelle des dernières

115. Marilyn Lake et Henry Reynolds, *Drawing the Global Color Line. White Men's Countries and the International Challenge of Racial Equality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

116. Ibid.

117. Gilmour, *The British in India...*, op. cit.

118. John Darwin, *The Empire Project: The Rise and Fall of the British World-System, 1830-1970*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

119. John Darwin, *Unfinished Empire: The Global Expansion of Britain*, Londres, Bloomsbury Publisher, 2009.

décennies qui a donc repris, probablement inconsciemment, un principe fondamental d'une philosophie politique qui a joué un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'Empire, l'utilitarisme, en évaluant l'Empire selon les conséquences de ses actes.

Selon John Rawls¹²⁰, Eric Stokes¹²¹ et Will Kymlicka¹²², l'utilitarisme fut jusqu'au milieu du XX^e siècle la principale philosophie politique du monde anglophone, même aux États-Unis. Malheureusement, au Canada et aux États-Unis, très peu d'études à caractère historique ont fait ressortir cette influence alors que plusieurs études portant sur l'Empire en Asie et en Afrique ont montré comment les colonies ont souvent été un laboratoire utilitariste. Fondée par Jeremy Bentham (1748-1832), la philosophie politique de l'utilitarisme a été considérée comme une rupture historique et progressive contre toute approche essentialiste conservatrice, ainsi qu'une opposition aux théories dites abstraites fondées sur les notions de contrat social résultant de la définition d'un état de nature comme préalable à la protection de droits, en particulier les droits de propriété et la liberté¹²³.

Après Bentham, tout au long du XIX^e siècle, l'utilitarisme est devenu une philosophie politique traitant en détail des questions liées à la politique et à l'économie de l'Empire, et ce, grâce à l'influence d'intellectuels comme James Mill (1773-1836) et son fils John Stuart Mill (1806-1873)¹²⁴. Tous deux travaillèrent comme clercs dans la Compagnie britannique des Indes orientales, et la philosophie de l'utilitarisme devint ainsi le paradigme de la bureaucratie britannique à l'époque du second Empire¹²⁵. Après Stuart Mill, Henry Sidgwick (1833-1900), en tant que professeur à Cambridge, a eu une grande influence dans la propagation de l'utilitarisme parmi les élites britanniques¹²⁶. Par la suite, de nombreux philosophes, bureaucrates

120. John Rawls, *Lectures on the History of Political Philosophy*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2007, p. 251-316.

121. Eric Stokes, *The English Utilitarians and India*, New Delhi et Oxford, Oxford University Press, 1990.

122. Will Kymlicka, *Les théories de la justice*, Montréal, Boréal, 1999.

123. *Ibid.*, p. 17-23.

124. Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, Oxford, Lexington Books, 2005.

125. Javed Majeed, « The History of British India: The Question of Utilitarianism and Empire », dans Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, op. cit., p. 93-107.

126. Bart Schultz, « Sidgwick's Racism », dans Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, op. cit., p. 211-251.

ou dirigeants politiques du monde anglophone, y compris aux États-Unis, ont appliqué les principes de l'utilitarisme¹²⁷.

Après la publication de *On Liberty* par John Stuart Mill, en 1859, la doctrine utilitariste devint encore plus complexe et essentiellement divisée entre le néo-utilitarisme et les stricts défenseurs du credo utilitaire¹²⁸. Bien que Mill n'ait jamais rejeté le principe de l'utilité ni la doctrine utilitariste, il a tenté dans cet essai de lier la notion d'utilité à la notion de liberté définie non pas comme un droit, mais comme une condition nécessaire pour atteindre l'utilité¹²⁹. Il a fermement réaffirmé sa profonde opposition à la notion de droits abstraits, non sans créer beaucoup de confusion chez certains de ses lecteurs qui pensaient, comme le font certains lecteurs aujourd'hui encore, établir à partir de son essai la distinction entre droits individuels et droits collectifs tels qu'ils sont définis dans la tradition libérale¹³⁰. Néanmoins, la question de savoir si Mill a ou non trahi le canon utilitariste – l'évidence des textes montre qu'il n'a jamais été en rupture avec les principes de l'utilitarisme¹³¹ – ne change rien au fait que cette doctrine a eu une influence dominante dans la seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, notamment par son hostilité évidente à la notion de droits fondamentaux.

En réponse à l'essai de Mill sur la liberté, James Fitzjames Stephen, un juriste qui a eu une profonde influence dans l'Empire dans la seconde moitié du XIX^e siècle, publia en 1873-1874 un vigoureux pamphlet intitulé *Liberté, égalité et fraternité*¹³². Stephen rentrait de l'Inde, où il avait servi comme magistrat, quand il a écrit une série d'articles qui sont devenus les chapitres de ce livre. Selon lui, la façon dont Mill concevait la liberté était une déviation dangereuse des principes fondamentaux de l'utilitarisme. Afin d'assurer un bonheur matériel à la majorité – cette majorité étant dans le contexte de l'Empire la classe moyenne britannique et les aristocraties en Inde et au Royaume-Uni –, Stephen préconisait un système de coercition rigoureuse et de restriction légale, en particulier dans les colonies où il fallait selon lui appliquer un régime strict de morale et de

127. Schultz et Varouxakis, *Utilitarianism and Empire*, op. cit., p. 1-33.

128. John Stuart Mill, *On Liberty*, Londres, Longman, Roberts & Green, 1869.

129. John N. Gray, « John Stuart Mill : Traditional and Revisionist Interpretations », *Literature of Liberty*, vol. II, n° 2, 1979, p. 7-37.

130. Rawls, *Lectures on the History of Political Philosophy*, op. cit., p. 251.

131. Gray, « John Stuart Mill : Traditional and Revisionist Interpretations », op. cit.

132. James Fitzjames Stephen, *Liberty, Equality, Fraternity*, Londres, Smith, Elder & Co., 1873. Pour la petite histoire, Stephen était le frère d'un autre utilitariste célèbre, Leslie Stephen, qui était le père de Virginia Woolf.

religion occidentales. Ce livre, de même que l'influence à long terme d'Henry Sidgwick, ont fait de l'utilitarisme le paradigme de ceux qui étaient impliqués dans l'administration de l'Empire jusqu'à son démantèlement après 1945. Ainsi, l'utilitarisme, peu importe les ambiguïtés initiales de Bentham à propos des colonies et de l'esclavage¹³³, est devenu à la fin du XIX^e siècle la justification idéologique parfaite des actions de l'État impérial.

* * *

Cet ouvrage se divise en deux grandes parties et trois chapitres par partie. La première partie est intitulée « Empires, historiographie et institutions ». Le premier chapitre de cette première partie est une mise en contexte de l'Empire britannique par rapport aux autres empires du XIX^e siècle. De ce point de vue, notre livre se situe dans une perspective d'histoire globale pour l'étude du Canada comparable à l'approche d'histoire globale appliquée récemment par Jacqueline Krikorian, Marcel Martel et Adrian Shubert¹³⁴. Le second chapitre porte sur l'historiographie de l'Empire. Enfin le troisième chapitre est une description des institutions de cet Empire, de même que certains textes qui, à notre avis, ont eu une profonde influence, surtout à partir des années 1830, décennie qui selon nous est charnière dans la mise en place des institutions de l'Empire.

Dans ce rappel des institutions, nous allons revoir quelques exemples de la bureaucratie développée par le système impérial, notamment l'impressionnant Bureau des statistiques et les cartographes de l'Empire, dont Joseph Frederick Waller Des Barres (1721-1824), un Britannique d'origine française (huguenot), probablement né à Paris et mort à Halifax (Nouvelle-Écosse), qui fut le plus grand cartographe de son époque. Nous évoquerons aussi James Rennel (1742-1830), géographe, océanographe et cartographe qui a travaillé à la publication en 1788, avec Claude Martin, qui fait l'objet du chapitre 4, du *Bengal Atlas* et de *Map of Hindoustan*. Nous verrons aussi rapidement l'influence de sociétés comme la London Missionary Society fondée en 1795 et le groupe de Clapham, ainsi que les relations de ces sociétés avec le Board of Control et le Colonial Office.

133. Frederik Rosen, « Jeremy Bentham on Slavery and the Slave Trade », dans Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, op. cit., p. 33-57.

134. Jacqueline D. Krikorian, Marcel Martel et Adrian Shubert (dir.), *Globalizing Confederation: Canada and the World in 1867*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

À la fin de cette première partie, nous évoquerons quelques événements qui ont marqué le contexte des années 1830-1867, notamment la question de l'émancipation des catholiques, la réforme du système électoral, la réforme de la loi sur les pauvres, etc. Nous évoquerons également les carrières significatives pour le développement de l'Empire de Charles Grant (1746-1823), sir James Stephen (1789-1859), Edward Gibbon Wakefield (1796-1862) et sir Herman Merivale (1806-1874). Évidemment, ces exemples ne sont que des échantillons, mais nous croyons que ces individus ont joué un rôle prépondérant dans la formation de l'Empire et l'élaboration de stratégies fondamentales. En relation avec les carrières de ces personnages, nous allons aussi présenter les textes qui ont marqué la période de l'Empire, surtout, selon nous, sous l'angle de la colonisation : l'essai de Charles Grant, *Observations on the State of Society among the Asiatic Subjects of Great Britain* de 1797 ; *A Letter from Sydney* (1829) et la note, ou chapitre 12, de l'essai *England and America* intitulée « The art of colonization » (1833) d'Edward Gibbon Wakefield (1796-1862), ce dernier ayant joué un rôle important lors de la courte visite de lord Durham au Canada et la rédaction du rapport qui a suivi cette visite. Les autres textes définissant clairement une stratégie commune de colonisation ont été, selon nous : le *Report from The Select Committee on Aborigines (British Settlements) With the Minutes of Evidence, Appendix and Index* de 1837 ; le livre de sir Herman Merivale, *Lectures on colonization and colonies*, publié en 1841 et republié en 1861 avec onze nouveaux chapitres ; enfin, *The English Constitution*, de Walter Bagehot (1826-1877), publié en 1867.

La seconde partie comporte également trois chapitres correspondant à trois grandes régions de l'Empire britannique : l'Inde, l'océan Indien et le Canada. Ainsi, le premier chapitre de cette partie porte sur la carrière de Claude Martin (1735-1800), un Français qui a fait fortune en travaillant en Inde pour la Compagnie britannique des Indes orientales. À sa mort en 1800, Martin a laissé une fortune qui a servi, selon sa demande dans son testament, à l'ouverture de collèges privés, qui existent encore aujourd'hui, à Kolkata, Lucknow et Lyon. Srilata Ravi, rappelons-le, est une finissante d'une de ses écoles, La Martinière, fondée par Martin à Kolkata. Le second chapitre de cette seconde partie est consacré à la vie de missionnaires français qui ont joué un rôle très important dans l'Empire britannique : l'abbé Jean-Antoine Dubois (1766-1848) qui a lui aussi travaillé pour la Compagnie des Indes orientales et le père Jacques-Désiré Laval (1803-1864) qui a été missionnaire à l'île Maurice. Enfin, le dernier chapitre est consacré au père Albert Lacombe (1827-1916).

Au cours de la présence française au Canada britannique, outre l'exemple de quelques individus isolés, il y eut des moments plus collectifs de résistance à l'Empire : les Rébellions de 1837-1838, par exemple, les rébellions des Métis en 1869-1870 et 1885, qui comportaient à la fois des éléments autochtones et canadiens-français, la migration massive vers les États-Unis qui, d'une certaine façon, était une fuite, illusoire, de la britannicité, le leadership syndical des francophones¹³⁵ au Canada et aux États-Unis, les référendums au Québec de 1980 et 1995, surtout le premier qui avait une dimension anticoloniale clairement affirmée, certaines luttes juridiques des francophones hors-Québec, etc. Mais la fonctionnalité coloniale, en particulier celle des élites francophones, laïques ou religieuses, Canadiens français ou Français de l'Hexagone, a fait en sorte que ces épisodes de rébellion n'ont pas eu de suite¹³⁶.

Après une brève période de sympathie, dans les années 1960-1970, de la part du Canada britannique, pour les droits linguistiques, dans l'immédiat de la commission Laurendeau-Dunton, les francophones du Canada, les Québécois en particulier, ont été la cible préférée du *nation-building* canadien-britannique comme contre-exemple de nation « ethnique », en contraste frappant avec la nouvelle identité nationale « civique » canadienne¹³⁷. Depuis les années 1960, comme dans le cas des Britanniques eux-mêmes, les Canadiens britanniques sont passés au niveau identitaire de membres très fiers d'un Empire, hostile au principe des droits universels, à une nouvelle construction identitaire fondée sur la notion d'une nation « civique » et d'une culture des droits fondamentaux¹³⁸. Malheureusement, les francophones du Canada, malgré certains épisodes de résistance, étant donné leur propre attachement au projet colonial, que ce soit celui des Français ailleurs dans le monde dans l'Empire français après 1815 ou, carrément, dans l'Empire britannique, ont été incapables de contredire efficacement ce stéréotype produit par ce nouveau processus de *nation-building* canadien-britannique depuis les années 1960. En d'autres mots, alors que depuis cinquante ou soixante ans la présence francophone au Canada a surtout été examinée sous l'angle national, peut-être faudrait-il penser à l'examiner sous l'angle colonial.

135. Jacques Rouillard, *Ah les États! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*, Montréal, Boréal, 1985.

136. Gérard Bouchard. *La pensée impuissante*, Montréal, Boréal, 2003; Lamonde, *Allégeances et dépendances*, op. cit.

137. Marcel Martel et Martin Paquet, *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010.

138. Couture et al., *La nation et son double*, op. cit.

Considérée sous cet angle, la résistance épisodique des francophones du Canada, Québécois ou autres, offerte aux stéréotypes produits par la machine identitaire nationaliste canadienne-britannique depuis les années 1960-1970, s'explique peut-être par leur propre attachement au passé colonial, britannique ou français. C'est cet attachement colonial dont il est question dans cet essai dans le contexte global du XIX^e siècle et celui, plus spécifique, de l'Empire britannique.

Carte 1



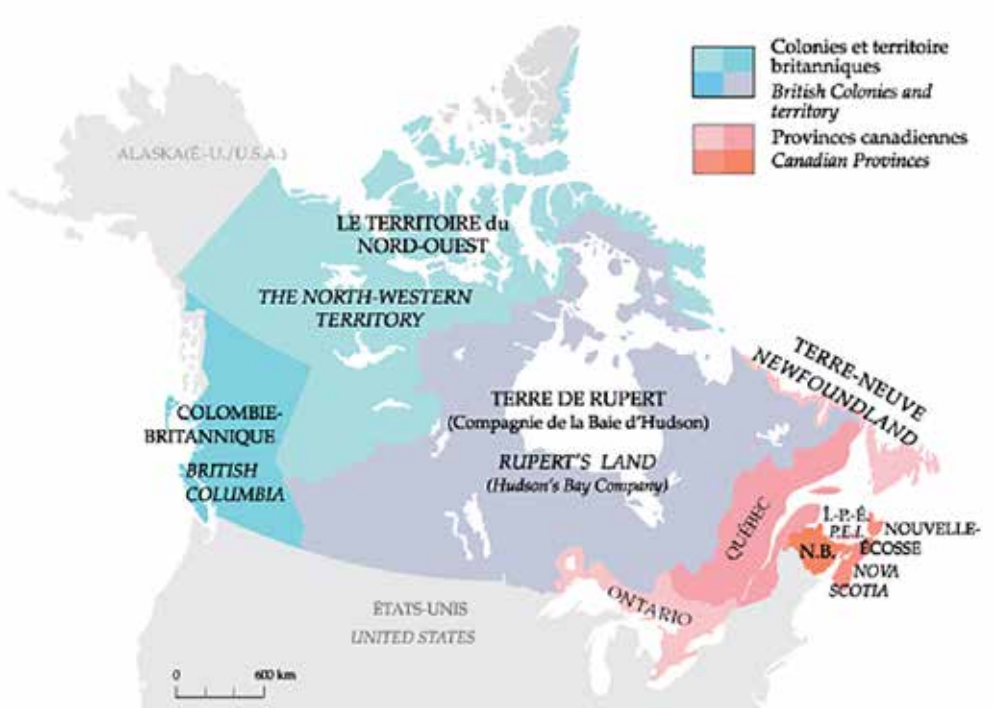
L'Empire britannique (en rouge) à la fin du XIX^e siècle et les zones d'opération des deux grandes compagnies : la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cercle **BLEU** : zone d'opération de la Compagnie de la Baie d'Hudson avant la vente des territoires de la Terre de Rupert au Canada en 1869.

Cercle **VERT** : zone d'opération de la Compagnie britannique des Indes orientales (*East India Company*) avant 1858 et la révocation de la charte de la compagnie après la Mutinerie indienne de 1857-1858.

Carte 2

La Terre de Rupert de la Compagnie de la Baie d'Hudson



Source : <https://images.app.goo.gl/DG9qHrqyhvBWwB8EA>

PREMIÈRE PARTIE

**EMPIRES,
HISTORIOGRAPHIE,
INSTITUTIONS**

ANNÉES 1830 ET 1860

CHAPITRE I

EMPIRES

... une compilation désordonnée de citations et de maximes lâches, vagues, stupides ou inintelligibles... complétée par un commentaire qui ne fait qu'ajouter à la masse d'absurdités et d'obscurantisme...¹

James Mill, en 1817, à propos du livre *Digest of Hindu Law* ou la codification des textes de droit anciens en Inde par le juriste et orientaliste Henry Thomas Colebrooke².

Qu'est-ce qu'un Empire? Selon Krishan Kumar, le mot dérive du latin *imperium* (*Imperium sine fine*, selon l'expression du poète Virgile ou « Empire sans fin »³) et a eu plusieurs significations au fil des siècles, même à l'époque romaine⁴. Deux éléments cependant ont persisté jusqu'à nos jours: la notion de souveraineté/pouvoir attribuée à un dirigeant ou une classe de dirigeants qui finissent par exercer cette souveraineté/pouvoir au-delà des frontières définissant le territoire de ce peuple par la conquête de nouveaux territoires et la subordination d'autres peuples⁵. Pendant des millénaires, les empires ont marqué l'histoire de l'humanité, jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, période au cours de laquelle ils ont cédé la place aux nations indépendantes comme principale forme d'organisation politique⁶. Pour marquer la place des empires dans l'histoire,

-
1. James Mill, *The History of British India*, 10 vols, Londres, Baldwin, Cradock and Joy, 1817, tome V, p. 513, traduction libre. La phrase exacte en anglais était: « a disorderly compilation of loose, vague, stupid, or unintelligible quotations and maxims... attended with a commentary, which only adds to the mass of absurdity and darkness... »
 2. Henry T. Colebrooke (éd.), *A Digest of Hindu Law on Contracts and Successions, with a Commentary*, 4 vols, Calcutta, 1798, commentaires par le juriste indien Jagannát'ha Tercapanchánana (mort en 1806).
 3. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 8-13.
 4. Ibid., p. 8.
 5. Ibid., p. 13-14.
 6. Ibid.

l'historien écossais-britannique Thomas Carlyle s'était exclamé en 1840 : « les Romains sont morts, les Anglais sont arrivés »⁷. Les Britanniques, comme nous le verrons, étaient pour la plupart persuadés, surtout à partir des années 1820, qu'ils avaient remplacé les Romains et éprouvaient, du moins plusieurs d'entre eux, comme James Mill (1773-1836), un sentiment de supériorité culturelle inébranlable.

Ce que James Mill décrit de façon cavalière dans la citation en exergue de ce chapitre, est la compilation en anglais d'un ouvrage monumental publié en 1798 par l'orientaliste et juge à la Cour d'appel de Calcutta, Henry Thomas Colebrooke (1765-1837), en collaboration avec le juriste Jagannât'ha Tercapanchánana, le *Digest of Hindu Law*. Ce travail avait été entrepris par un autre orientaliste, linguiste et juge puîné à la Supreme Court of Judicature à Fort William, au Bengale, Sir William Jones (1726-1794). Jones avait aussi été un défenseur de l'idée que le sanscrit, le grec et le latin avaient des origines communes, thèse au demeurant déjà défendue en 1767 par le jésuite Gaston-Laurent Cœurdoux. Né à Bourges en 1691, Cœurdoux a vécu en Inde jusqu'à sa mort en 1779 à Pondichéry. Il est l'auteur d'un ouvrage, publié en 1777, sur lequel nous reviendrons au chapitre 5, intitulé *Mœurs et coutumes des Indiens*⁸.

Jones et Colebrooke étaient des polyglottes qui maîtrisaient une douzaine de langues, dont, outre l'anglais, le latin, le grec, le sanscrit, le perse, l'arabe et, dans le cas de Jones, le français et le chinois écrit. Jones avait même publié en français en 1770 une traduction d'une biographie en persan de Nadir Shah, un guerrier perse célèbre notamment pour avoir pris et pillé la ville de Delhi en 1739. Jones avait fondé en 1784 l'Asiatic Society of Bengal, alors que Colebrooke avait fondé en 1823 la Royal Asiatic Society. Jones et Colebrooke faisaient partie d'une génération de colonisateurs britanniques qui pensaient qu'il y avait en Inde une « vieille » constitution ou une série de règles de gouvernance liée à un vieux système de droit qui au fil des siècles avait été transformé, notamment sous l'Empire moghol, mais dont plusieurs éléments étaient toujours présents dans la culture indienne⁹. Cette génération de colonisateurs définissait les Britanniques en Inde comme les héritiers de cette « vieille » constitution,

7. Thomas Carlyle, « Chartism », *Thomas Carlyle. Selected Writings*, Harmondsworth, Penguin Books, 1971, p. 202 (texte originalement publié en 1840).

8. Sylvia Murr (dir.), *Mœurs et coutumes des Indiens (1777). Un inédit du Père G.-L. Cœurdoux, s.j., dans la version de N.-J. Desvaux*, vol. 1, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1987.

9. Robert Travers, *Ideology and Empire in Eighteenth-Century India: The British in Bengal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

laquelle n'était pas sans rappeler selon eux les traditions constitutionnelles anglaises. Cette approche beaucoup plus respectueuse de la culture indienne sera remplacée à partir des années 1820 par une vision impitoyable, définie en grande partie par des auteurs et fonctionnaires comme James Mill et, dans les années 1830, Thomas B. Macaulay.

Aussi, un siècle plus tard, au XX^e siècle, après ce basculement vers une approche coloniale qui va déshumaniser toutes les cultures non occidentales¹⁰, la notion d'empire et d'impérialisme a eu une connotation très négative, de Joseph Schumpeter¹¹, John Hobson¹² et Lénine¹³, à Edward Said¹⁴. Impérialisme et colonialisme sont des termes qui ont fini par être associés en référence à la domination occidentale, surtout britannique et française, à travers le monde tout au long du XIX^e siècle et jusqu'aux années 1950-1960. En 1920, l'Empire britannique s'étendait sur 35 millions de kilomètres carrés ou 26 % de la surface du monde et, la même année, le second empire français (après 1830) comprenait des territoires équivalent à 11 millions de kilomètres carrés ou 8,5 % de la surface de la terre¹⁵. Donc, en 1920, la Grande-Bretagne et la France contrôlaient plus ou moins le tiers de la surface de la planète. À l'intérieur même de l'Empire britannique au XIX^e siècle et de l'Empire français, le mot impérialisme avait une connotation positive pour ceux et celles qui participaient à ces empires et les voyaient de l'intérieur¹⁶. D'ailleurs, depuis une vingtaine d'années, on assiste à une sorte de mélancolie impériale¹⁷, ou une nostalgie de la période coloniale qui de toute évidence alimente aujourd'hui le populisme de droite en Occident¹⁸. Les empires britanniques et français au XIX^e siècle sont décrits comme des empires d'outre-mer alors que d'autres empires importants du XIX^e siècle sont décrits comme des empires terrestres, par exemple l'Empire russe, l'Empire

10. Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, Berlin, Schocken Books, 1951, notamment la partie II, chapitres 6 et 7.

11. Joseph Schumpeter, *Imperialism and Social Classes*, New York/Cleveland, Meridian Press, 1955.

12. John Hobson, *Imperialism. A Study*, New York, James Pott and Cy, 1902.

13. N. Lénine, *L'impérialisme, dernière étape du capitalisme*, Paris, Bibliothèque de l'humanité, 1920 (publié en russe en 1917).

14. Edward Said, *Culture and Imperialism*, New York, Vintage Books, 1971.

15. Joseph Kipro, « Largest Empires in Human History », *World Atlas*, 1^{er} mai 2017, en ligne (worldatlas.com/articles/largest-Empires-in-human-history.html).

16. Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 [1970].

17. Paul Gilroy, *Postcolonial Melancholia*, New York, Columbia University Press, 2006.

18. Ishaan Tharoor, « The other side of the global right-wing surge: Nostalgia for Empire », *Washington Post*, 2 décembre 2016.

ottoman et l'Empire autrichien renommé Empire austro-hongrois en 1867. Vers 1800, les Empires espagnol et portugais n'avaient plus qu'une influence limitée qui allaient pratiquement disparaître au XIX^e siècle¹⁹.

Selon Krishan Kumar, il faudrait explorer la possibilité que, dans le contexte du XIX^e siècle, des entités comme l'Empire britannique et le Second Empire français se seraient caractérisés par une sorte de nationalisme impérial (*Imperial Nationalism*)²⁰ ayant les traits suivants :

- une longue tradition impériale d'expansion et de conquête qui remonterait au Moyen Âge. Dans le cas des Anglais, déjà au IX^e siècle, les Anglo-Saxons ont résisté dans un premier temps sous Alfred le Grand (848-899) aux invasions vikings, inféodé en quelque sorte le peuple gallois, assimilé d'une certaine façon les envahisseurs normands du XI^e siècle, et depuis le roi Édouard I^{er} (1239-1307), continué leur expansion en Écosse et en Irlande.
- Après l'Acte d'union de 1707 faisant de l'Écosse et de l'Angleterre un seul royaume, une identité britannique a été forgée, mais avec une nette domination anglaise.
- Dans le cas de la France, l'intention impériale serait présente chez les rois capétiens (Hugues Capet, 939-996) et la conquête graduelle, à partir de l'Île-de-France, des territoires de la Normandie, de la Bourgogne, du Languedoc, de la Provence, etc. Dans le contexte du XVIII^e siècle et des Lumières, une identité française est forgée au détriment des identités locales, voire ethniques/régionales, le français est imposé et devient la norme tout comme dans les Îles britanniques la langue anglaise est devenue la norme.
- Selon Kumar, le nationalisme impérial des Britanniques et des Français au XIX^e siècle aurait été caractérisé par un élan missionnaire d'exportation de leur culture aux autres peuples, exactement comme les Romains qui auraient apporté la civilisation et le droit aux peuples de la Méditerranée et d'Europe. Les deux Empires vont littéralement éclater au XX^e siècle quand les peuples non français et non anglo-britanniques des deux Empires vont se révolter massivement, dans le

19. Michael Doyle, *Empires*, Ithaca, Cornell University Press, 1986, p. 108-114, 118-122.

20. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 27-36; voir aussi, du même, «The Time of Empire: Temporality and Genealogy in the Development of European Empires», *Thesis Eleven* (Sage Publication), vol. 139, n° 1, 2017, p. 113-128; «Empire and English Nationalism», *Nations and Nationalisms*, vol. 12, n° 1, 2006, p. 1-13; «English and French national identity: comparisons and contrasts», *Nations and Nationalism*, vol. 12, n° 3, 2006, p. 413-432.

cas des Britanniques, dans les Îles même avec la révolte irlandaise de 1916, forçant les deux nationalismes impériaux à se refermer sur le noyau initial à partir duquel l'expansion avait commencé. En d'autres mots, selon l'approche de Kumar, au XIX^e siècle, le processus de *nation-building* de ces deux Empires coloniaux est inséparable d'un processus d'*Empire-building* qui à son tour a provoqué, partout sur la planète, surtout après 1945, un contre-mouvement national anticolonial.

L'EMPIRE BRITANNIQUE

L'Empire britannique à la fin du XIX^e siècle, à dominance anglaise, a été formalisé, dans les Îles britanniques même, par la création de la Grande-Bretagne (1707) et ensuite du Royaume-Uni (1800)²¹, et a constitué un casse-tête complexe, composé, notamment : 1) des territoires occupés de l'Irlande et des anciens territoires totalement intégrés du pays de Galles et de l'Écosse ; 2) des dominions²², c'est-à-dire les colonies dominées par des populations de colonisateurs blancs au détriment des populations autochtones, ayant obtenu une certaine autonomie gouvernementale tout en restant sous contrôle de la métropole impériale, par exemple le Canada en 1867²³, ou encore les colonies de l'île de Vancouver²⁴

21. En 1707, un Acte d'union a été adopté sous le règne de la reine Anne pour unir en un seul royaume l'Angleterre et l'Écosse. Le texte de la loi fait référence à la Grande-Bretagne qui constitue un Royaume-Uni. En 1800, sous George III, un autre acte est adopté qui unit le royaume d'Irlande au royaume de Grande-Bretagne. Depuis 1922 et la constitution de l'Irlande du Sud qui devint autonome, on fait référence au *United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland*.

22. Le terme Dominion dérive du latin *dominus*, qui veut dire « maître ». Ce mot a été utilisé par les Britanniques longtemps avant qu'il ne soit utilisé par/pour le Canada, afin de désigner leurs colonies et leurs possessions territoriales à travers le monde. Par exemple le surnom de la Virginie, État américain, est toujours « Old Dominion ». Pour éviter d'utiliser le mot Confédération, dans l'immédiat de la Guerre de Sécession américaine, sir Leonard Tilley, du Nouveau-Brunswick, aurait proposé « Dominion du Canada ». Cela faisait référence à un passage de la Bible (Psaumes, 72:8) et au « dominion » de Dieu : « Son Empire (*dominion*, en anglais) s'étendra aussi d'un océan à l'autre, du fleuve jusqu'aux confins de la terre » ; voir Eugene A. Forsey, *L'Encyclopédie Canadienne*, s.d. « Dominion du Canada », en ligne (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/dominion-1>).

23. Philippa Levine, *The British Empire Sunrise to Sunset*, New York, Routledge, 2013, p. 257.

24. Daniel W. Clayton, *The Imperial Fashioning of Vancouver Island: Islands of Truth*, Vancouver, UBC Press, 2000.

et de la Colombie-Britannique²⁵ qui ont été fusionnées en 1866 pour finalement joindre le dominion du Canada en 1871, enfin l'Australie (dominion en 1901), la Nouvelle-Zélande (dominion en 1907) et l'union sud-africaine (dominion en 1910)²⁶; 3) des colonies en majorité habitées par des populations non blanches, comme l'Inde, d'abord gouvernées par une compagnie privée, l'*East India Company* (puis directement par la Couronne britannique après la Rébellion de 1857), dont le territoire en 1858 avait été découpé en zones directement administrées par la métropole britannique (exemple, la présidence de Bombay) et 575 petits États princiers indiens à l'intérieur desquels il y avait une certaine autonomie régionale²⁷; 4) enfin divers « protectorats », comme l'Égypte (1882-1914), en théorie faisant toujours partie de l'Empire ottoman, ou même la Chine, protectorats soumis à une tutelle financière et une constante menace militaire malgré un certain degré d'autonomie interne²⁸.

Les Britanniques ont en effet eu recours dans certaines régions à ce qui était appelé *indirect rule* ou protectorat pour administrer leur immense empire colonial. Les historiens John Gallagher et Ronald Robinson ont décrit ce phénomène comme une forme d'impérialisme informel qui aurait caractérisé l'Empire britannique²⁹. Il était sans doute moins coûteux de faire appel à des élites locales et de leur adjoindre des « conseillers » britanniques que de former une administration coloniale entièrement britannique. Dans certains cas, comme en Amérique du Sud, l'influence britannique était même strictement financière. Au moment de la décolonisation, les États princiers en Inde furent intégrés, violemment parfois, dans de nouvelles entités, Inde et Pakistan, sauf le Sikkim (protectorat indien jusqu'à son annexion pure et simple en 1975) et le Bhoutan (même statut que le Sikkim, mais qui a finalement accédé à l'indépendance en 1971)³⁰. Le Cachemire, pour sa part, a été brièvement une monarchie autonome en Inde de 1950 à 1952 et un État autonome de 1952 à 2019, alors que la partie occupée par le Pakistan, l'Azad Cachemire (Cachemire « libre »), peut être considéré aujourd'hui comme un protectorat dépendant

25. Cole Harris, *Making Native Space: Colonialism, Resistance, and Reserves in British Columbia*, Vancouver, UBC Press, 2002.

26. Levine, *The British Empire Sunrise to Sunset*, op. cit., p. 264-266.

27. Waltraud Ernst et Biswamoy Pati (dir.), *India's Princely States: People, Princes and Colonialism*, Londres, Routledge, 2007; Wilson, Jon, *India Conquered. Britain's Raj and the Chaos of Empire*, Londres, Simon and Schuster, 2016, p. 266-293.

28. Levine, *The British Empire Sunrise to Sunset*, op. cit., p. 94.

29. John Gallagher et Ronald Robinson, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, vol. 6, n° 1, 1953, p. 1-15.

30. Wilson, *The chaos of Empire...*, op. cit., p. 478

du Pakistan, de même que les territoires du Nord, Gilgit et le Baltistan³¹. En Afrique subsaharienne, le protectorat du Basutoland, une enclave en Afrique du Sud, est devenu royaume indépendant en 1966 sous le nom de Lesotho, tout comme le Swaziland (1968), dans la même région. Le Bechuanaland, toujours en Afrique australe, accéda pour sa part à l'indépendance en tant que république en 1966 sous le nom de Botswana, bien que son président fût l'héritier de la famille royale précédemment protégée, Seretse Khama. Dans l'océan Pacifique, le protectorat des îles Tonga a également accédé à l'indépendance, en 1970, sans changement fondamental des institutions³². Dans la péninsule arabe, les protectorats britanniques ont accédé à l'indépendance, soit isolément (Koweït en 1961, et en 1971 Qatar, Bahreïn et Oman), soit en tant que fédération (Émirats arabes unis en 1971)³³ alors que le Yémen du Sud, après un parcours complexe, a rejoint le Yémen du Nord en 1990 pour former une République du Yémen d'orientation socialiste calquant son régime sur le modèle soviétique³⁴. Depuis la décolonisation, les régimes monarchiques voisins n'apprécient guère d'ailleurs la présence d'un régime de gauche dans la région.

Après les années 1880 et le *scramble for Africa*, les Britanniques ont continué à gouverner principalement par le *direct rule* en Inde³⁵, dans le sud-est asiatique et sur 60 % du territoire de l'Afrique, et ont indirectement contrôlé la Chine, sauf pour Hong Kong, évidemment, cédée par la Chine aux Britanniques en 1842 lors du Traité de Nankin, sans oublier des parties importantes de l'Empire ottoman, notamment l'Égypte, etc.³⁶ De 1815 à 1930, en incluant dans le calcul l'émigration irlandaise, 19 millions d'individus ont quitté les îles britanniques pour se rendre principalement aux colonies, ou dans les anciennes colonies comme les États-Unis, dont 11,4 millions en provenance d'Angleterre, du pays de Galles et d'Écosse, et 7,5 millions en provenance d'Irlande³⁷. Cela a représenté presque 40 % des 50 millions d'Européens, dont seulement 400 000 Français³⁸, qui ont quitté le continent pour se rendre dans les

31. Ibid.

32. Levine, *The British Empire Sunrise to Sunset*, op. cit., p. 291-330.

33. Ibid.

34. Ibid., p. 223.

35. Bien que, répétons-le, certaines parties du Raj britannique fussent administrées par des princes indiens.

36. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 310-390.

37. Dudley Baines, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 3.

38. Ibid.

colonies pendant cette période³⁹. Selon Evelyn Baring (1841-1917), premier comte de Cromer, en 1910 l'Empire comptait 410 millions d'habitants, dont 305 millions d'Indiens et autres Asiatiques, 48 millions d'Africains et 55 millions d'Européens⁴⁰.

Il est courant, comme nous le verrons un peu plus loin, de lire dans la littérature sur l'Empire britannique, qu'il y eut deux Empires : le premier avant l'indépendance des États-Unis ; le second, après 1783 et avec l'Inde, et non la Nouvelle-Angleterre, comme composante essentielle. Plusieurs auteurs⁴¹ croient cependant, comme on l'a fait remarquer plus haut, qu'en fait, depuis le Moyen Âge et le règne d'Édouard I^{er} (1239-1307), il y aurait eu une intention impériale anglaise qui se serait poursuivie au XVI^e siècle, même sous les rois d'origine écossaise comme Jacques Stuart VI d'Écosse, devenu Jacques I^{er} d'Angleterre (1566-1625). Il y aurait donc possiblement trois empires, voire quatre ou même cinq empires d'origine anglo-britannique : 1) l'empire qui commence au Moyen Âge et qui se poursuit au XVII^e siècle dans les îles britanniques même ; 2) l'empire qui déborde du seul cadre de ces îles pour devenir aux XVII^e et XVIII^e siècles un empire d'abord commercial, d'outre-mer, dont le principal élément est la Nouvelle-Angleterre ; 3) l'empire de la domination des compagnies privées, la plus importante étant la Compagnie britannique des Indes orientales (*East India Company*), avec son occupation et son expansion graduelle en Inde et qui aurait connu sa période de gloire entre 1757 et 1857 ; 4) la période d'expansion hors du *Raj* britannique, qui correspond aux années 1858-1947, notamment en Afrique (le fameux *scramble for Africa*) et au durcissement d'une politique raciale impitoyable ; 5) enfin, des années 1920 aux années 1960, il fut question d'un Commonwealth de l'Empire, avec une plus grande égalité des différents peuples, conception défendue entre autres par sir Alfred Eckhard Zimmern (1879-1957) et John Buchan, 1^{er} baron Tweedsmuir d'Elsfield (1875-1940)⁴², mais qui fut malgré ces

39. Ibid.

40. Earl of Cromer, *Ancient and Modern Imperialism*, New York, Longmans, Green and Co., 1910, p. 18. Evelyn Baring, comte de Cromer, avait été, en 1872, secrétaire de son cousin, Lord Northbrook (1826-1904), qui était vice-roi des Indes. Plus tard, lorsque l'Égypte fut placée sous tutelle financière de 1876 à 1879 par les Britanniques et les Français, Cromer en devint le *Controller General*. Après la révolte d'Urabi en Égypte (1879) et la guerre anglo-égyptienne de 1882, Cromer fut Consul général de l'Égypte de 1883 à 1907.

41. Burbank et Cooper, *Empires in World History...*, op. cit., p. 287-331 ; voir aussi Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 376-386.

42. John Buchan est décédé à Montréal en 1940 alors qu'il exerçait les fonctions de gouverneur général du Canada (1935-1940). Il est entre autres connu pour être l'auteur du roman *Les 39 marches*, qui fut adapté au cinéma par Alfred Hitchcock.

bonnes intentions une période de vive répression des mouvements anti-coloniaux et ce, jusqu'à la fin complète de l'Empire, c'est-à-dire l'indépendance du Kenya dans les années 1960.

C'est que les Britanniques, contrairement à la perception d'aujourd'hui, n'ont jamais voulu abandonner leur Empire. Winston Churchill, dans son fameux discours de 1940 lorsqu'il devint premier ministre, avait clairement énoncé que cette guerre était pour la préservation de l'Empire : « ... for without victory, there is no survival... no survival of the British Empire; no survival for all that the British Empire has stood for; no survival for the urge and impulse of the ages, that mankind will move forward towards his goal »⁴³. Quatre ans plus tard, alors que le vent tournait et que la défaite de l'Allemagne nazie devenait inévitable, Leo Amery, le secrétaire d'État pour l'Inde de Winston Churchill, déclarait :

... the British Empire and Commonwealth is not only the essential framework within which and through which each of its members can best defend its own freedom, best expand its resources, and best build up its social well-being, but also the best instrument by which it can contribute to the peace and prosperity of the world... In fact, to paraphrase Pitt, it will be up to the British Commonwealth after this war, as during it, to continue to save itself by its own exertions and to save the world by its example⁴⁴.

Oliver Stanley, secrétaire d'État pour les colonies (toutes les colonies sauf l'Inde) sous Churchill, avait aussi déclaré solennellement que le gouvernement britannique « s'engageait à guider les peuples coloniaux sur la voie du gouvernement autonome dans le cadre de l'Empire britannique »⁴⁵. Cette volonté de préserver l'Empire à tout prix après la Seconde Guerre mondiale est un aspect sur lequel nous reviendrons. Cela dit, l'Empire britannique a tellement dominé le XIX^e siècle qu'on a souvent tendance à oublier la présence de plusieurs autres empires, dont les Empires français (depuis 1830 et la Monarchie de Juillet, la France avait entamé une nouvelle politique de colonisation plusieurs décennies avant le règne de Napoléon III et le Second Empire des années 1850 et 1860), russe,

43. Cité dans Peter Clarke, *The Last Thousand Days of the British Empire: Churchill, Roosevelt, and the Birth of the Pax Americana*, New York, Bloomsbury Press, 2008, p. 5-6.

44. Leo Amery, *The Framework of the Future*, Oxford, Oxford University Press, 1944, p. v-vi.

45. « pledged to guide Colonial people along the road to self – government within the framework of the British Empire » ; Oliver Stanley, cité dans Keith Jeffery, « The Second World War », dans Judith M. Brown et Wm. Roger Louis (dir.), *The Oxford History of the British Empire: The Twentieth Century*, tome 4, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 321.

ottoman et autrichien. Compte tenu du sujet de ce livre, nous allons d'abord rappeler les grandes lignes de l'Empire français des années 1815-1954, et très brièvement décrire chacun des trois autres Empires.

L'EMPIRE FRANÇAIS

Le Premier Empire colonial français était constitué des colonies, des protectorats et des territoires d'outre-mer qui étaient sous la gouvernance des Français à partir du XVI^e siècle et jusqu'en 1789 et la Révolution. À l'issue de la Guerre de Sept ans en 1763, la France avait perdu toutes ses possessions d'outre-mer, notamment en Inde et en Amérique du Nord. Il ne lui restait en Inde que les « cinq sonores » mentionnés en introduction, c'est-à-dire ces comptoirs commerciaux que la France a gardé jusqu'aux années 1950⁴⁶. Après la défaite de Napoléon en 1815, lequel, somme toute, avait perpétué l'élan impérial d'avant 1789 mais avec un zèle d'expansion associé à certaines idées de la Révolution, la France a cherché à reconstruire cet Empire avec un certain succès au XIX^e siècle. Dans cette entreprise coloniale, selon Rogers Brubaker, la France, entre 1815 et 1870, sous les régimes respectifs des rois Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe d'Orléans et la Monarchie de Juillet, enfin sous le Second Empire de Napoléon III, cherchait aussi à réinstaller en quelque sorte la vieille France, perdue lors de la Révolution, du moins le prestige de cette vieille France⁴⁷. La France de la Troisième République après 1870 a continué avec ferveur l'élan de la mission civilisatrice tout en délaissant le côté reconquête de la vieille France. C'est pour cette raison que l'on fait généralement une distinction entre le Premier Empire colonial d'avant 1814-1815 et le Deuxième Empire colonial, qui commença avec la conquête d'Alger en 1830. Ce Second Empire colonial se termina après la défaite des guerres d'Indochine et du Vietnam (1954) et de l'Algérie (1962), et des décolonisations ailleurs après 1960. Le Second Empire français, rappelons-le, s'étendait sur 11,5 millions de kilomètres carrés⁴⁸ et comptait une population outre-mer de 65 millions⁴⁹ d'habitants, dont seulement 700 000 Français, y compris 500 000 qui vivaient en Algérie⁵⁰.

46. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 390-391.

47. Rogers Brubaker, *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge, Harvard University Press, 1992, p. 11.

48. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 387-463.

49. Jacques Frémeaux, « France: Empire and Mère Patrie » dans Robert Aldrich (dir.), *The Age of Empires*, New York, Thames and Hudson, 2007, p. 112-175.

50. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 401.

À partir de 1830, la France a reconstruit un nouvel Empire en se concentrant principalement en Afrique ainsi qu'en Indochine et dans le Pacifique Sud. Les Français sont intervenus notamment en Algérie (1830-1847), en Nouvelle Calédonie (1853-1854), au Sénégal (1854-1865), en Chine lors de la Seconde Guerre de l'opium (1858-1860), en Corée et au Japon (1866-1868), en Indochine et au Vietnam (1858-1870), en Syrie et au Liban (1860-1861), et au Mexique (1862-1867). La liste se poursuit, notamment en Afrique, d'est en ouest, en rivalité avec l'axe nord-sud des Britanniques en Afrique : l'Afrique Occidentale française prit forme dans les années 1880-1890 à partir du Sénégal en incluant notamment la Guinée, le Bénin/Dahomey, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Soudan/Mali et Tombouctou, le Niger, etc.⁵¹ Ils ont aussi imposé des protectorats à Tahiti (1842-1880), au Cambodge (1863-1953), en Tunisie (1881-1956), à Madagascar (1882-1897), en Annam (1883-1948), au Tonkin (1883-1948), au Laos (1893-1954) et enfin au Maroc (1912-1956)⁵². Dans ce dernier pays, l'occupation était dirigée par Louis-Hubert Lyautey qui fut commissaire-général du Maroc de 1912 à 1925, avant d'organiser la grande exposition coloniale de Paris en 1931⁵³. L'Empire s'étendait de Dakar à Djibouti. En 1898, le capitaine Jean-Baptiste Marchand, en partant du Congo français, se rendit au Soudan et rencontra les troupes du général Kitchener. Ce fut l'incident de Fashoda qui faillit brouiller l'entente néanmoins cordiale entre colonisateurs⁵⁴.

L'un des objectifs majeurs des Français était *la mission civilisatrice* qu'ils avaient conçue pour les populations africaines et asiatiques qu'ils avaient conquises. Sur ce point, les Français n'ont pas été fondamentalement différents des Britanniques. En 1885, à l'Assemblée nationale française, Jules Ferry et Georges Clémenceau, lors d'un débat, ont parfaitement bien résumé à la fois l'appui et l'opposition au colonialisme français.

M. Jules Ferry. Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : « Qu'est-ce que c'est que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce sinon une autre forme de la barbarie ? Est-ce que ces populations de race inférieure n'ont pas autant

51. Ibid., p. 411.

52. Ibid.

53. Ibid., p. 410.

54. Ibid., p. 411.

de droits que vous? Est-ce qu'elles ne sont pas maîtresses chez elles?» [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.

M. Georges Clémenceau. Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent, ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation. Voilà en propres termes la thèse de M. Ferry, et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures? races inférieures, c'est bientôt dit! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation, et de prononcer: homme ou civilisation inférieurs. Race inférieure, les Hindous! Avec cette grande civilisation raffinée qui se perd dans la nuit des temps! avec cette grande religion bouddhiste qui a quitté l'Inde pour la Chine, avec cette grande efflorescence d'art dont nous voyons encore aujourd'hui les magnifiques vestiges! Race inférieure, les Chinois! avec cette civilisation dont les origines sont inconnues et qui paraît avoir été poussée tout d'abord jusqu'à ses extrêmes limites. Inférieur Confucius!⁵⁵

Comme les Britanniques, et malgré l'opposition de dirigeants comme Clémenceau, les Français n'ont jamais voulu céder leurs colonies. Cependant, après 1945, les mouvements anticoloniaux commencèrent à défier l'autorité européenne britannique et française. La Constitution française du 27 octobre 1946 (Quatrième République), qui a duré jusqu'en 1958, a cherché à intégrer les vestiges de l'Empire colonial, mais sans succès⁵⁶. Les défaites des Français, militaires au Vietnam en 1954, et politiques en Algérie en 1962, ont marqué la fin du Second Empire français. Il est resté quelques départements et territoires d'outre-mer qui totalisent 119 394 km², ce qui représente seulement 1% de la zone pré-1939 de l'Empire colonial français, et 2,7 millions personnes qui y vivent encore en 2019 comparativement à près de 100 millions en 1940. Selon Kumar, la méthode française de colonisation a davantage cherché à pratiquer l'assimilation, alors que la politique des Britanniques, en Inde et en Afrique, a plutôt voulu contenir les populations non blanches de

55. Jules Ferry et Georges Clémenceau, débat des 28-31 juillet 1885, entre Jules Ferry, Camille Pelletan et Georges Clémenceau. Texte intégral sur le site de l'Assemblée nationale: Jules Ferry-Georges Clémenceau.

56. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit.

l'Empire⁵⁷. En fait, dans le cas des Britanniques, ce sont les autres colonisateurs blancs vivant dans leur Empire qu'ils ont cherché à assimiler par des politiques visant à interdire l'utilisation de leur langue, comme dans le cas des Canadiens (français) et des Afrikaners après la Guerre des Boers en 1902.

Nous reviendrons sur ces aspects.

TROIS AUTRES EMPIRES : OTTOMAN, RUSSE ET AUTRICHIEN

Comme notre livre porte principalement sur l'Empire britannique et la présence de Français et de Canadiens français dans cet Empire, nous n'allons pas nous attarder sur ces trois empires. Mais signaler leur présence est important. Selon, encore une fois, Kumar⁵⁸, ces trois empires ont rivalisé avec les Britanniques et les Français au XIX^e siècle, non seulement du point de vue territorial, mais aussi, sinon surtout, du point de vue du modèle d'empire à construire. C'est que ces modèles ont cherché, beaucoup plus que les Britanniques ou les Français, à garder en équilibre les douzaines de peuples qui constituaient leur empire respectif. Une historiographie révisionniste a décrit l'Empire britannique comme un empire multiculturel plus intéressé par la reproduction des classes sociales⁵⁹. Il nous semble au contraire que les Britanniques n'étaient pas particulièrement intéressés par un modèle multiculturel, du moins jusqu'aux années 1920. Certes, dans chacun de ces empires, un groupe a dominé : les Russes blancs dans l'Empire russe, les Allemands dans l'Empire autrichien et les Turcs dans l'Empire ottoman. Mais ce dernier exemple des Turcs dans l'Empire ottoman montre que la place occupée par les Turcs dans cet Empire a été plus complexe que ce qui est généralement décrit depuis l'avènement de la république turque moderne après la Première Guerre mondiale.

L'Empire ottoman a existé de 1299 à 1923. Il s'étendait au faite de sa puissance sur trois continents : toute l'Anatolie, le haut-plateau arménien, les Balkans, le pourtour de la mer Noire, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie, la péninsule Arabique et l'Afrique du Nord, à l'exception du Maroc. Osman I^{er} Gazi (1258-1326) aurait été le fondateur de l'Empire. Son fils Orhan (1281-1362) lui succéda vers 1324 ou 1326⁶⁰.

57. Ibid., p. 428-431.

58. Ibid., chapitres 3, 4 et 5.

59. David Canadine, *Ornamentalism: How the British Saw Their Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

60. Doyle, *Empires*, op. cit., p. 104.

En 1913, l'Empire ottoman s'étendait sur 5,3 millions de kilomètres carrés et comptait, selon un statisticien français, Arthur Chervin⁶¹ (1850-1921), une population d'environ 30 millions d'habitants. Selon Chervin, « les Turcs, par suite de leurs croisements perpétuels avec les autres races, ont, en général, perdu leur type primitif et paraissent [...] en décroissance. On en trouverait à peine un million d'absolument purs »⁶². Les autres principaux groupes de l'Empire étaient les Arabes (11 millions) ; les Grecs (5 millions) ; les Kurdes (3 millions et demi) ; les Arméniens (2 millions et demi) ; les Albanais (2,000,000) ; les Israélites (300 000) etc. En tout, on comptait, selon Chervin, vingt-deux peuples différents dans l'Empire ottoman⁶³. Pour gérer cet empire multiculturel, les Ottomans avaient développé deux politiques : le *millet* et la bureaucratie des janissaires.

Le millet (de l'arabe *mellah*) désignait une population de l'Empire définie d'abord par sa religion. Par exemple, tous les adeptes de l'islam sunnite, le plus important millet de l'Empire, relevaient du sultan ottoman, « Calife et commandeur des croyants », et formaient un seul millet, qu'ils fussent d'origine turque, arabe, ou autre⁶⁴. Dans ce système, la politique à l'égard des autres millets a varié, passant de la plus grande tolérance, voire même de l'intégration (par exemple pour les aristocrates byzantins de Constantinople qui furent ministres, hauts fonctionnaires, amiraux, après 1453), à l'intolérance pure et simple (on pense aux Arméniens, à la fin de l'Empire et aux Kurdes aujourd'hui dans la Turquie moderne)⁶⁵.

Kumar rappelle que le système des millets reflétait la politique menée par Orhan dès le XIV^e siècle, qui visait à former des alliances avec, notamment, les chrétiens de Constantinople, par des mariages entre nobles chrétiens et musulmans. Le paradoxe de la relation entre les Ottomans et les chrétiens orthodoxes de Constantinople fut d'être une alternance constante entre guerres et périodes d'intégration par, comme on vient de le dire, des mariages « mixtes » entre chrétiens et musulmans⁶⁶. Kumar va jusqu'à décrire une société hybride, sans hostilité entre chrétiens orthodoxes et ottomans⁶⁷. Ce caractère hybride fut renforcé par une autre mesure bureaucratique, celle du *devchirmé*. Cette pratique, qualifiée de « tribut

61. Arthur Chervin, « Éléments démographiques constitutifs de l'Empire ottoman », *Journal de la société statistique de Paris*, n° 54, 1913, p. 103-107.

62. Ibid., p. 103.

63. Ibid., p. 103-106.

64. Burkbank et Cooper, *Empires in World History...*, op. cit., p. 117-149.

65. Ibid.

66. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 87

67. Ibid., p. 86-97.

du sang», consistait dans l'Empire ottoman en un système de recrutement forcé annuel : les armées du sultan réquisitionnaient des garçons âgés de 8 à 18 ans parmi les populations chrétiennes des Balkans et de l'Anatolie. Ces garçons étaient envoyés à Constantinople, convertis à l'islam, éduqués comme des Turcs musulmans et formés à exercer des fonctions civiles ou militaires dans l'Empire, en particulier au sein du corps des janissaires⁶⁸. Il en résulta que pendant quelques siècles, les hauts fonctionnaires de l'Empire étaient des janissaires d'origine chrétienne. Par exemple, entre 1453 et 1600, des 34 grands vizirs de l'Empire, 30 étaient d'origine chrétienne. Au total, dans toute l'histoire de l'Empire, sur 215 grands vizirs, 143 étaient d'origine chrétienne⁶⁹. D'où cette thèse d'un « État hybride » qui est devenu dysfonctionnel avec l'aspiration des Turcs au nationalisme à la fin du XIX^e siècle⁷⁰.

Finalement, il est important de noter que l'Empire ottoman était l'un des trois empires musulmans qui existaient au début du XVIII^e siècle, du Proche Orient jusqu'à l'Inde (voir la carte 3). L'Empire perse séfévide était voisin des empires ottoman et moghol en Inde. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, ces deux empires étaient puissants et, surtout dans le cas de l'Empire séfévide, entraient fréquemment en conflit avec l'Empire ottoman. L'Empire séfévide, essentiellement l'Irak et l'Iran d'aujourd'hui, dura de 1501 à 1736, époque où le régent Nâdir Châh (1688-1746) prit le pouvoir et précipita ce puissant empire dans une suite interminable de conflits internes. De fait, un scénario comparable fut à l'origine du déclin de l'Empire moghol en Inde. Fondé par Babur (1483-1530), cet autre empire musulman entra dans un long déclin à la mort d'Aurangzeb (1658-1707), dernier empereur moghol à avoir maintenu la cohésion de cet empire. Après sa mort en 1707, l'Inde entra dans une période de conflits internes entre successeurs au trône ou États régionaux puissants, comme le Marathe, qui avait été en guerre pendant trente ans contre Aurangzeb jusqu'à la mort de celui-ci et devint autonome jusqu'à la conquête britannique complète de 1819. Profitant d'ailleurs de l'affaiblissement de l'Empire moghol par les Marathes après 1707, Nâdir Châh prit et pilla Dehli en 1739. Toute cette instabilité à partir du début du XVII^e siècle dans l'Empire moghol et dans l'Empire perse profita énormément aux Britanniques qui purent contrôler une région et deux Empires, perse et

68. Ibid., p. 87.

69. Ibid., p. 88.

70. Ibid.

moghol, dont la richesse avait fasciné l'Europe depuis le XIII^e siècle et les voyages de Marco Polo (1254-1324).

L'EMPIRE RUSSE⁷¹

L'Empire russe s'étendit à travers l'Eurasie et même l'Amérique du Nord (Alaska) à partir de 1721, sous le règne de Pierre le Grand, et jusqu'à la Révolution de 1917. Considéré comme le troisième plus grand empire de l'histoire du monde, s'étirant sur 21 millions de kilomètres carrés, l'Empire russe n'a été dépassé en masse terrestre que par les empires britannique et mongol. La famille des Romanov a gouverné l'Empire russe de 1721 à 1762, et sa branche cadette, celle des Holstein-Gottorp-Romanov, ayant des liens avec l'Allemagne, a régné de 1762 à la chute de l'Empire en 1917. En 1897, l'Empire russe comptait environ 128,2 millions d'habitants, dont 90 % (93,4 millions) vivaient en Russie d'Europe. Plus de cent groupes ethniques différents vivaient sur le territoire de l'Empire, les Russes représentant 45 % de la population. Il s'agissait du pays le plus peuplé du monde occidental avec une croissance démographique forte. Au recensement de 1913, on y comptait 159 millions d'habitants. Cela constituait la troisième plus grande population du monde à l'époque, après celle de l'Empire Qing en Chine et la population de l'Inde, respectivement de 400 millions et 294 millions⁷². Là encore, pour Kumar, l'Empire s'est maintenu tant et aussi longtemps qu'il a su maintenir un équilibre entre les différents peuples qui le constituaient⁷³.

L'Empire russe a fonctionné comme une monarchie absolue, selon les principes de l'orthodoxie, de l'autocratie et de la nationalité jusqu'à la révolution de 1905, puis est devenu brièvement une monarchie constitutionnelle. L'Empire s'est effondré pendant la Révolution de 1917, en grande partie à la suite d'échecs massifs dans sa participation à la Première Guerre mondiale.

71. Voir Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 213-310.

72. Massimo Livi-Bacci, *A Concise History of World Population*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2017, p. 130.

73. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit.

L'EMPIRE AUTRICHIEN

Enfin, l'Empire autrichien⁷⁴. Au XVI^e siècle, le roi Charles de Habsbourg ou Charles Quint (1500-1558) hérita du Saint-Empire romain germanique en Europe centrale, et du trône d'Espagne. En 1555-1556, il abdiqua et fut remplacé en Europe centrale par son frère Ferdinand et en Espagne par son fils Philippe. Quelques siècles plus tard, lorsque Napoléon I^{er} proclama la fin du Saint-Empire romain germanique en créant de nouveaux royaumes et principautés, par exemple les royaumes de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, le grand-duché de Hesse, de Bade et bien d'autres qui furent regroupés au sein de la Confédération du Rhin, les possessions des Habsbourg qui restaient sont devenues l'Empire d'Autriche. François II, le dernier empereur des Romains, devint ainsi le premier empereur d'Autriche sous le nom de François I^{er}, en 1804. L'Empire d'Autriche a donc été constitué des territoires d'Europe centrale sous la domination des Habsbourg d'Autriche de 1804 à 1867. En 1867, le royaume d'Autriche-Hongrie a été formé lorsque l'Empire autrichien a adopté une nouvelle Constitution : l'Autriche et la Hongrie ont été placées sur un pied d'égalité. Cet Empire a été dissous après la Première Guerre mondiale.

L'Autriche-Hongrie était un État multinational qui était l'une des grandes puissances européennes à l'époque. En 1897, on y comptait 52 millions d'habitants répartis sur environ 676 000 kilomètres carrés. Au moins une vingtaine de peuples différents faisaient partie de cet Empire, dont 12 millions d'Autrichiens de langue allemande, 10 millions de Hongrois, 6 millions de Tchèques, 2 millions de Slovaques, 4 millions de Polonais, etc. Selon Kumar⁷⁵, tout au long du XIX^e siècle, les Autrichiens de langue allemande ont résisté à la tentation du nationalisme ethnique. Mais, finalement, au XX^e siècle, sous la pression du nationalisme de peuples non germaniques, les Autrichiens de langue allemande ont riposté en exprimant un nationalisme qui était contre-nature compte tenu de la valorisation du cosmopolitisme qui caractérisait, comme dans l'Empire ottoman, les élites de cet Empire.

74. *Ibid.*, p. 145-212.

75. Kumar, *Visions of Empire...*, op. cit., p. 180-181.

L'EMPIRE ALLEMAND

Finalement, il y a un dernier empire sur lequel Kumar ne dit rien, mais qui pourtant a joué un rôle important des années 1880 à 1914. Il s'agit de l'Empire allemand. Cet empire dura peu de temps, mais il a exercé une pression considérable sur l'Empire britannique et sur l'Empire français, surtout en Afrique⁷⁶. Cet empire se forme après la dissolution de la Confédération germanique (1815-1866) et la création de la confédération de l'Allemagne du Nord (1867-1871). L'Empire allemand de cette période résultait de la formation d'un régime impérial dominé par le royaume de Prusse – la maison des Hohenzollern – tout en étant indépendant de l'Autriche⁷⁷. Le nouvel empire fut officiellement créé lorsque le roi de Prusse Guillaume I^{er} fut proclamé Kaiser dans la galerie des Glaces du château de Versailles le 18 janvier 1871, tout de suite après la victoire de la Prusse contre la France de Napoléon III. La date de la proclamation, le 18 janvier, avait été choisie personnellement par le roi Guillaume I^{er} lui-même, afin de marquer l'anniversaire du couronnement comme roi de Prusse de l'électeur Frédéric III de Brandebourg en 1701⁷⁸.

En 1900, cet empire avait une superficie de 540 667 kilomètres carrés. Il était enclavé entre le Danemark, la Russie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France, et au sud, la Suisse et l'Autriche-Hongrie. Sa population était en 1900 de 56 367 000 habitants. Cet Empire allemand a pris fin le 9 novembre 1918, lors de l'abdication de l'empereur Guillaume II et de la proclamation de la République de Weimar, incidemment deux jours avant l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Avant cette défaite et la fin de l'Empire, l'Allemagne des années 1880 avait contesté le monopole colonial britannique et français en Afrique en s'établissant dans le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) en 1883, au Cameroun et Togo en 1884, puis en Afrique orientale allemande (devenue Tanganyika et aujourd'hui partie continentale de la Tanzanie) et au Ruanda-Urundi en 1885⁷⁹. En quelques années dans les années 1880, voire en quelques mois, l'Allemagne se retrouva à la tête d'un empire

76. Howard Spodek, *The World's History*, Upper Saddle River New Jersey, Prentice Hall, 1998.

77. *Ibid.*, p. 518-520, 550-560.

78. *Ibid.*

79. *Ibid.*, p. 710-713.

colonial cinq fois plus grand que son territoire européen, mais somme toute très peu peuplé si on le compare aux centaines de millions d'individus vivant hors de l'Europe sous le parapluie de l'Empire britannique⁸⁰.

Dans son ouvrage classique, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Barrington Moore Jr (1913-2005) avait fait de la Prusse/empire allemand de cette période un exemple d'une société, comme le Japon de l'ère Meiji, dont le processus de modernisation par l'industrialisation avait été imposé par l'aristocratie, dans un contexte de très faible résistance de la paysannerie⁸¹. Selon Moore, ce contexte d'une aristocratie forte, favorable à la modernisation, et d'une paysannerie politiquement faible, fut la principale cause de l'avènement du fascisme dans ces deux pays au XX^e siècle⁸². Le fait est que l'aristocratie en Grande-Bretagne a aussi dirigé l'industrialisation et la colonisation, ou du moins est restée dominante pendant tout le XIX^e siècle, et que la British Union of Fascists menée par sir Oswald Mosley comptait, en 1932, 50 000 membres et des centaines de milliers de sympathisants avant d'être interdite en 1940⁸³.

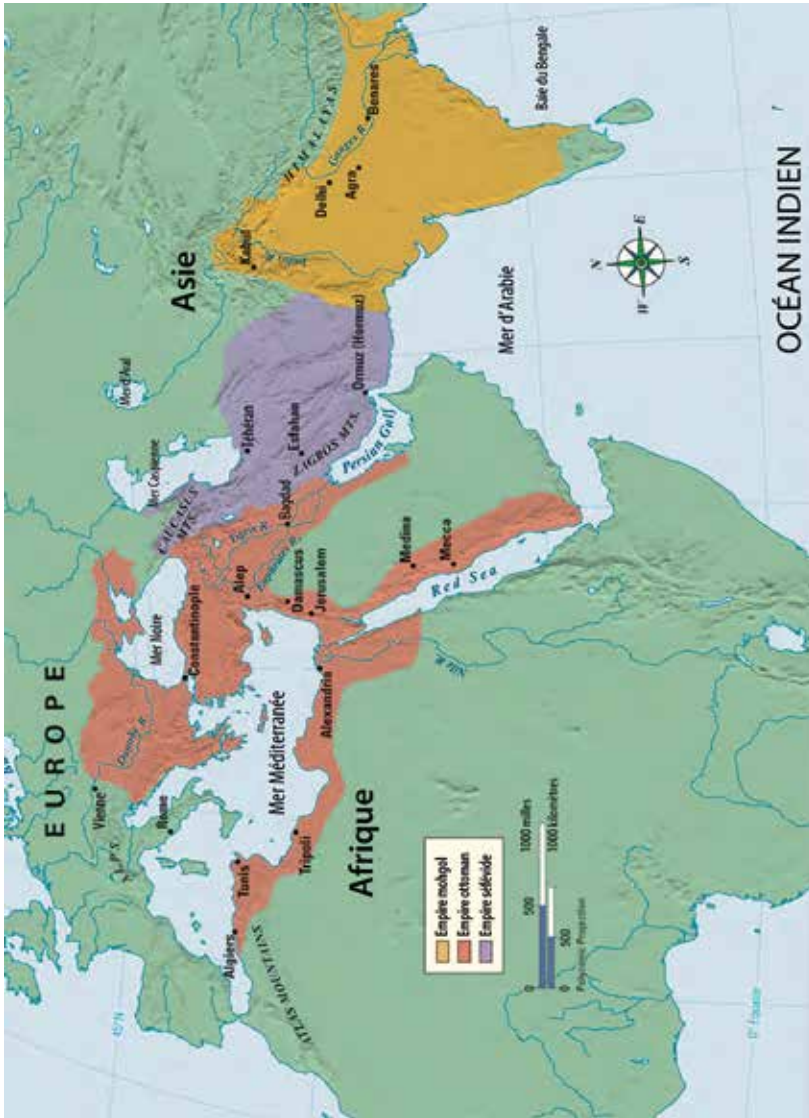
80. Ibid.

81. Barrington Moore Jr, *Social Origins of Dictatorship and Democracy: Lord and Peasant in the Making of the Modern World*, Beacon Press, Boston, 1966.

82. Ibid., p. 253, 289, 290, 292-305, 436-442.

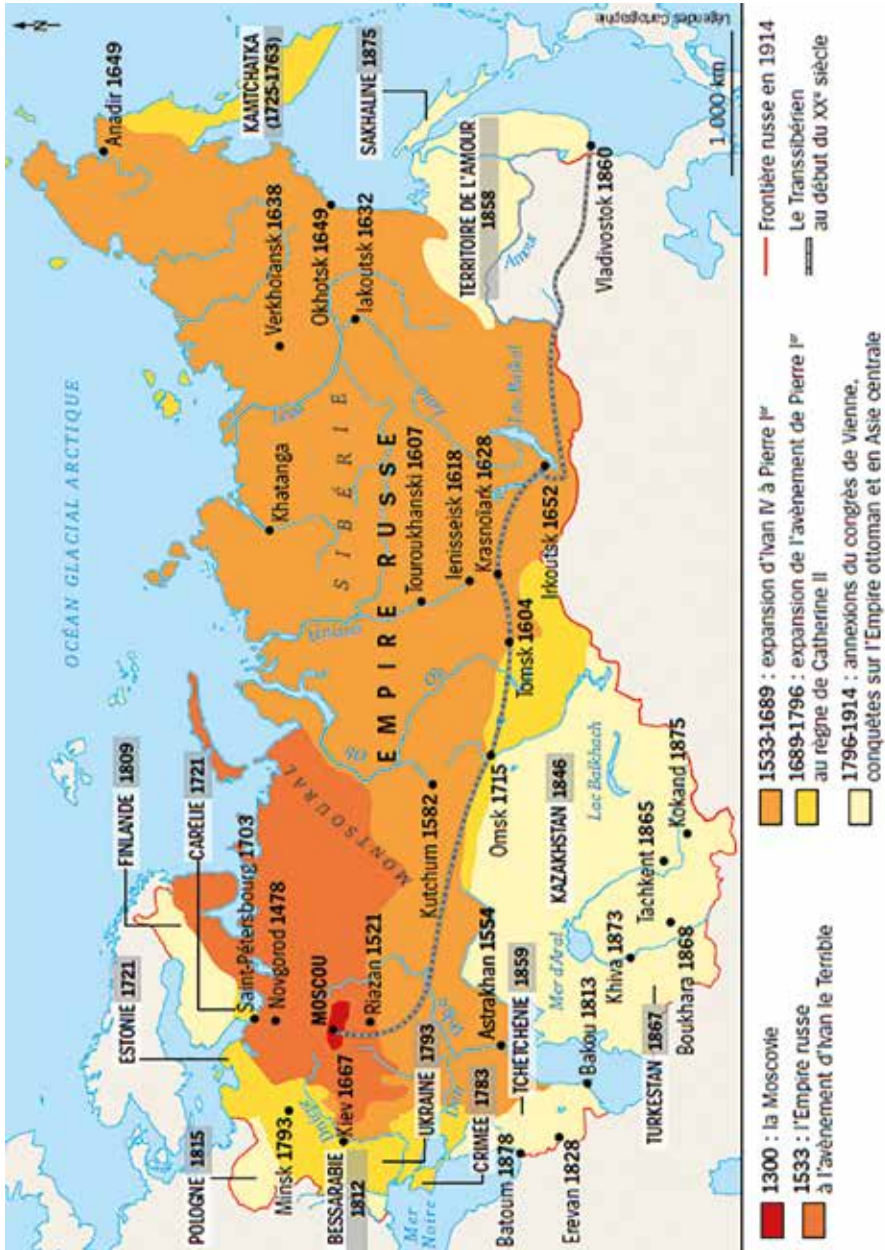
83. Alan Sykes, *The Radical Right in Britain. Social Imperialism to the BNP*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.

Carte 3 – Les Empires ottoman, séfévide et moghol en 1700



Source : The Muslim World – <https://images.app.goo.gl/WCaC18UmfNzXBbySA>

Carte 4 – L'empire russe



Source: <https://images.app.goo.gl/QQ8YCbFCzExyDv1p6>

Carte 5 – L'Empire autrichien (austro-hongrois en 1867)



Source: <https://images.app.goo.gl/dWZsPLK22Fx34SRz5>

HISTORIOGRAPHIE DE L'EMPIRE

Maintenant que nous avons situé l'Empire britannique par rapport à d'autres empires du XIX^e siècle, il importe de situer l'Empire par rapport à sa propre historiographie. Les Britanniques ont beaucoup écrit sur leur Empire, surtout depuis qu'ils ne l'ont plus. En fait, les travaux sur le sujet sont tellement nombreux qu'il est pratiquement impossible d'en rendre totalement compte. Les pages suivantes sont consacrées à la description de ce qui nous semble être les grandes tendances de la littérature sur l'Empire, avec quelques exemples que nous pensons particulièrement importants. Nous n'avons sélectionné que des auteurs individuels et non des grands ensembles comme l'*Oxford History of the British Empire*. Certains auteurs que nous présentons dans ce volume ont participé au projet. Le rédacteur en chef de la série principale était William Roger Louis. En plus des cinq principaux volumes, l'*Oxford History of the British Empire* comprenait également une série dérivée de livres compagnons qui poursuivaient des thèmes qui avaient été peu abordés dans la série principale en cinq volumes¹. Cette série par Oxford faisait suite au

-
1. *Oxford History of the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1998-1999, 5 volumes. Certains auteurs que nous présentons dans ce volume ont participé au projet. Le rédacteur en chef de la série principale était William Roger Louis. Phillip Buckner a publié le collectif *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008. La série a été durement critiquée pour son manque d'équilibre dans le choix des auteurs : pour le volume 5 portant sur l'historiographie, sur 38 auteurs, 35 sont des hommes blancs. Madhavi Kale a sévèrement critiqué cette série dans «Reviews: The Oxford History of the British Empire, vol. III. The Nineteenth Century by William Roger Louis; *The Oxford History of the British Empire*, Vol. IV. *The Twentieth Century* by William Roger Louis and Judith Brown; *The Oxford History of the British Empire*, vol. V. *Historiography* by William Roger Louis and Robin Winks», *Social History*, vol. 27, n° 2, 2002, p. 250-253. Elle écrit : «Finally, some individual essays notwithstanding, volumes III-V of *The Oxford History of the British Empire* represent a disturbingly revisionist project that seeks to neutralize – as the “dynamic interaction of European and non-

méga-projet *The Cambridge History of the British Empire*² publié entre 1929 et 1961, également accueilli avec critique et réserve³.

Les grandes tendances que nous avons identifiées sont ainsi divisées dans cette section :

- 1) les écrits contemporains de l'Empire ;
- 2) la littérature de l'Empire « créé par inadvertance » (John Seeley) ou de l'Empire sans impact sur la métropole (Bernard Porter) ;
- 3) les travaux associant l'histoire de l'Empire à la modernité et à la mondialisation (Kenneth Pomerantz, C.A. Bayly), y compris les ouvrages collectifs monumentaux produits par les universités de Cambridge et d'Oxford ;
- 4) les écrits voués au contraire à montrer le lien fondamental entre la mondialisation et le seul monde anglophone (John Darwin, James Belic) ;
- 5) et 6) les travaux définissant l'Empire comme un « réseau » économique, culturel, social, et la littérature définissant l'Empire comme un « web » ou toile d'araignée ;
- 7) les travaux définissant l'Empire comme une réalité transocéanique ;
- 8) les ouvrages basés sur les concepts d'*official mind* et de *gentleman capitalist*, et la littérature postcoloniale traitant de façon critique l'Empire britannique et l'eurocentrisme en général ;

Western societies" (III-v, vii) – the massive political and military brutality and repression that enabled and sustained British appropriation, exploitation and domination of territories, polities and peoples across the globe for over three centuries».

2. John Holland Rose, A.P. Newton et Ernest Alfred Benians, *The Cambridge History of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1929-1961, 9 tomes (tome I, *The old empire from the beginnings to 1783*, 1929 ; tome II, *The Growth of the New Empire, 1783-1870*, 1929 ; tome III *The empire – commonwealth*, 1959 ; tome IV, *British India, 1497-1858*, 1929 ; tome V, *The Indian Empire, 1858-1918* ; tome VI, *Canada and Newfoundland*, 1930 ; tome VII, Part. 1. *Australia*, 1933 ; tome VII, Part. 2. *New Zealand*, 1933 ; tome VIII, *South Africa, Rhodesia and the protectorates*, 1936. Pour une critique de cette série, voir Carl Bridge et Kent Fedorowich, « Mapping the British world », *Journal of Commonwealth and Imperial History*, vol. 31, n° 2, 2003, p. 1-15.
3. John Gascoigne, « The Expanding Historiography of British Imperialism », *The Historical Journal*, vol. 49, n° 2, 2006, p. 577-592 ; voir aussi James Thompson, « Modern Britain and the New Imperial History », *History Compass*, vol. 5, n° 2, 2007, p. 455-462.

- 9) la littérature des deux dernières décennies cherchant à relativiser l'impact de l'Empire (Niall Ferguson, Maya Jasanoff, Nigel Biggar, Andrew Porter, Sir John Gilmour) et la riposte au cours de la même période d'auteurs dressant un bilan très critique de l'héritage de l'Empire (Nicholas Dirks, Shashi Tharoor, William Dalrymple, Jon Wilson, Thomas Trautman, Priyamvada Gopal).

LES TRAVAUX HISTORIQUES CONTEMPORAINS DE L'EMPIRE

À première vue, on pourrait penser que la conception *whig* de l'histoire est un aspect fondamental de l'historiographie de l'Empire britannique. La réalité est plus complexe. L'historiographie anglo-britannique *whig* – ou libérale, c'est-à-dire qui s'appuie d'abord sur le Parlement pour gouverner et non sur le roi comme le faisaient les tories (conservateurs) – présente l'histoire comme une progression inévitable vers des formes modernes de démocratie libérale et de monarchie constitutionnelle. D'abord limité à l'histoire anglaise, ce terme a également été employé dans l'histoire des sciences pour qualifier une historiographie de la science qui se concentre uniquement sur la réussite des théories et des expérimentations et qui ignore totalement les échecs qui accompagnent aussi le processus de formulation de théories et de l'expérimentation⁴. Ironiquement, l'historiographie *whig* a tout en commun avec la théorie de l'histoire marxiste qui représente aussi l'histoire de l'humanité comme une succession inévitable de modes de production menant au capitalisme moderne et finalement au socialisme. La seule différence entre ces deux conceptions de l'histoire est que dans la conception *whig*, l'histoire s'arrête avec le capitalisme moderne amené par le monde anglo-britannique, alors que pour les marxistes, la fin de l'histoire est le socialisme/ communisme ou l'avènement d'une société sans classes sociales.

C'est Herbert Butterfield (1900-1979) qui a accolé le terme *whig* à une production historiographique qui remonte au XVIII^e siècle et qui retrace et glorifie la supériorité de la culture britannique à dominance anglaise⁵. Mais Butterfield lui-même était très critique de cette approche, lui reprochant essentiellement son présentisme, c'est-à-dire une projection systématique du présent colonial du premier tiers du XX^e siècle sur le

4. Marshall Poe, « Butterfield's Sociology of Whig History: A Contribution to the Study of Anachronism in Modern Historical Thought », *Clio. A Journal of Literature, History and the Philosophy of History*, vol. 25, n° 4, 1996, p. 345-363.

5. Herbert Butterfield, *The Whig Interpretation of History*, New York, Norton, 1965 [1931].

passé et les anachronismes qui en découlaient. Un exemple d'anachronisme du *whiggisme* en histoire est l'idée que les hommes d'État du passé avaient une vision démocratique des institutions politiques. Pour décrire le présentisme, Butterfield disait que les historiens *whigs* étudiaient le passé « dans l'intérêt du présent » (*for the sake of the present*). En cela, ses idées s'opposaient aux idées d'un autre historien, H.A.L. Fisher (1865-1940) qui, en 1928, prononça une conférence intitulée « The Whig Historians, from Sir James Mackintosh to Sir George Trevelyan »⁶. Selon cet historien, il n'y avait rien de négatif dans la conception *whig*, qu'il fallait comprendre comme un concept politique référant à une idée de progrès.

Le livre de Butterfield⁷ a donc innové en définissant de façon négative la conception *whig* de l'histoire. Butterfield s'inscrivait donc lui-même dans un présentisme typique des années 1930 marquées par un rejet de l'idée que le monde marchait inévitablement vers le progrès. Parmi les principaux historiens *whigs* qui ont écrit une histoire de l'Angleterre, notons, dès le XVIII^e siècle, des auteurs comme le Français d'origine Paul de Rapin de Thoyras (1661-1725), David Hume, qui, bien que critique de certains aspects de l'histoire anglaise a été très lu chez les politiciens *whigs* comme Charles Fox (1749-1806), et enfin au XVIII^e siècle William Blackstone (1723-1780). Tous ces auteurs ont surtout écrit sur l'histoire politique, légale et constitutionnelle de l'Angleterre. Au XIX^e siècle, sir James Mackintosh (1765-1832), Thomas Babington Macaulay (1800-1859), sur lequel nous reviendrons plus loin, William Stubbs (1825-1901), sir John R. Seeley (1834-1895), lord Acton (1834-1902), sur lequel aussi nous reviendrons plus loin, John B. Bury (1861-1927) et George M. Trevelyan⁸ (1876-1962) sont souvent considérés comme les principaux historiens *whigs*⁹. Tous, sauf Seeley, ont abordé surtout l'histoire politique et constitutionnelle

Pour sa part, Charles Wenworth Dilke (1843-1911) dans *Greater Britain. A Record of Travel in English Speaking Countries During 1866 and*

6. C.T. McIntire, *Herbert Butterfield: Historian as Dissenter*, New Haven, Yale University Press, 2004.

7. Ibid.

8. Joseph M. Hernon Jr, « The Last Whig Historian and Consensus History: George Macaulay Trevelyan, 1876-1962 », *The American Historical Review*, vol. 81, n° 1, 1976, p. 66-97.

9. Keith Sewell, *Herbert Butterfield and the Interpretation of History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005. Il est à noter que Seeley, Acton, Bury et M. Trevelyan ont été *Regius Professors* (c'est-à-dire professeurs sous patronage royal) en histoire moderne à Cambridge.

1867 et *Problems of Greater Britain*¹⁰, a popularisé la notion de *Greater Britain*. Selon Duncan Bell, le terme *Greater Britain* faisait référence à un ensemble de colonies partiellement autonomes et dominées par des populations blanches et à majorité protestante¹¹. Le terme aurait été formulé dans le contexte des Rébellions au Canada en 1837 et 1838¹². Plus tard il aurait servi à désigner les colonies comme le Canada jouant un rôle clé dans l'Empire, ces colonies étant, en 1872 : Terre-Neuve, l'Île du Prince Édouard, le Canada (Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick), la Nouvelle-Zélande ; en Australie la Nouvelle-Galles du Sud, la Tasmanie, l'Australie méridionale, le Victoria, le Queensland ; et en Afrique du Sud, le Cap de Bonne-Espérance¹³. Dilke a popularisé le terme dans les années 1870 et 1890 et a contribué à cette notion d'un peuple anglo-saxon dispersé dans le monde mais uni par un ensemble de valeurs culturelles communes.

Quant à Thomas Carlyle (1795-1881), il n'est pas dans cette liste d'historiens *whigs* bien qu'il eut été un auteur, historien et polémiste très populaire à l'époque victorienne. Sa théorie du « grand homme », comme lord Clive, en Inde, aurait pu en faire un auteur *whig*, mais ses écrits contre la démocratie, sa défense du gouverneur Edward John Eyre (1815-1901), accusé de meurtre en 1866 pour la violente répression d'une rébellion en Jamaïque en 1865, l'ont quelque peu disqualifié pour faire partie du camp *whig*, porteur de la vision d'un incessant progrès. Somme toute, le premier auteur à publier une véritable histoire de l'Empire britannique fut James Mill (1773-1836). Historien, économiste, théoricien politique et philosophe écossais, Mill est considéré comme l'un des fondateurs de l'école ricardienne d'économie et l'un des principaux disciples du fondateur de la philosophie politique de l'utilitarisme, Jeremy Bentham (1748-1832). Son fils, comme on l'a vu en introduction, John Stuart Mill (1806-1873), a aussi été un philosophe réputé, associé à l'utilitarisme et à la mission civilisatrice de l'Empire britannique.

James Mill a mis dix ans à écrire son histoire de l'Inde britannique, seulement à partir d'ouvrages secondaires. L'ouvrage est paru à Londres

-
10. Charles Dilke, *Greater Britain. A Record of Travel in English Speaking Countries During 1866 and 1867*, New York, Harper & Brothers, 1869 ; *Problems of Greater Britain*, Londres, Macmillan and Co., 1890.
 11. Duncan Bell, *The Idea of Greater Britain: Empire, Nation, and the Future of a Global Order, 1860-1900*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
 12. *Ibid.*, p. 3.
 13. Hilary M Carey, *God's Empire, Religion and Colonialism in the British World, c. 1801-1908*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 7.

en 1817¹⁴. Il n'a cessé d'être réimprimé depuis. Son fils, John Stuart Mill, alors adolescent, lui servait d'assistant de recherche¹⁵. Dès 1820, une seconde édition a été publiée avec essentiellement le même texte mais une nouvelle structure en six volumes. Contrairement aux orientalistes comme sir William Jones, Mill n'a jamais mis les pieds en Inde ni étudié les langues indiennes. En préface, il justifie son approche en assurant son lecteur que le fait de ne pas avoir étudié directement la société indienne lui a permis d'être objectif. Il s'exprime ainsi pour justifier son approche : « As soon as every thing of importance is expressed in writing, a man who is duly qualified may obtain more knowledge of India in one year in his closet in England, than he could obtain during the course of the longest life, by the use of his eyes and ears in India »¹⁶.

Dans les années 1840, de nouvelles éditions ont été publiées et éditées par l'orientaliste Horace Hayman Wilson, lequel ironiquement s'opposait aux vues très hostiles à l'Inde de Mill, qu'il qualifiait de diaboliques¹⁷. Par de subtiles notes de bas de page dans ces rééditions des années 1840, Wilson a tenté de limiter les dégâts, mais le mal était déjà fait. L'histoire de l'Inde britannique de James Mill avait complètement fait basculer le capital de sympathie de la période antérieure (des années 1780 aux années 1820) en une hostilité permanente jusqu'à la fin de l'Empire. Cette hostilité est qualifiée d'*indophobia* par Thomas R. Trautmann¹⁸. Les volumes 2 et 3 de la première édition sont des attaques d'abord contre la culture hindoue, et ensuite contre la culture musulmane

Encore une fois, il faut répéter que Mill était un utilitariste dont l'objectif était de créer un code de lois fondé sur les conséquences positives des actes pour le bien-être de la majorité. Il s'opposait aux idées des Lumières, notamment à l'idée de règles universelles préétablies comme les droits fondamentaux. Il exécrait la Révolution française et avant la parution de son histoire de l'Inde britannique, il avait écrit plusieurs articles dans l'*Anti-Jacobin Review*. En tant qu'utilitariste, il était aussi cependant très critique de la structure sociale dominée par l'aristocratie en Grande-Bretagne. Autre aspect, en tant que lecteur attentif d'Adam Smith, il était opposé au système des colonies qui prévalait¹⁹. Toutefois,

14. James Mill, *History of British India*, Londres, Baldwin, Cradock and Joy, 1817, 3 tomes.

15. Thomas R. Trautmann, *Aryans and British India*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1997.

16. *Ibid.*, tome 1, p. xxiii.

17. *Ibid.*, p. 118.

18. *Ibid.*, p. 117-129.

19. *Ibid.*

quand, en 1819, à la suite de la parution de son livre, il fut invité par la Compagnie britannique des Indes orientales à diriger son service de la correspondance avec l'Inde, dans les bureaux de la compagnie à Londres, dans l'édifice *India House*, il accepta. D'abord membre du clergé écossais presbytérien, il changea de vocation en 1802, quitta l'Écosse pour vivre à Londres et gagna sa vie essentiellement à titre de secrétaire. L'offre de la Compagnie lui donna accès à des revenus stables et à un statut social supérieur. Il pensa aussi qu'il pourrait appliquer ses idées utilitaristes en se servant de l'Inde – nation qu'il décrit comme barbare, aussi bien dans sa forme hindoue que musulmane²⁰ – comme d'un laboratoire.

Son histoire de l'Empire britannique en Inde, rédigée plusieurs années avant que la conquête britannique de tout le sous-continent indien soit complète, tranchait donc avec la majorité des études des historiens *whigs* en ce sens que son sujet débordait les frontières du seul droit constitutionnel britannique. Cependant, Mill avait en commun avec les historiens *whigs*, croyons-nous, une confiance inébranlable dans la supériorité de la culture anglo-britannique. Il faudra cependant plusieurs décennies avant qu'un auteur connaisse un succès de librairie comparable avec un ouvrage sur la question de l'Empire britannique.

LA LITTÉRATURE DE L'EMPIRE « CRÉÉ PAR INADVERTANCE » OU DE L'EMPIRE SANS IMPACT SUR LA MÉTROPOLÉ

Selon sir John R. Seeley, l'histoire de l'Angleterre, « n'est pas en Angleterre mais en Amérique et en Asie »²¹. Seeley voulait ainsi sensibiliser davantage les Britanniques au fait qu'ils avaient créé le plus grand Empire de tous les temps, et cela dans un contexte de compétition renouvelée en Afrique pour l'acquisition de nouvelles colonies. Du moins Seeley pensait-il qu'il y avait en Angleterre un manque d'intérêt pour l'Empire. Il critiquait aussi ce qui lui apparaissait comme une erreur de la part des historiens britanniques de s'intéresser aux seules questions de politique nationale. Trop de livres, selon lui, étaient publiés sur l'histoire du Parlement ou des partis politiques, ou encore sur les seules questions constitutionnelles, au détriment des livres sur l'Empire, en très faible nombre²². Il est à noter qu'il fait référence à l'expansion de l'Angleterre et non de la Grande-Bretagne et il est clair que pour

20. Ibid., p. 123-124.

21. Seeley, *The Expansion of England...*, op. cit., p. 9.

22. Ibid.

lui, comme pour plusieurs auteurs à son époque, l'Empire britannique est à dominante anglaise.

Professeur d'histoire moderne à l'université de Cambridge, titulaire en fait de la célèbre chaire *Regius Professor of Modern History*, il a été reconnu comme le fondateur un peu par défaut de l'histoire impériale britannique. Son ouvrage de 1883, resté célèbre, *The Expansion of England*, rassemblait les textes de ses conférences sur l'expansion coloniale britannique prononcées d'octobre 1881 à avril 1882 à l'Université de Cambridge. C'est dans ce livre qu'il avait formulé cette thèse devenue célèbre de l'Empire conquis par inadvertance (*fit of absence of mind*)²³. Son recueil d'essais ne passa pas inaperçu et suscita beaucoup d'intérêt après sa parution en 1883, ce qui contredisait d'une certaine façon la thèse qu'il soutenait²⁴. Derrière le succès de Seeley se profilait cependant l'ombre toujours intimidante de Thomas B. Macaulay dont l'œuvre en cinq volumes, *History of England from James II*²⁵ était encore très lue. Seeley, bien qu'associé au même courant historiographique que Macaulay, était en fait très critique de ce dernier et de son approche dramatisante de l'histoire. Seeley et un collègue d'Oxford, Edward A. Freeman (1823-1892)²⁶, ont d'ailleurs débattu de la place à accorder à Macaulay dans l'historiographie²⁷.

Seeley a écrit son essai sur l'expansion de l'Angleterre dans un contexte de vive concurrence entre puissances européennes pour la colonisation intensive de l'Afrique. Seeley proposait de réorganiser l'empire sur la base d'une fédération transocéanique dans laquelle les colonies blanches, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud, joueraient un rôle fondamental. Il rejoignait en cela John Stuart Mill qui, quelques décennies auparavant, avait lui aussi envisagé un tel rôle pour

23. Ibid., p. 8

24. Ian Hesketh, « Writing History in Macaulay's Shadow: J.R. Seeley, E.A. Freeman, and the Audience for Scientific History in Late Victorian Britain », *Journal of the Canadian Historical Association/ Revue de la Société historique du Canada*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 30-56.

25. Thomas B. Macaulay, *History of England from James II*, Londres, Longman, Brown, Green and Longmans, 1849-1861, 5 volumes.

26. Edward Augustus Freeman (1823-1892) était un historien, artiste et politicien libéral sous William Gladstone. Il était *Regius Professor of Modern History* à Oxford et partageait avec Seeley, qui occupait la même fonction de *Regius Professor*, mais à Cambridge, la même intention de fonder la discipline de l'histoire sur la base d'une solide érudition. Ils différaient d'opinion cependant sur l'héritage de Macaulay qui était sévèrement critiqué par Seeley. Il était le beau-père du célèbre archéologue sir Arthur Evans.

27. Hesketh, « Writing History in Macaulay's Shadow... », op. cit.

les colonies blanches²⁸. Seeley participa ainsi à la création de l'*Imperial Federation League*²⁹.

Plus d'un siècle plus tard, au début de ce millénaire, David Armitage³⁰, fasciné par ce plaidoyer pour un lien primordial entre la métropole britannique et ses colonies, et inspiré par les travaux et les idées proposant la même approche de J.G.A. Pocock³¹, a proposé le développement d'une nouvelle historiographie britannique qui fusionnerait trois domaines au demeurant séparés de l'historiographie traditionnelle : l'histoire britannique nationale, l'histoire du premier Empire, celui du XVIII^e siècle, et l'histoire du deuxième Empire, celui du XIX^e et du début du XX^e siècles. Selon Armitage, dans le monde culturel britannique, jusqu'à tout récemment, l'histoire de la Grande-Bretagne a presque toujours été racontée sans connexion avec l'Empire. L'histoire britannique a été et est encore généralement comprise comme un récit sur les développements domestiques, alors que l'histoire impériale a longtemps été définie comme une discipline séparée, moins importante et traitant des événements extraterritoriaux dans les parties dites « exotiques » du monde. David Armitage et plusieurs historiens ont donc proposé de changer cette pratique en définissant l'histoire britannique, à partir du premier Empire du XVIII^e siècle, comme étant essentiellement l'histoire d'un seul Empire britannique³². Aucun problème national ne devrait être compris sans évoquer la trajectoire impériale, depuis la conquête de l'Irlande et l'établissement des colonies en Amérique du Nord jusqu'à la conquête de l'Inde et de l'Afrique³³. Pour ce faire, Armitage a retracé la cohérence et les racines du récit impérial à l'époque du premier Empire au cours du XVIII^e siècle, celles-ci ayant servi de fondements intellectuels et culturels au Second Empire du XIX^e siècle³⁴.

28. Duncan Bell, « John Stuart Mill on Colonies », *Political Theory*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 34-64.

29. Duncan S.A. Bell, « Unity and Difference: John Robert Seeley and the Political Theology of International Relations », *Review of International Studies*, vol. 31, n° 3, 2005, p. 559-579.

30. David Armitage, *The Ideological Origins of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

31. J.G.A. Pocock, « British History: a plea for a new subject », *Journal of Modern History*, n° 47, 1975, p. 601-624.

32. Armitage, *The Ideological Origins of the British Empire*, op. cit.

33. Jennifer Pitts, « Political Theory of Empire and Imperialism », *Annual Review of Political Science*, n° 13, 2010, p. 211-235.

34. Ibid.

Pour rétorquer à cette approche, Bernard Porter a publié en 2004 l'ouvrage *The Absent-Minded Imperialists*³⁵. L'auteur de ce livre soutient que l'Empire a eu en fait très peu d'influence sur la culture populaire britannique aux XIX^e et XX^e siècles. Pour Porter, les Britanniques ordinaires, entre 1800 et 1940, étaient en grande partie indifférents à l'Empire. Porter s'en prenait particulièrement aux historiens et auteurs inspirés par le postcolonialisme des années 1980 et 1990, sur lesquels nous reviendrons plus loin, qui reprenaient la thèse d'Edward Said³⁶ selon laquelle l'impérialisme avait façonné la culture européenne. Porter s'en prenait aussi aux travaux de John MacKenzie qui, en 1984, publia un ouvrage sur la propagande et l'Empire britannique³⁷. Selon Porter, le fait qu'il y avait une telle machine de propagande prouve le manque d'intérêt du public pour l'Empire britannique. En somme, la thèse de l'inadvertance de Seeley, utilisée pour susciter un plus grand intérêt dans un contexte de vive tension internationale au sujet de l'Afrique, sans que Seeley lui-même ait jamais fait la preuve qu'il y eût peu d'intérêt, est reprise par Bernard Porter et d'autres auteurs contemporains sur lesquels nous reviendrons plus loin, avec comme conséquence de nier toute responsabilité anglo-britannique dans la catastrophe humaine que fut la période coloniale. C'est du moins ce que plusieurs historiens ont pensé de cette intervention qui, finalement, cherche à utiliser Seeley, dont l'intention était de montrer le lien fondamental entre la métropole et l'Empire, dans le but de nier ce lien³⁸.

35. Bernard Porter, *The Absent-Minded Imperialists: Empire, Society, and Culture in Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

36. Edward Said, *Culture et Impérialisme*, New York, Vintage Books, 1993.

37. John MacKenzie, *Propaganda and Empire: The manipulation of British public opinion, 1880-1960*, Manchester, Manchester University Press, 1988.

38. Sur ce sujet complexe et les diverses réactions qu'il a suscitées, voir Simon J. Potter, «Empire, Cultures and Identities in Nineteenth- and Twentieth-Century Britain», *History Compass*, n° 5, 2007, p. 51-70; Bernard Porter, «Empire, What Empire? Or, Why 80% of Early- and Mid-Victorians Were Deliberately Kept in Ignorance of It», *Victorian Studies*, vol. 46, n° 2, 2004, p. 256-263; Tony Ballantyne, «The Changing Shape of the Modern British Empire and its Historiography», *The Historical Journal*, vol. 5, n° 2, 2010, p. 429-452; Antoinette M. Burton, «Review of Porter, The Absent-Minded Imperialists», *Victorian Studies*, vol. 47, n° 4, 2005, p. 626-628; Catherine Hall et Sonya Rose, «Introduction: being at home with the Empire», dans Catherine Hall et Sonya Rose (dir.), *At Home with the Empire: Metropolitan Culture and the Imperial World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 1-31; John M. MacKenzie, «Comfort and Conviction: A Response to Bernard Porter», *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 36, n° 4, 2008, p. 659-668; Bernard Porter, «Further Thoughts on Imperial Absent-Mindedness», *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 36, n° 1, 2008, p. 101-117.

LA LITTÉRATURE ASSOCIANT L'HISTOIRE DE L'EMPIRE À LA MODERNITÉ ET À LA MONDIALISATION

Outre la thèse de l'empire édifié par inadvertance, un autre objet de discours très important dans les récits sur l'empire britannique fut celui de la Révolution industrielle³⁹. Même aujourd'hui, cette narration au sujet de la percée technologique de la Grande-Bretagne au XVIII^e siècle constitue un discours en vase clos, sans lien avec le colonialisme ou les problèmes de corruption et de pillage mis en place par les Britanniques, particulièrement en Asie, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Encore récemment, certaines publications ont repris la thèse d'un décollage précoce de la croissance industrielle anglaise au XVIII^e siècle⁴⁰. Des auteurs comme T.S. Ashton, qui fut professeur à la London School of Economics, Peter Mathias, professeur à Cambridge et plus tard à Oxford, et W.W. Rostow⁴¹, conseiller présidentiel américain et professeur au MIT, ont tous contribué à forger ce discours au XX^e siècle d'un décollage rapide de l'industrie anglaise qui aurait été la principale cause de la recherche de nouveaux marchés et de l'approvisionnement en matières premières. Le scénario serait le suivant :

- entre 1720 et 1760, l'amélioration de la production dans le domaine du tissage dans l'industrie textile en Angleterre a créé une énorme pression pour augmenter la production dans le domaine de la filature ;
- dans les années 1760, la *Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce* promet une prime de 50 livres à quiconque pourrait inventer un instrument capable de filer simultanément 6 fils de lin, de coton et de chanvre ;
- vers 1764, le tisserand James Hargreaves imagina la *spinning jenny*, équipée au début de 8 broches simultanées permettant d'augmenter substantiellement la production de fils. La Révolution industrielle était lancée ou, pour reprendre le concept de W.W. Rostow, la Grande-Bretagne fut la première nation à connaître un *take off*, c'est-à-dire une hausse importante et soutenue de la production et de la consommation ;

39. Couture, *La nation et son double*, op. cit., p. 25-27.

40. Emma Griffin, *A Short History of the British Industrial Revolution*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2010.

41. T.S. Ashton, *The Industrial Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 1997 [1947] ; Peter Mathias, *The First Industrial Nation*, Londres, Routledge, 1989 [1969] ; W.W. Rostow, *The Stages of Economic Growth*, Cambridge, University of Cambridge, 1960.

- dans les décennies qui ont suivi, de 1760 à 1830, la mécanisation de la filature, du coton en particulier, fut suivie de la mécanisation des opérations dans d'autres domaines, comme le tissage et la fabrication des lainages; l'énergie à vapeur fut utilisée pour la mécanisation massive de la production textile mais aussi dans d'autres domaines, dont le transport ferroviaire;
- la période de 1830 à 1880 fut la seconde période de la Révolution industrielle et a valu à la Grande-Bretagne le surnom de « manufacture du monde »⁴².

Cependant, au cours des dernières décennies, même si cette vision quelque peu héroïque semble encore dominante dans la culture populaire⁴³, une littérature sans doute « révisionniste » a soulevé plusieurs questions importantes. Ainsi, au cours des dernières décennies, des chercheurs ont remis en question plusieurs aspects de ce scénario décrit plus haut⁴⁴. Par exemple, au lieu d'une croissance soutenue pendant un demi-siècle, soit environ de 1780 à 1830, au contraire, la Révolution industrielle aurait créé un phénomène d'appauvrissement important, notamment dans le monde rural avec les dernières expropriations dues aux *enclosures* et dans les villes avec les premiers ouvriers modernes. En fait, tout le XIX^e siècle aurait été caractérisé par une pauvreté très répandue, ce que des romanciers comme Charles Dickens ou Thomas Hardy ont précisément décrit. La Révolution industrielle a, semble-t-il, eu très peu d'impact jusqu'au milieu du XIX^e siècle et c'est au contraire le réseau colonial déjà

42. Pour une étude détaillée des différents aspects de la révolution industrielle, voir Patrick Verley, *La révolution industrielle 1760-1870*, Paris, MA Éditions, 1985, et du même auteur, *La révolution industrielle*, Paris, Folio, 1997; voir aussi Claude Couture, « The Conquest of 1760 and the Problem of the Transition to Capitalism », dans Angus D. Gilbert et al. (dir.), *Reappraisals in Canadian History*, Scarborough, Prentice-Hall, 1993, p. 223-235.

43. Niall Ferguson, *Empire: The Rise and Demise of the British World Order and the Lessons for Global Power*, New York, Basic Books, 2004; *Empire: How Britain Made the Modern World*, New York, Penguin, 2009.

44. Pour un aperçu de ce questionnement, voir G.D. Snooks (dir.), *Was the Industrial Revolution necessary?* Londres, Routledge, 1994; Peter Temin, « Two views of the British Industrial Revolution », *The Journal of Economic History*, vol. 57, n° 1, 1997, p. 67-82; Robert C. Allen, *The British Industrial Revolution in Global Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; Jeffrey G. Williamson, « Why Was British Growth So Slow During the Industrial Revolution? », *The Journal of Economic History*, vol. 44, n° 3, 1984, p. 687-712; E. Anthony Wrigley, « Reconsidering the Industrial Revolution: England and Wales », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 49, n° 1, 2018, p. 9-42.

développé qui a été la cause de son décollage et non l'inverse, à savoir que la Révolution industrielle aurait été la cause de l'expansion coloniale.

Un auteur qui, dans une perspective d'histoire comparée liée à l'histoire de l'Empire britannique, a contribué à une compréhension nuancée de la Révolution industrielle et de la mondialisation a été Kenneth Pomeranz (1958-) et son livre *The Great Divergence*⁴⁵. La thèse de la grande divergence de Pomeranz⁴⁶ est une étude comparée de différentes régions à partir du XVIII^e siècle. Les principaux éléments qui sont comparés dans ce livre sont l'Angleterre et le delta du Yang-Tsé en Chine (de fait, ce sont les deux principaux points de comparaison) de même que les Pays-Bas, le Japon et l'Inde. Évitant l'eurocentrisme, Pomeranz trouve des « ressemblances surprenantes » entre ces éléments⁴⁷.

Pomeranz montre d'abord que bon nombre des caractéristiques souvent considérées comme propres à l'Europe s'appliquaient également à la Chine, voire à d'autres régions du monde au XVIII^e siècle⁴⁸. Par exemple, les revenus et le niveau de vie en Chine au XVIII^e siècle étaient équivalents, sinon plus élevés pour la Chine (et l'Inde moghole en fait). De plus, l'État chinois et l'État moghol, loin d'être anticapitalistes, favorisaient des marchés concurrentiels et avaient édifié un système juridique élaboré de droits de propriété alors qu'au contraire, en Europe, on notait une pléthore d'institutions et de lois contraires à l'entreprise capitaliste, notamment les lois sur l'apprentissage et le servage réel, qui ont entravé le développement économique en Europe⁴⁹. En fait, Pomeranz pense que la Chine a fourni avant 1800 un marché plus libre que l'Europe mercantiliste⁵⁰ et, comme nous le verrons plus loin, la même chose pourrait être dite de l'Empire moghol et de l'économie dans l'océan Indien.

Mais alors, qu'est-ce donc qui explique la « grande divergence » et le fait qu'après 1800 l'Europe de l'Ouest, et la Grande-Bretagne en particulier, ait nettement divergé vers un autre modèle de croissance ? Pomeranz signale l'importance de deux facteurs, essentiellement exogènes selon lui :

45. Kenneth Pomeranz, *The Great Divergence: China, Europe, and the Making of the Modern World Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

46. Sur la thèse de Pomeranz et les liens entre l'histoire globale, l'histoire impériale et l'histoire connectée, voir Simon Potter et Jonathan Saha, « Global History, Imperial History and Connected Histories », *Journal of Colonialism and Colonial History*, vol. 16, n° 1, 2015, Project MUSE (doi:10.1353/cch.2015.0009).

47. Pomeranz, *The Great Divergence...*, op. cit., p. 29-107.

48. Ibid., p. 194-209, 283-285.

49. Ibid., p. 82, 253-255.

50. Ibid., p. 22, 106, 196.

la découverte de la possibilité d'utiliser une source d'énergie facilement accessible comme le charbon, et la « découverte » du Nouveau Monde, en Amérique et en Australie, donnant accès à des terres en quantité illimitée. C'est à partir de ces deux facteurs à la fin du XVIII^e siècle que la grande divergence est apparue entre le monde occidental et le reste du monde, notamment la Chine et l'Inde qui jusque-là étaient en fait dotées d'économies plus productives⁵¹. Donc, si on extrapole à partir des idées de Pomeranz, on peut penser que cette grande divergence, de 1800 à 1970, loin d'être la création du génie capitaliste occidental, a résulté d'abord du facteur accidentel d'être à proximité du charbon, et, ensuite, de la gestion coloniale, toujours violente, de la dépossession quasi illimitée de terres combinée à la gestion de la mobilité internationale (en fait en limitant la mobilité aux seuls Européens).

Pomeranz qualifie son premier argument de « géologie du destin »⁵². Le charbon était la principale ressource génératrice d'énergie importante pour la révolution industrielle. Or les gisements de charbon de l'Angleterre étaient situés presque exactement là où les fabricants en avaient besoin. Les coûts de transport étaient donc faibles. Par comparaison, non pas que la Chine n'eût pas d'importantes réserves de charbon, mais elles étaient situées pour la plupart dans le nord-ouest du pays, peu peuplé, à des centaines de milles des centres de fabrication potentiels dans le sud et l'est. Ainsi la Chine était-elle relativement désavantagée par rapport à l'Europe en termes de « destin géologique »⁵³. Le deuxième argument est une autre variation sur le thème du destin. Pour Pomeranz, la découverte des Amériques a été une circonstance fortuite (pour l'Europe) qui a eu comme résultat la disponibilité subséquente de ressources essentielles pour la révolution industrielle. Ainsi, le flux de coton, de sucre, de bois et de tabac en provenance du Nouveau Monde a donné un coup de pouce significatif au développement économique de l'Europe à un moment critique⁵⁴. Nous pensons que Pomeranz a tort sur ce point parce que la découverte du Nouveau Monde et le système colonial mondial qui suivit ont eu peu à voir avec la chance, mais tout à voir avec un plan rationnel de dépossession violente des terres et de suppression de la mobilité, sauf pour les Occidentaux, à l'échelle de la planète.

51. Ibid., p. 43.

52. Ibid., p. 63-66, 183.

53. Ibid.

54. Ibid., p. 264-269.

Dans ce même créneau de l'histoire impériale et de la mondialisation, Christopher A. Bayly (1945-2015) dans un livre publié en 2004⁵⁵, critique vivement la méthode de Pomeranz de « comparaison réciproque ». Pour Bayly, qui reprend des idées déjà élaborées dans plusieurs livres antérieurs⁵⁶, le rôle de l'histoire mondiale est au contraire de défaire les cloisons que les historiens ont créées entre telle ou telle région, ou entre telle ou telle sous-discipline de l'histoire⁵⁷. Pour Bayly, toutes les régions peuvent être comparées de manière significative, parce que toutes les parties du monde ont subi ensemble des changements similaires au cours de la période comprise entre la Révolution française de 1789 et la Première Guerre mondiale⁵⁸. Toutes les régions se modernisaient en même temps, au sens que la modernisation de l'un, par exemple l'Empire britannique au profit principalement des Anglais, est inséparable de l'exploitation simultanée de l'autre, par exemple l'Inde. Bayly plaide donc pour ce que plusieurs ont qualifié de grande convergence, plutôt que d'une grande divergence⁵⁹.

LA MONDIALISATION ET LE SEUL MONDE ANGLOPHONE

Avec James Belich (1956-), un historien néo-zélandais qui enseigne à Oxford, nous passons dans un tout autre registre concernant la mondialisation, celui du retour de la « grandeur » du monde anglo-britannique, en fait du monde anglo-britannique-américain⁶⁰. Belich cherche à expliquer pourquoi les anglophones, Britanniques et Américains, se sont multipliés en nombre de façon si spectaculaire entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle, et comment ils ont accumulé tant de richesses et de puissance mondiale. Il commence son livre en donnant l'exemple de Chicago qui avait entre 50 et 100 habitants en 1830, et plus d'un

55. C. A. Bayly, *The Birth of the Modern World: Global Connections and Comparisons, 1780-1914*, Hoboken, Wiley Blackwell, 2004.

56. Bayly fut un auteur très prolifique. Notons seulement quelques titres: *Rulers, Townsmen and Bazaars: North Indian Society in the Age of British Expansion, 1780-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983; *Imperial Meridian: The British Empire and the World, 1780-1830*, Abingdon-on-Thames, Routledge, 1989; *Empire and Information: Intelligence Gathering and Social Communication in India 1780-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

57. Bayly, *The Birth of the Modern World...*, op. cit., p. 1-19, 80-86.

58. Ibid.

59. Potter Saha, « Global History, Imperial History and Connected Histories », op. cit.

60. James Belich, *Replenishing the Earth: The Settler Revolution and the Rise of the Anglo-World 1783-1939*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

million en 1890⁶¹. Il s'agit d'une contribution au débat sur la « grande divergence », mais aussi d'une tentative de repenser l'histoire de la colonisation britannique restée interconnectée, selon Belich, aux États-Unis, malgré la Guerre d'indépendance et la Guerre de 1812.

Le concept d'histoire connectée a été d'abord présenté par l'historien indien Sanjay Subrahmanyam⁶². Généralement, l'approche de l'histoire connectée, du moins telle que nous la comprenons et telle que nous le verrons plus en détail dans les pages suivantes, est utilisée par des auteurs très critiques du colonialisme britannique. Belich imagine au contraire un monde anglo-américain-britannique qui a triomphé au XIX^e siècle en incorporant deux systèmes démographiques et économiques distincts mais qui sont restés liés entre eux⁶³. L'une englobait la Grande-Bretagne comme centre, entourée d'un premier cercle des colonies blanches comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, et d'un second cercle de pays et de peuples non blancs dont principalement l'Inde⁶⁴. L'autre système anglophone était composé d'un noyau américain de la côte Est et d'une périphérie de colons s'étendant vers l'ouest⁶⁵. Belich pense constamment en termes de connexions, celles entre chaque noyau et sa périphérie, et aussi dans une certaine mesure entre les deux noyaux, avec la Grande-Bretagne fournissant une quantité substantielle de l'investissement et un nombre important de migrants, blancs, nécessaires pour relancer la croissance américaine. Il faut reconnaître que Belich ne se cache pas pour proclamer la grandeur du monde anglophone, britannique et américain, et ne voit les choses qu'en termes de progrès amené par le monde anglophone doté d'une culture de l'entrepreneuriat unique. Il n'évalue les résultats de la colonisation anglophone que du point de vue du monde anglo-britannique-américain, mais contribue néanmoins au débat sur la grande divergence.

John Darwin (1948), professeur d'histoire à Oxford et auteur prolifique, a également contribué au débat sur la grande divergence et sur l'histoire interconnectée. Quatre textes en particuliers ont retenu notre attention, en fait trois livres et un article⁶⁶. Dès 1997, Darwin écrit que

61. Ibid., p. 2-3.

62. Sanjay Subrahmanyam, « Connected Histories: Notes Towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », *Modern Asian Studies*, n° 31, 1997, p. 735-762.

63. Belich, *Replenishing the Earth...*, op. cit., p. 49-79.

64. Ibid., p. 171-220.

65. Ibid., p. 479-502.

66. John Darwin, *Unfinished Empire: The Global Expansion of Britain*, New York, Bloomsbury Press, 2012; *The Empire Project: The Rise and Fall of the British World-*

l'Empire était un projet sans cesse renouvelé et miné de projets contradictoires : « Free trade, utilitarianism, evangelical Christianity and anti-slavery were each capable of mobilizing important sectors of public opinion behind different forms... »⁶⁷. Pour lui, l'empire était un ensemble de têtes de pont (*bridgehead*), pouvant prendre plusieurs formes imprévisibles⁶⁸. D'où la nature non systémique de l'Empire. C'est une vision complètement différente des autres approches basées sur l'interconnexion qui voient au contraire les liens entre l'Empire et les métropoles de façon systémique.

Dans *After Tamerlane*⁶⁹, Darwin présente ce qu'il appelle une histoire mondiale des empires, depuis la dernière campagne de Tamerlan en 1399. Cette année-là, Tamerlan, après avoir pillé Dehli, quitta sa capitale Samarcande, se dirigeant vers le sud-ouest pour attaquer Bagdad et Damas. Selon Darwin, Tamerlan, mort en 1405, fut le dernier conquérant de « l'île-monde » (*World-Island*), vaste étendue allant de l'est à l'ouest de la Russie, en passant par l'Inde, l'Asie centrale et le Proche-Orient⁷⁰. Citant sir Halford Mackinder⁷¹ (1861-1847), Darwin a construit son livre autour de cette idée que quiconque contrôle l'Eurasie (*Eurasia*) contrôle l'île-monde (*World-Island*) et que quiconque contrôle l'île-monde contrôle le monde. Depuis Tamerlan, différents empires ont essayé de réaliser ce projet, l'Empire britannique n'étant qu'un de ces projets. Après avoir ainsi relativisé de manière astucieusement non européo-centriste l'importance de l'Empire britannique, Darwin a continué à marteler le clou du caractère ouvert et non achevé de l'Empire britannique dans ces deux livres suivants, *The Empire Project* et *Unfinished Empire*. Ainsi, alors que James Belich a fait l'éloge du monde anglo-britannique-américain et de son système sans fausse retenue, Darwin, qui reconnaît aussi en passant les

System 1830-1970, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; *After Tamerlane: The Global History of Empire 1400-2000*, Londres, Allen Lane, 2007; « Imperialism and the Victorians, the Dynamics of Territorial Expansion », *The English Historical Review*, vol. 112, n° 47, 1997, p. 614-642.

67. Darwin, « Imperialism and the Victorians... », op. cit., p. 627.

68. Ibid., p. 629. Il écrit : « The bridgehead was the hinge or "interface" between the metropole and a local periphery. It was the transmission shaft of imperialism and the recruiting sergeant of collaborators. It might be a commercial, settler, missionary or proconsular presence or a combination of all four. It might be a decaying factory on a torrid coast or, at its grandest, the "Company Bahadur". Whether British influence grew, or was transformed into formal or informal empire, largely depended upon the circumstances and performance of the bridgehead ».

69. Voir la note 146.

70. Ibid., p. 4-6, 35-36.

71. Ibid., p. 19.

liens importants entre l'Empire britannique et son ancienne colonie des États-Unis, n'a eu de cesse de relativiser l'impact de l'Empire britannique, au grand plaisir d'ailleurs de la presse conservatrice britannique⁷². Mais comme le veut l'expression en langue anglaise, *with all due respect*, l'idée que Tamerlan ait eu plus d'impact que l'Empire britannique semble plutôt farfelue. Aucun autre empire n'a produit, comme l'Empire britannique et notamment son historiographie au XIX^e siècle, un discours sur soi aussi pénétrant et influent à l'échelle nationale et mondiale tout en développant une contradiction quasi totale entre ce discours et les résultats concrets des actions et des politiques générées par ce discours dans les zones colonisées : entre, d'une part, les prétentions à la bénévolence des missionnaires ou l'arrogance des fonctionnaires utilitaristes prétendant générer le progrès et, d'autre part, la réalité de la pauvreté créée par la surtaxation, l'incompétence britannique lors des famines créées justement en grande partie par leurs politiques de taxation, la dépossession massive des terres en imposant par la force le droit anglais, le contraste est frappant⁷³. D'autres auteurs qui ont travaillé sur l'Empire britannique dans la perspective de l'histoire connectée pensent donc, contrairement à Darwin, que les résultats de la mise en place de l'Empire britannique ont laissé des traces ressemblant à un système beaucoup plus rigide que les têtes de pont.

LA LITTÉRATURE DÉFINISSANT L'EMPIRE COMME UN « RÉSEAU » ÉCONOMIQUE, CULTUREL, SOCIAL ET LA LITTÉRATURE DÉFINISSANT L'EMPIRE COMME UN *WEB* OU TOILE D'ARAIGNÉE

Comme nous l'avons fait remarquer, la tendance de l'historiographie à isoler l'histoire de l'Empire de l'histoire nationale, tendance toujours actuelle, a été contestée au cours des dernières décennies par une tendance à lier les deux dimensions de l'histoire impériale et de l'histoire nationale, que ce soit l'histoire de la Grande-Bretagne elle-même ou celle des dominions blancs. Dans cette littérature, deux approches, très semblables, ont été utilisées, celle qui définit l'Empire britannique comme un réseau culturel et institutionnel et celle qui définit l'Empire comme un *web* ou

72. « Pondering the Past: Britain's Empire was far more complex than its critics appreciate », *The Economist*, 12 septembre 2012 (compte rendu du livre de Darwin, *Unfinished Empire*).

73. Voir les notes 6 et 7 de l'introduction ; voir aussi Mike Davis, *Late Victorian Holocausts: El Niño Famines and the Making of the Third World*, New York, Verso, 2000 ; Shashi Tharoor, *An Era of Darkness: The British Empire in India*, Delhi et Londres, Aleph Book Company/C. Hurst & Co, 2017.

une toile d'araignée. Ces deux approches ont tendance à voir des liens plus formels entre les différentes parties de l'Empire que ne le faisait, comme on vient de le voir, John Darwin avec son concept de *bridgehead* ou tête de pont.

Un auteur très important à avoir défini l'Empire comme un réseau d'institutions est Alan Lester. Dans ses études, il a retracé la circulation des personnes et des idées à travers ce qu'il appelle des « réseaux impériaux »⁷⁴. Il a approfondi ce concept de réseaux dans son analyse de la campagne humanitaire contre les mauvais traitements infligés aux peuples autochtones dans l'Empire britannique du milieu du XIX^e siècle et de la contre-offensive de relations publiques lancées par les colons en réponse aux attaques humanitaires. Lester, écrivant avec David Lambert⁷⁵, a également encouragé les historiens à examiner les « carrières impériales » des personnes qui ont vécu et travaillé dans de multiples sites de l'Empire. Les histoires de vie – et les géographies de la vie – de ces individus révèlent la complexité des réseaux impériaux qui n'étaient guère limités par les frontières formelles des États coloniaux et les canaux officiels qui les traversaient. Leurs voyages constituent de nouvelles connexions à travers l'Empire et facilitent la reformulation continue des discours, des pratiques et de la culture impériale⁷⁶.

D'un point de vue similaire, Tony Ballantyne a utilisé la métaphore du *web* pour décrire l'Empire britannique et son histoire : « The web metaphor has several advantages for the conceptualization of the imperial past. At a general level, it underscores that the Empire was a structure, a complex fabrication fashioned out of a great number of disparate parts that were brought together into a variety of new relationships »⁷⁷. Tony Ballantyne a puisé et développé cette idée de réseaux d'interconnexion. Un aspect très important à considérer pour notre étude sur la présence française dans l'Empire britannique est que ces toiles d'araignée décrites

74. Alan Lester, *Imperial Networks: Creating Identities in 19th Century South Africa and Britain*, Londres et New York, Routledge, 2001 ; Alan Lester, « Imperial Circuits and Networks: Geographies of the British Empire », *History/Compass*, vol. 4, n° 1, 2006, p. 124-140. Dans la même perspective, voir Zoé Laidlaw, *Colonial Connections, 1815-45: Patronage, the Information Revolution and Colonial Government*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

75. David Lambert et Alan Lester (dir.), *Colonial Lives across the British Empire: Imperial Careerings in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

76. Lester, « Imperial Circuits... », op. cit., p. 124.

77. Tony Ballantyne, *Orientalism and Race: Aryanism in the British Empire*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 14.

par Ballantyne et d'autres auteurs ont non seulement relié la Grande-Bretagne à chacune de ses colonies, mais ont également créé des liens significatifs directement entre les différentes colonies britanniques, voire avec d'autres ensembles coloniaux, notamment l'Empire français. Les idées sur l'aryanisme étudiées par Ballantyne n'ont pas circulé seulement de la Grande-Bretagne vers l'Inde et la Nouvelle-Zélande, mais se déplaçaient aussi directement entre l'Inde et la Nouvelle-Zélande, voire dans d'autres ensembles coloniaux voisins. Pour Ballantyne, l'Empire britannique englobait ainsi un ensemble complexe de flux de trafic humain, culturel et matériel, se déplaçant dans de nombreuses directions différentes. Ces flux soutenaient l'ordre colonial, mais ils pouvaient aussi être utilisés par ceux qui voulaient résister à l'expansion impériale britannique, les aidant à trouver des alliés et des outils à l'étranger.

Poursuivant sur cette lancée, dans l'ouvrage qu'ils ont dirigé, *Bodies in Contact. Rethinking Colonial Encounters in World History*⁷⁸, Tony Ballantyne et Antoinette Burton soutiennent que les historiens coloniaux devraient inclure l'histoire du genre dans leur approche. En mettant l'accent, dans l'étude de l'Empire britannique, sur les dimensions de race, de genre et de sexualité, en relation avec les réalités sociales, politiques et économiques, ils espèrent mettre en lumière des aspects méconnus du *web* impérial britannique⁷⁹. Dans un autre recueil de textes publié quelques années après *Bodies in Contact*, intitulé cette fois *Moving Subjects*⁸⁰, ils plaident pour une reconceptualisation de la mobilité des populations dans les espaces coloniaux du XIX^e siècle, en tenant compte, là encore, des enjeux de genre sexuel et de sexualité. Ils définissent les lieux de rencontre concernant les aspects de genre comme des espaces trans-locaux, c'est-à-dire des arènes d'interaction spécifiques reproduites à travers le monde pour l'établissement et l'entretien du personnel des Empires ou l'encadrement des populations colonisées. Ces espaces peuvent inclure des sites tels que les ports, les prisons, les hôpitaux et même les chambres à coucher,

78. Tony Ballantyne et Antoinette Burton (dir.), *Bodies in Contact: Rethinking Colonial Encounters in World History*, Durham, Duke University Press, 2005.

79. Voir aussi les contributions importantes d'Antoinette Burton, *Burdens of History: British Feminists, Indian Women and Imperial Culture*, Durham, University of North Carolina Press, 1994; Catherine Hall, *Civilizing Subjects: Metropole and Colony in the English Imagination, 1830-1867*, Cambridge, Polity, 2002; Philippa Levine, *Gender and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2007; Mrinalini Sinha, *Colonial Masculinity: The "Manly" Englishman and the "Effeminate Bengali" in the Late Nineteenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1995.

80. Tony Ballantyne et Antoinette Burton (dir.), *Moving Subjects: Gender, Mobility, and Intimacy in an Age of Global Empire*, Champaign, University of Illinois Press, 2009.

donc des sites concrets dans lesquels les relations entre le colonisateur et le colonisé ont été définies.

LA LITTÉRATURE DÉFINISSANT L'EMPIRE COMME UNE RÉALITÉ TRANSOCÉANIQUE

Dans l'histoire impériale, un autre domaine s'est développé au cours des dernières années, celui de l'étude de l'océan Indien et de ses réseaux. Ce domaine lie donc l'approche de l'histoire connectée à l'approche de l'histoire maritime. La contribution fondamentale de Thomas Metcalf, *Imperial Connections*, porte sur les liens impériaux qui s'étendaient sur l'océan Indien, notamment les réseaux militaires, policiers et syndicaux⁸¹. L'étude de ces réseaux a mis à jour l'importance d'une réalité de l'Inde britannique et de ses ressources dans l'océan Indien, à savoir la construction de réseaux de mobilité et de communication dans le cadre de fonctions militaires ou policières qui traversaient les frontières des colonies de l'Empire dans l'océan Indien, voire qui incluait aussi un réseautage dans les empires hollandais et français. L'océan Indien, dans cette étude, devient un espace impérial interrégional et d'interaction mondiale à l'époque de l'apogée de l'Empire britannique. La mobilité à l'intérieur de l'Empire était en fait possible à l'intérieur de fonctions exercées soit dans l'armée, la police ou des syndicats de travailleurs forcés.

Metcalf voit l'Inde comme un « point nodal » de l'Empire britannique⁸².

The existence of the Raj made possible British imperial conquest, control, and governance across a wide arc of territory stretching from Africa to eastern Asia. Further, with India placed at its center, the British Empire must be imagined differently. In this vision, India is not just one among many British colonies, or a “periphery” of the capitalist system, or a land of “subalterns” struggling to be free. It is in addition a nodal point from which peoples, ideas, goods, and institutions – everything that enables an empire to exist – radiated outward. For much of South Africa, especially Natal, for Central and East Africa, for the Arabian and Gulf coasts, for the islands of the Indian Ocean, for the Malayan peninsula and beyond, the ties of empire ran not only to London but also to Calcutta, Bombay, and Madras⁸³.

81. Thomas R. Metcalf, *Imperial Connections. India in the Indian Ocean Arena, 1860-1920*, Berkeley, University of California Press, 2007.

82. Ibid., p. 1-16.

83. Ibid., p. 1.

Pour Metcalf, dans cette configuration, les Indiens ont été amenés à se penser non plus seulement comme des sujets coloniaux, mais bien comme des citoyens impériaux. En lisant ce livre, on se demande ce qui serait arrivé si les Britanniques n'avaient pas été aveuglés par leur racisme. Peut-être auraient-ils pu sauver leur empire en Inde? Une fois habitués à circuler dans l'Empire dans le cadre de leurs fonctions, notamment dans l'océan Indien, les Indiens ont de moins en moins accepté d'être limités dans leur mobilité lorsqu'ils se déplaçaient à titre privé, souvent hors de leur fonction professionnelle de militaire, de fonctionnaire ou de policier. Vient immédiatement à l'esprit l'épisode de l'expulsion emblématique de Mohandas Gandhi d'un wagon de première classe, alors qu'il avait payé son billet, à la gare de Pietermaritzburg, en Afrique du Sud. On pense aussi à l'épisode du Komagata Maru à Vancouver en 1914⁸⁴. Le nationalisme indien, si on accepte la thèse de Metcalf, serait né notamment de cette contradiction entre la mobilité permise au niveau fonctionnel et la mobilité restreinte au niveau privé. L'étude de Metcalf est fascinante à cet égard et montre la complexité inouïe du *web* impérial.

L'océan Atlantique est également apparu comme un site de convergence, de rencontre et d'échanges historiques et historiographiques. Bien que ce champ d'étude remonte aux années 1950 avec des auteurs comme Robert R. Palmer (1909-2002) et Bernard Bailyn (1922-)⁸⁵, plus récemment, dans *The British Atlantic World, 1500-1800*⁸⁶, David Armitage⁸⁷ a proposé trois concepts clés de l'histoire Atlantique: l'histoire du monde Atlantique du point de vue transnational (*circum* Atlantique), l'histoire du monde Atlantique du point de vue international (*trans* Atlantique), l'histoire du monde Atlantique du point de vue national et régional (*cis* Atlantique). À partir de ces trois perspectives, les thèmes de l'histoire de

84. Le *Komagata Maru* était un navire japonais parti de Hong Kong pour rejoindre Vancouver au Canada en 1914, en passant par Shanghai puis Yokohama; il transportait 376 passagers originaires de la province du Pendjab. Les autorités canadiennes refusèrent l'entrée à 354 des passagers. L'incident a été rapporté à grand bruit par la presse indienne et est devenu une autre source d'inspiration pour le nationalisme indien.

85. Bernard Bailyn, *Atlantic History: Concepts and Contours*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

86. David Armitage et Michael J. Braddick (dir.), *The British Atlantic World, 1500-1800*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002.

87. *Ibid.*, p. 11-31. Bill Marshall a tenté d'appliquer ces trois concepts d'Armitage dans une exploration de sept sites du monde Atlantique français (Nantes et La Rochelle, Saint-Pierre et Miquelon, Québec, Nouvelle-Orléans, Cayenne, Guyane et Montevideo), dans *The French Atlantic: Travels and Culture and History*, Liverpool, Liverpool University Press, 2009.

l'esclavage⁸⁸, des activités missionnaires, du commerce et de l'Empire britannique, avant comme après 1783, ont été très importants pour les chercheurs œuvrant sous le paradigme général du monde atlantique. La même année que Bernard Bailyn a publié son fascicule sur les concepts clés de l'histoire Atlantique, deux auteures, Elizabeth Mancke et Carole Shammas⁸⁹ ont publié un ouvrage collectif qui aborde plusieurs thèmes de l'étude principalement de l'Empire britannique dans le contexte de l'océan Atlantique.

Quelques années plus tard, Mancke, après avoir contribué à l'exploration du monde britannique de l'Atlantique, a cette fois codirigé un volume sur l'Empire britannique défini en tant qu'empire transocéanique⁹⁰, c'est-à-dire un empire caractérisé par un réseautage intégrant les deux océans, Atlantique et Indien. Dans ce collectif, le texte de Jerry Bannister⁹¹ nous a particulièrement intéressés puisqu'il montre comment la gouvernance des Britanniques dans l'Atlantique a été identique au despotisme oriental que les Britanniques dénonçaient en Orient, en Inde en particulier. D'où l'idée de faire ressortir les liens possibles dans une perspective de réseaux imbriqués de l'Empire de l'Atlantique et de l'océan Indien à travers des Français de France ou des Canadiens français qui ont vécu dans l'Empire britannique en Amérique du Nord, dans l'océan Indien ou en Inde.

Toujours dans la perspective de l'étude de l'océan Indien, il faut conclure cette section en mentionnant l'extraordinaire production sur ce thème d'historiens qui ont montré la richesse des réseaux commerciaux dans cette région avant l'arrivée des Britanniques. Jusqu'aux années 1970, l'historiographie traditionnelle sur l'océan Indien divisait l'histoire de cette région entre la période pré-européenne et la période européenne et séparait aussi l'histoire continentale de l'histoire maritime, un peu, comme nous l'avons vu, comme l'historiographie britannique qui séparait histoire nationale et histoire impériale⁹². Dans l'historiographie traditionnelle sur

88. Paul Gilroy, *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

89. Elizabeth Mancke et Carole Shammas, *The Creation of the British Atlantic World*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2005.

90. H.V. Bowen, Elizabeth Mancke et John G. Reid, *Britain's Oceanic Empire. Atlantic and Indian Ocean Worlds, c. 1550-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

91. Jerry Bannister, « The Oriental Atlantic: Governance and Regulatory Frameworks in the British Atlantic World », dans *ibid.*, p. 151-176.

92. C.R. Boxer, *The Dutch Seaborne Empire 1600-1800*, New York, Knopf, 1965 ; C.R. Boxer, *The Portuguese Seaborne Empire 1415-1825*, New York, Knopf, 1969 ; Geoffrey

l'océan Indien, la période européenne elle-même était subdivisée entre trois périodes, portugaise, hollandaise et britannique⁹³. La thèse prévalente de l'historiographie anglophone en particulier était que l'arrivée des Européens marquait le triomphe de la puissance commerciale maritime sur les masses de populations arriérées du continent⁹⁴. Dès les années 1960 et 1970, cette thèse a été réévaluée. Ashin Das Gupta⁹⁵ et K.N. Chaudhuri⁹⁶ ont remis en question cette vision et l'idée que le système-monde émanait de l'Europe, voire que les Européens avaient créé les réseaux commerciaux de l'océan Indien.

Le géographe Mike Pearson⁹⁷ abonda dans le même sens avec plusieurs ouvrages montrant en fait l'extraordinaire diversité et complexité du commerce avant 1600. Il publia aussi un article très important sur le concept de « société du littoral » (*littoral society*) qu'il définit comme un concept d'unité entre la mer et la terre, c'est-à-dire qu'on ne peut séparer artificiellement la culture continentale et maritime d'une société, encore moins d'une société aussi ancienne et complexe que l'Inde⁹⁸. D'autres

Vaughn Scammell, *The World Encompassed: The First European Maritime Empires, c. 800-1650*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1981 ; J.H. Parry, *The Establishment of the European Hegemony, 1415-1715: Trade and Exploration in the Age of the Renaissance*, New York, Harper & Row, 1961 ; J.H. Parry, *Trade and Dominion: the European Oversea Empires in the Eighteenth Century*, New York, Praeger Publishers, 1971 ; J.H. Parry, *The Discovery of the Sea*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1981.

93. Sebastian R. Prange, « Scholars and the Sea: A historiography of the Indian Ocean », *History Compass*, vol. 6, n° 5, 2008, p. 1382-1393.
94. M. Panikkar, *Asia and Western Dominance: A Survey of the Vasco Da Gama Epoch of Asian History, 1498-1945*, Londres, George Allen & Unwin, 1953, p. 12.
95. Ashin Das Gupta, *Malabar in Asian Trade: 1740-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967 ; voir aussi, du même, *Indian Merchants and the Decline of Surat: c. 1700-1750*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1979.
96. K.N. Chaudhuri, *The English East India Company: The Study of an Early Joint-Stock Company, 1600-1640*, Londres, F. Cass, 1965 ; K.N. Chaudhuri, *The Trading World of Asia and the English East India Company, 1660-1760*, Cambridge (UK) et New York, Cambridge University Press, 1978.
97. Mike N. Pearson, *The Portuguese in India. The New Cambridge History of India*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987 ; *The Indian Ocean*, New York, Routledge, 2003 ; *Port Cities and Intruders: The Swahili Coast, India, and Portugal in the Early Modern Era*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1998.
98. Mike N. Pearson, « Littoral Society: The Concept and the Problems », *Journal of World History*, vol. 17, n° 4, 2006, p. 353-373.

contributions⁹⁹, notamment celle très importante de Sugata Bose¹⁰⁰, ne laissent plus aucun doute concernant le réseautage complexe du commerce pendant des siècles avant l'arrivée des Européens dans l'océan Indien. Prange résume cette littérature de la façon suivante :

Une grande partie des preuves de cette réévaluation de l'impact européen sur l'océan Indien est issue d'examen détaillés des structures de cette région. Des micro-études sur les villes portuaires ont montré la complexité du commerce et des réseaux pré-européens. Ces travaux ont servi de base à des études/monographies plus larges sur le commerce océanique et certaines régions spécifiques. Loin d'être statique, le monde océanique de cette région apparaît en fait comme doté des éléments dynamiques de coopération, de concurrence et de l'implication de l'État traditionnellement attribués aux seuls Européens. [...]

La théorie du réseau a été de plus en plus appliquée à différents aspects historiques et est devenue extraordinairement importante dans les études sur le monde de l'océan Indien. Les réseaux commerciaux de marchands de l'Inde du Sud, les guildes de marchands, les réseaux bouddhistes et islamiques, ou les réseaux religieux et de parenté des ordres soufis sont tous identifiés et liés dans le contexte de l'océan Indien. L'étude des réseaux sert de principe organisateur aux multiples niveaux de connexions matérielles et intellectuelles à travers cette région. Ce qui est constamment affirmé, c'est le rôle du commerce à distance en tant que facilitateur de communication et d'échange. Les réseaux commerciaux étaient entrelacés avec la parenté, les réseaux religieux et savants : les temples bouddhistes étaient situés sur les routes commerciales ; le prestige académique était souvent établi par association avec un professeur de l'autre côté de l'océan ; le pèlerinage était inséparable de l'activité économique ; les spécialistes religieux avaient souvent un œil aguerri pour rentabiliser les entreprises ; et les mariages mixtes ont créé de plus en plus de couches de complexité. L'étude de ces réseaux a créé de nouvelles tentatives de définition du système mondial océanique, mais a également jeté son propre ensemble de questions sur la relation entre le centre et la périphérie¹⁰¹.

99. Ashin Das Gupta and M.N. Pearson (dir.), *India and the Indian Ocean, 1500-1800*, New Delhi, Oxford University Press, 1999 ; *The Indian Ocean in World History*, Oxford, Oxford University Press, 2013 ; Kenneth McPherson, *The Indian Ocean: A History of People and the Sea*, Oxford, Oxford University Press, 1998 ; Rila Mukherjee, « The Indian Ocean: Historians Writing History », *Asian Review of World Histories*, vol. 1, n° 2, 2013, p. 295-307.

100. Sugata Bose, *A Hundred Horizons: the Indian Ocean in the Age of Global Empire*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2006.

101. *Ibid.*, p. 1387-1388 (notre traduction).

OFFICIAL MIND, GENTLEMAN CAPITALIST ET POSTCOLONIALISME

Dans un texte qui a fait époque, David Fieldhouse a rappelé que la position parfois incomprise de Seeley visait non pas à justifier les Britanniques et leur empire créé « par inadvertance », mais au contraire à établir un projet d'étude fondé sur l'interaction entre le centre et la périphérie¹⁰². En d'autres mots, que le centre s'intéresse à sa périphérie et cesse d'être distrait. Mais Fieldhouse a aussi fait ressortir que l'étude de l'histoire impériale devrait toujours être menée à partir de l'hypothèse, finalement invalidée, que l'impact impérial était irréversible, de sorte que l'autonomie coloniale aurait conduit, non pas à une fragmentation de l'Empire, mais à de fortes associations en contexte de postindépendance. Ce texte de Fieldhouse est important parce qu'il fait ressortir un autre aspect essentiel de l'état d'esprit de la période coloniale : non seulement les coloniaux n'ont jamais voulu abandonner l'Empire, mais ils ont toujours agi dans la perspective que les institutions qu'ils allaient édifier seraient permanentes. D'où l'importance, après la fragmentation de l'Empire britannique, comme on l'a vu dans les sections précédentes, de tout repenser sous l'angle de l'interconnexion, non seulement à l'intérieur de l'Empire, mais aussi entre empires, comme par exemple l'Empire britannique et l'Empire français au XIX^e siècle qui ont très souvent collaboré, comme l'a observé Edward Said¹⁰³.

Parmi les grands classiques de la littérature sur l'Empire produite à la fin de l'Empire ou immédiatement après son démantèlement, deux concepts ont été très importants même s'ils ont été définis en grande partie du point de vue des colonisateurs britanniques¹⁰⁴. Il s'agit des concepts d'*official mind* de Robinson et Gallagher¹⁰⁵ et de *gentlemanly capitalism*¹⁰⁶ de Cain et Hopkins.

102. David Fieldhouse, « Can Humpty-Dumpty be put together again? Imperial history in the 1980s », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 12, n° 2, 1984, p. 10-23.

103. Edward Said, *Orientalism*, New York, Vintage, 1979.

104. Carl Bridge et Kent Fedorowich, « Mapping the British world », *Journal of Commonwealth and Imperial History*, vol. 31, n° 2, 2003, p. 1-15.

105. Ronald Robinson, John Gallagher et Alice Denny, *Africa and the Victorians: The Official Mind of Imperialism*, Basingstoke, Macmillan, 1981 ; voir aussi l'analyse de Robinson et Gallagher dans Ronald Hyam, *Understanding the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010 (p. 471 à 537).

106. Peter J. Cain et Anthony G. Hopkins, « Gentlemanly Capitalism and British Expansion Overseas I. The Old Colonial System, 1688 1850 », *Economic History Review*, vol. 39, n° 4, 1986, p. 501-525 ; « Gentlemanly capitalism and British expansion overseas II : new imperialism, 1850 1945 », *Economic History Review*, vol. 40, n° 1, 1987, p. 1-26 ;

Le premier concept, celui de l'*official mind* (esprit administrateur) est un concept clé de la Cambridge School of Historiography¹⁰⁷, et fait référence aux fonctionnaires de l'Empire lesquels, souvent, voyageaient dans les colonies mais avaient en commun une formation universitaire (Cambridge et Oxford), un bagage culturel et une vision du monde qui les amenaient souvent à interpréter la situation dans les colonies de façon très différente de celle des financiers ou des missionnaires. Également, dans le contexte des années 1880, après la conférence de Berlin de 1884-1885, ces fonctionnaires étaient réticents à lancer la Grande-Bretagne dans une plus grande aventure coloniale en Afrique car ils ne voulaient pas reproduire une situation nécessitant de gérer une vaste population non blanche, opération qui s'était avérée coûteuse en Inde. Un aspect souvent peu commenté dans la description de l'*official mind* en introduction de ce classique¹⁰⁸ est la morosité et le pessimisme qui semblaient caractériser l'état d'esprit de ces fonctionnaires : « Yet the experience of governing Hindus and Muslims strongly prejudiced the later Victorians against acquiring more Oriental possessions. The grand schemes of the early Utilitarian administrators for anglicising India had gone down the residency at Cawnpore »¹⁰⁹.

En réaction à ce concept, Cain et Hopkins ont vu dans le *gentlemanly capitalism* le vrai moteur de l'interaction entre la Grande-Bretagne et ses colonies dans une logique impériale structurée autour de la City, donc contrôlée depuis le centre financier de Londres¹¹⁰. Cain et Hopkins ont

British Imperialism: Innovation and Expansion 1688-1914, Londres et New York, Longman, 1993.

107. Pour une critique, voir Carl Bridge et Kent Fedorowich, « Mapping the British world », *Journal of Commonwealth and Imperial History*, vol. 31, n° 2, 2003, p. 1-15. Ces auteurs critiquent le concept de Robinson et Gallagher sous prétexte qu'il est inapplicable aux dominions blancs comme le Canada ou l'Australie. Nous pensons au contraire que les dominions blancs étaient le contre-exemple parfait, dans la perspective de l'*official mind*, des situations à éviter comme en Inde et en Afrique.
108. Robinson, Gallagher et Deny, *Africa and the Victorians*, op. cit., p. 1-26. Cawnpore, aujourd'hui Kanpur, est une ville de l'État d'Uttar Pradesh dans le nord de l'Inde et une importante place-forte de la Compagnie britannique des Indes orientales avant 1858. En juin 1857, les soldats indiens de la garnison se révoltèrent. Le siège du retranchement des militaires et membres du personnel de la Compagnie dura trois semaines et se termina par le massacre des Blancs.
109. Ibid., p. 10.
110. La *City*, comme on l'appelle familièrement, avait un statut spécial de centre financier depuis 1565 et l'ouverture du Royal Exchange. Elle a toujours un statut de gouvernance distinct, d'où le fait qu'elle a un maire différent de la ville de Londres et qui porte le titre de *Lord Mayor of the City of London*, à ne pas confondre avec le *Mayor of London*. Indéniablement le premier centre financier du monde dans les années 1880, au moment

affirmé que de remettre l'économie métropolitaine au centre de l'analyse permettait de rétablir le rôle historique de la Grande-Bretagne en tant que première puissance mondiale¹¹¹. En un sens, cela cadrerait avec l'orientation d'inspiration marxiste de la Cambridge School, laquelle avait beaucoup d'influence en Inde. Par exemple, dans un livre qui a fait date, l'historien de Cambridge Anil Seal¹¹² avait soutenu la thèse selon laquelle l'idéalisme et l'idée de liberté n'étaient pour rien dans le mouvement d'indépendance de l'Inde. Ce mouvement avait été l'œuvre d'une élite, formée dans les institutions mises en place par les Britanniques. Un collègue de Seal à Cambridge, John Gallagher¹¹³, le même qui a écrit avec Robinson sur l'*official mind*, publia quelques années plus tard un recueil de textes dans lequel cette thèse fut poussée plus loin : la pénétration des institutions coloniales dans les structures locales indiennes avaient amené les élites indiennes à collaborer avec les Britanniques tout en déplorant l'exiguïté des structures de « patronage » et de corruption, essentielles au fonctionnement du colonialisme britannique, qui étaient par définition favorables aux Britanniques. Le nationalisme indien n'aurait donc été selon Gallagher et Seal qu'un combat d'hommes de paille pour le contrôle de la corruption. Seal a bien résumé la thèse de l'École de Cambridge par cette simple phrase : « The history of Indian nationalism was the rivalry between Indian and Indian, its relationship with imperialism that of the mutual clinging of two unsteady men of straw »¹¹⁴. Les intellectuels de Cambridge de cette époque étaient encore très influencés par les écrits de Marx, lequel, tout en déplorant la tragédie de la destruction des communautés indiennes, considérait que c'était une étape nécessaire pour la destruction du féodalisme oriental et son remplacement par une société bourgeoise, elle-même devant être finalement la cible d'une révolution socialiste¹¹⁵.

Contre les thèses de la *Cambridge School* s'éleva une opposition intellectuelle de gauche qui mena à une des premières écoles de pensée postcoloniale, celle des *Subaltern Studies*. La première série de textes de la

du partage de l'Afrique (*scramble for Africa*), elle est encore aujourd'hui classée comme second centre financier, après New York, et devant Singapour et Shanghai.

111. Cain et Hopkins, *British Imperialism: Innovation and Expansion*, op. cit., p. 5, 15.

112. Anil Seal, *The Emergence of Indian Nationalism: Competition and Collaboration in the Later Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968.

113. John Gallagher, Gordon Johnson et Anil Seal (dir.), *Locality, Province, and Nation: Essays, on Indian Politics*, 1973, Cambridge, Cambridge University Press.

114. Anil Seal, « Imperialism and Nationalism in India », dans Gallagher, Johnson et Seal, *Locality, Province, and Nation*, op. cit., p. 2.

115. Karl Marx, « The British Rule in India », *New-York Daily Tribune*, 25 juin 1853.

série des études subalternes, publiées de 1982 à 1987¹¹⁶ sous la direction de l'historien Ranajit Guha¹¹⁷, s'inspirait des travaux de l'Italien Antonio Gramsci (1891-1937) lequel avait dévié de l'orthodoxie marxiste en insistant sur l'importance, pour la gauche, des questions relatives à la culture¹¹⁸. Bref, la pensée postcoloniale s'inspirant des études subalternes, du moins à ses débuts, amorçait une autre discussion sur l'Empire britannique et ses conséquences en Inde. D'autres historiens nationalistes indiens, inspirés par la théorie de la dépendance des années 1970, notamment Bipan Chandra¹¹⁹, professeur d'histoire à la Jawaharlal Nehru University, ont aussi considéré que la lutte pour l'indépendance n'était pas une lutte entre des « hommes de paille » (*men of straw*) mais une opposition au caractère fondamentalement régressif du colonialisme britannique.

De nos jours, ceux et celles qui suivent les débats de la gauche internationale dans des magazines comme *Jacobin*, ou l'*International Socialist Review*, ou certaines publications de *Verso*, ont sans doute remarqué qu'au cours des cinq ou six dernières années, une gauche marxiste plus traditionnelle cherche à ramener l'analyse sur le terrain des thèses plus orthodoxes de Marx. C'est ce qu'il est convenu d'appeler « le débat Vivek Chibber ». En 2013, Vivek Chibber, professeur de sociologie à l'Université de New York, a publié *Postcolonial Theory and the Specter of Capital*, suivi en 2017 de *The Debate on Postcolonial Theory and the Specter of Capital*¹²⁰. Selon Chibber, le concept essentiel de la théorie postcoloniale est celui de la « différence ».

Selon lui, les auteurs de la théorie postcoloniale croient, à tort, en une différence fondamentale entre l'Ouest et l'Est en ce qui concerne l'évolution du capitalisme. Chibber réfute cette théorie et croit au contraire en une évolution universelle du capitalisme qu'il faut combattre selon les analyses de Marx et les principes d'analyse universelle des Lumières. Mais

116. Voir, de Ranajit Guha (dir.), *Subaltern Studies I: Writings on South Asian History & Society*, New Delhi, Oxford University Press India, 1982; *Subaltern Studies*, tomes II, III, IV, V, New Delhi, Oxford University Press India, 1983-1987.

117. Ranajit Guha, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983; *Dominance Without Hegemony: History and Power in Colonial India*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.

118. Stuart Hall, « Gramsci's Relevance for the Study of Race and Ethnicity », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 10, n° 2, 1986, p. 5-27.

119. Bipan Chandra, *Nationalism and Colonialism in Modern India*, 1979, New Delhi, Longman Orient.

120. Vivek Chibber, *Postcolonial Theory and the Specter of Capital*, Londres, Verso, 2013; *The Debate on Postcolonial Theory and the Specter of Capital*, Londres, Verso, 2017.

peu importe ces débats complexes de la gauche internationale d'aujourd'hui. Ce qu'il faut remarquer est que dans ces écrits on retrouve une fois encore comme objet central du débat le rôle et l'influence de l'Empire britannique qui, indéniablement, ne passe pas inaperçu. Les écrits sur l'Empire se retrouvent donc au niveau international, parfois de façon inattendue, ce qui est reflété par l'ampleur des publications des vingt dernières années.

LES TRAVAUX DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES CHERCHANT À RELATIVISER L'IMPACT DE L'EMPIRE ET LA RIPOSTE AU COURS DE LA MÊME PÉRIODE D'AUTEURS DRESSANT UN BILAN TRÈS CRITIQUE

Même si le débat est en grande partie britannique, ses ramifications sont internationales. Comme on l'a vu dans les sections précédentes, depuis les années 1970-1980, dans différents secteurs de recherche et sous différents angles, le bilan qui a été dressé de l'Empire britannique a été assez négatif. Du moins, les discours sur l'Empire portant sur la notion de b n volence (c'est- -dire que l'Empire aurait amen  le bien un peu partout) et sur celle de progr s (  savoir l'Empire qui aurait contribu    am liorer les conditions mat rielles de l'humanit ) ont  t  s v rement pris   partie. Mais depuis vingt ans, il y a une riposte. Rendre compte de cette riposte est difficile mais nous allons essayer d'en r sumer les principales interventions et les principaux enjeux.

En 2017, deux  v nements ont soulev  les passions concernant l' valuation de l'Empire britannique¹²¹. La premi re controverse de 2017 a commenc  lorsque le *Third World Quarterly* a publi  un article de Bruce Gilley, professeur agr g  de sciences politiques   l'Universit  d' tat de Portland, dans l'Oregon, intitul  « The Case for Colonialism »¹²². Quinze des trente-quatre membres de la r daction de la revue ont d missionn  en signe de protestation, tandis qu'une p tition, avec plus de 10 000 signataires, exigeait la r tractation du journal. L'article a finalement  t  retir  parce que le r dacteur en chef aurait re u des menaces. Selon Gilley, le colonialisme  tait   la fois objectivement b n fique, puisque les avantages l'emportaient sur les d savantages, et subjectivement l gitime puisqu'il

121. Kenan Malik, « The Great British Empire Debate », *New York Review of Books*, 26 janvier 2017.

122. « The Case for Colonialism », *Third World Quarterly*, 8 septembre 2017.

aurait été accepté par une grande partie de la population locale. Par conséquent, l'auteur appelle à la reprise de certaines mesures colonialistes.

Puis, en novembre de la même année, Nigel Biggar, professeur de théologie à l'Université d'Oxford, a écrit un article dans le *Times* de Londres afin de défendre Gilley¹²³. Biggar considérait la réévaluation du passé colonial par Gilley comme étant équilibrée et courageuse et appelait les Britanniques à modérer leur culpabilité post-impériale. Quelques semaines plus tard, Nigel Biggar a également révélé qu'il lançait un projet universitaire de cinq ans, sous les auspices du McDonald Centre for Theology, Ethics and Public Life de l'Université d'Oxford, intitulé « Ethics and Empire ». Le projet vise à remettre en question la notion trop répandue dans les milieux universitaires du côté diabolique de l'impérialisme, et à développer une éthique chrétienne de l'empire, une sorte de bilan (*balance sheet*) des réalisations impériales. Bref, c'est le retour de la bénévolence. L'expression *balance sheet* n'était pas nouvelle. Elle avait déjà été utilisée par Andrew Porter, ayant le titre de professeur Rhodes d'histoire impériale au King's College de Londres, dans un article de 1988¹²⁴. Andrew Porter, bien qu'il ait été lui-même partisan d'une approche équilibrée concernant l'Empire, notamment de l'importance de reconnaître la complexité de la relation entre la religion et l'État, n'a jamais nié, au contraire, les aspects problématiques et destructeurs de la présence coloniale¹²⁵. Plus récemment, d'autres auteurs avaient carrément fait l'apologie de l'empire, préparant selon Kenan Malik le terrain pour le Brexit et la montée indéniable d'un sentiment de nostalgie vis-à-vis de l'Empire¹²⁶. Jane Samson¹²⁷, qui parle encore aujourd'hui, le plus sérieusement du monde, de la béné-

123. Nigel Biggar, « Don't feel guilty about our colonial history », *The Times*, 30 novembre 2017.

124. « The Balance Sheet of Empire, 1850-1914 », *The Historical Journal*, vol. 31, n° 3, 1988, p. 685-699. Cet article était un essai critique du livre de Lance Davis et Robert Huttenback, *Mammon and the Pursuit of Empire*, New York, Cambridge University Press, 1986 (Mammon est la personnification biblique de la richesse matérielle). Il s'agit d'un livre d'histoire financière cherchant à mesurer l'impact financier de l'Empire, un peu à la façon des travaux de John Hobson (1902) et de Cain et Hopkins que nous venons de voir. Porter, au demeurant un défenseur de la bénévolence des missionnaires contre la violence du colonialisme après 1850, n'emploie pas cependant dans cet article l'expression *balance sheet* (bilan) dans un sens moral mais dans un sens financier.

125. Voir *Religion versus empire? British protestant missionaries and overseas expansion, 1700-1914*, Manchester, Manchester University Press, 2004. Nous reviendrons dans les chapitres 3 et 5 sur la question de la relation entre la religion et la *Company Raj* (quand la Compagnie britannique des Indes orientales avait le contrôle) ou le *Raj* après 1858.

126. Malik, « The Great British Empire Debate », op. cit.

127. Jane Samson, *The British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

volence de l'Empire, James Lawrence¹²⁸, Piers Brendon¹²⁹, Niall Ferguson dans plusieurs livres mais notamment dans *Civilization, the West and the Rest*¹³⁰, et plus récemment sir David Gilmour¹³¹, ont produit des défenses sans remords de l'Empire. Ainsi, de la thèse de « l'inadvertance » exprimée dans les années 1980 par des individus qui avaient été quelques années auparavant des apologistes de l'Empire, comme Enoch Powell¹³² ou même Bernard Porter, nous sommes passés dans les premières décennies de ce millénaire à une défense inconditionnelle de l'Empire.

Face à ce barrage d'ouvrages exprimant la nostalgie pour l'Empire et, surtout, en opposition au projet de Nigel Biggar, cinquante-huit chercheurs d'Oxford travaillant sur les histoires de l'empire et du colonialisme ont écrit une lettre ouverte condamnant ce projet et l'intention de Biggar de tenir à Oxford un colloque sur invitation seulement¹³³. Une deuxième lettre ouverte a été signée par près de deux cents universitaires du monde entier et a dénoncé Oxford pour appuyer les initiatives de Biggar¹³⁴. Les apologistes du colonialisme soutiennent que les puissances occidentales ont apporté le développement économique, la primauté du droit et les libertés. Selon Gilley, le colonialisme a souligné la primauté de la vie humaine, les valeurs universelles et les responsabilités partagées et a constitué une mission civilisatrice qui a conduit à l'amélioration des conditions de vie de la plupart des peuples du tiers-monde¹³⁵. Pour Biggar, l'Empire a introduit l'ordre dans le monde non occidental¹³⁶. Et pour Niall Ferguson, aucune organisation dans l'histoire n'a fait plus pour promouvoir la libre circulation des biens, des capitaux et de la main-d'œuvre que l'Empire britannique. Bref, on en revient exactement à James

128. James Lawrence, *The Rise and Fall of the British Empire*, Griffin, Spokane, 1997.

129. Piers Brendon, *The Decline and Fall of the British Empire*, New York, Vintage, 2009.

130. Niall Ferguson, *Civilization, the West and the Rest*, Londres, Penguin Books, 2011.

131. David Gilmour, *The British in India: Three Centuries of Ambition and Experience*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2018.

132. Enoch Powell (1912-1998), universitaire, classiciste, polyglotte, diplomate et thuriféraire de l'Empire, opposant passionné à l'immigration massive comme dans son fameux discours de 1968, « Rivers of Blood », en était lui aussi, à la fin de ses jours, à défendre la thèse d'un Empire qui n'aurait pas eu d'impact sur la métropole sur le plan culturel et politique, donc la thèse de l'Empire « par inadvertance » ; voir Camilla Schofield, *Enoch Powell and the Making of Postcolonial Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

133. Malik, « The Great British Empire Debate », op. cit.

134. « Ethics and Empire: An Open Letter from Oxford Scholars », *The Conversation*, 19 décembre 2017.

135. Cité dans Malik, « The Great British Empire Debate », op. cit.

136. Ibid.

Mill. Dans les ouvrages que nous avons cités dans les sections précédentes, nous avons vu qu'il a fallu des décennies de travaux très érudits pour fortement nuancer, sinon carrément contredire, la narration triomphaliste de l'empire britannique.

Il n'est donc pas étonnant qu'au cours des dix dernières années, une réponse très articulée ait été produite, montrant les velléités de nostalgie. Notons d'abord un ouvrage d'une des meneuses de la pétition contre le projet de Nigel Biggar, Priyamvada Gopal, portant sur la résistance à l'Empire¹³⁷. Deux autres livres méticuleusement documentés sur l'histoire de la Compagnie britannique des Indes orientales et sur le *Raj* britannique, l'un par William Dalrymple¹³⁸, l'autre par Jon Wilson¹³⁹, laissent peu de place à la justification d'un Empire bienveillant et progressiste. Enfin, Shashi Tharoor, ancien haut fonctionnaire aux Nations Unies, a publié un pamphlet passionné, sans doute moins rigoureusement articulé que les livres de Dalrymple et Wilson, mais néanmoins très efficace pour dénoncer les abus britanniques en Inde¹⁴⁰.

Après ce survol des écrits sur l'Empire, que conclure, en rapport évidemment avec le thème de la présence francophone dans cet empire? Pour nous, dans toutes ces historiographies construites à partir de différents angles de recherche, l'idée qui nous a le plus influencés est l'idée d'un Empire transocéanique, plus précisément du monde de l'océan Atlantique au monde de l'océan Indien, de l'Amérique du Nord à l'Inde. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, il y a de fascinantes similitudes entre les activités des francophones ayant vécu dans l'Empire britannique, que ce soit dans l'océan Indien ou en Amérique du Nord. Le rôle en particulier des missionnaires catholiques francophones a été très significatif, comme nous le verrons avec les exemples des pères Laval et Lacombe. La place de laïcs, notamment en affaires, comme dans l'exemple de Claude Martin en Inde, a en revanche été plus problématique. Avant d'explorer la vie de cet aventurier français en Inde, nous voulons décrire dans le chapitre suivant ce qui nous semble être les principales institutions de

137. Priyamvada Gopal, *Insurgent Empire. Anticolonial Resistance and British Dissent*, New York, Verso, 2018.

138. William Dalrymple, *The Anarchy: The East India Company, Corporate Violence, and the Pillage of an Empire*, New York, Bloomsbury, 2019.

139. Jon Wilson, *India Conquered. Britain's Raj and the Chaos of Empire*, Londres, Simon and Schuster, 2016, et *The Domination of Strangers: Modern Governance in Eastern India, 1780-1835*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

140. Shashi Tharoor, *Inglorious Empire, What the British did to India*, Melbourne et Londres, Scribe, 2018.

l'Empire et les aspects fondamentaux d'une décennie charnière, celle des années 1830, années au cours desquelles l'Empire a basculé dans un nouveau paradigme qui va perdurer jusqu'à sa chute, 120 ans plus tard.

LES INSTITUTIONS DE L'EMPIRE, LE *RULE OF LAW* ET LES TEXTES CLÉS

Distraits, les Britanniques, au XIX^e siècle? Ils semblent au contraire avoir été attentifs au moindre détail de l'administration de leurs colonies. Tout a été cartographié, chiffré, archivé, classé, constitutionnalisé de façon à rendre le droit anglais prédominant. La langue anglaise a été imposée systématiquement comme langue dominante de l'administration. Partout la dissidence a été écrasée, et, de l'Irlande à l'Inde, rien n'a été toléré, au point que même les missionnaires protestants trop critiques ont été parfois écartés et remplacés par des missionnaires catholiques. Ici comme ailleurs, il faut distinguer les intentions et le résultat. L'angle de la sympathie pour la compréhension des intentions semble généralement être le point de vue des auteurs qui veulent absolument minimiser l'impact négatif de l'Empire britannique. Nous préférons, rappelons-le, adopter, non sans une certaine ironie, le point de vue utilitariste de l'évaluation des résultats. C'est en quelque sorte retourner à l'Empire britannique la faveur de sa philosophie politique préférée au XIX^e siècle.

À partir de cette approche fondée sur l'analyse des résultats, l'identification d'un système constitué de réseaux connectés est possible. Évidemment, l'existence d'un système ne veut pas dire qu'à l'intérieur du système les classes sociales ne soient pas opposées, que différentes stratégies n'ont pu être élaborées, parfois en se contredisant l'une l'autre. Mais ces différences et contradictions ont été balisées. Il nous semble qu'il ne faut pas conclure à l'inexistence d'un système constitué de réseaux institutionnels connectés sous prétexte que l'on observe des processus parfois incohérents ou contradictoires, ou encore des affrontements de stratégies à l'intérieur de ces réseaux. Pour les colonisateurs britanniques du

XIX^e siècle, malgré les différences de classes sociales ou les horizons idéologiques différents, il y a eu des points d'entente fréquents et un but ultime, la permanence du projet impérial, que ce soit à des fins strictement mercantiles ou à des fins religieuses.

Ainsi, nous croyons qu'un système colonial existait bel et bien, avec ses institutions, un mode de fonctionnement bureaucratique élaboré, un récit marqué par le mythe du progrès et de la bénévolence, et enfin des stratégies globales mises en place par une élite. On observe ce système dès les années 1780 et le début de l'insertion britannique dans le système de taxation au Bengale, dans la proclamation par lord Cornwallis en 1793 de la permanence d'un système de taxation sur les terres, dans la destruction programmée de l'industrie textile indienne, dans la mise en place forcée de la culture de l'opium par les paysans du Bengale et l'ouverture, également forcée, du marché chinois à cette drogue, dans l'appropriation problématique partout dans le monde d'une masse foncière colossale, notamment en Amérique du Nord. Le système, avec ses institutions et ses stratégies, est de plus en plus visible, surtout après les années 1830, de plus en plus global après la tragédie de 1857 en Inde et de plus en plus rigide après le fameux « partage de l'Afrique » (*scramble for Africa*) entre 1881 et 1914. D'ailleurs cette période a vu passer le contrôle européen de l'Afrique, qui était de 10 % en 1884 à l'ouverture de la Conférence de Berlin, à 90 % à la veille de la Première Guerre mondiale¹. Et comme on l'a fait remarquer précédemment, les Britanniques en général n'ont jamais cessé de penser que les institutions coloniales étaient là pour rester.

LA COMPAGNIE BRITANNIQUE DES INDES ORIENTALES

Or, dans ce casse-tête complexe et à plusieurs dimensions de la mise en place d'un système, le rôle joué par deux compagnies privées, la Compagnie britannique des Indes orientales et la Compagnie de la Baie d'Hudson, a été très important. Du moins jusqu'à ce que ces deux compagnies soient remplacées, l'une en 1858 par l'État britannique lui-même en Inde, l'autre par le premier dominion blanc servant les intérêts de l'Empire, le Canada, lequel, en 1869, a acheté la Terre de Rupert à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'*East India Company* (EIC) ou *British East India Company*, en français la Compagnie britannique des Indes orientales (ci-après CBIO), était

1. Burbank et Cooper, *Empires in World History...*, op. cit., p. 149-185.

une compagnie au départ anglaise et plus tard une société par actions britannique². Elle avait été constituée pour développer le commerce dans la région de l'océan Indien, d'abord avec l'Inde moghole et les Indes orientales, et plus tard avec la Chine de la dynastie Qing³. Cette société a fini par prendre le contrôle de grandes parties du sous-continent indien, a colonisé des parties de l'Asie du Sud-Est, de même que Hong Kong après une guerre avec la Chine de la dynastie Qing⁴. La Compagnie reçut une charte royale de la reine Élisabeth I^{ère} le 31 décembre 1600. Mais elle arrivait relativement tard pour commercer avec l'Orient. Déjà, à la fin du XVI^e siècle, les Portugais et les Hollandais avaient réussi des percées commerciales dans ces régions⁵. Il faudra un certain temps pour que les Britanniques éclipsent ces rivaux.

Au cours de son premier siècle d'exploitation, l'entreprise a connu peu de succès. Pourtant, l'empereur moghol Jahângîr avait concédé à la Compagnie en 1615-1618 le droit de pratiquer le commerce en Inde et d'y établir des entrepôts⁶. Mais la compagnie ne connaîtra la réussite en Inde que plus tard, à partir du milieu du XVIII^e siècle⁷. Des conflits internes en Inde après la mort de l'empereur Aurangzeb en 1707 ont favorisé la prise de contrôle par la compagnie de la province du Bengale et, de là, en un siècle, le contrôle de tout le territoire, voire au-delà du territoire, de l'Empire moghol⁸. Il est à noter que sous le règne d'Aurangzeb, l'économie de l'Inde représentait 27 % de l'économie mondiale⁹. En 1947, après presque deux siècles de domination britannique, cette part n'était plus que de 3 %¹⁰. Les travaux sur le sujet sont complexes lorsqu'il

-
2. Voir, de Philip J. Stern, « "A Politie of Civill & Military Power" : Political Thought and the Late Seventeenth-Century Foundations of the East India Company-State », *Journal of British Studies*, n° 47, 2008, p. 253-283, et « Politics and Ideology in the Early East India Company-State: The Case of St Helena, 1673-1709 », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 35, n° 1, 2007, p. 1-23.
 3. Voir, de John Keay, *The Honourable Company: A History of the English East India Cy*, New York, Macmillan Publishing, 1994, p. 24-52, et *The Spice Route: A History*, Berkeley, University of California Press, 2005, p. 126-165.
 4. Stephen R. Brown, *Merchant Kings: When Companies Ruled the World 1600-1900*, New York, St. Martin's Press, 2009, p. 103-149.
 5. Ibid.
 6. Philip J. Stern, *The Company-State: Corporate Sovereignty and the Early Modern Foundations of the British Empire in India*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
 7. John Keay, *India: A History*, New York, Atlantic Monthly Press, 2000, p. 348-382.
 8. Ibid., p. 383-414.
 9. Tharoor, *Inglorious Empire...*, op. cit., p. xiii.
 10. Ibid., p. 3.

s'agit de savoir quel a été l'impact réel de la période britannique, bien que de notre point de vue, il semble assez évident que cet impact a été négatif¹¹.

Au milieu du XVIII^e siècle, les guerres carnatiques¹² des années 1740 et 1750 ont opposé des États régionaux cherchant à gagner plus d'autonomie vis-à-vis de l'empereur moghol, conflits entremêlés d'un jeu complexe d'alliances entre la CBIO et la Compagnie française des Indes orientales¹³. Le résultat de la troisième des guerres carnatiques en 1756 fut à l'avantage des Britanniques de l'*East India Company* alors dirigée par Robert Clive. L'année suivante, en 1757, Clive prit le contrôle de Calcutta et la victoire des Britanniques lors de la bataille de Plassey (ou *Palashi*, anglicisé en Plassey), au nord de Calcutta, fit basculer le contrôle du Bengale aux mains de la compagnie britannique¹⁴. Dorénavant, une compagnie privée exercera en Inde des fonctions d'État tout en restant en compétition avec des entreprises indiennes, notamment dans le textile, ce qui aura de graves conséquences.

Au cours des décennies suivantes, la compagnie a progressivement augmenté l'étendue des territoires sous son contrôle, que ce soit en exerçant directement l'administration d'une région ou indirectement par l'intermédiaire de ses dirigeants, plus ou moins des marionnettes payées par les Britanniques pour s'assurer de leur loyauté. Imitant les Français, lesquels, sous Dupleix, avaient créé une armée de mercenaires indiens appelés *cipayes* (d'un mot persan signifiant «soldat», en anglais *sepoys*), l'*East India Company* devint une force militaire intimidante. En 1803, elle disposait d'une armée privée d'environ 260 000 hommes, soit deux fois la taille de l'armée britannique elle-même, entièrement financée par les taxes payées par les Indiens à la Compagnie¹⁵.

11. Pour une vision plus positive de l'impact de la colonisation britannique en Inde, voir Angus Maddison, *The World Economy. Volume 1: A millennial Perspective*, Paris, OCDE, 2006.

12. Trois guerres ayant pour objet le contrôle de la côte sud-est de l'Inde, avec au centre Madras. Ces trois guerres se sont déroulées en 1746-1748, 1748-1754, 1756-1763.

13. Il est intéressant de noter que la première guerre carnatique s'est déroulée, pour les deux compagnies européennes impliquées, dans le contexte de la guerre de Succession d'Autriche de 1740-1748. Lors du Traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, Madras, qui avait été conquise en Inde par les Français, fut remise aux Britanniques en échange de Louisbourg en Acadie qui avait été prise par les Britanniques.

14. Brown, *Merchant Kings*: ..., op. cit.

15. H.V. Bowen, *The Business of Empire: The East India Company and Imperial Britain, 1756-1833*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Voilà l'aspect le plus important sans doute de la présence britannique auquel, pourtant, on n'a généralement accordé que très peu d'attention : la principale source de revenus de la Compagnie jusqu'à sa dissolution en 1874 fut la perception de taxes auprès principalement des paysans indiens, à des taux exorbitants, bon an mal an¹⁶. Notons, en passant, que les deux autres sources les plus importantes de revenus étaient les textiles et la vente d'opium¹⁷. La perception des taxes avait été héritée du système du *zamindari*. Un *zamindari* était un vaste territoire, semblable à une seigneurie, contrôlé par un *zamindar* qui y prélevait des impôts auprès des paysans. Sous l'empire moghol, les *zamindars* étaient devenus de simples collecteurs d'impôts et, après 1757, au Bengale, la Compagnie britannique s'est vu octroyer la collecte du *diwani* ou des impôts, les *zamindars* devenant des employés de la Compagnie, pratique qui sera généralisée lorsque la Compagnie prendra le contrôle du sous-continent indien¹⁸. Dans les années 1820 cependant, un autre système a été mis au point dans le sud de l'Inde par sir Thomas Munro (1761-1827), gouverneur de Madras, système qui finira par s'étendre jusqu'à Bombay. Munro a appliqué dans cette région non pas le système du *zamindar* mais un système dit du *ryotwari*, qui permettait aux Britanniques de percevoir directement, sans intermédiaire d'un agent indien, des taxes même auprès des Indiens les plus pauvres¹⁹.

À Londres, l'architecte de ce système du *ryotwari* qui fut appliqué par Munro était nul autre que James Mill, responsable pour l'*East India Company*, de 1819 à 1830, de la politique indienne des revenus²⁰. Sa politique se voulait une application de la « loi » de David Ricardo sur le loyer de la terre. L'idée était que l'État, et non une classe de propriétaires aristocrates parasites, était le propriétaire ultime du sol et devait exercer son droit à louer la terre. Le paiement de cette location ne devait pas être fait en vertu de la production réelle mais en fonction de la production potentielle estimée. James Mill, admirateur inconditionnel de David Ricardo, déjà un pilier de la « science » économique, a appliqué cette idée

16. Dalrymple, *The Anarchy...*, op. cit., p. 26-27, 219-220.

17. Frederick Hendriks, « On the Statistics of Indian Revenue and Taxation », *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 21, n° 3, 1858, p. 223-296.

18. Ibid., p. 382.

19. Tharoor, *Inglorious Empire...*, op. cit., p. 18-19; Sugata Bose et Ayesha Jalal, *Modern South India: History, Culture, Political Economy*, New York, Routledge, 1999.

20. Ira Klein, « Utilitarianism and Agrarian Progress in Western India », *The Economic History Review*, vol. 18, n° 3, 1965, p. 576-597; voir aussi le classique d'Eric Stokes, *The English Utilitarians and India*, Oxford, Oxford at the Clarendon Press, 1959, en particulier le chapitre 2, p. 81-139.

du loyer de la terre avec le même fanatisme qui avait caractérisé la rédaction de son histoire des Britanniques en Inde. Mill et Munro croyaient que ce système allait rendre plus productifs les paysans. Le résultat concret fut que les paysans indiens ont dû payer un impôt, calculé non pas à partir de la production réelle mais à partir de la production potentielle, qui dépassait parfois 60 % ou plus de leurs revenus²¹.

Un autre aspect important de la présence coloniale britannique fut de transformer le statut de l'Inde, qui est passée d'exportatrice de produits manufacturés à importatrice de tels produits, notamment ceux que les Indiens avaient exportés depuis des siècles, comme le textile. Plus précisément, encore dans les années 1750, le coton fin et la soie ont été exportés de l'Inde vers les marchés d'Europe, d'Asie et d'Afrique²². Cent ans plus tard, les matières premières, dont le coton brut, l'opium et l'indigo, représentaient la majeure partie des exportations de l'Inde. Encore en 1814, l'Inde exportait 1 266 608 pièces de coton vers l'Angleterre, mais seulement 306 086 en 1835²³. La deuxième moitié du XIX^e siècle a été encore plus catastrophique pour l'industrie indienne des textiles, avec l'importation de textiles britanniques valant 5,2 millions de livres sterling en 1850 et 18,4 millions de livres en 1896²⁴.

Enfin le troisième aspect de la mainmise britannique sur l'économie indienne fut la relation avec la Chine et l'exportation d'un produit en particulier, l'opium. À cette époque, c'est-à-dire la fin du XVIII^e siècle, le commerce de la Compagnie britannique des Indes orientales avec la Chine a aussi commencé à croître. Depuis les débuts de la Compagnie au XVII^e siècle, mais particulièrement au début du XIX^e siècle, la demande pour le thé chinois avait considérablement augmenté en Grande-Bretagne. Les paiements se faisaient en lingots d'or. La compagnie étant dorénavant peu intéressée à expédier des lingots à partir de la Grande-Bretagne, il fut décidé d'exploiter le marché de l'opium, un marché illégal en Chine mais potentiellement très lucratif²⁵. De cette façon, les ventes d'opium en Chine compenseraient largement, voire dépasseraient, pensait-on, les coûts

21. Ibid., p. 589-591.

22. Maddison, *The World Economy...*, op. cit., p. 117-118.

23. Maurice Garden, «Le monde extra-européen. Ces masses que l'on croit immobiles», dans Pierre Léon (dir.), *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Armand Colin, 1975, tome 3, p. 235-236.

24. Maddison, *The World Economy...*, op. cit.

25. K.N. Chaudhuri, «Foreign Trade and Balance of Payments (1757-1947)», dans Dharma Kumar et Sabyasachi Bhattacharya (dir.), *Cambridge Economic History of India. Volume 2, 1757-2003*, Cambridge, Orient Longman, 2005, p. 804-877.

d'achat du thé. Ainsi la culture de l'opium, déjà pratiquée en Inde, a-t-elle été fortement encouragée, voire imposée à certains groupes de paysans indiens²⁶. Cependant, puisque les autorités chinoises avaient interdit l'importation et la consommation d'opium, la Compagnie a déclenché, au nom du libre commerce, la Première Guerre de l'opium, de 1839 à 1842. Victorieuse, la Compagnie, en vertu du traité de Nankin, a obtenu l'accès à cinq ports chinois, Canton, Xiamen, Fuzhou, Shanghai et Ningbo, ports à partir desquels l'opium sera importé en Chine. De plus, Hong Kong avait été cédée à la Couronne britannique²⁷. Déjà vers 1850, les exportations d'opium, surtout vers la Chine, représentaient 40 % des exportations de l'Inde, tous les profits allant à la Compagnie²⁸.

Taxation excessive, destruction de l'industrie textile indienne dans un système où la CBIO est à la fois l'État qui taxe et un concurrent commercial, vente de l'opium en Chine contre le gré des autorités chinoises : au total, les revenus provenant de la perception des taxes et ceux provenant de la vente de l'opium représentaient encore en 1858, juste avant la dissolution de la Compagnie, 71 % de ses revenus, dont 55 % des revenus pour la perception des taxes²⁹. Pourtant, malgré toutes ces possibilités de revenus, la compagnie n'a cessé d'avoir des ennuis financiers. L'État britannique est intervenu à plusieurs reprises pour s'assurer d'un certain contrôle de la compagnie. Il est vrai que la distinction entre l'État et la Compagnie n'allait pas toujours de soi, les mêmes individus étant parfois impliqués dans les deux. Néanmoins, le Parlement britannique a légiféré afin d'encadrer la compagnie en 1773, 1784, 1786, 1793 (loi dite du *Charter Act*, avec un renouvellement pour vingt ans de la charte de la compagnie) et 1813 (avec un nouveau renouvellement de vingt ans). Ce dernier renouvellement de la compagnie se déroulait dans le contexte d'une conquête quasi totale de l'Inde, hormis la province du Pendjab et celle de Sind. Cependant, les politiques d'expansion agressive, lors des guerres carnatiques et les guerres de Mysore³⁰, menées depuis les années 1750 par le marquis

26. Girish Shahane, « Dark History: How Indian Opium Traders from Bombay helped the British Raj Wreck China's economy », *Scroll.in*, 13 septembre 2018.

27. Richard J. Grace, *Opium and Empire: The Lives and Careers of William Jardine and James Matheson*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2016.

28. Shahane, « Dark History... », op. cit.

29. Hendriks, « On the Statistics of Indian Revenue and Taxation », op. cit., p. 228.

30. Il y eut, comme on l'a vu précédemment, trois guerres carnatiques pour le contrôle de la côte est : 1746-1848, 1748-1754, 1756-1763. Ces guerres furent suivies des guerres de Mysore (1767-1769, 1780-1784, 1790-1792, 1798-1799). Le Mysore était un royaume autonome au sein de l'Empire moghol qui occupait un territoire important à l'ouest de Madras et de la région carnatique. Le chef militaire et plus tard sultan de

de Hastings (1754-1826) (à ne pas confondre avec Warren Hastings [1732-1818], qui fut, rappelons-le, gouverneur général de la Compagnie de 1774 à 1785), lord Cornwallis (1738-1805) et le marquis de Wellesley (1760-1842), avaient ruiné la compagnie qui demanda un prêt à l'État³¹.

La loi de 1813 renouvela la charte de la Compagnie pour vingt ans, mais en lui imposant de reconnaître la souveraineté de la Couronne britannique sur les territoires indiens conquis, lui retira ses monopoles commerciaux en Inde et en Chine et força l'ouverture de l'Inde aux missions chrétiennes qui avaient jusque-là été interdites par la Compagnie. Vingt ans plus tard, en 1833, la loi renouvelant la charte de la Compagnie fut assortie d'une nouvelle série de contraintes, dont les mesures décrites dans l'*English Education Act* de 1835, adopté à la suite de l'étude de lord Macaulay, le fameux *Minute on Indian Education*, qui allouait des fonds à la compagnie pour qu'elle établisse un système d'éducation en Inde visant la formation d'une bureaucratie indienne vouée aux intérêts de l'Empire. La charte de la Compagnie allait être renouvelée en 1853 mais la Mutinerie de 1857 mit un terme aux activités de la Compagnie en Inde³². L'adoption en 1858 d'une *Loi pour le bon gouvernement en Inde/ Act for the Good Government of India*, et la création d'un Raj britannique directement administré par la couronne sonna le glas de l'*East India Company*, mais pas de l'impérialisme britannique en Inde, comme nous l'avons vu au chapitre 2. Notons qu'à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, le cartographe et géographe Alexander Dalrymple (1737-1808)³³ avait proposé d'établir des liens entre la Compagnie du Nord-Ouest et sa rivale, la Compagnie de la Baie d'Hudson, avec l'*East India Company*, afin de développer le commerce des fourrures entre la côte du Pacifique et la Chine. L'explorateur Alexander Mackenzie (1764-1820) a repris cette idée en 1794, mais personne n'y donna suite³⁴.

Mysore, Haidar Ali (1720-1782) et son fils Tipù Sâhib dit Tipù Sultan (1750-1799) ont résisté en vain à l'expansion de la Compagnie.

31. H.V. Bowen, *The Business of Empire: The East India Company and Imperial Britain, 1756-1833*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 84-118.
32. C.A. Bayly, *Indian Society and the making of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
33. Alexander Dalrymple, *Plan for promoting the fur-trade, and securing it to this country, by uniting the operations of the East-India and Hudson's-Bay companys*, Londres, George Bigg, 1789, 32 p. (un exemplaire original se trouve à l'Université d'Alberta, au service des archives et de la recherche).
34. W. Kaye Lamb, « MACKENZIE, sir ALEXANDER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval/Université de Toronto, 2003, en ligne (http://www.biographica.ca/fr/bio/mackenzie_alexander_5F.html).

LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

À la fin du XVII^e siècle, le commerce des fourrures, notamment les peaux de castor en provenance d'Amérique du Nord, devenait de plus en plus lucratif. Deux explorateurs français, Médard Chouart des Groseilliers (1618-1696) et Pierre-Esprit Radisson (1636-1710), voulaient établir une base commerciale sur les rives de la baie d'Hudson et ainsi développer un réseau commercial de traite des fourrures reliant cette région du nord à la région du fleuve Saint-Laurent³⁵. Comme les autorités françaises se montraient peu intéressées, Des Groseilliers et Radisson ont présenté leur plan en Angleterre, à la cour du roi Charles II, en 1668. Un groupe d'entrepreneurs et de nobles, dont le prince Rupert (1619-1682)³⁶, cousin du roi, persuada le roi Charles II de soutenir l'entreprise. En juin 1668, deux petits navires partirent d'Angleterre à destination de la baie d'Hudson. L'opération fut un succès et les bateaux revinrent à Londres avec des cargaisons de fourrures³⁷.

En 1670, la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, ou *Hudson's Bay Company*, fut créée en vertu d'une charte royale signée par Charles II. Exemple donc d'une présence française précoce dans l'Empire britannique, des Groseilliers et Radisson ont été en quelque sorte les fondateurs de cette compagnie³⁸. Radisson a même fini ses jours à Londres, non sans avoir constamment changé de camp au cours de sa carrière et revendiqué jusqu'à la fin de ses jours des sommes impayées par la CBH³⁹. Après avoir été ainsi incorporée par une charte royale anglaise en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'instar de l'*East India Company* en Inde, a fonctionné de facto comme un gouvernement dans certaines parties de l'Amérique du Nord pendant près de 200 ans. Plus tard, lors de la formation du Canada en 1867, le *Rupert's Land Act* de 1868 a pavé la voie à la vente des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson à l'État fédéral canadien nouvellement créé.

35. Germaine Warkentin (dir.), *Pierre-Esprit Radisson, The Collected Writings, Volume 1: The Voyages; Volume 2: The Collected Writings, The Port Nelson Relations, Miscellaneous Writings and Related Documents*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012.

36. D'où le nom de la Terre de Rupert.

37. Warkentin (dir.), *Pierre-Esprit Radisson, The Collected Writings...*, volume 1, op. cit., p. 243-308.

38. *Ibid.*, volume 2, p. iv.

39. *Ibid.*, volume 2, p. xii.

Le territoire concédé, au cœur du continent, était énorme. Il comprenait ce qui est maintenant le nord du Québec et du Labrador, le nord et l'ouest de l'Ontario, l'ensemble du Manitoba, la majeure partie de la Saskatchewan, le sud et le centre de l'Alberta, certaines parties des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et de petites sections du nord des États-Unis. La charte signée par le roi Charles II a donné à la Compagnie de la baie d'Hudson le contrôle total du territoire⁴⁰. Personne n'a évidemment pensé à la souveraineté des nombreux peuples autochtones qui y vivaient depuis des siècles. La Compagnie établit des forts et des routes commerciales à travers une grande partie du territoire. Les Cris, les Assiniboine et d'autres groupes lui fournissaient des fourrures ou agissaient à titre d'intermédiaires pour d'autres fournisseurs de fourrures autochtones. La Terre de Rupert est également devenue le foyer d'un nouveau peuple d'origine européenne et autochtone mixte, les Métis. Ils participaient activement à la traite des fourrures et ont aidé à peupler la colonie de la rivière Rouge⁴¹.

En 1867, les gouverneurs de l'*Hudson's Bay Company* étaient de plus en plus conscients qu'ils n'avaient pas les fonds nécessaires pour administrer un territoire aussi vaste⁴². Or les États-Unis avaient payé 7,2 millions de dollars pour l'Alaska⁴³. Les dirigeants de la Compagnie de la baie d'Hudson croyaient que la Terre de Rupert valait plusieurs dizaines de millions de dollars⁴⁴. Cependant, le gouvernement britannique se méfiait également de l'expansionnisme américain et n'autoriserait pas la vente de ce territoire aux États-Unis. La Grande-Bretagne a fait pression sur la HBC pour qu'elle entre en négociations avec le Canada en vue du transfert de la Terre de Rupert. Deux ministres du Cabinet du premier ministre John A. Macdonald, George-Étienne Cartier et William McDougall, furent envoyés à Londres pour conclure une entente. Après six mois de négociations, la Compagnie accepta de transférer la Terre de Rupert au Canada pour le prix de 300 000 livres, soit 1,5 million de dollars⁴⁵; elle signa l'état de cession de son territoire à la Couronne britannique le

40. E.E. Rich, *Hudson's Bay Company, 1670-1870, vol. 1, 1670-1763*, New York, Macmillan, 1961, p. 147. Winston Churchill, dans sa préface de ce livre, fait un éloge très enthousiaste de la HBC.

41. George Bryce, *The Remarkable History of the Hudson's Bay Company*, Toronto, William Briggs, 1900, p. 445-456; Jennifer S.H. Brown, *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*, Vancouver, UBC Press, 1980, p. xvi-xxii, 32-35.

42. Ibid.

43. Rich, *Hudson's Bay Company*, vol. 1, op. cit., p. 116-68.

44. Ibid., p. 175-249.

45. Ibid., p. 301-306.

19 novembre 1869. La Couronne, à son tour, a cédé les terres au Canada. Cependant, en raison de la perturbation politique de la Rébellion de la rivière Rouge, le transfert n'est entré en vigueur que le 15 juillet 1870⁴⁶. Cette année-là, il y avait 97 postes de traite dans la Terre de Rupert, répartis sur l'ensemble de cet immense territoire⁴⁷.

Plus tard, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, l'entreprise s'est redéfinie en devenant une entreprise commerciale du genre grand magasin à rayons, jouant ainsi un rôle nouveau mais important entre 1890 et 1940 dans le processus conduisant à une identité canadienne-britannique toujours impérialiste, mais de plus en plus nationale au sens d'un nationalisme anglo-britanno-canadien⁴⁸. À cet égard, il est ironique de penser qu'au départ, ses concepteurs étaient deux Français. Il est curieux aussi qu'on n'ait jamais soulevé la question de savoir pourquoi le Canada a acheté ces vastes territoires à la Compagnie et non aux peuples autochtones⁴⁹. Aussitôt le territoire cédé, le gouvernement fédéral s'empressa de signer, entre 1871 et 1877, sept traités dits numérotés, couvrant essentiellement le sud et le centre de ce qui allait devenir les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta⁵⁰.

Utilisant le modèle des traités signés dans les colonies du Canada-Uni et de Vancouver avant la Confédération, la Couronne/État fédéral a en fait négocié onze traités entre 1871 et 1921⁵¹ dont, comme on vient de le faire remarquer, sept en quelques années après la cession des terres en 1870. Ces traités contenaient des clauses de programmes dits de civilisation par lesquels on encourageait les signataires autochtones à s'établir sur les terres de réserve dans des collectivités sédentaires, à apprendre les rudiments de l'agriculture et à recevoir un enseignement. À la base, les traités constituaient des actes de cession de terres à une très grande échelle.

46. Ibid., p. 327-392.

47. Ibid., p. 402-26.

48. Donica Belisle, *Retail Nation. Department Stores and the Making of Modern Canada*, Vancouver, UBC Press, 2011.

49. Frank J. Tough, «Aboriginal Rights versus the Deed of Surrender: The Legal Rights of Native Peoples and Canada's Acquisition of the Hudson's Bay Company Territory», *Prairie Forum*, n° 17, 1992, p. 225-250; Edward Cavanagh, «A Company with Sovereignty and Subjects of Its Own? The Case of the Hudson's Bay Company, 1670-1763», *Canadian Journal of Law and Society/ Revue Canadienne Droit et Société*, vol. 26, n° 1, 2011, p. 25-50.

50. D.N. Sprague, *Canada and the Metis, 1869-1885*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988.

51. Olive Dickason, *Canada's First Nations: A History of Founding Peoples*, Toronto, McClelland and Stewart, 1992, p. 193-348.

Par ces traités, les Autochtones du Nord-Ouest sont devenus assujettis au Dominion du Canada et à ses lois⁵². Clairement, les premiers traités numérotés de 1 à 7 affichaient l'impatience du gouvernement fédéral britannique de mettre en œuvre les politiques d'assimilation. Par conséquent, ce ne sont pas tous les Autochtones des Territoires du Nord-Ouest qui étaient à l'aise avec les conditions offertes par ces traités numérotés⁵³. L'un d'eux, le chef cri Big Bear, refusa de signer le Traité numéro 6. Pendant sept ans, Big Bear et ses partisans se sont déplacés dans les Prairies pour faire pression sur l'État fédéral afin que les traités soient renégociés de manière plus équitable. Malheureusement, les massacres de bisons dans les Prairies canadiennes (et américaines) avaient réduit à la pauvreté la communauté de Big Bear et, de guerre lasse, il signa le Traité numéro 6 en 1883, seulement pour se révolter à nouveau en 1885, avec Louis Riel, mais sans espoir de victoire.

Tous ces traités avaient des clauses semblables, notamment l'octroi d'une terre de quelques centaines d'acres par famille de cinq personnes. De plus, une armoire à médicaments devait être mise à la disposition de la bande par l'agent des Affaires indiennes, en cas de maladies, et de l'aide devait être fournie en cas de famines et d'épidémies⁵⁴. Une fois l'arpentage de leur territoire terminé, il était prévu que les signataires d'un traité recevraient un supplément de \$1000 par an pour contribuer à la culture de la terre pendant les trois premières années. Au total, selon le numéro du traité, les membres d'une communauté recevaient entre \$5 et \$12 de compensation, un chef \$25. Pour le Traité numéro 5 signé en 1875, les différentes bandes reçurent une compensation de \$500 pour leur déplacement et leur relocalisation⁵⁵. On voit bien que ces sommes dérisoires n'avaient rien à voir avec les sommes accordées à la HBC pour la cession du territoire. Les conséquences, donc, en Amérique du Nord, de la cession des terres par la Compagnie de la baie d'Hudson ont été aussi tragiques que les conséquences de la taxation excessive en Inde à partir de la conquête du Bengale par l'*East India Company*, qui a réduit à la pauvreté des populations jusque-là parfaitement autonomes, auto-suffisantes, voire prospères et fonctionnelles. Pour conclure sur la Compagnie de la baie d'Hudson, il faut mentionner deux personnages qui ont joué un rôle important dans

52. Ibid.

53. Ibid.

54. James W. Daschuk, *Clearing the Plains: Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Aboriginal Life*, Regina, University of Regina Press, 2013.

55. Michelle Filice, « Treaty 5 », *Canadian Encyclopedia*, 29 août 2016.

son histoire: Thomas Douglas, comte de Selkirk (1771-1820) et sir George Simpson (1792-1860).

Thomas Douglas hérita de façon inattendue du titre et des propriétés de lord Selkirk en 1799⁵⁶. Il était le cadet, septième enfant, de la famille mais tous les héritiers le précédant étaient décédés⁵⁷. Il pensa aussitôt utiliser cette fortune et ses relations politiques pour acheter des terres et réaliser son projet d'établir des fermiers écossais pauvres en Amérique. Ce qu'il fit en 1803 à l'Île-du-Prince-Édouard et à Baldoon, dans le Haut-Canada, en 1804. En 1804, il se trouvait à Halifax et devint membre de la *North British Society*. Il voyagea de fait beaucoup en Amérique du Nord, et son approche et son travail lui valurent une certaine renommée: en 1807, il fut nommé Lord-Lieutenant de Kirkcudbright, en Écosse, et, en 1808, fut élu *Fellow* de la *Royal Society of London*⁵⁸. Afin de poursuivre son travail de réinstallation des agriculteurs écossais, Selkirk demanda au gouvernement britannique une concession de terres dans la vallée de la rivière Rouge, une partie de la Terre de Rupert. Devant les objections de la Compagnie de la baie d'Hudson, cette demande fut rejetée. Cependant, avec l'aide de sir Alexander Mackenzie, il acheta suffisamment d'actions de la Compagnie de la baie d'Hudson pour être en mesure d'exercer une influence pour qu'on lui octroie une terre importante en Assiniboine⁵⁹.

Dès 1811, un groupe mené par Miles Macdonell se dirigea vers cette région et l'année suivante la colonie de la rivière Rouge était fondée⁶⁰. Mais des conflits avec la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) et des Métis locaux ont empêché la colonie de croître. Une des raisons de cette tension avait été la « Proclamation du pemmican » de Macdonell en 1814⁶¹. Cette Proclamation interdisait l'exportation de nourriture hors de la région, ce qui avait mécontenté les Métis qui vendaient du pemmican aux commerçants de la Compagnie rivale du Nord-Ouest. Cette tension atteignit son point culminant en 1816, lorsque le nouveau gouverneur, Robert Semple, envoyé par Selkirk, fut tué, en même temps que 21 de ses hommes, à la bataille de la Grenouillère (bataille de Seven Oaks en anglais)⁶². En représailles, Selkirk et ses hommes s'emparèrent

56. J. M. Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2008, p. 3-21.

57. Ibid.

58. Ibid., p. 109-131.

59. Ibid., p. 181-203.

60. Ibid., p. 203-219.

61. Ibid., p. 235-255.

62. Ibid., p. 256-277.

du poste de traite de Fort William qui appartenait à la Compagnie du Nord-Ouest⁶³, à la suite de quoi Selkirk fut sommé de comparaître en cour à Montréal et fut accusé, entre autres, d'occupation illégale de Fort William. Selkirk, malade, dégoûté, incapable de réaliser son rêve de colonisation, décéda en France, à Pau, en 1820. Curieusement, les deux compagnies, Baie d'Hudson et Nord-Ouest, ont fusionné en 1821, ouvrant une nouvelle phase d'expansion⁶⁴.

Cette nouvelle période de l'histoire de la Compagnie de la baie d'Hudson a été dominée par sir George Simpson (1786-1860). Explorateur écossais et gouverneur colonial de la Compagnie de la baie d'Hudson de 1820 à 1860, il a laissé un héritage contesté, mais typique d'une compagnie coloniale britannique. À Londres, Simpson avait travaillé pour une compagnie dirigée par son oncle, Geddes Mackenzie Simpson, et Andrew Wedderburn. Ce dernier était le beau-frère de lord Selkirk qui avait épousé sa sœur Jean⁶⁵. La compagnie pour laquelle travaillait Simpson était donc impliquée dans les affaires de la Compagnie de la baie d'Hudson. Employé remarqué, et ambitieux, le poste de nouveau gouverneur de la Compagnie lui a donc été offert, avec le mandat de mettre un terme à la guerre avec la Compagnie du Nord-Ouest et de faire fusionner les deux compagnies. En 1821, comme on l'a vu plus haut, la fusion était achevée. L'accord prévoyait la division de l'immense territoire couvert par la Compagnie en une zone administrative Nord et une zone Sud. On confia la zone Nord à Simpson, mais en 1826, il fut nommé administrateur des deux zones.

Pendant des années, Simpson, féru de voyages, a arpenté le continent de long en large et a permis à la Compagnie de la baie d'Hudson de réussir sur le plan commercial. Il fut anobli le 25 janvier 1841. Simpson avait épousé en 1830 la fille de Geddes Mackenzie Simpson, Frances Ramsay Simpson, alors âgée de 18 ans. Avec elle, il eut cinq enfants, nés entre 1832 et 1850. Frances décéda en 1853. Avant ce mariage, Simpson, qui avait donc 43 ans en 1830, avait eu au moins six enfants d'unions libres avec des femmes métisses de la Terre de Rupert⁶⁶. Or, en tant que gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, Simpson interdisait toute union entre les employés blancs de la compagnie et les femmes métisses

63. Ibid., p. 317-331.

64. Ibid., p. 359-383.

65. Jean Wedderburn Douglas (1786-1871), qui épousa Thomas Douglas, lord Selkirk, en 1807.

66. John S. Galbraith, *The Little Emperor: Governor Simpson of the Hudson's Bay Company*, Toronto, Macmillan, 1976.

ou autochtones et il avait également pris plusieurs mesures discriminatoires contre les Métis. Une fois marié, il refusa d'aider financièrement les femmes métisses et les enfants de son passé.

Ces abus ont été dénoncés à Londres par Alexander Kennedy Isbister⁶⁷. Isbister, né en 1822 à Cumberland House en Saskatchewan, entra en 1838, à l'âge de 16 ans, au service de la Compagnie de la baie d'Hudson. Comme il était Métis, il comprit rapidement que malgré sa vive intelligence, reconnue par ses enseignants à la colonie de la Rivière Rouge, ses chances de promotion dans la compagnie étaient nulles, étant donné entre autres les mesures discriminatoires prises par Simpson. En 1842, Isbister s'embarqua pour la Grande-Bretagne. De 1842 à 1844, il étudia à King's College à Aberdeen et à l'Université d'Édimbourg en 1845. De retour à Londres après ses études, il eut une brillante carrière d'enseignant au cours de laquelle il publia vingt livres de grammaire anglaise et de mathématiques. Il fut considéré comme l'un des grands pédagogues de son temps. Il était obtint une maîtrise de l'Université d'Édimbourg en 1858 et un diplôme de droit en 1866 de l'Université de Londres⁶⁸.

En Grande-Bretagne, Isbister ne cessa de défendre les droits des Métis de la Terre de Rupert et condamna les pratiques commerciales douteuses et les abus sexuels commis par des dirigeants de la Compagnie qui souvent, comme Simpson, abandonnaient leurs compagnes métisses avant de rejoindre les rangs de la société. Il déposa une pétition en 1847⁶⁹ contre Simpson et la Compagnie, pétition qui fut rejetée par lord Grey, secrétaire aux Affaires coloniales et par sir Herman Merivale, sous-secrétaire permanent du *Colonial Office* (et personnage fort important de ce *Colonial Office* sur lequel nous reviendrons plus loin⁷⁰).

Isbister accusait aussi la Compagnie de la baie d'Hudson d'offrir de l'alcool comme mode de paiement dans le commerce des fourrures et de

67. Barry Cooper, *Alexander Kennedy Isbister: A Respectable Critic of the Honourable Company*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988.

68. Ibid.

69. A.K. Isbister et al., *A Few Words on the Hudson's Bay Company, with a Statement of the Grievances of the Native and Half-caste Indians*, Londres, Petition, 1847, p. 1-24.

70. Ian L. Getty et Antoine S. Lussier (dir.), *As Long as the Sun Shines and Water Flows: A Reader in Canadian Native Studies*, Vancouver, UBC Press, 1983. Dans ce livre, voir en particulier David T. McNab, «Herman Merivale and Colonial Office Policy in Mid-Nineteenth Century», p. 85-103; voir aussi David T. McNab, «Herman Merivale and the Native Question 1837-1861», *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 9, n° 4, 1977, p. 359-384; et, du même, «Herman Merivale and the British Empire», thèse de doctorat, Université du Lancaster, 1978, chapitres 5, 6, 7.

créer ainsi de graves problèmes sociaux pour les communautés métisses⁷¹. En réponse aux allégations d'Isbister, Merivale a consulté le major John Crofton, qui était alors gouverneur d'Assiniboia et commandant militaire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Crofton lui-même était très influencé par sir George Simpson, le gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson mis en accusation⁷². Le rapport de Crofton a donc évidemment disculpé la Compagnie de toutes les allégations d'Isbister. Cependant, Isbister a continué à bombarder Downing Street de lettres de protestation et de pétitions. En 1857, il tenta encore de convaincre le Parlement qu'une enquête était essentielle sur les abus de toutes sortes commis par Simpson et il recommandait que la Terre de Rupert soit annexée au Canada. Simpson n'eut jamais à répondre aux accusations portées contre lui. En revanche, à partir de 1869, le Canada prit la relève du *Colonial Office* pour traiter des politiques concernant les peuples autochtones⁷³. Dans l'ensemble, cependant, jusqu'aux années 1870, ces deux compagnies, l'*East India* et l'*Hudson's Bay*, ont été des piliers de l'Empire et ont pleinement contribué à sa dimension transocéanique.

LES INSTITUTIONS DE GOUVERNANCE : LE BOARD OF CONTROL, LE COLONIAL OFFICE, L'INDIA OFFICE

Nous ne pouvons, dans ce livre, énumérer toutes les institutions qui ont marqué la gestion de l'Empire britannique. Mais nous allons décrire celles qui nous semblent particulièrement importantes. Même si des compagnies comme l'*East India Company* et l'*Hudson's Bay Company* ont été jusqu'aux années 1870 des véhicules en théorie privés, mais néanmoins essentiels de l'Empire britannique, l'État était toujours très présent et encadrait, parfois de façon très étroite, les activités de ces compagnies, surtout celles de l'*East India Company*⁷⁴. Une première mesure importante fut l'*East India Company Act* de 1784, également connu sous le nom de *Pitt's India Act*⁷⁵. C'était une loi du Parlement de la Grande-Bretagne destinée à combler certaines lacunes, la corruption des officiers de la Compagnie en Inde par exemple, en plaçant la Compagnie britannique des Indes orientales sous la surveillance d'un Conseil de contrôle (*Board*

71. McNab, « Herman Merivale and Colonial Office Policy in Mid-Nineteenth Century », op. cit., p. 85-103.

72. Ibid.

73. McNab, « Herman Merivale and the Native Question 1837-1861 », op. cit., p. 359-384.

74. Bowen, *The Business of Empire...*, op. cit., p. 53-84.

75. Ibid.

of Control) composé de six membres⁷⁶. Les aspects financiers de la Compagnie étaient gérés par une assemblée des propriétaires (*Court of Proprietors*) constituée des actionnaires, qui élisait chaque année un bureau de direction (*Court of Directors*)⁷⁷. Après la guerre d'Indépendance américaine, la gestion des colonies fut réorganisée et en 1801 fut créé un Secrétariat à la guerre et aux colonies (*Secretary of War and the Colonies*)⁷⁸. En 1825, un nouveau poste de sous-secrétaire d'État aux colonies (*Permanent Under-Secretary of State for the Colonies*) fut créé au sein de ce bureau⁷⁹. Ce poste, à l'intérieur du Bureau ou ministère de la Guerre et des colonies, est devenu très important, voire le plus important de la période coloniale moderne. Il fut occupé initialement par Robert William Hay (1786-1861). Les autres sous-secrétaires permanents au XIX^e siècle furent sir James Stephen (1789-1859), sir Herman Merivale (1806-1874), sir Frederic Rogers (1811-1889), Robert Herbert (1831-1905) et sir Robert Henry Meade (1835-1898)⁸⁰. Stephen (qui, en passant, était le grand-père de Virginia Woolf) et Merivale ont été très influents lorsqu'ils ont exercé cette fonction de sous-secrétaire permanent du *Colonial Office*. Le premier fut en poste de 1836 à 1847 et le second de 1847 à 1859. Merivale est devenu sous-secrétaire permanent pour l'Inde en 1860⁸¹. Il est à noter que sir Frederic Rogers était sous-secrétaire permanent aux affaires coloniales au moment de la Confédération de 1867⁸².

COLONIAL SERVICE

En 1854, le Bureau/ministère de la Guerre et des Colonies fut divisé en deux, et un nouveau Bureau colonial (*Colonial Office*) fut créé et devint autonome par rapport au ministère de la Guerre pour s'occuper spécifiquement des affaires des colonies⁸³. Autre aspect important, ce ministère des Colonies-*Colonial Office* autonome n'était pas cependant responsable de toutes les possessions britanniques à l'étranger : par exemple, l'Empire indien (ou Raj britannique, créé en 1858 pour remplacer le *Company Raj*)

76. Ibid., p. 73.

77. Ibid.

78. Phillip Buckner, «The Colonial Office and British North America, 1801-1850», *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 8, Université de Toronto et Université Laval, 1985, en ligne (http://admin.biographi.ca/en/special.php?project_id=49&p=36).

79. Ibid.

80. Ibid. ; voir aussi les travaux de McNab sur Merivale (note 431).

81. Buckner, «The Colonial Office and British North America...», op. cit.

82. Ibid.

83. Ibid.

et d'autres territoires britanniques près de l'Inde, étaient sous l'autorité du Bureau de l'Inde (*India Office*) à partir de 1854. D'autres protectorats plus informels, comme le Khédivat d'Égypte, sont tombés sous l'autorité du ministère des Affaires étrangères (*Foreign Office*)⁸⁴, ce dernier ministère ayant toujours eu une fonction parallèle à celle du *Colonial Office*. Le *Colonial Office* et le *Foreign Office* ont été fusionnés en 1960 seulement. Détail très important, à partir de 1862, le *Colonial Office* a commencé à publier chaque année la *Colonial Office List*, contenant des informations historiques et statistiques sur les colonies de l'Empire⁸⁵. Le *Colonial Service*, également connu sous le nom de Service colonial de Sa Majesté, déjà prestigieux avant 1854, devint de plus en plus considéré comme la source la plus importante de promotion sociale à l'époque impériale⁸⁶ et de contrôle du patronage⁸⁷. Entre 1854 et 1938, seize départements du service colonial, employant en 1938⁸⁸ environ 8000 fonctionnaires, ont été ouverts :

- Colonial Administrative Service
- Colonial Agricultural Service
- Colonial Audit Service
- Colonial Chemical Service
- Colonial Customs Service
- Colonial Education Service
- Colonial Forest Service
- Colonial Geological Survey Service
- Colonial Legal Service
- Colonial Medical Service
- Colonial Mines Service
- Colonial Police Service
- Colonial Postal Service
- Colonial Prisons Service

84. Ibid.

85. Hugh Edward Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, Londres, Methuen, 1897.

86. Ibid.

87. Zoë Laidlaw, *Colonial Connections, 1815-45: Patronage, the Information Revolution, and Colonial Government*, Manchester, Manchester University Press, 2012.

88. Charles Jeffries, *The Colonial Empire and its Civil Service*, Cambridge, Cambridge University Press, 1938.

- Colonial Survey Service
- Colonial Veterinary Service

Quatre autres départements ont été ouverts après 1940 et le nombre de fonctionnaires est passé de 11 000 en 1947 à 18 000 en 1954, ce qui représentait le double du nombre de fonctionnaires en 1938. Cette augmentation assez spectaculaire de la bureaucratie à la fin de l'Empire montre là encore que les Britanniques n'avaient pas l'intention d'abandonner quoi que ce soit, en créant les

- *Colonial Civil Aviation Service*
- *Colonial Engineering Service*
- *Colonial Research Service* et
- *Queen Elizabeth's Overseas Nursing Service*⁸⁹.

STATISTIQUES SUR LES COLONIES

La Compagnie de la baie d'Hudson a compilé, chiffré et soigneusement archivé les moindres détails de ses activités. Ces archives ont été admirablement conservées⁹⁰. L'*East India Company* s'est elle aussi distinguée par l'ampleur des moyens statistiques utilisés et l'innovation dans ce domaine. Outre la *Colonial Office List*, d'autres publications statistiques sont parues à cette époque. En 1839, Robert Montgomery Martin (1801-1868) a publié *Statistiques des colonies de l'Empire britannique dans les Antilles, Amérique du Sud, Amérique du Nord, Asie, Australasie, Afrique et Europe*⁹¹. Il avait été trésorier des colonies à Hong Kong de 1844 à 1845, membre fondateur de la Statistical Society of London, de la Colonial Society et de l'East India Association. Son livre comprenait des statistiques pour mesurer le bien-être des colonies britanniques, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle⁹². Justement, au cours de cette période, la discipline de la statistique en Grande-Bretagne a été développée par onze statisticiens qui ont tous eu d'une façon ou d'une autre un lien avec l'Empire.

89. Anthony Kirk-Greene, *Britain's Imperial Administrators 1858-1966*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2000.

90. Deidre Simmons, *The History of the Hudson's Bay Company Archives*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007.

91. Robert Montgomery Martin, *Statistics of the Colonies of the British Empire*, Londres, W.H. Allen & Co., 1839.

92. Paul J. FitzPatrick, « Leading British Statisticians of the Nineteenth Century », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 55, n° 289, 1960, p. 38-70.

Ces statisticiens britanniques sont William Playfair (1759-1823), créateur des méthodes graphiques de présentation des statistiques ; George R. Porter (1792-1852), chef du département de la statistique de la Commission du commerce (*Board of Trade*) ; Charles Babbage (1792-1871), fondateur en 1833 de la section *Statistics* au sein de la British Association for the Advancement of Science et en 1834 de la Statistical Society of London, ainsi qu'inventeur des premières machines à calculer ; le Dr William Farr (1807-1883), fondateur des statistiques de l'état civil britannique et statisticien bien connu des rapports annuels de l'*Office of the Registrar General* ; le Dr William A. Guy (1810-1885), autre autorité de premier plan dans le domaine des statistiques sur la société britannique, rédacteur en chef du *Journal of the Statistical Society of London* ; William Newmarch (1820-1882), qui faisait autorité dans le domaine des statistiques monétaires et bancaires (et qui fut également à un certain point de sa carrière rédacteur en chef du *Journal of the Statistical Society of London*) ; W. Stanley Jevons (1835-1882), célèbre en tant qu'économiste et logicien, qui a raffiné les méthodes statistiques ; sir Rawson W. Rawson (1812-1899), autorité en statistique internationale, lui aussi rédacteur en chef du *Journal of the Statistical Society of London* et premier président de l'Institut international de la statistique/ International Statistical Society (1885-1898) ; sir Francis Galton (1822-1911), éminent scientifique qui a développé le concept de l'indice de corrélation et la médiane ; sir Robert Giffen (1837-1910), chef bien connu du département statistique du *Board of Trade* et un autre rédacteur en chef du *Journal of the Statistical Society of London* ; enfin, Francis Ysidro Edgeworth (1845-1926), sorte de philosophe de la statistique, statisticien exceptionnel au XIX^e siècle en raison de son travail notamment sur la probabilité, la corrélation et les nombres d'indices, et rédacteur en chef de l'*Economic Journal*⁹³.

De tous ces statisticiens, le cas de sir Rawson W. Rawson est particulièrement important dans le contexte de ce livre. Rappelons que notre approche repose sur l'idée que l'Empire britannique se caractérisait par une série de réseaux liés de façon transversale d'un océan à l'autre, de l'Atlantique, à l'océan Indien, au Pacifique, d'où l'idée de parler d'un empire transocéanique, concept utilisé entre autres par H.V. Bowen, Elizabeth Mancke et Carole Shammas⁹⁴. Dans la deuxième partie de ce

93. Ibid.

94. Bowen, Mancke et Reid, *Britain's Oceanic Empire...*, op. cit. ; Mancke et Shammas, *The Creation of the British Atlantic World...*, op. cit.

livre, nous avons, rappelons-le, un chapitre sur l'Inde, un autre sur l'île Maurice et un dernier sur le Canada.

Or Rawson Rawson a été le secrétaire privé de trois vice-présidents du conseil d'administration du *Board of Trade*, dont Charles Poulett Thompson (1799-1841), baron Sydenham, qui fut Gouverneur général du Canada de 1839 à 1841, Alexander Baring et, enfin, William Ewart Gladstone (1809-1898), futur Premier ministre libéral du Royaume-Uni. En 1842, après avoir servi Gladstone pendant un an, il fut nommé secrétaire civil du Gouverneur général du Canada de l'époque, Charles Bagot. La même année, Bagot nomma John Davidson, Rawson Rawson et William Hepburn commissaires responsables de rédiger un rapport sur les politiques et les dépenses gouvernementales liées aux peuples autochtones du Canada-Est et du Canada-Ouest. Achevé en 1844, le rapport final, intitulé *Le rapport sur les affaires des Indiens au Canada*, comprenait un appel au remplacement des écoles de jour pour les enfants autochtones et l'introduction d'écoles industrielles afin, supposément, de protéger efficacement ces enfants de l'influence de leurs parents. Ce rapport est considéré comme un document fondamental, qui a mené à l'établissement du système des pensionnats indiens canadiens⁹⁵. En 1846, à la suite de son travail sur le rapport, Rawson a été nommé trésorier et caissier (*paymaster*) à l'île Maurice. En 1854, il devint secrétaire colonial du Cap, en Afrique du Sud, qu'il laissa fortement endetté. Dix ans plus tard on le retrouve aux Bahamas et, là encore, sa gestion des fonds publics a été contestée. Son dernier poste fut aux Îles-du-Vent, et il se retira de la fonction publique en 1875⁹⁶.

CARTOGRAPHIE : RENNELL ET DES BARRES

Un autre aspect très important du système colonial fut la cartographie⁹⁷. L'un des premiers cartographes importants de l'Empire fut le major James Rennell (1742-1830)⁹⁸. Rennell, qui a travaillé avec Claude Martin en Inde, était géographe, océanographe et historien. Il publia d'importants

95. John Leslie, «The Bagot Commission: Developing a Corporate Memory for the Indian Department», *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 17, n° 1, 1982, p. 31-52.

96. FitzPatrick, «Leading British Statisticians of the Nineteenth Century», op. cit., p. 58-60.

97. David Spurr, *The Rhetoric of Empire: Colonial Discourses in Journalism, Travel Writing and Imperial Administration*, Durham, Duke University Press, 1993; Richard Phillips, *Mapping Men and Empire: A Geography of Adventure*, Londres, Routledge, 1997.

98. U. Kalpagam, «Cartography in India», *Economic and Political Weekly*, n° 30, 1995, p. PE-87-PE-98.

travaux sur la géographie, fut nommé membre de la Royal Society (1781) et associé de l'Institut de France. On lui doit, notamment, des cartes de l'Inde, un atlas du Bengale, des *Mémoires* sur la géographie de l'Afrique (1790-1798), ainsi qu'une géographie comparée de l'Asie du Sud, etc. On lui doit aussi des travaux hydrographiques sur l'Atlantique et l'océan Indien.

Un autre pionnier de la cartographie fut Joseph Frederick Wallet Des Barres (1729-1824). Desbarres était officier, ingénieur militaire, arpenteur, colonisateur et administrateur colonial⁹⁹. Né à Montbéliard, dans l'est de la France, Joseph-Frédéric Wallet Des Barres était issu d'une famille de huguenots. Il a fait des études secondaires à Bâle, où il aurait reçu une solide formation en sciences et en mathématiques¹⁰⁰. Il a aussi étudié à la Royal Military Academy de Woolwich où il se spécialisa notamment dans l'étude de l'arpentage et du dessin. Ce séjour à Woolwich a incité Des Barres à quitter l'Europe et à entreprendre une carrière militaire en Amérique du Nord, du côté britannique. Il est à noter que, dès 1758, en qualité de sous-ingénieur et cartographe, il participa et en fait joua un rôle primordial lors du siège de Louisbourg et de celui de Québec en 1759¹⁰¹. Des Barres aurait tellement impressionné ses supérieurs lors de ces deux sièges qu'on lui confia par la suite plusieurs projets de cartographie, dont celui de dessiner une carte de la région du fleuve Saint-Laurent. En 1763, il est chargé par l'amirauté britannique de faire le relevé cartographique de la côte de la Nouvelle-Écosse. La même année, l'amirauté confia une mission semblable à James Cook pour la cartographie de la côte de Terre-Neuve et à Samuel Holland pour la région du golfe du Saint-Laurent et de la Nouvelle-Angleterre¹⁰².

Les années 1774 à 1784 ont sans doute été les années les plus importantes de sa carrière puisque c'est à cette époque qu'il a publié, au nom de l'Amirauté britannique, son célèbre ouvrage de cartographie intitulé *The Atlantic Neptune*¹⁰³. L'ouvrage, réalisé avec Samuel Holland, comprend des cartes de la Nouvelle-Écosse, de la Nouvelle-Angleterre, du golfe du Saint-Laurent (dont les îles du Cap-Breton et du Prince-Édouard), et

99. Stephen H. Hornsby, *Surveyors of Empire: Samuel Holland, J.W.F. Des Barres and the Making of the Atlantic Neptune*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011.

100. Robert J. Morgan, « DesBARRES, JOSEPH FREDERICK WALLET », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval et Université de Toronto, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/fr/bio/desbarres_joseph_frederick_wallet_6F.html).

101. Ibid.

102. Hornsby, *Surveyors of Empire...*, op. cit., p. 156-162.

103. Ibid, p. 163-199.

diverses vues de la côte nord-américaine. Les cartes de Des Barres et de Holland dans l'*Atlantic Neptune* ont été utilisées par les navigateurs jusqu'au milieu du XIX^e siècle¹⁰⁴.

Des Barres est moins connu pour sa carrière d'administrateur, probablement parce qu'elle a été marquée par de nombreuses querelles¹⁰⁵. Lorsqu'en 1784, l'île du Cap-Breton fut séparée de la Nouvelle-Écosse pour devenir pour quelque temps une colonie distincte, Des Barres fut immédiatement consulté, étant donné sa grande connaissance de la région. En guise de compensation, pour son expertise et sa contribution essentielle à l'*Atlantic Neptune*, il a demandé le poste de lieutenant-gouverneur. De fait, il fut lieutenant-gouverneur de l'île du Cap-Breton de 1784 à 1787, même s'il a entrepris un voyage en Australie en 1785-1787, au cours duquel d'ailleurs il a esquissé les plans de développement de la future colonie de Sydney. Accusé cependant d'avoir négligé l'administration de la colonie de l'île du Cap-Breton, il a été démis de ses fonctions en 1787¹⁰⁶. Cette rétrogradation a été vivement contestée par Des Barres et de 1794 à 1804, il a passé l'essentiel de son temps en Angleterre à refaire sa réputation. Finalement, en 1804, il a reçu une compensation en étant nommé lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard. Là encore, toutefois, son administration fut empreinte d'incessantes querelles, à tel point qu'il fut démis de ses fonctions en 1812. Il s'installa alors en Nouvelle-Écosse, notamment à Halifax à partir de 1817¹⁰⁷. C'est là qu'il meurt en 1824 à l'âge de 95 ans. Mais comme l'a montré Stephen H. Hornsby, le travail de cartographe de Des Barres a été un des fondements intellectuels essentiels de l'Empire¹⁰⁸.

ALEXANDER DALRYMPLE (1737-1808) ET JAMES COOK (1728-1779)

Alexander Dalrymple fut un autre géographe et cartographe très important. C'était un ancêtre de William Dalrymple qui a publié en 2019, comme nous l'avons vu plus haut, un livre important sur la Compagnie britannique des Indes orientales¹⁰⁹. Alexander Dalrymple fut d'abord fonctionnaire dans l'*East India Company* pour laquelle il travailla à Madras

104. Ibid.

105. Morgan, « DesBARRES, JOSEPH FREDERICK WALLET », op. cit.

106. Ibid.

107. Ibid.

108. Hornsby, *Surveyors of Empire...*, op. cit.

109. Dalrymple, *Plan for promoting the fur-trade...*, op. cit.

à partir de 1753 – il n'avait que 16 ans¹¹⁰. À l'âge de 22 ans, il visita la Chine et prit parti pour une expansion de la Compagnie en Extrême-Orient. De retour en Angleterre en 1765, il devint membre de la Royal Society¹¹¹. Il devint célèbre grâce à la mise au point d'une échelle d'évaluation de la vitesse du vent, instrument qui devint très utile aux navigateurs¹¹². En 1770, il publia un ouvrage intitulé *Historical Collection of the Several Voyages and Discoveries in the South Pacific Ocean*, dans lequel il soutint la thèse d'un continent inconnu dans le Pacifique.

Cette thèse suscita un grand intérêt, notamment chez James Cook (1728-1779) qui fit trois voyages dans le Pacifique, notamment à la recherche de ce continent, en 1768-1771, 1772-1775 et 1776-1779. Cook suivait ainsi les traces du Français Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811) qui, de 1763 à 1769, avait réalisé un tour du monde qui l'avait amené entre autres en Indonésie, en Argentine, aux îles Malouines, à Tahiti, etc. Bougainville publia en 1771 son récit de voyage, qui eut un grand succès, notamment auprès de Denis Diderot et des encyclopédistes pour sa description de la société tahitienne qui contribua beaucoup au mythe du « noble sauvage ». D'ailleurs, Bougainville avait ramené en France un Tahitien, Ahutoru, qui malheureusement fut emporté par la petite vérole lors du voyage de retour en 1771¹¹³.

Pour sa part, même si Cook n'a pu valider la thèse de Dalrymple, il a néanmoins exploré de long en large le Pacifique, depuis côte nord-américaine, l'Alaska et l'île de Vancouver, jusqu'à Tahiti, Hawaï, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Antarctique, etc. À plusieurs reprises, Cook a pu compter sur l'expertise de guides compétents, notamment, lors de son premier voyage, sur celle du guide Tupaia (1725-1770), un guide tahitien exceptionnel¹¹⁴. Ces explorations furent essentielles au développement de l'Empire britannique.

110. Ken Tregonning, « The Man Whom Cook Replaced », *The Australian Quarterly*, vol. 23, n° 3, 1951, p. 54-63.

111. Ibid.

112. Ibid.

113. John Dunmore, *Storms and Dreams: The Life of Louis de Bougainville*, Fairbanks, University of Alaska Press, 2007.

114. Tregonning, « The Man Whom Cook Replaced », op. cit.

LE DROIT ET LE *RULE OF LAW*

Parallèlement à la cartographie, l'exploration et l'appropriation du territoire, une dimension importante du colonialisme britannique fut la gestion de ces territoires que la Grande-Bretagne s'était appropriés en appliquant le droit anglais, devenu la base du droit colonial britannique¹¹⁵. La *common law*, qui s'était développée en Angleterre depuis le XII^e siècle, constituait un ensemble de lois fondé sur la coutume et les précédents¹¹⁶. Pour reprendre l'expression de Philip Girard, la justice britannique a été fondée sur la loi anglaise¹¹⁷. En raison du principe même de son évolution, la *common law* s'est avérée un système juridique stable. Elle constitua la base du droit dans les différents types de possessions coloniales britanniques¹¹⁸. La *common law* fut importée dans les postes de traite le long de la côte de l'océan Indien¹¹⁹, dans les colonies d'Amérique du Nord, d'Afrique du Sud et d'Australie pour finalement devenir le fondement juridique de toutes les colonies britanniques en Asie et en Afrique¹²⁰.

Comme on l'a vu précédemment à propos de l'*East India Company* et du rôle joué par James Mill et Thomas Macaulay dans l'imposition du droit anglais en Inde, les tentatives de droit hybride, comme les tentatives des orientalistes anglo-indiens de créer un système de droit anglo-hindou, ont été abandonnées. Cependant, après 1857, les administrateurs britanniques des différents types de colonies ont reconnu la nécessité d'adapter leur droit anglais importé en fonction, parfois, des circonstances locales, et ils ont modifié le droit commun anglais au besoin, répondant ainsi à des situations coloniales spécifiques. Ainsi, la *Loi sur la validité des lois coloniales en 1865*, en anglais le *Colonial Laws Validity Act*¹²¹, visait à concilier les lois locales ou les systèmes de droit dans les colonies et le droit anglais/ britannique. Cette loi a été appliquée jusqu'au Statut de

115. Lauren Benton, *Law and Colonial Cultures: Legal Regimes in World History, 1400-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002; voir aussi Sandra den Otter, «Law, Authority, and Colonial Rule», dans Douglas M. Peers et Nandini Gooptu (dir.), *India and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 168-190.

116. Philip Girard, «British Justice, English Law, and Canadian Legal Culture», dans Philip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 259-278.

117. Ibid.

118. Lauren Benton, *Law and Colonial Cultures...*, op. cit., p. 149-152.

119. Sandra den Otter, «Law, Authority, and Colonial Rule», op. cit.

120. Benton, *Law and Colonial Cultures...*, op. cit.

121. Thomas Mohr, «The Colonial Laws Validity Act and the Irish Free State», *UCD Working Papers in Law, Criminology & Socio-Legal Studies Research Paper*, n° 18, 2009, en ligne (<https://ssrn.com/abstract=1481738> 8).

Westminster en 1931 qui reconnaissait la validité de toute loi adoptée dans le parlement d'un dominion. Toutefois, dans les colonies non blanches de la Couronne britannique, le *Colonial Laws Validity Act* est resté valide jusqu'à l'indépendance¹²².

Autre aspect illustrant le fait que les Britanniques n'ont pas été « distraits » pendant la période coloniale est la façon avec laquelle ils ont développé les forces policières dans les colonies, là encore, en portant une grande attention aux détails¹²³. À la suite d'une loi présentée par Sir Robert Peel en 1829, une force policière métropolitaine, dont les hommes étaient surnommés « bobbies » en raison du prénom de Peel, fut créée en Grande-Bretagne¹²⁴. Quelques années plus tard, en 1837, l'*Irish Constabulary* est devenue la première force policière britannique et a servi de modèle à travers l'Empire¹²⁵, notamment au Canada, mais avec des variations dans plusieurs colonies¹²⁶. Trente ans plus tard, en 1867, cette force policière fut rebaptisée la *Royal Irish Constabulary*¹²⁷. Au total, en 1930, au faîte de l'Empire, la Grande-Bretagne comptait 46 000 policiers et 246 postes ou commissariats pour systématiquement encadrer la population civile¹²⁸. Dans l'Empire, comme l'a montré Thomas Metcalfe¹²⁹, plus de 300 000 Indiens ont été recrutés pour faire partie de la police du Raj, dont plusieurs milliers de Sikhs. Les policiers en provenance de l'Inde ont aussi été déployés un peu partout dans l'Empire, notamment en Chine et particulièrement à Hong Kong qui comptait, en 1900, 435 policiers indiens, la majorité étant d'origine sikh et les autres des musulmans du Pendjab¹³⁰.

122. Ibid.

123. David M. Anderson et David Killingray (dir.), *Policing the Empire: Government, Authority, and Control, 1830-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1991.

124. Ibid., p. 1-18.

125. Georgina Sinclair, « The "Irish" policeman and the Empire: influencing the policing of the British Empire – Commonwealth », *Irish Historical Studies*, vol. 36, n° 142, 2008, p. 173-187.

126. Richard Hawkins, « The Irish Model and the Empire: a case for reassessment », dans Anderson et Killingray (dir.), *Policing the Empire...*, op. cit., p. 18-33; Clive Emsley, « Policing the empire/Policing the metropole: Some thoughts on models and types », *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies*, vol. 18, n° 2, 2014, p. 5-25.

127. Ibid.

128. Georgina Sinclair, « The "Irish" policeman and the Empire... », op. cit.; Georgina Sinclair, *At the End of the Line: Colonial Policing and the Imperial Endgame, 1945-80*, Manchester, Manchester University Press, 2010; Cao Yin, « Policing the British Empire on the Bund: The Origin of the Sikh Police Unit in Shanghai », *Britain and the World*, vol. 10, n° 1, 2017, p. 53-73.

129. Thomas Metcalfe, *Imperial Connections. India in the Indian Ocean Arena*, Berkeley, University of California Press, p. 20-31, 106-133.

130. Ibid.

En passant, en 1989, plusieurs au Canada ont crié, et en fait crient encore, au scandale parce que la Gendarmerie royale du Canada a permis au Sikh Baltej Dhillon de porter le turban avec son uniforme de la GRC, mais, encore une fois, rappelons que c'était une pratique courante dans l'Empire que de faire appel à des Sikhs comme policiers.

DOMINIONS ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Un autre aspect du haut niveau de concentration et non de « distraction » des protagonistes de l'Empire britannique a été la constitutionnalisation systématique du territoire approprié. Partout où ils sont passés, les Britanniques ont créé des constitutions ou des lois régissant leur gestion du territoire.

Pour ce faire, les Britanniques ont créé différents types de colonies et la structure de gouvernance a été modélisée en fonction des problèmes particuliers rencontrés dans différentes parties de l'Empire. Mais il ne faut pas se méprendre, malgré la versatilité de ces types de gouvernance des colonies, l'objectif était le même : possession/contrôle des territoires qui avaient été pour la plupart, selon le droit international d'aujourd'hui¹³¹, illégalement appropriés¹³² et imposition du droit anglais/britannique. Quatre types de colonies et quatre autres types de gouvernance ont été développés¹³³ :

- les colonies de la Couronne, c'est-à-dire des colonies directement contrôlées par le monarque et qui avaient des structures politiques semblables aux structures britanniques ;

131. Robert J. Miller, Jacinta Ruru, Larissa Behrendt et Tracey Lindberg, *Discovering Indigenous Lands: The Doctrine of Discovery in the English Colonies*, Oxford, Oxford University Press, 2010. La « doctrine de la découverte » du juge en chef de la Cour suprême américaine, John Marshall, lors de la décision dans l'affaire *Johnson v. M'Intosh*, stipulait que le droit à la propriété appartenait aux gouvernements de peuples qui avaient voyagé et qui avaient découvert des terres habitées par des peuples non-européens. Ce droit à la découverte des seuls Européens est essentiellement battu en brèche aujourd'hui et ne peut plus être évoqué.

132. John Borrows, « Aboriginal Title and Private Property », *The Supreme Court Law Review: Osgoode's Annual Constitutional Cases Conference 71*, 2015, en ligne (<http://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/sclr/vol71/iss1/5>).

133. Mary Sarah Bilder, « Colonial Constitutionalism and Constitutional Law », dans *Transformations in American Legal History: Essays in Honor of Morton J. Horwitz*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, p. 28-58.

- les colonies à charte, surtout développées au XVII^e siècle en Amérique du Nord, qui étaient des colonies pour lesquelles le Roi ou la Reine avait octroyé un mandat de développer une colonie ;
- les colonies de propriétaires, surtout octroyées aux XVI^e et XVII^e siècles, qui étaient accordées à des individus recevant le titre de *Lord Proprietor* ;
- les compagnies à Charte, composées d'actionnaires, qui recevaient une charte royale pour développer le commerce et la colonisation. Le meilleur exemple évidemment fut l'*East India Company*.

À ces quatre types de colonies se sont ajoutées quatre autres formes de gouvernance :

- les protectorats, c'est-à-dire des territoires n'étant pas formellement annexés mais vis-à-vis desquels la Couronne avait un devoir de « protection » ;
- les dominions, ou colonies semi-indépendantes lesquelles étaient constituées dans l'Empire des colonies comme le Canada ou l'Australie, à majorité blanche, protestante et de préférence de langue anglaise ;
- les mandats, en fait les territoires octroyés à l'Empire britannique après la Première Guerre mondiale, comme les anciennes colonies de l'Empire allemand en Afrique ou les provinces de l'Empire ottoman démantelé après 1918 ;
- et enfin, dernier exemple, avec une structure unique, le *British Raj*, créé en 1858 et qui sera la structure de l'Empire en Inde jusqu'en 1947. Le *Raj* était administré directement par la Couronne qui déléguait son pouvoir à un vice-roi des Indes et un Gouverneur général, dans un territoire découpé en régions administratives appelées « présidences » (exemple la *Bombay Presidency*) ou provinces. Le reste du territoire du Raj était découpé en une multitude de petits États princiers indiens, environ 575, gérés par des aristocrates indiens presque entièrement dépendants de l'administration britannique.

Ce sont les colonies à majorité blanche qui ont été dotées d'une certaine autonomie pendant la période coloniale. Par exemple, la Nouvelle-Écosse, bientôt suivie par la Province du Canada (qui comprenait alors le sud de l'actuel Ontario et le sud du Québec) furent les premières colonies

à obtenir un gouvernement responsable, et ce en 1848¹³⁴. L'Île-du-Prince-Édouard a suivi en 1851 et le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve en 1855¹³⁵. Le Canada-Uni, la Nouvelle Écosse et le Nouveau-Brunswick ont accepté de former une nouvelle fédération nommée Canada à partir de 1867. Cela fut confirmé par le Parlement britannique par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867¹³⁶. L'article 3 de l'AANB faisait de la nouvelle entité un « Dominion », de fait la première entité de ce genre à être créée¹³⁷. À partir de 1870, le Dominion a intégré deux vastes territoires britanniques voisins qui n'avaient aucune forme d'autonomie gouvernementale : la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest¹³⁸. Certaines parties de ces territoires devinrent plus tard les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut. En 1871, la Colombie-Britannique, colonie de la Couronne, est devenue une province canadienne ; l'Île-du-Prince-Édouard s'est jointe en 1873 et Terre-Neuve en 1949¹³⁹. Avant de joindre le Dominion du Canada, la Colombie-Britannique était constituée de deux colonies distinctes, la Colombie-Britannique¹⁴⁰ et l'Île de Vancouver¹⁴¹, cette dernière colonie étant distincte de 1849 à 1866.

À l'autre bout du monde, les conditions dans lesquelles les quatre colonies australiennes séparées – Nouvelle-Galles du Sud, Tasmanie, Australie-Occidentale, Australie-Méridionale – et la Nouvelle-Zélande pourraient obtenir un gouvernement pleinement responsable ont été énoncées par le gouvernement britannique dans la Loi sur les constitutions australiennes de 1850¹⁴². Cette loi sépara également la colonie de Victoria (en 1851) de la Nouvelle-Galles du Sud. En 1856, le gouvernement responsable fut reconnu pour la Nouvelle-Galles du Sud¹⁴³, Victoria¹⁴⁴,

134. W.R. Brock, *Britain and the Dominions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1951.

135. Ibid., p. 255.

136. Ibid., p. 256.

137. Ibid., p. 257.

138. Ibid., p. 189.

139. Ibid., p. 480.

140. Cole Harris, *The Resettlement of British Columbia: Essays on Colonialism and Geographical Change*, Vancouver, UBC Press, 1997 ; voir aussi, du même auteur, *Making Native Space: Colonialism, Resistance, and Reserves in British Columbia*, Vancouver, UBC Press, 2003.

141. Daniel Clayton, *Islands of Truth: The Imperial Fashioning of Vancouver Island*, Vancouver, UBC Press, 2000.

142. Brock, *Britain and the Dominions*, op. cit., p. 195.

143. Ibid., p. 216.

144. Ibid., p. 217.

l'Australie-Méridionale¹⁴⁵, la Tasmanie¹⁴⁶ et la Nouvelle-Zélande¹⁴⁷. Le reste de la Nouvelle-Galles du Sud fut divisé en trois en 1859, changement qui a établi la plupart des frontières actuelles de la Nouvelle-Galles du Sud; la colonie du Queensland reçut sa propre autonomie gouvernementale responsable¹⁴⁸ et le Territoire du Nord ne s'est pas vu accorder l'autonomie gouvernementale avant la fédération des colonies australiennes¹⁴⁹. L'Australie-Occidentale n'a reçu l'autonomie gouvernementale qu'en 1891, principalement en raison de sa dépendance financière continue à l'égard du gouvernement britannique. Après de longues négociations (qui incluaient initialement la Nouvelle-Zélande), six colonies australiennes ayant un gouvernement responsable (et leurs territoires dépendants) acceptèrent de se fédérer selon le modèle canadien, devenant le Commonwealth d'Australie en 1901¹⁵⁰.

En Afrique du Sud, la colonie du Cap est devenue la première colonie britannique autonome en 1872¹⁵¹. Jusqu'en 1893, la colonie du Cap contrôlait également la colonie séparée du Natal. Après la Seconde Guerre des Boers (1899-1902), l'Empire britannique prit le contrôle direct des Républiques boers et a conféré une autonomie limitée au Transvaal en 1906 et à la colonie de la rivière Orange en 1907. En somme, le Commonwealth d'Australie a été reconnu comme Dominion en 1901, la Nouvelle-Zélande et Terre-Neuve ont reçu officiellement le statut de Dominion en 1907, finalement l'Union de l'Afrique du Sud l'a reçu en 1910¹⁵².

La formation de ces dominions blancs comme colonies intermédiaires entre la métropole et les colonies à majorité non blanche a été minutieusement pensée depuis les années 1830 et n'a certainement pas été le fruit d'un projet flou et improvisé.

145. Ibid., p. 218.

146. Ibid.

147. Ibid., p. 219.

148. Ibid., p. 216.

149. Ibid., p. 270.

150. Ibid., p. 271.

151. Ibid., p. 34

152. Ibid.

RELIGION : LE GROUPE DE CLAPHAM ET LA LONDON MISSIONARY SOCIETY

La religion fut un autre aspect fondamental du système colonial. Dans le chapitre 2, nous avons rapidement évoqué l'historiographie britannique sur la question de la religion. Dans le sillage de la littérature postcoloniale, les travaux qui ont été pendant un temps dominants dans les années 1980 et 1990 ont décrit de façon très critique la relation de collaboration entre le capital et la religion, la compagnie/Raj avant 1858 et l'État britannique après cette date, non seulement en Inde mais partout dans l'Empire. L'ouvrage du couple John et Jean Comaroff¹⁵³ est un classique des travaux sur le sujet ; les auteurs étudient la relation entre les populations du sud de l'Afrique (les locuteurs de la langue tswana d'Afrique du Sud) et les missionnaires protestants tout au long du XIX^e siècle, notamment les missionnaires protestants non conformistes et les premiers membres de la London Missionary Society. En utilisant le concept d'hégémonie de Gramsci, et l'idée de l'imposition de la vision du monde d'un groupe dominant sur un groupe dominé, les Comaroff ont soutenu la thèse que les conversions (même si les missionnaires dénonçaient en même temps les excès coloniaux, qui détruisaient les valeurs autochtones africaines) ont préparé les Africains à la modernité, c'est-à-dire, dans le contexte sud-africain, à l'acceptation de leur place dans le futur système de l'apartheid. Ils écrivent : « The civilizing mission... insinuated new forms of individualism, new regimes of value, new kinds of wealth, new means and relations of production, new religious practices¹⁵⁴... and colonial evangelists... laid the ground for the entry of many Africans... into the marketplace »¹⁵⁵.

En réaction, assez vive, à cette thèse, plusieurs auteurs ont au contraire montré la relation antagoniste entre les missions et le projet colonial et son appareil bureaucratique. Des auteurs comme Andrew Porter¹⁵⁶, Brian

153. Jean Comaroff et John L. Comaroff, *Of Revelation and Revolution, Volume I: Christianity, Colonialism and Consciousness in South Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 1991 ; *Volume II: The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

154. *Ibid.*, volume 2, p. 163.

155. *Ibid.*, volume 2, p. 217.

156. Andrew Porter, « Commerce and Christianity: The Rise and Fall of a Nineteenth Missionary Slogan », *The Historical Journal*, vol. 28, n° 3, 1985, p. 597-621 ; « Cultural imperialism and Protestant Missionary Enterprise, 1780-1914 », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 25, n° 3, p. 367-391 ; « Religion and Empire », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 20, n° 3, p. 370-390 ; *Religion versus*

Stanley¹⁵⁷ ou Norman Etherington¹⁵⁸ ont tous insisté sur le caractère d'opposition des missions et répudié la thèse de la collaboration. Plus récemment, le balancier est revenu du côté de la thèse de la collaboration. Par exemple, Ian Copland montre que, malgré une certaine hostilité entre les missionnaires et les bureaucrates de l'*East India Company*, ceux-ci se sont entendus, presque malgré eux, à partir des années 1830 sur le projet commun de développer un système d'éducation en Inde, selon les normes de l'approche utilitariste telle que conçue par James et John Stuart Mill de même que Thomas B. Macaulay¹⁵⁹. Dans un autre texte, Joseph Sramek démontre qu'il y avait davantage d'hostilité entre les différentes dénominations protestantes qu'entre la bureaucratie coloniale et les missionnaires en général¹⁶⁰. À travers une analyse du travail de certains missionnaires, comme le révérend Dr. Claudius Buchanan (1766-1815), un chapelain anglican travaillant avec l'*East India Company*, un chapelain presbytérien, le Dr. James Bryce (arrivé à Calcutta en 1814), le missionnaire baptiste James Peggs (1793-1850) et le Dr. Daniel O'Connor (1786-1867), vicaire apostolique de Madras, Sramek montre la rivalité en Inde entre les différents groupes chrétiens et leur rivalité pour obtenir l'appui financier de l'*East India Company*. Il fait aussi ressortir que la Compagnie se tournait de plus en plus vers les missionnaires catholiques, notamment d'origine irlandaise, parce qu'ils coûtaient moins cher et étaient plus dociles. Ce point de vue a été corroboré par une autre étude sur les relations entre l'Église catholique et l'Empire britannique.

Selon Oliver p. Rafferty¹⁶¹, la papauté elle-même et les autorités de l'*East India Company*, puis, après 1858, celles de l'État britannique, ont été en constante communication pour que les Britanniques, contre toute attente, appuient financièrement les missions catholiques. Cette entente présentait plusieurs avantages, notamment le fait que les missionnaires

Empire? British Protestant Missionaries and Overseas Expansion, 1700-1914, Manchester, Manchester University Press, 2004; voir aussi Robert Holland et Sarah Stockwell (dir.), *Ambiguities of Empire: Essays in Honour of Andrew Porter*, Londres, Routledge, 2009.

157. Brian Stanley, *The Bible and the Flag: Protestant Missions and British Imperialism in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Leicester, Apollon, 1990.

158. Norman Etherington (dir.), *Missions and Empires*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

159. Ian Copland, « Christianity as an Arm of Empire: The Ambiguous Case of India under the Company, c. 1813-1858 », *The Historical Journal*, vol. 49, n° 4, 2006, p. 1025-1054.

160. Joseph Sramek, « Rethinking Britishness: Religion and Debates about the the "Nation" among Britons in India », *Journal of British Studies*, n° 54, 2015, p. 822-843.

161. Oliver p. Rafferty, « The Catholic Church, Ireland and the British Empire, 1800-1921 », *Historical Research*, vol. 84, n° 224, 2011, p. 289-309.

catholiques étaient moins bien payés que les protestants, et le fait que cela mobilisait des milliers d'Irlandais dans les entreprises coloniales à travers le monde. Par exemple, un collège de missionnaires établi à Dublin en 1843 a envoyé plus de 300 prêtres à travers l'Empire entre 1873 et 1893¹⁶². Comme il y avait des milliers d'Irlandais dans l'armée britannique coloniale, la présence de ces prêtres était indispensable pour encadrer ces militaires. À titre d'exemple, entre 1917 et 1921, Rafferty estime qu'il y avait 20 000 Irlandais dans l'armée coloniale britannique, donc plus d'Irlandais dans cette armée coloniale que dans l'armée irlandaise pendant la guerre d'indépendance entre 1917 et 1921¹⁶³. La question de la relation entre les missions et le projet colonial est donc très complexe effectivement, mais on voit bien, par des études comme celles de Copland, Sramek ou Rafferty, que le point de vue des Comaroff n'était pas entièrement erroné : en fin de parcours, malgré parfois une rhétorique contraire d'opposition, globalement, l'entreprise missionnaire a eu, à tout le moins, un rôle très fonctionnel au sein du colonialisme.

En 1900, il y avait selon Andrew Porter, 10 000 missionnaires protestants dans l'Empire¹⁶⁴ et 15 000 missionnaires catholiques à travers le monde, y compris dans l'Empire britannique¹⁶⁵. Cet engouement pour la mission chrétienne aurait commencé chez les protestants dans le mouvement évangéliste de la *Clapham Sect*¹⁶⁶. Penelope Carson définit l'évangélisme comme l'acte même de prêcher et d'enseigner la parole du Christ, que ce soit en restant lié à sa dénomination protestante originale, par exemple celle des Anglicans, ou en s'affichant comme missionnaire¹⁶⁷. Le groupe de Clapham a été ainsi nommé simplement parce que ses membres se réunissaient à Clapham, une paroisse du sud de Londres¹⁶⁸. Ce groupe était actif entre 1780 et 1840¹⁶⁹ et ses membres étaient principalement des anglicans évangéliques, pour la plupart éminents et riches, qui aimaient se rencontrer pour partager des points de vue politiques et

162. Ibid., p. 300.

163. Ibid., p. 309.

164. Andrew Porter, «Cultural imperialism and Protestant Missionary Enterprise, 1780-1914», *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 25, n° 3, p. 369.

165. Ian Copland, «Christianity as an Arm of Empire: The Ambiguous Case of India under the Company, c. 1813-1858», *The Historical Journal*, vol. 49, n° 4, 2006, p. 1027.

166. Penelope Carson, *The East India Company and Religion*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2012.

167. Ibid., p. 25-26.

168. Penelope Carson, *Soldiers of Christ: Evangelicals and India*, Londres, University of London, 1988.

169. Carson, *The East India Company and Religion*, op. cit., p. 34-89.

sociaux concernant par exemple la libération des esclaves, l'abolition de la traite négrière et la réforme du système pénal, etc.¹⁷⁰

Henry Venn (1796-1873), membre du clergé anglican, et son fils John (1834-1923), William Wilberforce (1759-1833), Henry Thornton (1760-1815), Granville Sharp (1735-1833), Hannah More (1745-1833), James Stephen (1758-1832) et son fils sir James Stephen (1789-1859), Zachary Macaulay (1768-1838) et Charles Grant (1746-1823) étaient quelques-uns des principaux leaders de la secte de Clapham. Vers 1848, entre 25 % et 33 % des membres de l'Église anglicane auraient été liés à la secte de Clapham et son mouvement réformateur et évangéliste. Parmi les causes célèbres défendues avec succès par le groupe, il y eut l'adoption finale de la *Loi sur la traite des esclaves* en 1807¹⁷¹, interdisant ce commerce dans tout l'Empire britannique et, après de nombreuses années de campagne, l'adoption de la *Loi sur l'abolition de l'esclavage* en 1833¹⁷². La secte de Clapham a également fait campagne pour que la Grande-Bretagne utilise son influence dans le monde entier afin d'en arriver à une abolition de l'esclavage¹⁷³.

Si les membres du groupe de Clapham ont lutté contre l'esclavage et, de façon générale, contre la violence à l'endroit des peuples non européens, ils n'en étaient pas moins persuadés de l'importance de convertir les peuples rencontrés par les Européens dans le processus de l'expansion coloniale. Ainsi, parallèlement aux campagnes pour abolir l'esclavage, en 1795 une coalition protestante formée d'Anglicans évangélistes et d'autres dénominations, dont le ministre baptiste John Ryland (1753-1825), créa la Missionary Society dans le but de dépêcher dans les colonies des missionnaires voués à l'évangélisation¹⁷⁴. En 1818, la société fut renommée la London Missionary Society¹⁷⁵. Parmi les membres les plus célèbres de la LMS, notons l'explorateur David Livingstone (1813-1873), John Mackenzie (1835-1899), qui servit en Afrique du Sud et luttait contre le racisme des Boers, enfin, le médaillé d'or aux Jeux olympiques de 1924, Eric Liddell (1902-1945), qui servit pour la LMS en Chine. Fait prisonnier en Chine par les Japonais, il mourut dans le camp de Weihsien

170. Ibid., p. 52-69.

171. Ibid., p. 90-109.

172. Stephen Tomkins, *The Clapham Sect: How Wilberforce's Circle Transformed Britain*, Oxford, Lion Books, 2010.

173. Stephen Tomkins, *William Wilberforce: A Biography*, Oxford, Lion Hudson, 2007.

174. Stephen Neil, *A History of Christianity in India, 1707-1858*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

175. Ibid., p. 222-225.

cinq mois avant la libération. À l'exemple de Liddell, l'héroïsme de plusieurs missionnaires a parfois fait oublier que les missions, comme on l'a vu plus haut, ont joué une fonction importante et complexe dans le processus colonial.

ARMÉE, MARINE ET PROSTITUTION

Le clergé, protestant ou catholique, on l'a vu dans la section précédente, sans minimiser l'impact de l'évangélisme, a souvent servi plus prosaïquement à encadrer les forces militaires coloniales. Selon John Darwin, au milieu du XIX^e siècle, l'armée régulière britannique comptait 140 000 soldats¹⁷⁶. Environ 30 000 de ces soldats étaient stationnés en Inde¹⁷⁷ et seulement 18 000 militaires étaient cantonnés dans les Îles britanniques¹⁷⁸ (exemple chiffré qui montre en passant l'absurdité de la thèse de Bernard Porter sur le manque d'intérêt des Britanniques pour l'Empire). En 1824, les trois armées des présidences du Bengale, de Madras et de Bombay de l'*East India Company* comptaient environ 250 000 soldats, dont 235 446 cipayes. L'armée de la compagnie était donc plus importante que l'armée régulière britannique, ce qui était sans doute nécessaire compte tenu des innombrables guerres menées par les Britanniques en Inde entre 1766 et 1852-1853 : Première (1766-1769), Seconde (1780-1784), Troisième (1789-1792) et Quatrième guerres de Mysore (1799) ; les trois guerres anglo-marathes de 1775-1782, 1803-1805, 1817-1818 ; enfin la première et la seconde guerre anglo-birmane, en 1823-1826 et 1852-1853. Après 1858 et le remplacement de la Compagnie Raj par le Raj britannique, c'est-à-dire le remplacement de la Compagnie des Indes par l'État pour la gestion de l'Empire, les guerres ont continué avec la troisième guerre anglo-birmane (1885-1886) et la deuxième guerre anglo-afghane de 1878-1881, la première de ces guerres en Afghanistan ayant été menée par la Compagnie en 1839-1842¹⁷⁹.

Après 1858 et la prise de contrôle direct de la gestion de l'Inde par la Couronne britannique, ou l'État, cette armée privée a été intégrée à l'armée régulière britannique et son organisation, malgré la mutinerie de 1857, est restée semblable, du moins jusqu'aux réformes de lord Kitchener en

176. John Darwin, *The Empire Project. The Rise and Fall of the British World-System, 1830-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 32.

177. Ibid.

178. Ibid.

179. C.A. Bayly, *Indian Society and the Making of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 84-86, 179-184, 200.

1902¹⁸⁰. Au total, 1,7 millions de soldats indiens ont servi au cours de la Première Guerre mondiale, dont 74 187 ont péri¹⁸¹. La domination britannique s'exerçait évidemment aussi sur les mers, la marine britannique étant, selon C.A. Bayly¹⁸², l'un des aspects essentiels du succès des Britanniques. En 1832, l'*East India Company* comptait environ 450 navires que l'on appelait des *indiamen*¹⁸³. Ces navires comptaient chacun entre 125 et 150 marins et, bien que commerciaux, étaient armés comme des navires militaires. La marine régulière britannique comptait environ 1000 vaisseaux à la même époque¹⁸⁴.

En plus des défis logistiques rencontrés pour nourrir et approvisionner ces milliers de soldats et marins, la question de la sexualité a aussi posé certains problèmes. Un vaste réseautage de prostitution avait été organisé par l'État, notamment en Inde. Comme l'ont montré les historiens Roger Hyam¹⁸⁵, Rukhsana Iftikhar¹⁸⁶ et Philippa Levine¹⁸⁷, toute la période coloniale s'est caractérisée par le développement d'un vaste système de prostitution, dans la métropole où la prostitution était illégale, et dans les colonies où elle avait été légalisée. Par conséquent, il va sans dire qu'il y eut une augmentation spectaculaire des maladies vénériennes, dont la syphilis, surtout en Inde. Entre 1902 et 1909, on comptait au moins 200 bordels de régiments britanniques en Inde. Pour une garnison de 1500 soldats, un bordel de régiment employait une trentaine de femmes ou filles indiennes, âgées de 12 à 30 ans¹⁸⁸. L'historien Ronald Hyam, professeur à Cambridge, a décrit assez brutalement cet aspect.

180. Ronald Hyam, *Understanding the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 365-369; voir aussi Ronald Hyam, *Britain's Imperial Century, 1815-1914*, New York, Palgrave Macmillan, 2002.

181. Mike Chappell, *The British Army in World War I: The Western Front 1914-1916*, Oxford, Osprey Publishing, 2003; *The British Army in World War I: The Eastern Front 1914-1916*, Oxford, Osprey Publishing, 2005, p. 4-15.

182. Bayly *Indian Society and the Making of the British Empire*, op. cit., p. 87.

183. Voir, de Jean Sutton, *The East India Company's Maritime Service, 1746-1834: Masters of the Eastern Seas*, Woodbridge, Boydell Press, 2010; et *Lords of the East: The East India Company and its Ships*, Londres, Conway Maritime Press, 1981.

184. Ibid.

185. Ronald Hyam, *Empire and Sexuality: the British Experience*, Manchester, Manchester University Press, 1990.

186. Rukhsana Iftikhar, « Colonial Desire, Orient Beauty: Army and Prostitution in British India », *Journal of the Research Society of Pakistan*, vol. 55, n° 1, 2018, p. 269-278.

187. Voir, de Philippa Levine, *Gender and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2004; et *Prostitution, Race, and Politics: Policing Venereal Disease in the British Empire*, New York, Routledge, 2003.

188. Hyam, *Empire and Sexuality...*, op. cit., p. 125

The Pax Britannica was also a «pox» Britannica: Britain spread venereal diseases around the globe along with its race/courses and botanical gardens, steam engines and law-books. Britain did not merely sell cotton clothes to the entire world, but also exported nude photographs¹⁸⁹.

Là encore, l'approche britannique fut systématique.

Bien que les gouvernements de nombreux États princiers indiens eussent réglementé la prostitution avant les années 1860, une telle réglementation en Inde britannique a été inaugurée pour la première fois par la *Loi sur le cantonnement de 1864*¹⁹⁰. Les lois de cantonnement ont réglementé et structuré la prostitution dans les bases militaires britanniques. Les caractéristiques structurantes des *Lois sur le cantonnement* prévoyaient environ douze à quinze femmes indiennes, le double au début du XX^e siècle, pour chaque régiment de soldats britanniques. Chaque régiment contenait environ un millier de soldats. Ces femmes étaient gardées dans des bordels appelés *chaklas*¹⁹¹. La plupart des femmes venaient de familles pauvres et n'avaient pas d'autres possibilités d'indépendance sociale ou économique¹⁹². En outre, la loi de cantonnement de 1864 prévoyait l'établissement et l'extension d'hôpitaux dans les cantonnements¹⁹³. Les femmes travaillant dans les *chaklas* étaient en effet souvent obligées de subir des examens médicaux une fois par semaine afin de repérer les symptômes des maladies vénériennes. Les prostituées étaient souvent confinées contre leur volonté dans ces hôpitaux pénitentiaires, surtout si elles étaient atteintes d'une maladie vénérienne. La loi de 1864, destinée à l'origine aux bases militaires, a finalement été étendue aux présidences et aux provinces de l'Inde britannique¹⁹⁴. Cependant, quand le personnel militaire a été de plus en plus frappé par des maladies vénériennes, davantage de règlements ont été exigés. Cela a finalement conduit à la proclamation des *Indian Contagious Disease Acts*¹⁹⁵.

Entre 1864 et 1869, de nombreuses parties de l'Inde britannique, y compris les cantonnements militaires britanniques, ont été soumises aux lois sur les maladies contagieuses. Ces lois sont originaires de la Grande-Bretagne elle-même et ont ensuite été introduites en Inde britannique et

189. Ibid., p. 44-45.

190. Levine, *Prostitution, Race, and Politics...*, op. cit., p. 162, 303.

191. Ibid., p. 33, 318.

192. Ibid., p. 49, 181.

193. Ibid., p. 71-72.

194. Ibid., p. 302, 306.

195. Ibid., p. 40, 213.

dans d'autres possessions britanniques. Les lois sur les maladies contagieuses indiennes étaient de nature similaire, mais d'une portée plus large que les lois nationales sur les maladies contagieuses¹⁹⁶. Ces lois étaient destinées à répondre au nombre croissant de cas de maladies vénériennes dans l'armée britannique¹⁹⁷. Les dossiers historiques indiquent que dans l'armée, une maladie signalée sur trois était une maladie vénérienne. Les Britanniques ont vu la nécessité d'une réglementation de la prostitution pour protéger leurs militaires, et la question des maladies vénériennes était devenue une préoccupation¹⁹⁸. Les lois sur les maladies contagieuses ont cherché à prévenir les maladies vénériennes dans le personnel militaire par le biais de plusieurs règlements. Les lois exigeaient l'enregistrement des femmes qui se livraient à la prostitution¹⁹⁹. Ces femmes étaient souvent tenues d'être titulaires d'un permis sous la forme d'une carte. En outre, on exigeait qu'elles passent un examen médical régulier²⁰⁰.

Comme la pratique de la prostitution devenait de plus en plus une source de discordance entre les Indiens et les Britanniques, une autre loi sur le cantonnement a été promulguée. Cette loi de 1895 interdisait explicitement toute autorisation ou approbation officielle de la prostitution dans les cantonnements²⁰¹. Cela a été considéré comme une mesure forte pour empêcher la propagation des maladies vénériennes. Néanmoins, la plupart des militaires s'opposaient à cette loi. La loi de 1895 répondait aussi aux pressions croissantes du mouvement abolitionniste qui cherchait à mettre fin à la prostitution réglementée par l'État²⁰². Une partie de cette opposition est venue de l'éminente féministe Joséphine Butler²⁰³. Les féministes considéraient les prostituées comme un obstacle à l'égalité dans la société et cherchaient donc à mettre fin à la prostitution sanctionnée par l'État. D'autres abolitionnistes considéraient la prostitution sanctionnée par l'État comme moralement offensante et nuisible. En 1869, des groupes se sont constitués en opposition aux Lois sur les maladies contagieuses ; il s'agissait de la *National Association for the Repeal of the Contagious Diseases*

196. Ibid., p. 91-121.

197. Ibid., p. 45, 48, 113.

198. Ibid., p. 45-46, 195-196.

199. Ibid., p. 52-55.

200. Ibid., p. 116.

201. Ibid., p. 118.

202. Ibid., p. 316.

203. Ibid., p. 91, 93, 96, 99, 104, 118.

*Act et de la Ladies National Association for the Repeal of the Contagious Diseases Acts*²⁰⁴.

Au début du XX^e siècle, pour remplacer les prostituées indiennes après la promulgation de la loi de 1895, les prostituées européennes sont devenues de plus en plus visibles dans les grandes villes et les ports maritimes de l'Inde britannique. Bien que la prostitution réglementée par l'État ait été considérée comme une nécessité pour satisfaire les marins et les soldats, la présence de prostituées européennes a suscité une autre crise raciale pour les autorités britanniques, car cela faisait craindre des rapports sexuels entre des hommes « autochtones » et des femmes blanches²⁰⁵. À leurs yeux, ce type d'interaction sexuelle sapait les hiérarchies coloniales fondées sur la classe et la race. Les autorités se montraient encore plus inquiètes à l'idée de la production d'enfants métis issus de ces unions, car elle menaçait la pureté raciale européenne²⁰⁶.

Un dernier point. Les autorités britanniques ont offert plusieurs justifications à la réglementation britannique de la prostitution dans l'Inde coloniale britannique. L'une des justifications d'une telle réglementation étatique de la prostitution était l'idée que la prostitution était une protection vitale contre l'homosexualité. Plus précisément, l'accès aux prostituées était nécessaire pour protéger les militaires britanniques contre les comportements homosexuels. Par conséquent, les administrateurs militaires ont approuvé les maisons closes dans les cantonnements. Un rapport du comité de 1917 par le gouvernement de l'Inde a affirmé que l'homosexualité s'installerait inévitablement si les hommes se faisaient refuser l'accès aux femmes²⁰⁷. Cette crainte apparente de l'homosexualité avait des racines coloniales. De nombreux colonialistes européens considéraient l'homosexualité comme un comportement pervers non britannique²⁰⁸.

LA PLACE DE L'IMPRIMÉ DANS LE SYSTÈME IMPÉRIAL

Faut-il continuer? Le but de ce troisième et dernier chapitre de la première partie de ce livre était d'en arriver à une description et une énumération des structures coloniales britanniques à partir de l'idée fondamentale que l'Empire, malgré certaines contradictions apparentes,

204. Ibid., p. 93.

205. Ibid., p. 245-250.

206. Ibid., p. 205, 231, 236.

207. Ibid., p. 168.

208. Ibid., p. 292-293.

était un système bien rodé et non une entité incohérente produite par inadvertance, voire par distraction. Quelle a été la pierre angulaire de ce système? Selon nous, c'était le système de droit. Partout où ils sont passés, les Britanniques ont décrété que les peuples qui habitaient déjà les territoires qu'ils se sont appropriés n'avaient pas de système ou de tradition de droit. Cependant, comme l'a montré Claude Denis pour les Autochtones du Canada²⁰⁹, les cultures non occidentales, que ce soit par écrit ou par tradition orale, avaient des principes de justice bien avant l'arrivée des Européens. En Inde, comme on l'a vu précédemment, un système de droit complexe de tradition hindoue et musulmane s'était développé pendant des siècles et des siècles, système que James Mill et Thomas Macaulay ont balayé du revers de la main dans les années 1810 et 1830. Quand les Britanniques ont proclamé haut et fort qu'ils amenaient le *rule of law* et la civilisation, ils voulaient en fait dire qu'ils amenaient *leur* système de droit de tradition anglaise pour se poser en arbitres de leurs propres actions. Toutes les dimensions de la vie coloniale, jusqu'au moindre détail, ont été encadrés par le droit anglais. On n'a qu'à penser à la question de la prostitution et de la sexualité que nous venons de présenter. Cela n'a pas été fait par distraction. Au cœur aussi du système, il y avait la présence du livre et de l'imprimé.

Dans *Ten Books that Shaped the British empire: Creating an Imperial Commons*, Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr²¹⁰ partent du principe que l'Empire britannique a été marqué par la prédominance du livre comme moyen de diffusion de la vision impériale britannique ou, au contraire, sa contestation²¹¹. Elles qualifient la prédominance du livre d'*imperial commons*²¹² (de « bien commun » ou de « terrain commun » au sein de l'Empire, en quelque sorte). Les dix livres qui auraient particulièrement marqué l'Empire britannique seraient, selon ces deux auteurs et leurs collaborateurs :

- Edward Gibbon Wakefield, *A Letter from Sydney* (1827)²¹³
- Charlotte Brontë, *Jane Eyre* (1847)²¹⁴

209. Claude Denis, *We Are Not You: First Nations and Canadian Modernity*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

210. Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014.

211. Ibid., p. 1-29.

212. Ibid., p. 25.

213. Tony Ballantyne, « Remaking the Empire from Newgate: Wakefield's A Letter from Sydney », dans *ibid.*, p. 29-49.

214. Charlotte MacDonald, « Jane Eyre at Home and Abroad », dans *ibid.*, p. 50-70.

- Thomas Macaulay, *History of England* (1848)²¹⁵
- Charles Pearson, *National Life and Character* (1893)²¹⁶
- le collectif *Century of Wrong* (1899)²¹⁷
- Robert Baden-Powell, *Scouting for Boys* (1908)²¹⁸
- Mohandas K. Gandhi, *Hind Swaraj* (1909)²¹⁹
- Totaram Sanadhya, *Fiji Mein Mere Ekkis Varsh (My Twenty-One Years in Fiji)* (1914)²²⁰
- C. L. R. James, *The Black Jacobins. Toussaint L'Ouverture and the San Domingo Revolution*, (1938)²²¹
- Gakaara wa Wanjau, *Mihiriga ya Agiküyü* (1960)²²².

Le roman de Brontë a été choisi pour montrer l'omniprésence de l'Empire en toile de fond de la culture populaire britannique au XIX^e siècle. Le personnage de Bertha Antoinetta Mason, la première épouse de Rochester, est une superbe allusion à l'Empire. Tout ce que l'on sait sur elle, on le sait à travers Edward Rochester. Créole jamaïcaine d'origine espagnole, issue d'une riche famille, légendaire dans sa jeunesse pour sa beauté, elle est emprisonnée par son mari sous prétexte qu'elle est folle et violente. Les textes de Macaulay et Baden-Powell ont été des classiques dans la définition des mythes impériaux britanniques, notamment les principales métaphores de la *white civility* dont la grotesque image du *muscular Christian*²²³. Le livre de Pearson était un plaidoyer pour la décolonisation, mais du point de vue de la menace contre la race blanche que représentait l'éventuelle réaction des races jaune et noire (*yellow and black*

215. Catherine Hall, « Macaulay's History of England », dans *ibid.*, p. 71-89.

216. Marilyn Lake, « The Day Will Come. Charles H. Pearson's National Life and Character: a Forecast », dans *ibid.*, p. 90-111.

217. Elleke Boehmer, « The Text in the World, the World through the Text: Robert Baden-Powell's Scouting for Boys », dans *ibid.*, p. 131-152.

218. André Du Toit, « Victims of "British Justice"? A Century of Wrong as Anti-imperial Tract, Core Narrative of the Afrikaner "Nation," and Victim-Based Solidarity-Building Discourse », dans *ibid.*, p. 112-130.

219. Tripud Suhrod, « Hind Swaraj: Translating Sovereignty », dans *ibid.*, p. 153-167.

220. Mrinalini Sinha « Totaram Sanadhya's Fiji Mein Mere Ekkis Varsh: A History of Empire and Nation in a Minor Key », dans *ibid.*, p. 168-189.

221. Aaron Kamugisha, « C.L.R. James's The Black Jacobins and the Making of the Modern Atlantic World », dans *ibid.*, p. 190-215.

222. Derek R. Peterson, « Ethnography and Cultural Innovation in Mau Mau Detention Camps: Gakaara wa Wanjau's Mihiriga ya Agiküyü », dans *ibid.*, p. 216-238.

223. Daniel Coleman, *White Civility. The Literary Project of English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

races). Le livre de Pearson aurait été un facteur important dans la mise en place en Australie au début du XX^e siècle de la politique *White Australia*. Les autres ouvrages sont des livres critiques du colonialisme britannique, y compris de la façon, décrite dans *Century of Wrong*, par laquelle les Britanniques ont réprimé la révolte des Boers en Afrique du Sud par des méthodes (notamment les camps de concentration) utilisées par la suite au XX^e siècle par les nazis. Le texte de Gandhi publié en 1909 est une série de 88 questions que lui posent un lecteur et un éditeur et les 88 réponses de ce dernier. C'est une critique de la civilisation moderne et de ses tendances destructrices. Le texte de Sanadhya est une dénonciation du système du travail forcé imposé à des centaines de milliers d'Indiens qui se sont retrouvés comme main d'œuvre à bon marché aux quatre coins de l'Empire. L'ouvrage *Black Jacobins* de C.L.R. James a eu une profonde influence sur les mouvements de décolonisation dans les Caraïbes. Enfin, *Mihiriga ya Agikūyū*, publié en 1960 alors que commençait la Révolution tranquille au Québec, est un témoignage par l'auteur lui-même de son expérience dans les camps de détention britanniques, au Kenya dans les années 1950, des militants anticoloniaux mau mau.

Reprenant l'idée d'un *imperial commons* dans le contexte de notre livre, nous avons identifié cinq textes qui ont défini, à partir de la fin du XVIII^e siècle, une stratégie de colonisation cohérente, appliquée jusqu'au démantèlement de l'Empire. **Le premier livre** est un essai/rapport de Charles Grant (1746-1823), écrit en 1792 mais publié en 1797 pour le Bureau des directeurs de l'*East India Company*, ayant pour titre *Observations on the State of Society among the Asiatic Subjects of Great Britain, particularly with respect to Morals; and on the means of Improving it Written chiefly in 1792*²²⁴. Grant était un membre influent du groupe de Clapham et un dirigeant de l'*East India Company* pour laquelle il avait travaillé en Inde. Ce rapport, republié en 1813 pour la Chambre des Communes, a en quelque sorte annoncé l'ouvrage de 1817 de James Mill sur l'Inde britannique, et joué un rôle important dans le renversement de paradigme concernant l'Inde, de respectueux à l'époque de juristes comme l'orientaliste sir William Jones, à très négatif et condescendant après 1817 et l'influence de James Mill à l'*East India Company*. Grant croyait que la culture indienne était tellement barbare que seule l'évangélisation et une

224. Charles Grant, *Observations on the State of Society among the Asiatic Subjects of Great Britain, particularly with respect to Morals; and on the means of improving it. Written chiefly in 1792*, Londres, For the Honorable Court of Directors of the East India Company, 1797 (134 p). Le texte a été republié en 1813 à la demande de la Chambre des Communes et présenté à la Chambre par William Wilberforce.

forte dose de culture britannique pourraient en endiguer les pires fléaux. Le texte de Grant a eu une profonde influence dans le revirement de l'*East India Company*, qui voulait au départ bloquer presque entièrement l'entrée des missionnaires en Inde, et, plus tard, sur l'idée, développée par John Stuart Mill, de créer une bureaucratie indienne formée par les Britanniques et qui servirait de classe intermédiaire entre les Britanniques et la masse indienne irrémédiablement barbare selon Grant, James Mill, Thomas Macaulay et John Stuart Mill²²⁵.

Le second livre est la suite du livre d'Edward Gibbon Wakefield (1796-1862), *A Letter from Sydney*, présenté par Tony Ballantyne dans *Ten Books that shaped the British Empire*. Cette suite est *England and America*, un livre publié en 1834. Il est divisé en douze chapitres ou « notes » dont la dernière, intitulée *The Art of Colonization*, reprend et développe les idées de *Letter from Sydney*²²⁶. Ces deux textes, *Letter from Sydney* (1829) et *The Art of Colonization* (1834) auront une profonde influence sur l'élite britannique, notamment lord Durham et John Stuart Mill. Le premier livre, *Letter from Sydney*²²⁷, a été écrit, non pas en Australie, comme le pensaient les contemporains, mais à la prison de Newgate près de Londres. Wakefield y servait en effet depuis 1827 une peine de trois ans de prison pour avoir enlevé une adolescente de 15 ans, Ellen Turner, fille d'un riche manufacturier, qu'il épousa essentiellement sans son consentement et celui de ses parents. Étant donné la situation gênante de Wakefield, le livre a d'abord été publié anonymement. Mais cela n'a pas diminué son succès. Les idées de Wakefield ont été tellement populaires qu'un groupe de *wakefieldians*, aussi désigné sous le nom de *Radical Imperialists*, s'est formé au sein du parti whig afin d'appliquer les idées de Wakefield sur la colonisation systématique. Lord Durham (1792-1840) était le leader de ce groupe²²⁸. D'ailleurs, Durham et Wakefield, ce dernier après avoir servi sa peine de prison, ont lancé en 1837 la *New Zealand Association*, laquelle

225. Thomas R. Trautman, *Aryans and British India*, Los Angeles, University of California Press, 1997, p. 99-129.

226. Edward Gibbon Wakefield, *England and America: A Comparison of the Social and Political State of Both Nations*, New York, Harper & Brothers, 1834, note 12, p. 231-332.

227. Edward Gibbon Wakefield, *A letter from Sydney: The Principal Town of Australasia, Together with the Outline of a System of Colonization*, Londres, J. Cross, 1829; voir aussi *View of the Art of Colonization, With Present reference to the British Empire In Letters between a Statesman and Colonist*, Londres, John W Parker West Strand, 1849.

228. Helen Taft Manning, « Lord Durham and the New Zealand Company », *New Zealand Journal of History*, vol. 6, n° 1, 1972, p. 1-19.

fusionna en 1840 avec la *New Zealand Company*²²⁹. Il n'est pas exagéré de penser que Durham, lorsqu'il a brièvement séjourné au Canada, avait davantage en tête ses intérêts en Nouvelle-Zélande²³⁰. Wakefield a fait deux voyages au Canada, le premier en mai 1838 avec Durham, le second en 1842. Lors du premier voyage, étant donné le scandale de l'emprisonnement de Wakefield, sa présence comme conseiller de Durham était officieuse²³¹. Néanmoins, Wakefield fut très actif en coulisse et aurait joué un rôle essentiel dans la rédaction du Rapport Durham terminé en janvier 1839²³². De 1839 à 1846, Wakefield a été directeur de la *New Zealand Colonization Company*²³³. Cependant, il conservait son intérêt pour le Canada et lors de sa seconde visite en 1842, il aurait visité la seigneurie de Beauharnois, sans doute dans le but d'y établir un jour une colonie²³⁴. Il s'est même fait élire député de Beauharnois en 1842. En 1853, Wakefield s'établit en Nouvelle-Zélande et y resta jusqu'à sa mort en 1862²³⁵. Notons que la position de Wakefield sur le rôle de la religion était assez discrète en 1829, dans la première édition des *Letters from Sydney*, pour devenir enthousiaste dans les années 1840 et en 1849 dans *The Art of Colonization*. C'est que Wakefield avait entre-temps entretenu des contacts avec le futur évêque de Norwich, Samuel Hinds (1793-1872), lequel était en 1837 le seul membre du clergé parmi les membres du Committee of the New Zealand Association²³⁶. Hinds a convaincu les autres membres du comité que le prospectus de l'Association devrait préciser que, dans la colonie de la Nouvelle-Zélande, aucune dénomination religieuse particulière n'aurait de traitement particulier et que toutes les dénominations chrétiennes seraient traitées comme des partenaires égaux²³⁷. Cette approche aura de profondes conséquences pour les missions catholiques à l'intérieur de l'Empire britannique après 1840.

229. Ibid.

230. Ibid.

231. Ibid.

232. H.J.M. Johnston, « WAKEFIELD, EDWARD GIBBON, » dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 9, Université de Toronto et Université Laval, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/en/bio/wakefield_edward_gibbon_9E.html).

233. Ibid.

234. Ibid.

235. Ibid.

236. Carey, *God's Empire and Colonialism in the British World...*, op. cit.

237. Ibid.

Dans un texte de 1848²³⁸, John Stuart Mill reprend les idées de Wakefield concernant un plan de colonisation qui tient compte de l'importance fondamentale d'acquérir les terres, voire de s'approprier par tous les moyens toutes les terres, et la double solution, par une émigration massive, du problème du trop-plein de population dans la métropole et du problème inverse de la main d'œuvre insuffisante dans les colonies. Mais il développa aussi ses idées sur l'importance de développer des colonies modèles, à majorité blanche et « civilisée », colonies qui seraient cette classe intermédiaire de colonies entre la métropole britannique et les colonies comme l'Inde à vaste majorité non blanche. Bien sûr, ces colonies modèles seront les dominions, et le Canada en sera la première expérience réussie²³⁹.

Le troisième livre est en fait un rapport d'enquête sur les peuples autochtones dans l'empire britannique commandé en 1837, l'année, mouvementée, de l'accession au trône de la reine Victoria. Intitulé *Report from The Select Committee on Aborigines (British Settlements)*²⁴⁰, il s'agissait du résultat d'une enquête lancée par le Premier ministre, lord Melbourne, et le Secrétaire à la guerre et aux colonies, lord Glenelg (1778-1866), qui était le fils, en passant, de Charles Grant. Sir James Stephen, un autre membre influent du groupe de Clapham, était le sous-secrétaire aux colonies à ce moment. Le rapport fait état de nombreuses exactions commises par des Britanniques à l'endroit d'autochtones, notamment à l'endroit des Maoris en Nouvelle-Zélande. Ce rapport a joué un rôle important dans la définition de la politique d'acquisition des terres et de cantonnement dans des réserves des populations autochtones parallèlement à une politique d'assimilation de leurs enfants par un système d'écoles résidentielles ou industrielles. Il s'agissait en fait du troisième rapport de cette décennie touchant des sujets épineux, notamment la question de la

238. John Stuart Mill, « On Colonies and Colonization », dans *Principles of Political Economy*, New York, D. Appleton & Co., 1891 [1848], p. 540-560.

239. Duncan Bell, « John Stuart Mill on Colonies », *Political Theory*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 34-64. Mill a écrit à Wakefield et l'a encouragé à développer ses idées. Voici un passage d'une de ses lettres à Wakefield avant qu'il ne publie *The Art of colonisation*, citée dans R. Garnett, *Edward Gibbon Wakefield: The Colonization of South Australia and New Zealand*, Londres, T. Fisher Unwin, 1898, p. xvii : « I have long regretted that there does not exist a systematic treatise in a permanent form, from your hand in your name, in which the whole subject of colonization is treated... ».

240. *Report from The Select Committee on Aborigines (British Settlements) With the Minutes of Evidence, Appendix and Index*, Londres, Communicated by the Commons to the Lords, 1837.

pauvreté en Grande-Bretagne et la question de l'esclavage²⁴¹. Ainsi, le *Report from the Select Committee on the Extinction of Slavery* (1832) mena à une loi sur l'abolition de l'esclavage dans les plantations britanniques en 1833 (le commerce des esclaves avait été interdit en 1807)²⁴². Toutefois, les anciens esclaves furent obligés, à partir de 1834, de rester au service de leurs anciens maîtres en tant qu'apprentis (*indentured apprentices*) et la libération complète de la plupart de ces apprentis ne survint qu'en 1840, avec un affranchissement complet en 1844²⁴³. La servitude, ou *indentured labour*, fut une pratique très répandue dans l'Empire à partir de 1834 ; elle consistait en un travail forcé des anciens esclaves devenus libres mais obligés de travailler sans salaire, pour une période déterminée. Des centaines de milliers de travailleurs d'origine indienne, environ 530 000, dont environ 400 000 à l'île Maurice, ont été ainsi réduits à la servitude et ont été déplacés, outre à l'île Maurice, en Afrique du Sud, dans les Caraïbes ou dans le sud-est asiatique de 1834 à 1917²⁴⁴.

Aussi en 1834, le rapport de la *Royal Commission on the Poor Laws* mena à l'adoption, la même année, du *Poor Law Amendment Act*, aussi connu sous l'appellation de *New Poor Law*²⁴⁵. Des évangélistes, des quakers et des réformistes sociaux comme sir Thomas Fowell Buxton (1786-1845) ont été très impliqués dans toutes ces causes. Buxton présida le comité d'enquête sur la question autochtone de 1837. C'est donc dire qu'au moment des Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada, précédées par la présentation des 92 Résolutions de 1834 pour des réformes au Bas-Canada et la réponse de lord Russell en 1834 sous la forme des *Dix résolutions*, le climat politique et social était très chargé en Grande-Bretagne et dans l'Empire²⁴⁶. Cela sans compter les *swing riots* ou révoltes des agriculteurs en Grande-Bretagne même en 1830, la loi d'émancipation des catholiques de 1829, la réforme électorale de 1832, le mouvement chartiste entre 1838 et 1857, et, évidemment, les tragédies des années 1840 comme la Grande Famine en Irlande de 1845 à 1849, etc.

241. Anne O'Connell, « The Pauper, Slave, and Aboriginal Subject: British Parliamentary Investigations and the Promotion of Civilized Conduct (1830s) », *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, vol. 26, n° 2, 2009, p. 171-193.

242. Ibid., p. 172.

243. Christopher L. Tomlins, *Freedom Bound: Law, Labor, and Civic Identity in Colonizing English America, 1580-1865*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2010.

244. Hugh Tinker, *A New System of Slavery: The Export of Indian Labour Overseas, 1830-1920*, Londres et New York, Oxford University Press, 1974.

245. O'Connell, « The Pauper, Slave, and Aboriginal Subject... », op. cit.

246. Levine, *The British Empire, Sunrise to Sunset*, op. cit., p. 113-155.

Donc, le rapport même du *Select Committee on Aborigines* de 1837 survint à un moment très agité. L'agitation fut aussi très grande à la lecture même du rapport, divisé en trois parties; la première partie est surtout une description, souvent faite par des missionnaires, de la violence exercée, surtout par les marins britanniques, contre différents peuples rencontrés un peu partout, en Amérique du Nord, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud, en Asie, dans les îles du Pacifique. Le scandale de l'*Elizabeth*, un navire britannique ayant accosté en Nouvelle-Zélande en décembre 1830, troubla les membres du comité. À la page 16 du rapport²⁴⁷, on raconte que le capitaine de l'*Elizabeth*, un certain Stewart, avait invité traîtreusement à bord le chef d'une communauté maori vivant à Takou, lieu rebaptisé par les Britanniques péninsule de Banks. Ce chef était accompagné de deux de ses filles et de son frère. Voici ce que décrit un témoin :

The Captain then took hold of the chief's hand in a friendly manner and conducted him and his two daughters into the cabin; showed him the muskets, how they were arranged around the sides of the cabin. When all was prepared for securing the chief, the cabin door was locked, and the chief was laid hold on, and his hands were tied fast; at the same time, a hook with a cord to it was struck through the skin of his throat under the side of his jaw, and the line fastened to some part of the cabin; in this state of torture he was kept for some days...

Tous les autochtones qui accompagnaient le chef furent massacrés, leurs têtes entières, et non seulement leur cuir chevelu, coupées et vendues comme trophées, ce qui était une pratique apparemment courante et décrite avec force détail dans le rapport²⁴⁸. La dernière et plus importante section de cette première partie du rapport est consacrée à des descriptions de crimes violents du même genre exercés contre le peuple Xhosa en Afrique du Sud²⁴⁹. Les membres du comité ont recommandé que les lois qui s'appliquaient aux Européens soient aussi appliquées aux autochtones. Par ailleurs, une des conséquences du rapport fut la création de l'*Aborigines Protection Society*²⁵⁰. Mais cette société se consacra essentiellement

247. *Report from The Select Committee on Aborigines (British Settlements) With the Minutes of Evidence, Appendix and Index*, Londres, Communicated by the Commons to the Lords, 1837, p. 16.

248. *Ibid.*, p. 14.

249. *Ibid.*, p. 25-74.

250. Michael D. Blacksotck, «*The Aborigines Report (1837): A Case Study in the Slow Change of Colonial Social Relations*», *The Canadian Journal of Native Studies*, n° 1, 2000, p. 67-94.

à la coordination du travail des missionnaires. Même les humanistes désireux de combattre les violences faites aux autochtones n'en pensaient pas moins que ces sociétés étaient arriérées. D'ailleurs, malgré le fait que les auteurs du rapport de 1837 ont condamné la violence, ils ont néanmoins stipulé que le processus de civilisation était inévitable pour trois raisons fondamentales, à savoir 1) idéologique; 2) de sécurité coloniale; et 3) économique.

1) [...] a moral obligation to impart [Christian] blessings we enjoy; 2) [...] savages were dangerous neighbours; and 3) [...] savages are unprofitable customers, and if they remained as degraded denizens of our colonies, they become a burden upon the State. [...] Can we suppose otherwise than that it is our office to carry civilization and humanity, peace and good government, and above all, the knowledge of the true God, to the uttermost ends of the earth?²⁵¹

Ces vues sont aussi exprimées dans le **quatrième livre** de notre série de cinq, dont l'auteur, sir Herman Merivale (1806-1874), était sous-secrétaire permanent aux colonies de 1848 à 1859 et sous-secrétaire permanent pour l'Inde de 1859 à 1870. Intitulé *Lectures on colonization and colonies*²⁵², ce livre a été publié en 1841 quand Merivale était encore professeur à Oxford et avant qu'il ne remplace sir James Stephen au *Colonial Office*. C'est une véritable feuille de route du projet colonial britannique dans lequel l'influence de Wakefield est palpable et la similarité des perspectives avec John Stuart Mill évidente: possession des terres, application de la loi anglaise, émigration et donc immigration massive européenne dans les colonies, appréciation du travail missionnaire dans la diffusion de la civilisation, etc. Le livre est divisé en trois parties de onze lectures: la partie I, composée de quatre discours portant essentiellement sur l'évolution du colonialisme européen, notamment le colonialisme espagnol, portugais, français et anglais; la partie II, renfermant quatre autres discours relatifs aux effets économiques positifs de la colonisation; et la partie III, où figurent trois discours sur le colonialisme du point de vue des colonies.

Dans le discours ou chapitre X de cette troisième partie, Merivale revoit les effets inhumains et peu productifs du traitement des autochtones dans les colonies européennes, du caractère aussi improductif de l'esclavage et revient sur l'importance du travail des missionnaires, même catholiques. Merivale, comme plusieurs de ses contemporains, humanistes et réforma-

251. *Report from The Select Committee on Aborigines*, op. cit., p. 33, 57, 58.

252. Herman Merivale, *Lectures on colonization and colonies: Delivered Before the University of Oxford in 1839, 1840 and 1841*, Londres, Longman, Orme, Brown, Green and Longmans, 1841-1842.

teurs sociaux comme sir Thomas Fowell Buxton, les Quakers et/ou les évangélistes, proches de la secte de Clapham comme son prédécesseur sir James Stephen, ou même carrément utilitaristes comme John Stuart Mill, ne croyaient pas dans les idées de hiérarchie héréditaire qui circulaient déjà à l'époque et considéraient que la culture n'avait rien à voir avec les gènes²⁵³. Mais comme ses contemporains, il n'en croyait pas moins à l'infériorité culturelle des peuples autochtones.

En 1841, Merivale se montrait très optimiste quant au succès des missions et de la conversion à la civilisation des peuples autochtones. Néanmoins, vingt ans plus tard, en 1861, il était beaucoup plus pessimiste²⁵⁴. En 1861, il publia en effet une seconde édition de ses conférences de 1841, mais en y ajoutant onze autres discours²⁵⁵. Cette seconde édition est une brique de 732 pages dans lesquelles l'auteur fait montre d'une incroyable érudition à travers laquelle absolument tous les aspects de la vie coloniale britannique sont minutieusement étudiés. Le chapitre XVIII porte justement sur la question autochtone et dans ce chapitre, il écrit :

And, lastly, there should be no hesitation in acting on the broad principle that the natives must, for their own protection, be placed in a situation of acknowledged inferiority, and consequently of tutelage... There we may entrust them to the good offices of the missionary...²⁵⁶

[...] For the protection of aborigines, the first step necessary is, the appointment in every new colony of a department of the civil service for that especial purpose²⁵⁷.

[...] There are three alternatives that imagination itself can suggest :

The extermination of native races.

Their civilization, complete or partial, by retaining them as insulated bodies of men, carefully removed, during the civilizing process, from the injury of European contact.

Their amalgamation with the colonists²⁵⁸.

253. David McNab, «Herman Merivale and the Native Question, 1837-1861», *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 9, n° 4, 1977, p. 359-384.

254. Ibid.; voir aussi, de David McNab, «Herman Merivale and Colonial Office Indian Policy in the Mid-nineteenth Century», *The Canadian Journal of Native studies*, vol. 1, n° 2, 1981, p. 277-302.

255. Herman Merivale, *Lectures on colonization and colonies: Delivered Before the University of Oxford in 1839, 1840 and 1841*, Londres, Longman, Orme, Brown, Green and Longmans, 1861.

256. Ibid., p. 487.

257. Ibid., p. 494.

258. Ibid., p. 510.

La politique canadienne sur les autochtones après 1867 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la création par exemple d'un Département fédéral des Affaires indiennes, les traités numérotés signés entre 1871 et 1921 et la mise en place de réserves, l'*Indian Act* de 1876, tout cela avait déjà été pensé, articulé et discuté par le *Colonial Office* comme le montrent les textes contenus dans l'édition de 1861 des conférences de Merivale. En d'autres mots, toutes ces mesures résultaient d'un plan pour les colonies d'abord appliqué au Canada. Aussi, comme on l'a vu en introduction, selon la tradition lancée par J.S. Ewart²⁵⁹, le Canada de 1867 est souvent présenté à tort comme le résultat d'une édification de la nation déclenchée au Canada même²⁶⁰. Une littérature plus récente a tendance à montrer l'impact du *Colonial Office* et de leaders politiques et bureaucratiques qui, depuis Londres, ont joué un rôle important entre 1850 et 1867 dans la formation en Amérique du Nord d'un dominion, c'est-à-dire d'une colonie à majorité blanche et protestante et qui serait dotée d'un niveau d'autonomie suffisant pour gérer la colonie selon les intérêts de l'Empire et, notamment, selon le plan évoqué par Herman Merivale pour les autochtones de cette région²⁶¹. Deux personnages suivirent de très près les affaires canadiennes et ont interagi avec les délégués canadiens en 1866 et 1867 : sir Frederick Rogers (1811-1899) et lord Carnarvon (Henry Howard Molyneux Herbert, 4^e comte de Carnarvon, 1831-1890). Rogers avait remplacé Merivale au poste de sous-secrétaire permanent aux colonies, où il fut en fonction de 1859 à 1871. Carnarvon était secrétaire d'État aux colonies en 1866-1867, donc au moment de la présentation des demandes canadiennes après la Conférence de Québec

259. Peter Price, « Fashioning a Constitutional Narrative: John S. Ewart and the Development of a “Canadian” Constitution », *Canadian Historical Review*, vol. 93, n° 3, 2012, p. 359-381.

260. Dans la littérature récente, voir Rachel Chagnon, « Les Pères de la Confédération et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 »; Philip Buckner, « L'élaboration de la constitution canadienne au sein du monde britannique » et Christopher Moore, « Un imposant rassemblement en un lieu exigu : les partis et les coalitions présents à la Conférence de Québec », dans Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon et Guy Laforest (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017; Edward Beasley, « British Views of Canada at the Time of Confederation », dans Jacqueline D. Krikorian, Marcel Martel et Adrian Shubert (dir.), *Globalizing Confederation: Canada and the World in 1867*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

261. Ben Gilding, « The Silent Framers of British North American Union: The Colonial Office and Canadian Confederation, 1851-1867 », *The Canadian Historical Review*, vol. 99, n° 3, 2018, p. 349-393.

de 1864, et c'est lui qui a présenté l'*AANB* au Parlement en 1867. Il fut à nouveau secrétaire aux colonies de 1874 à 1878.

Comme l'explique Ben Gilding²⁶², plusieurs leaders politiques et bureaucratiques, dont en particulier Rogers et Carnarvon, ont suivi de près l'évolution de la création d'un dominion canadien dont le projet correspondait à cette vision, décrite précédemment, qui remontait à Wakefield et John Stuart Mill, de colonies à majorité blanche qui pourraient constituer une sorte de rempart ou de zones intermédiaires entre la métropole et les colonies non blanches comme l'Inde ou les colonies africaines. Par ailleurs en 1866-1867, un peu comme lors du scandale de l'*Elizabeth* en Nouvelle-Zélande en 1837, l'opinion publique était accaparée à Londres par le procès intenté par John Stuart Mill et d'autres personnalités bien en vue contre l'ancien gouverneur de la Jamaïque, Edward John Eyre (1815-1901), qui était accusé du meurtre de plusieurs leaders jamaïcains lors de la répression de la rébellion de Morant Bay en 1865. De plus, en 1867, l'opinion publique londonienne était aussi accaparée par le projet de réforme électorale du Premier ministre conservateur Benjamin Disraeli (1804-1881) qui aurait accordé le droit de vote à un nombre important d'ouvriers anglais et gallois. Rogers et Carnarvon cherchaient donc à la fois une solution aux excès de violence tels qu'ils s'étaient produits en Jamaïque et au débordement démocratique potentiel qu'une loi comme celle de 1867 pouvait amener. Sur ce dernier point, ils ont trouvé un allié en Walter Bagehot, l'auteur du cinquième et dernier livre que nous considérons comme fondamental dans la mise en place d'un *imperial commons*.

Le cinquième et dernier livre de notre liste de classiques ayant trait au colonialisme est donc celui de Walter Bagehot (1826-1877), *The English Constitution*²⁶³, publié en 1867. C'est un livre fondamental, dont l'auteur était rédacteur en chef du magazine *The Economist*, fondé en 1843 par James Wilson, de 1861 à sa mort en 1877²⁶⁴. Bagehot était un ami et proche conseiller de lord Carnarvon, surtout en ce qui concerne la réforme électorale de 1867. Lui et Carnarvon, qui était, rappelons-le, secrétaire d'État aux colonies en 1866-1867, ont porté un grand intérêt à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est que Bagehot, dans *The English Constitution*, a fait l'éloge d'un système politique élitiste et fonctionnel

262. Ibid.

263. Walter Bagehot, *The English Constitution*, Londres, Chapman & Hall, 1867.

264. James Grant, *Bagehot: The Life and Times of the Greatest Victorian*, New York, W.W. Norton, 2019.

que la réforme de 1867, en allant trop loin dans la légalisation du droit de vote des ouvriers (uniquement les hommes), menaçait. Contrairement à Marx, qui parlait à la même époque de la montée de la bourgeoisie comme classe dirigeante à la place de l'aristocratie, Bagehot, avec raison, voyait le système capitaliste de son époque se développer à travers le leadership de la vieille aristocratie britannique à prédominance anglaise, un système que les institutions politiques en place permettaient de maintenir, de même qu'un empire colonial indispensable. Bagehot a même décrit de façon favorable le rôle de la famille royale, la reine Victoria à l'époque, comme une distraction populaire indispensable dans le contexte du système colonial et politique des années 1860²⁶⁵. Bagehot et Carnarvon aimaient beaucoup l'*AANB* qui permettait la création d'un dominion dont le système politique restait élitiste tout en accordant une relative autonomie à la colonie, réalisant ainsi la vision de deux autres visionnaires, Wakefield et Stuart Mill.

* * *

Voilà, nous terminons ce long chapitre dans lequel nous avons essayé de présenter les aspects fondamentaux du colonialisme britannique et son extraordinaire complexité. Cela dit, même si nous reconnaissons cette complexité et ses contradictions inhérentes, nous continuons à penser que le passé colonial britannique a reposé sur un système dont les ramifications se font sentir jusqu'à aujourd'hui. Après 1815, ce système s'est développé dans un contexte international nouveau, dans lequel la France avait perdu son statut de première puissance continentale européenne, et à partir d'un plan assez simple, dominé par les idées d'Edward Gibbon Wakefield et de John Stuart Mill :

- acquérir/posséder la terre, partout, y décréter l'application du droit anglais ;
- là où c'est possible, créer des colonies dominées par des populations blanches et d'origine occidentale ;
- au contraire, comme en Inde, là où la population non blanche est trop nombreuse, n'accorder aucune autonomie et tout faire pour éviter le métissage en créant un mur bureaucratique entre les élites coloniales et la population locale ;

265. « Bagehot, Meghan, Harry and Marx », *The Economist*, 1^{er} janvier 2020.

- enfin, limiter la mobilité des populations non blanches, soit par la création de réserves, comme au Canada, soit en développant le système du travail forcé comme dans la région de l’océan Indien, système par lequel la mobilité des travailleurs était sévèrement contrôlée. Les autres exceptions à la mobilité étaient par exemple la mobilité des policiers ou des soldats indiens dans tout l’empire.

Ce plan, pensons-nous, a été mis au point et raffiné au cours de deux décennies en particulier : les années 1830 et les années 1860. Parmi les événements importants du contexte de ces deux décennies, notons, parmi plusieurs exemples possibles :

- 1829 : le *Catholic Relief Act*, une loi qui s’inscrivait dans un processus qui avait commencé avec le *Roman Catholic Relief Act* de 1791. La loi de 1829 permettait à des catholiques de siéger au Parlement. Cette loi fut un élément essentiel de la collaboration entre les autorités coloniales britanniques et l’Église catholique dans le cadre des institutions de l’Empire ;
- 1830 : les *swing riots*, qui se sont déroulées en 1830 ; il s’agissait de révoltes de paysans hostiles aux lois des *enclosures* et à la mécanisation de l’agriculture. Ce nom venait de lettres anonymes menaçantes envoyées par un mystérieux *Captain Swing*. Il ne faut pas oublier qu’en toile de fond du projet colonial, il existait de vives tensions sociales qui vont justifier l’ouverture de marchés coloniaux et l’invasion de ces nouveaux territoires par des Britanniques insatisfaits de leur sort en Grande-Bretagne même ;
- 1830 : une famine en Irlande due à une mauvaise récolte de pommes de terre l’été précédent. Cette famine fut le prélude de ce qui allait être la Grande Famine de 1845-1849, désastre au cours duquel un million d’Irlandais sont morts et un autre million a émigré, soit 25 % de la population irlandaise de 8,1 millions d’habitants au recensement de 1841 ;
- 1832 : le *Great Reform Act*, loi qui accorda le droit de vote à 732 000 électeurs, hommes et blancs, donc une augmentation d’environ 300 000 électeurs, essentiellement des bourgeois industrialistes qui se trouvaient ainsi cooptés ;
- 1832 : la *Royal Commission into the Operations of the Poor Laws* ;
- 1833 : l’esclavage est aboli par le *Slavery Abolition Act* ;
- 1834 : à la suite de la commission royale d’enquête de 1832, une *New Poor Law* est adoptée, qui prévoyait enfermer, littéralement,

les pauvres. Cette loi remplaçait la *Loi de Speenhamland* de 1795 qui organisait un système d'aide aux pauvres sur une base locale. En 1944, Karl Polanyi publia son classique intitulé *The Great Transformation*²⁶⁶ et sa thèse selon laquelle l'aide locale sous le système du *Speenhamland* permettait aux capitalistes de la Révolution industrielle de sous-payer leurs ouvriers. La nouvelle loi de 1834 eut le même résultat, les pauvres préférant accepter n'importe quel salaire plutôt que de se voir enfermés dans un hospice (*workhouse*).

- 1837 : début du règne de la reine Victoria (1919-1901). William Lamb, vicomte de Melbourne (1776-1848) est son premier ministre ;
- 1837 : la même année, dépôt du *Report from The Select Committee on Aborigines (British Settlements) With the Minutes of Evidence, Appendix and Index*. Ce rapport aura une grande influence, comme on l'a vu, sur la définition d'une stratégie en relation avec la question autochtone ;
- 1838 : début du mouvement chartiste qui demande des réformes démocratiques ;
- 1839 : Première Guerre de l'opium ;
- 1858 : dissolution de la Compagnie britannique des Indes orientales et création par un acte du Parlement du Raj Britannique ;
- 1865 : répression de la rébellion en Jamaïque par le gouverneur John Eyre. Cette brutale répression amena la formation à Londres d'un *Jamaica Committee*. John Stuart Mill (1806-1879) présida ce comité qui discuta de la possible arrestation pour meurtre du gouverneur Eyre. Outre Mill, les autres membres du comité qui étaient d'accord avec l'inculpation d'Eyre étaient, entre autres, Charles Darwin (1809-1882) et Herbert Spencer (1820-1903). D'autres membres du comité qui ont trouvé que les circonstances justifiaient les mesures prises par Eyre étaient Goldwin Smith (1823-1910), Leslie Stephen (1832-1908) et son frère James Fitzjames Stephen (1829-1894). Finalement, le gouverneur Eyre ne fut pas poursuivi. À noter qu'un comité, le *Governor Eyre Defense and Aid Committee*, présidé par Thomas Carlyle (1795-1881) et comprenant, entre autres, Charles Dickens (1812-1870) et Alfred Tennyson (1809-1892), avait su créer un mouvement de sympathie

266. Karl Polanyi, *The Great Transformation*, New York, Farrar & Rinehart, 1944.

publique en faveur d'Eyre. Bien que John Stuart Mill n'en fût pas moins un colonialiste convaincu, comme on l'a vu précédemment, il s'opposait toutefois à une approche trop violente. S'il a perdu ce combat contre le gouverneur Eyre, il fut en revanche récompensé par la création du dominion du Canada.

- 1867 : l'AANB, qui faisait du Canada le prototype d'une colonie blanche et chrétienne telle que conçue par John Stuart Mill ;
- 1867 : le *Reform Act* étendit le droit de vote à un nombre considérable d'hommes des classes moyennes.

À partir des années 1860, ce que nous appelons le plan Mill-Wakefield, fondé sur l'acquisition de terres et l'imposition du *rule of law* anglais, fut réalisé avec de plus en plus de précision, avec comme principale conséquence la formation de ces colonies blanches dotées d'une plus grande autonomie, comme le Canada, et la mise en place d'un système de réserve pour tous les peuples autochtones partout dans le monde, le but ultime étant leur assimilation. Cependant, et contrairement aux idées de Mill qui souhaitait une approche moins répressive, *de facto* une politique de plus en plus répressive a été développée dans les colonies, comme l'Inde, où les imposantes populations formaient une majorité. Or comment, dans ces conditions et dans ce contexte, se sont comportés certains Français, d'Europe ou d'ici en Amérique du Nord, qui ont vécu dans ce système impérial britannique finement développé ? Ce sera l'objet de notre seconde partie dans laquelle nous examinerons trois cas de Français, en fait deux Français de France, Claude Martin (1735-1800) et Jacques-Désiré Laval (1803-1864), et un Canadien français, Albert Lacombe (1827-1916), ayant vécu dans le système colonial britannique, voire même ayant servi l'Empire avec beaucoup de zèle.

DEUXIÈME PARTIE

CLAUDE MARTIN,
LE PÈRE LAVAL
ET LE PÈRE LACOMBE

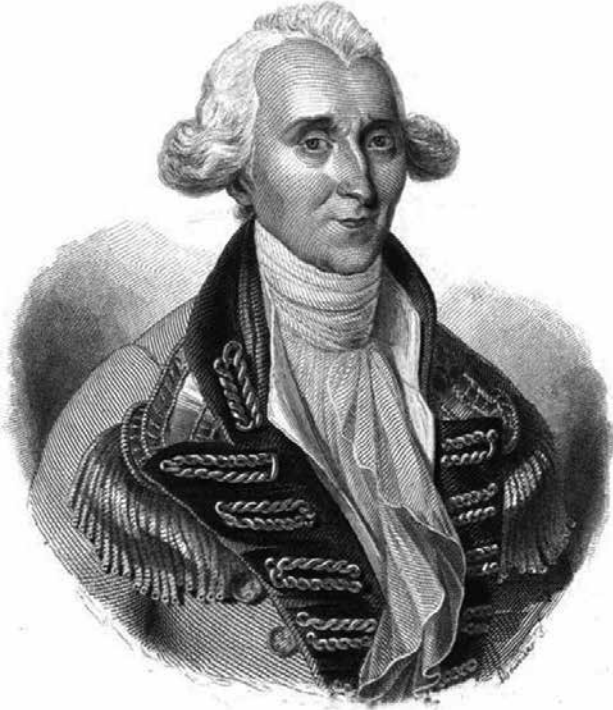
CLAUDE MARTIN (1735-1800) ET LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN INDE AU DÉBUT DE LA DOMINATION BRITANNIQUE

COURTE BIOGRAPHIE

Claude Martin est né à Lyon le 4 janvier 1735. Son père était maître vinaigrier et fabricant de tonneaux dans la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin. Martin devint apprenti en 1749 chez un chef d'atelier en soierie, formation qui lui servit plus tard en Inde lorsqu'il s'intéressa à l'indigo pour teindre les vêtements. La réussite de Dupleix¹ en Inde était devenue une source d'inspiration pour ceux qui se portaient volontaires dans l'armée de la Compagnie française des Indes orientales², dans laquelle Martin s'engagea comme soldat en septembre 1751. À l'époque, c'était le seul moyen, ou presque, pour un fils de petit bourgeois sans lien personnel avec des gens d'influence, de faire fortune. Après avoir suivi une formation militaire à Lorient, il s'embarqua le 9 décembre 1751 pour Pondichéry. Claude Martin arriva en Inde pendant cette période marquée par l'accélération du déclin de l'Empire moghol, les effets catastrophiques du pillage de Dehli en 1739 par le Perse Nader Shah Afshar

-
1. François Dupleix (1697-1763); voir dans l'introduction le passage qui le concerne.
 2. Philippe Haudrère, *Les Français dans l'Océan Indien (XVII^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, chapitre 20; voir aussi Alfred Martineau, *Dupleix et l'Inde française, 1742-1749*, Paris, Éditions Ernest Leroux, 1923.

(1688-1747)³, la consolidation graduelle de la puissance anglaise dans le contexte de la fragmentation politique de l'Inde consécutive au désastre de 1739, et enfin, autre conséquence, l'apparition de nouvelles dynamiques commerciales au niveau régional⁴.



Claude Martin (1735-1800). Source: Stock Alamy photo (alamy.com)

LES FRANÇAIS AVANT MARTIN

À l'époque où la France était la première puissance de l'Europe continentale, soit avant 1815, elle était depuis longtemps fasciné par les richesses de l'Extrême Orient, par l'Inde, la Chine et la Perse en particulier. Cette tradition s'accompagnait de récits de voyage et d'un savoir sur l'Orient⁵

3. Nader Shah Afshar fut shah d'Iran de 1736 à 1747.

4. Bipan Chandra, *History of Modern India*, Hyderabad (Telangana), Orient Blackswan, 2009, chapitres 1 et 2.

5. Nicholas Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

qui n'était peut-être pas encore teinté par la rhétorique coloniale agressive qui a marqué l'orientalisme après 1815⁶. En d'autres mots, l'orientalisme d'avant 1815, généralement caractérisé par une claire fascination et un respect pour l'Orient, était, semble-t-il, différent de l'orientalisme très hostile et irrespectueux du XIX^e siècle, tel que l'a analysé Edward Said, quoique ce dernier fasse remonter les débuts de l'orientalisme du XIX^e siècle à l'expédition de Napoléon en Égypte en 1798⁷. Napoléon a sans doute donné le ton, mais l'orientalisme comme discours au XIX^e siècle a très certainement été développé dans un nouveau contexte impérial plus clairement dominé après 1815 par les Britanniques, les Français étant relégués au rôle de second violon colonial.

Pour nous, s'il faut absolument retenir une date antérieure à 1815 comme début de l'orientalisme hostile, la publication en 1797, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, du pamphlet de Charles Grant intitulé *Observations on the State of Society among the Asiatic Subjects of Great Britain, particularly with respect to Morals; and on the means of Improving it...* est sans doute plus appropriée comme date charnière du basculement de l'orientalisme⁸. Le premier personnage présenté dans cette seconde partie, Claude Martin, un contemporain de Grant en Inde sous la gouvernance de Hastings et plus tard de Cornwallis, s'inscrit dans cette tradition d'orientalisme du XVIII^e siècle, bien qu'il constitue, comme on le verra, un cas assez exceptionnel, néanmoins indéniablement et positivement fasciné par certains aspects de la vie orientale.

Un siècle avant Martin, plusieurs Français avaient laissé des récits de voyage qui ont été, et sont encore, des mines d'information essentielle sur l'Orient de cette époque, la Chine certes, mais encore plus la Perse et l'Inde qui étaient encore jusqu'au début du XVIII^e siècle des empires puissants et riches. En fait ces récits, souvent traduits en anglais, ont sans doute été des sources importantes pour alimenter la fascination des Européens de l'Ouest pour les richesses de l'Orient, en particulier les Britanniques et les Français. Voici quelques exemples, très bien exposés dans le livre de Nicholas Dew notamment⁹:

- **Jean-Baptiste Tavernier** (1605-1689). Jean-Baptiste Tavernier, né à Paris en 1605 et mort à Moscou en juillet 1689, était un voyageur et pionnier français, spécialisé dans le commerce avec l'Inde. Son père

6. Said, *Orientalism*, op. cit.

7. Ibid., p. 22, 42-43, 80-88.

8. Voir chapitre 3, note 224.

9. Ibid.

était un marchand de cartes géographiques d'origine flamande et huguenot. Tavernier se découvrit très tôt le goût du voyage et à l'âge de seize ans, il avait déjà visité l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne¹⁰. En 1631, à l'âge de 26 ans, accompagné de deux religieux français, les pères de Chapes et de Saint-Liebau, il est parti pour Constantinople/Istanbul et y a passé onze mois, avant de visiter l'Arménie¹¹. Il a complété ce premier voyage par des visites à Ispahan, Bagdad, Alep, Alexandrette, Malte et finalement l'Italie, avant de rentrer à Paris en 1633¹². En septembre 1638, il entreprit un deuxième voyage, qui allait durer cinq ans, de 1638 à 1643, se rendant d'abord à Alep et en Perse, pour ensuite pousser l'exploration jusqu'à Agra en Inde¹³. Ses visites à la cour du Grand Moghol Shâh Jâhan (1592-1666), le bâtisseur du Taj Mahal, lui permirent subséquemment de se rendre aux mines de diamants de la région de Golkonda¹⁴. Ses quatre voyages suivants, effectués en qualité de bijoutier et marchand de haut rang, lui permirent de rencontrer les grands princes indiens (1643-1649, 1651-1655, 1657-1662, 1664-1668)¹⁵. De retour en France, fortune faite, il acheta en 1669 une seigneurie et devint le baron d'Aubonne. En 1676, il a publié *Les six voyages de Jean Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir*, le récit de ses voyages en deux volumes et quatre tomes¹⁶. Craignant pour sa sécurité parce qu'il était huguenot avant même la révocation de l'Édit de Nantes, survenue en 1685, Tavernier a vendu sa seigneurie et a quitté la France pour s'installer à Moscou où il est décédé en 1689.

- **François Bernier (1620-1688)**¹⁷. François Bernier était un médecin, philosophe et disciple de Pierre Gassendi (1592-1655)¹⁸, qui est lui

10. Michèle Longino, *French Travel Writing in the Ottoman Empire: Marseilles to Constantinople, 1650-1700*, New York et Londres, Routledge, 2015.

11. Ibid., p. 23-39.

12. Ibid.

13. Ibid.

14. Ou Golconde; ibid.

15. Ibid.

16. *Les six voyages de Jean Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir*, Paris, Gervais Clouzier/Claude Barbin, 1676, tomes 1 et 2.

17. M.L. Dufrenoy, «A Precursor of a Modern Anthropology: François Bernier (1620-1688)», *Isis*, vol. 41, n° 1, 1950, p. 27-29.

18. Gassendri était lui-même astronome, mathématicien et philosophe.

aussi devenu célèbre parmi les Européens qui ont voyagé en Perse et en Inde au milieu du XVII^e siècle. Bernier n'avait cependant aucune qualification pour voyager ainsi, n'étant ni marchand, ni missionnaire, ni même diplomate. Il a voyagé par simple « désir de voir le monde »¹⁹. À partir de 1658-1659, il va séjourner presque dix années en Inde et sera engagé comme médecin à la cour moghole, sous les règnes de Shâh Jâhân (1627-1658) et Aurangzeb (1658-1707). De retour en France en 1670, il fit paraître le récit de ses aventures en Inde, intitulé *Voyages de François Bernier contenant la description des états du grand mogol. Tome I: Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol. Tome II: Événements particuliers, ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre, pendant cinq ans ou environ, dans les États du Grand Mogol*²⁰. Bernier a fait, entre autres, une description détaillée de l'industrie textile indienne, très avancée à l'époque d'Aurangzeb. Dans ses voyages, il rencontra Tavernier et Jean Chardin et égaya les salons parisiens par ses descriptions²¹.

- **Jean Chardin (1643-1713)**²² était lui aussi de famille huguenote, fils d'un riche bijoutier de la place Dauphine. Dès 1664, il entreprend un voyage en Orient qui l'amène à Istanbul/Constantinople, puis en Inde. Il repart en 1671 et, après plusieurs aventures, il atteint Isfahan ou Ispahan, la grande capitale de l'Empire séfévide, en Iran d'aujourd'hui, où il resta pendant quatre ans²³. Finalement, il est rentré en France en 1677. Ces récits ont été publiés en 1686, avec de nombreuses rééditions²⁴. Déjà, en 1681, inquiet lui aussi de la persécution des protestants en France, il partit pour l'Angleterre où il fut

19. Faith Evelyn Beasley, *Versailles Meets the Taj Mahal: François Bernier, Marguerite de La Sablière, and Enlightening Conversations in Seventeenth-Century France*, Toronto, University of Toronto Press, 2018, p. 12-13.

20. François Bernier, *Voyages de François Bernier contenant la description des états du grand mogol*, tome I, *Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol*; tome II, *Événements particuliers, ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre, pendant cinq ans ou environ, dans les États du Grand Mogol*, Paris, Claude Barbin, 1670.

21. Beasley, *Versailles Meets the Taj Mahal...*, op. cit., p. 91-170.

22. Longino, *French Travel Writing in the Ottoman Empire...*, op. cit., p. 129-145.

23. Ibid.

24. Il y eut d'innombrables publications de ces voyages de Chardin, dont voici quelques exemples: Sir John Chardin, *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales par la Mer Noire et la Colchide. Première partie qui contient de Paris à Ispahan*, Londres, Moses Pitt, 1686; *Voyages en Perse, et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, Jean Louis de Lorme, 10 volumes, 1711, dont il y eut une réédition cent ans plus tard: *Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Paris, Le Normant, 1811, 10 volumes.

accueilli par le roi Charles II lui-même, qui le nomma chevalier, d'où son second nom pour le public britannique, sir John Chardin. La même année il a épousé la fille d'un réfugié protestant de Rouen, lui aussi en exil à Londres. Élu à la *Royal Society* en 1682, il fut dépêché en Hollande par le roi en 1684, et travailla aussi pour l'*East India Company*. À partir de 1686, il se concentra sur ses récits de voyage, d'où la publication des dix volumes de 1711. Il est mort à Londres en 1713²⁵.

On pourrait continuer ainsi à énumérer les nombreux exemples de Français ayant, sous Louis XIV en particulier, exploré et/ou écrit sur l'Orient. Parmi d'autres exemples, mentionnons le savant, cartographe et bibliothécaire du roi Louis XIV Melchisédech Thévenot (1620-1692)²⁶, le linguiste, polyglotte et bibliothécaire Barthélemy d'Herbelot (1625-1695), considéré par Edward Said comme un précurseur de l'orientalisme du XIX^e siècle²⁷, auteur du monumental ouvrage *Bibliothèque orientale, ou dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*²⁸, son collègue Antoine Galland (1646-1715), voyageur, ambassadeur de France dans l'Empire ottoman et célèbre traducteur en français, à partir de leur version en arabe, des contes d'origine persane *Les mille et une nuits* dont la première parution est de 1704. En tout, il y aura douze volumes, dont deux publiés en 1717 après la mort de Galland survenue en 1715²⁹. Enfin, notons l'énigmatique père jésuite Louis Bazin³⁰, qui s'est retrouvé en Perse en 1741 et devint le médecin du tyran Nader Shah, de son premier nom Thamas Kouli-Khan, le responsable du pillage du Dehli en 1739 et qui a été, rappelons-le, Shah d'Iran de 1736 à 1747.

25. Danielle Digne, *Le joaillier d'Ispahan*, Paris, Le Passage, 2011.

26. Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*, op. cit., p. 41-80.

27. Said, *Orientalism*, op. cit., p. 63-67.

28. Barthélemy d'Herbelot, *Bibliothèque orientale, ou dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*, Paris, Compagnie des Libraires, 1697.

29. Pierre-Sylvain Filliozat et Michel Zink (dir.), *Antoine Galland et l'Orient des savants*, Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 2017.

30. Louis Bazin r.p., « Mémoires sur les dernières années du règne de Thamas Kouli-Kan et sa mort tragique, contenus dans une lettre du Frère Bazin », 1751, dans *Lettres Édifiantes et Curieuses Écrites des Mission Étrangères*, Paris, 1780, tome IV, J.G. Murigot, p. 277-321.

LE CONTEXTE IMMÉDIAT AVANT L'ARRIVÉE DE CLAUDE MARTIN : LE DÉCLIN DES EMPIRES MOGHOL ET SÉFÉVIDE ET LA RIVALITÉ ENTRE BRITANNIQUES ET FRANÇAIS AU XVIII^E SIÈCLE

Comme on l'a brièvement vu au chapitre 1, les Empires, séfévide en Perse, moghol en Inde, le premier musulman-chiite, le second sunnite, se sont effondrés en l'espace de trente ans à partir du début du XVIII^e siècle³¹. Fondé en 1526 en Inde par Babur, l'Empire moghol a duré jusqu'en 1857, du moins officiellement, mais sa chute a vraiment commencé en 1739 avec le pillage de Delhi par Nader Shah³². Son apogée se situe entre le règne d'Akbar (1542-1605) et d'Aurangzeb (1618-1707). Un système de taxes bien organisé sous Akbar, système qui a été outrancièrement poussé à ses limites plus tard par les Britanniques, l'utilisation d'un système de monnaie en argent, l'intégration des paysans et des artisans à l'économie de marché la plus développée de son époque, l'essor de l'industrie textile et le commerce d'autres produits, notamment avec les Occidentaux, ont fait de l'économie de l'Inde la première du monde en 1707³³. Mais après la mort d'Aurangzeb, les interminables querelles de succession ont affaibli le pouvoir central moghol qui n'a pu résister aux pressions successives internes des Mahrattes, des Rajputs et des Sikhs, ni aux pressions externes venant de l'ancien Empire séfévide³⁴.

Quant à l'Empire séfévide, Nader Shah lui-même, d'origine sociale modeste, avait réussi à force de prouesses militaires à devenir régent de la dynastie séfévide quand celle-ci était menacée et attaquée à la fois par les Afghans, qui se rebellaient à l'intérieur de l'Empire contre la dynastie séfévide, l'Empire russe de Pierre le Grand (1672-1725) et l'Empire ottoman³⁵. L'Empire séfévide avait été créé en 1501 avec le couronnement d'Ismaël I^{er} au titre de Shah³⁶. Son apogée se situe sous le règne d'Abbas (1571-1629) qui a fait d'Isfahan ou Ispahan la capitale de l'empire³⁷. En 1709, des Afghans du clan Hotak mené par Mirwais Hotak ont défait les troupes de Shah Hossein, empereur séfévide. Russes et Ottomans en profitèrent pour prendre des parties importantes de l'Empire séfévide qui,

31. Stephen Frederic Dale, *The Muslim Empires of the Ottomans, Safavids, and Mughals*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

32. Ibid., p. 268.

33. Ibid., p. 135-177.

34. Ibid., p. 247-288.

35. Ibid.

36. Ibid., p. 47.

37. Ibid., p. 91-92.

à son apogée, comprenait ce qui est aujourd'hui l'Iran, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, l'Arménie, la Géorgie, l'Irak, le Koweït, l'Afghanistan et certaines parties de la Turquie, de la Syrie, du Pakistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan³⁸. Devenu général de l'armée séfévide et régent chargé de protéger le jeune empereur séfévide Abbas III, Nader Shah s'est finalement fait proclamer empereur en 1736. Le pillage de Delhi, capitale de l'Empire moghol en 1739, en fit un souverain très riche. Mais cette richesse a été gaspillée et Nader Shah ayant été assassiné en 1747 par ses propres hommes, sa dynastie fut de courte durée³⁹.

Pendant ce temps, les Européens, Français et Britanniques en particulier, attendaient l'occasion propice pour profiter de l'instabilité politique en Perse et en Inde pour s'infiltrer davantage dans le complexe réseau économique de la région. En 1664, l'intendant Colbert crée la Compagnie des Indes orientales ou la Compagnie française pour le commerce des Indes orientales⁴⁰. En 1720, la Compagnie française des Indes orientales fut nationalisée et devint un acteur majeur du projet impérial de la France⁴¹. A partir de 1746 les intérêts anglais et français allaient se heurter dans une série de trois conflits militaires qui finirent par la capitulation des forces françaises et la fin des ambitions françaises en Inde⁴². Une escadre sous le commandement du capitaine Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais arriva au large des côtes de Coromandel en 1746 pour aider Dupleix, le gouverneur général de l'Inde française, à riposter contre les Anglais à Madras. La ville tomba aux mains des Français mais Robert Clive, leader des Britanniques et de la Compagnie britannique des Indes orientales, réussit à s'échapper⁴³. Par ailleurs, Dupleix perdit le soutien d'Anwaruddin Khan (1672-1749), nabab⁴⁴ d'Arkât (en anglais Arcot, centre urbain d'envergure du Tamil Nadu, région importante du territoire carnatique dans le sud de l'Inde). Mahé de La Bourdonnais se disputa avec Dupleix et abandonna Pondichéry. Madras a été ainsi redonnée aux Britanniques. Ce premier conflit révéla aux Britanniques, au XVIII^e siècle et donc avant

38. Ibid., p. 96.

39. Ibid., p. 249.

40. Philippe Haudrère et Gérard Le Bouëdec, *Les compagnies des Indes*, Rennes, Ouest-France, 2001.

41. Haudrère, *Les Français dans l'Océan Indien (XVII^e-XIX^e siècle)*, op. cit.

42. Martineau, *Dupleix et l'Inde française, 1742-1749*, op. cit.

43. Ibid., p. 367-368.

44. Nabab ou nabab ou nawaab était le titre donné à un souverain indien ou à un aristocrate de religion musulmane. Il s'agit d'un mot ourdou, provenant du persan et de l'arabe nuwwāb, que l'on peut traduire par émir.

1815, que la rivalité des Français en Inde sous le leadership de Dupleix était malheureusement mal ou peu soutenue par le gouvernement français⁴⁵.

Alors que la guerre en Europe (Succession d'Autriche, 1740-1748) était terminée, elle continua aux Indes. La question de la rivalité pour Arkât entraîna de nouveau les Français et les Britanniques dans un conflit⁴⁶. Les Français soutenaient Chanda Sahib et Muzafar Jang alors que les Anglais soutenaient Nasir Jang et son protégé Muhamed Ali⁴⁷. Finalement, Clive réussit à vaincre les Français et leurs alliés en 1751 et à contrôler Arkât. Qui plus est, avec la mort de Muzafar Jang, les Français perdaient un allié important dans le sud. Le Traité de Pondichéry en 1754 et le départ en disgrâce de Dupleix mit une fin provisoire aux rivalités⁴⁸. Mais deux ans après, le conflit éclata de nouveau, cette fois dans le nord quand les Anglais s'emparèrent du comptoir français de Chandernagor, et ce conflit coïncida avec la guerre de Sept Ans en Europe (1756-1763)⁴⁹. La perte de Chandernagor, la défaite du Nabab du Bengale à la bataille de Plassey en 1757 contre Clive et, dans le sud, l'échec des Français dans leur tentative de reprendre Madras en 1760 et la chute finale de Pondichéry en 1761, tout cela consolida la présence britannique en Inde⁵⁰. Même si le Traité de Paris en 1763 rendit Pondichéry et Chandernagor aux Français, ceux-ci ne seront plus dorénavant que des comptoirs commerciaux sans fortification et sans possibilité d'expansion. Après le Traité de Paris en 1763, la Compagnie française des Indes orientales fut abolie en 1769 et le rêve de Dupleix d'un empire français en Inde, oublié. N'oublions pas, évidemment, qu'en 1763 la France a aussi perdu l'essentiel de son empire d'Amérique du Nord qui devint lors du même Traité de Paris une possession britannique⁵¹.

L'EMPIRE MOGHOL AU XVIII^E SIÈCLE ET LES PRINCIPAUTÉS RÉGIONALES

Comme on l'a fait remarquer, ce fut sous Aurangzeb (mort en 1707) que l'Empire moghol atteignit son apogée et son extension culminante avec la conquête des territoires du Deccan dans le sud du sous-continent.

45. Martineau, *Dupleix et l'Inde française, 1742-1749*, op. cit., p. 471-527.

46. Ibid., p. 433-465.

47.

48. Ibid., p. 518-527

49. Ibid.

50. Bipan Chandra, *History of Modern India*, Hyderabad (Telangana), Orient Blackswan, 2009, chapitres 3 et 4.

51. Ibid.

Sur le plan administratif, le cadre impérial moghol s'est en quelque sorte superposé aux régimes préexistants sans pour autant transformer ces régimes⁵². Graduellement, le renforcement de la centralisation dans ces régions annexées donna naissance à de nouvelles dynamiques politiques et économiques. Ainsi, après la mort d'Aurangzeb, le déclin de la puissance impériale moghole mena au renforcement des pouvoirs des gouverneurs régionaux. Les invasions successives, surtout celle de Nadir Shah et de l'Afghan Ahmad Shah Abdali (1722-1772), affaiblissant davantage l'autorité impériale, consolidèrent les nouvelles identités régionales⁵³.

Ces puissances régionales, par exemple Awadh, ou les régions dominées par les Mahrattes, ou encore différents États de la région carnatique, ont connu leur essor grâce à la montée d'une classe moyenne de paysans et d'artisans et leur alliance avec les groupes de marchands indiens qui avaient bénéficié de l'économie de marché développée par les Moghols⁵⁴. En d'autres mots, les Moghols, en développant une économie de marché, ont peut-être eux-mêmes créé les conditions de leur propre contestation⁵⁵. Cette commercialisation du pouvoir de l'État, d'après Bayly, dans laquelle les Indiens furent des acteurs majeurs, aurait par la suite permis aux Britanniques de pénétrer l'Inde par le biais de leurs alliances avec les marchand indiens⁵⁶. Dans ce processus, il y eut en particulier la montée en influence des Mahrattes, principale puissance issue du déclin de l'Empire moghol. Ils luttèrent contre les Moghols tout au long du XVII^e siècle mais au XVIII^e, leurs relations devinrent plus complexes, avec des alliances parfois contradictoires avec trois parties, les Anglais, les Français et les Moghols eux-mêmes lorsqu'il devint évident que les Britanniques devenaient dangereux pour tous les Indiens⁵⁷.

52. Dale, *The Muslim Empires of the Ottomans, Safavids, and Mughals*, op. cit., p. 177-247.

53. Ibid.

54. Ibid., p. 106-135.

55. Ibid.

56. Christopher Bayly, *Rulers Townsmen and Bazaars: North Indian society in the age of British expansion 1770-1870*, Oxford, Oxford University Press, 2012, chapitre 11.

57. Marco Platania, « L'originalité de la politique française en Inde, 1750-1783. Grands établissements ou commerce? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 1, n° 34, 2011-2012, p. 91-102.

L'ARRIVÉE DE CLAUDE MARTIN EN INDE

Ce fut dans ce contexte qu'intervint Claude Martin. Adolescent de 16 ans féru d'aventures en 1751, il servit d'abord sous les ordres de Dupleix puis servit le comte de Lally-Tollendal (1702-1766) qui arriva en Inde en 1758 en pleine guerre de Sept Ans contre les Anglais⁵⁸. Il changea de camp officiellement en 1763 mais aurait été en contact dès 1759 avec les Britanniques et offrit ses services à Eyre Coote (1726-1783), le commandant des forces britannique qui venait juste de gagner la bataille de Plassey en 1757 et la bataille de Wandiwash en 1759 près de Madras⁵⁹. Pourquoi a-t-il trahi ? Ce n'est pas clair, mais Samuel Charles Hill, qui a écrit une biographie de Martin en 1901⁶⁰, un siècle après sa mort, fait référence à l'ouvrage d'un certain Émile Barbé intitulé *Le Nabab René Madec*⁶¹, publié en 1894. Madec (1736-1784), un autre Français ayant été fait prisonnier et qui a rejoint le camp des Britanniques par nécessité après la chute de Pondichéry, mentionne un autre Français nommé Martin-Lion (Claude Martin était de Lyon)⁶².

La carrière de Madec, un Breton, a préfiguré celle de Martin. Arrivé en Inde à l'âge de 14 ou 15 ans, impressionné par Pondichéry et sa richesse, Madec se montra un excellent militaire et devint un lieutenant important de Dupleix⁶³. Après sa capture par les Britanniques en 1760, Madec fut envoyé à Calcutta d'où il s'échappa⁶⁴. Il forma alors une armée privée, de 1500 hommes au départ mais qui atteint le nombre de 6000 soldats en 1770⁶⁵, armée qu'il mit au service principalement des Français et de l'empereur moghol Shah Allam II (1728-1806). Devenu riche, il épousa une Française de 13 ans, Marie-Anne Barbette, fille d'un diplomate français en Inde, en 1766. Cependant, après une autre défaite des Français, il dut rentrer en France en 1778. Il acheta des terres en Bretagne où il fit construire un château surnommé Manoir des Indes, et a été finalement

58. Rosie Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man, Claude Martin in Early Colonial India*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

59. Ibid., p. 17.

60. Samuel Charles Hill, *The life of Claud Martin, major-general in the army of the honourable East India company*, Calcutta, Thacker, Spink & Amp co., 1901.

61. Émile Barbé, *Le Nabab René Madec. Histoire diplomatique des projets de la France sur le Bengale et le Penjab (1772-1808)*, Charleston, Nabu Press, 2013 [1894].

62. Ibid.

63. Albert Lebrail, *René Madec*, Paris, Berger-Levrault, 1930.

64. Max Vignes, *L'histoire du nabab René Madec*, Dinan, Terre de Brume, 1983.

65. Ibid.

anobli par le roi Louis XVI⁶⁶. Il faut dire qu'il avait aussi été anobli par l'empereur Shah Allam II qui lui avait conféré le titre de nabab. Il est mort en France des suites d'un accident de cheval en 1784⁶⁷.

Si la carrière de Madec a, comme on l'a écrit plus haut, annoncé celle de Claude Martin, deux différences très importantes sont néanmoins notables : Martin n'est jamais retourné du côté des Français et n'est jamais rentré en France⁶⁸. Comme le note Rosie Llewellyn-Jones, passer d'une armée à une autre n'était pas rare à l'époque, surtout quand la plupart des soldats européens étaient des mercenaires⁶⁹. Martin fit preuve de sa loyauté envers les Anglais dès 1761 en escortant 200 prisonniers français de Madras à Calcutta. Il avait débuté comme lieutenant dans l'armée de la Compagnie des Indes britannique, puis monta en grade : capitaine en 1766, major en 1779, lieutenant-colonel en 1782 et enfin *major-general* (général de division) en 1795⁷⁰. Précisons toutefois que la présence dans les rangs de l'*East India Company* ou en Inde en général de plusieurs Français très ambitieux⁷¹, a amené les autorités britanniques à plafonner au rang de *major-general* tous les mercenaires étrangers au service de la compagnie⁷²

Martin était intelligent et très rusé. Autodidacte, il se trouva tout à tour architecte, ingénieur, financier, collecteur d'impôt, arpenteur-géomètre et cartographe⁷³. Malgré sa loyauté manifeste envers les Britanniques, selon Rosie Llewellyn-Jones⁷⁴, il ne fut pas bien accueilli par plusieurs officiers de la Compagnie britannique des Indes orientales⁷⁵. Néanmoins, à Lucknow en 1765, il fut nommé percepteur des impôts pour le nabab et grand vizir d'Awadh, Shuja-ud-Daulah (1732-1775)⁷⁶. C'est sous le fils de ce dernier, Asaf-ud-Daulah, que Claude Martin allait en fait prospérer, dans les années 1770. Ses services d'arpenteur-géomètre ont aussi été retenus et pendant sept ans il a travaillé avec James Rennell

66. Ibid.

67. Ibid.

68. Maurice Besson, «Financier et aventurier: Claude Martin», *Revue de l'histoire des colonies françaises*, vol. 19, n° 84, 1931, p. 603-624.

69. Ibid. p. xx.

70. Ibid.

71. Outre le trio de Martin, Boigne et Polier, notons, parmi plusieurs exemples possibles, Pierre Cuillier-Perron (1753-1834) qui a remplacé Boigne à la tête des troupes de Mahadji Sindhia, en 1797.

72. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man*, op. cit., p. 82-83.

73. Ibid.

74. Ibid.

75. Ibid.

76. Ibid.

(voir le chapitre 3) au Bengale à dessiner les cartes pour le *Bengal Atlas*, œuvre de référence jusqu'au milieu du XIX^e siècle⁷⁷.

Il a été réengagé par l'armée de la Compagnie en 1769, malgré l'hostilité de plusieurs officiers de la *British East India*⁷⁸, et il devint inspecteur de l'artillerie à Lucknow en 1776. C'est à Lucknow d'ailleurs qu'il élit domicile et fit construire le fameux palais de Constantia qui est devenu sa demeure principale⁷⁹. Il reprit du service actif en 1791 quand il intégra l'armée de lord Cornwallis au cours de la Troisième guerre du Mysore contre Tipu Sultan. Lors de cette campagne, informé des événements qui se déroulaient en France pendant la Révolution, il prit la décision de passer le reste de sa vie en Inde, à la différence de ses amis Antoine Polier et Benoît de Boigne qui avaient décidé de rentrer en Europe⁸⁰. Ainsi, de 1761 à 1800, année de son décès, Martin a amassé une fortune colossale pour l'époque, comme René Madec avant lui.



Johann Zoffani (1733-1810), *Colonel Mordaunt's Cock Match* (1784-1786). Tate Gallery
À droite, assis sur le banc blanc, en habit d'officier de la *East India Company*, Claude Martin (1735-1800)

Au-dessus, debout, sous la tente, portant un habit civil rouge, Antoine Polier (1741-1795).

77. Ibid.

78. Ibid., p. 98-99.

79. Ibid.

80. Ibid.



Boulone et James Martin, deux enfants adoptés par Claude Martin.
Source: Cutler Miles Art Gallery (<https://www.cutlermiles.com/>)



Johan Zoffany, La famille Palmer, 1785.

William Palmer (1740-1816), au centre, à gauche, son épouse Faizh Baksh et leurs enfants Mary, Hastings (sur le genou de sa mère) et William Palmer (1780-1867); à droite, figure celle que l'on croyait être la sœur de Faizh Baksh, Nour ou Helen Bennett, la future épouse de Benoit de Boigne.

The British Library, Oxford dictionary of National Biography
The British Library <http://www.bl.uk/>

AWADH⁸¹

En 1779, Claude Martin quitta provisoirement le service de la Compagnie. Le gouverneur Warren Hastings lui demanda cependant de rester à Lucknow avec le rang de major à demi-solde. Il n'y perdit rien, car il entra aussitôt au service direct du nabab d'Awadh, qui le nomma surintendant de ses arsenaux⁸². L'influence de Martin grandit à la cour de Lucknow et, malgré les hostilités franco-anglaises de la guerre de 1778-1783, il y restera comme conseiller technique⁸³. Retiré, du moins jusqu'en 1791, du service actif, il se transforma en fournisseur pour la Compagnie des Indes et ravitailla les Anglais en chevaux, fourrages et vivres, notamment durant la guerre contre le Mysore de 1790-1791, une autre occasion de mener des affaires très lucratives. Informé de la tourmente révolutionnaire en France⁸⁴, Claude Martin, contrairement à la plupart de ses amis, n'a pas quitté l'Inde, habitant son palais, Constantia.

A sa mort, sa fortune équivalait à 40 *lakhs rupees* – soit un demi-million de livres sterling en 1800 – une somme énorme à l'époque, qui égalait ce que toute la province d'Awadh devait à la Compagnie britannique des Indes orientales⁸⁵. Martin a accumulé cette fortune de diverses manières, notamment grâce à la générosité du nabab et à des activités commerciales ingénieuses. Il recevait, par exemple, des commissions sur les achats effectués pour l'arsenal du nabab. Une autre source était la perception de loyers sur plusieurs propriétés. Il vendait de l'indigo, de la soie, du tabac et d'autres produits en Angleterre.

Mais Martin était avant tout un banquier. Il prêtait de l'argent à 12 % d'intérêt aux Indiens et aux Européens. Ironiquement, son plus grand prêt aurait été octroyé à son employeur, le nabab Asaf-ud-Daula, au montant d'un quart de million de livres⁸⁶. Il était le plus important créancier d'Awadh. Les commerçants de la région déposaient leurs objets de

81. Cette section reprend en partie le texte suivant : Srilata Ravi, « Modernité et francophonie transcoloniale dans l'équation identitaire d'Yvan Lamonde : le cas du major général Claude Martin au XVIII^e siècle en Inde », dans Claude Couture, Srilata Ravi et François Pageau (dir.), *Autour de l'œuvre d'Yvan Lamonde. Colonialisme et modernité depuis 1867*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 71-83.

82. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man*, op. cit., p. 150.

83. Ibid., p. 166.

84. Voir Besson, « Financier et aventurier : Claude Martin », op. cit.

85. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man*, op. cit.

86. Il opéra sur lui-même, avec succès, des calculs de la vessie, par voies naturelles. Il se tint au courant des inventions européennes. Il fit la première démonstration de montgolfière à Lucknow, en 1785, deux ans après les premières expériences en France.

valeur chez lui et il en assurait la sécurité dans sa maison de Farhat Baksh, moyennant une somme importante. À sa mort, on comptait parmi ses clients les administrateurs coloniaux britanniques, des aristocrates indiens, des banquiers indiens et ses propres domestiques. Martin possédait au moins treize maisons et des terrains à Lucknow, au nord de la rivière Gomti, ainsi que le jardin de Barowen et des bois au Fort Jelalalad dans le sud de la ville. Il investissait avec ses amis français Benoît de Boigne et Antoine Polier et a également acheté des fermes en dehors de la ville, à Najafgarh, Calcutta, Bénarès, Ghazipur, Kanpur et Chandernagor. À l'exception de Farhat Baksh, toutes ses propriétés étaient louées à des Européens⁸⁷. Les détails de la fortune de Claude Martin nous sont connus par le plus précis des documents, son testament⁸⁸. Il a légué la majeure partie de son énorme fortune pour la création de trois lycées, à Lucknow, Lyon et Calcutta⁸⁹. L'école de Lucknow a été créée dans son propre palais de Constantia. Les écoles sont toutes nommées La Martinière en son honneur. Les deux écoles en Inde comptent encore aujourd'hui parmi les lycées les plus prestigieux du pays. Malgré tout cela, la figure de Claude Martin est restée controversée, à la fois chez les Britanniques, qui l'ont toujours considéré comme un étranger, et chez les Français qui l'ont souvent défini comme un traître. Certains biographes l'ont néanmoins vu comme un personnage fascinant qu'il fallait sortir de l'oubli.

Dans sa biographie de Claude Martin, publiée en 1901, Samuel Charles Hill écrit que son objectif était de réparer « the undeserved neglect with which he has been treated, and the publication of the following pages is accordingly only an imperfect attempt to repair the injury done by English tongues to the memory of a generous foreigner »⁹⁰. Pour Hill, officier responsable des Archives du gouvernement britannique en Inde, il était donc important de célébrer « that brave, ambitious, fortunate, and

87. Rosie Llewellyn-Jones, *Engaging Scoundrels: True Tales of Lucknow*, Delhi, Oxford University Press, 2000; voir aussi, de la même auteure, *A fatal friendship: The Nawabs, the British, and the city of Lucknow*, Oxford, Oxford University Press, 1985. Notons également que la déposition par les Britanniques du dernier nabab d'Awadh fut l'une des principales causes de la mutinerie de 1857.

88. Claude Martin, *The last will and testament of the Major General Cl. Martin*, Lyon, Ballanche, 1803.

89. Chandan Mitra, *Constant Glory: La Martinière saga, 1836-1986*, Calcutta, Oxford University Press, 1987.

90. Hill, *The life of Claud Martin, major-general in the army of the honourable East India company*, op. cit.; voir aussi Georges Martin, *Éloge historique de Claude Martin, major-général, fondateur de l'école de la Martinière à Lyon*, Lyon, Imprimerie André, 1830.

munificent Frenchman ». Pour Maurice Besson, en 1931⁹¹, émerveillé lui aussi par la générosité du testament de son compatriote, Claude Martin « demeurera légendaire car il n'accepta pas la naturalisation anglaise ». Pour sa part, Rosie Llewellyn-Jones, historienne formée à Cambridge et archivist à Londres a, près de cent ans après l'archiviste britannique Hill, défini Martin comme le « gifted man of the Enlightenment »⁹².

À partir de ces écrits, il a été intéressant de découvrir non seulement la générosité et la philanthropie de Claude Martin, mais aussi ses interactions ambivalentes avec les agents de l'impérialisme britannique et ses relations complexes avec les souverains locaux. C'est dans l'Empire britannique que Claude Martin a donc vécu la britannicité, c'est-à-dire la présence française dans l'Empire⁹³. Bien qu'il se soit enrichi, Martin était un homme des marges. Français et catholique de naissance, il était un étranger pour ses employeurs de la Compagnie britannique des Indes orientales. Il était également un étranger dans la société indienne de la province semi-indépendante d'Awadh où il a vécu et travaillé⁹⁴. La situation volatile dans le nord de l'Inde entre les Afghans, les Rohillas et les Mahrattes était la raison pour laquelle Awadh était considéré comme un État-tampon entre les États britanniques au Bengale et le nord-ouest de l'Inde. La bataille de Buxar en 1764 a scellé la domination de la Compagnie dans la province du Bengale et diminué fortement la puissance politique de la principauté d'Awadh. Lorsque l'armée britannique est entrée à Awadh, elle a amené à sa suite des commerçants et des marchands qui ont vendu des produits britanniques ou bengalis et ont acheté du salpêtre et du coton d'Awadh. La possibilité accordée aux officiers et à des fonctionnaires de l'armée britannique de faire du commerce sans taxe à Awadh était l'un des principaux avantages d'être affecté à cet endroit⁹⁵.

91. Besson, « Financier et aventurier : Claude Martin », op. cit.

92. Claude Martin lui-même n'a pas laissé de mémoires, mais il aurait produit 7500 lettres rédigées de 1775 à 1800, soit pendant les 25 dernières années de sa vie, écrites en anglais, en français et en persan local, dont les 262 retrouvées dans les archives en Grande-Bretagne et en France et publiées par Rosie Llewellyn-Jones dans *A Man of Enlightenment in 18th Century India: The Letters of Claude Martin, 1766-1800*, Londres, Permanent Black, 2003 ; voir aussi, de la même auteure, *A Very Ingenious Man...*, op. cit.

93. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man...*, op. cit.

94. Ibid.

95. David Lambert et Alan Lester (dir.), *Colonial Lives across the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

En 1772, Hastings qualifiait le commerce à Awadh de « monopole militaire »⁹⁶. Ce commerce se faisait sous le patronage de ceux qui avaient une influence à la cour d'Awadh. Souvent, le Résident britannique lui-même (l'officier qui représentait la Compagnie britannique des Indes orientales) avait d'importants intérêts commerciaux à Awadh. Sous le patronage généreux de ces Résidents, des marchands libres ayant des affiliations multiples, comme Claude Martin, jouissaient de vastes privilèges commerciaux. Maya Jasanoff écrit que Lucknow était un espace de possibilité où toutes frontières entre nations, langues et religions étaient confondues en un espace où un étranger comme Martin pouvait tout collectionner (terres, argent et femmes), réclamer et négocier pour lui-même la britannicité, voire devenir un « gentilhomme-connaisseur »⁹⁷. Lucknow, sous Asaf ud Daulah, a soudainement profité des grands bâtiments, tels qu'Asafi Imambara et Rumi Gate, construits par le nabab, ainsi que du style européen des bâtiments qui ont commencé à apparaître à la périphérie de la ville, et qui étaient principalement conçus et construits par Claude Martin⁹⁸.

Martin était en effet un architecte autodidacte et ses bâtiments étaient un mélange curieux d'architecture palladienne, très formelle et symétrique, caractéristique de l'époque, avec des ajouts qui les ont rendus plus adaptés au climat indien⁹⁹. Les bâtiments devaient également pouvoir se défendre contre les voleurs armés et les armées privées qui parcouraient la campagne. Le plus célèbre des bâtiments construits par Martin à Lucknow, encore aujourd'hui un collège privé très bien conservé, est le palais de Constantia. Il s'agit d'une bâtisse monumentale, sise au milieu de superbes jardins où l'on trouvait des arbres rares, des bassins, des bosquets et des statues. Le style extérieur était assez étrange, ni européen ni indien, et la décoration intérieure était d'une richesse prodigieuse. Martin avait fait venir des décorateurs italiens. Plus de 50 ans après sa mort, ce palais servira de refuge aux Anglais lors de la fameuse révolte des cipayes¹⁰⁰. Les sous-sols de Constantia étaient intégrés aux bords de la rivière et lorsque le niveau des eaux baissait, pendant les mois les plus chauds de l'année, Martin vivait

96. Ibid.

97. Ibid.

98. Llewellyn-Jones, *Engaging Scoundrels: True Tales of Lucknow*, op. cit., p. 30-45.

99. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man...*, op. cit., p. 74, 84, 213-214.

100. Rosie Llewellyn-Jones, *The Great Uprising in India, 1857-58: Untold Stories, Indian and British (Worlds of the East India Company)*, Boydell Press, Suffolk, 2007.

dans ces superbes salles du sous-sol¹⁰¹. Lorsque la rivière inondait les pièces pendant la mousson, Martin montait à l'étage. Quand les inondations diminuaient, il faisait nettoyer les chambres par blanchiment à la chaux, de façon à ce qu'elles soient prêtes pour l'été suivant.

Martin vivait sa britannicité en même temps que sa « nababicité ». Son style de vie et son palais rivalisaient avec le style de vie du nabab lui-même, non seulement sur le plan de l'architecture et de ses collections d'objets d'art, mais aussi par ses mœurs¹⁰². Martin avait son propre harem de femmes indiennes. Bien qu'il n'ait jamais été marié et qu'il n'ait jamais eu d'enfants, officiellement Claude Martin a eu au total sept maîtresses/esclaves indiennes qui vivaient avec lui au moment de sa mort, dont la plus jeune qui s'appelait Sally, âgée de treize ans¹⁰³. Ayant adopté un train de vie perçu comme décadent par les défenseurs d'une britannicité moralisante, Claude Martin a su utiliser à son profit les mœurs locales qui obligeaient les plaignants et les plaideurs à s'assurer les bons offices d'une haute personnalité par de généreux présents¹⁰⁴. Martin possédait à la cour du nabab d'Awadh une très réelle influence et cette influence était due en grande partie à l'accès que sa maîtresse *Bouloun* ou Boulone avait au harem du nabab lui-même. Boulone connaissait toutes les intrigues du Palais.

D'ailleurs, son testament assure des sommes importantes au bonheur et à la sécurité de Lise Boulone, fille d'une famille noble, qui devint sa concubine préférée. Sally et deux autres femmes sont également nommées dans son testament¹⁰⁵, mais sa maîtresse préférée fut toujours Boulone, qui avait trente ans de moins que lui¹⁰⁶. Martin l'avait achetée quand elle était une enfant de neuf ans à un camarade français¹⁰⁷. La petite fille était indienne, noble, son père étant un nabab, Fazal Khan Bahadur, un petit-fils du vizir de l'empereur Aurangzeb¹⁰⁸. Sa mère était une noble de la ville de Lucknow. Rosie Llewellyn-Jones, sans donner trop de détails sur les sources confirmant cette histoire, raconte que Boulone s'était enfuie de

101. Simonetta Casci, «Lucknow Nawabs: Architecture and Identity», *Economic and Political Weekly*, vol. 37, n° 36, 2002, p. 7-13.

102. Rosie Llewellyn-Jones, *Lucknow: City of Illusion*, New York et Londres, Prestel Publishing, 2006.

103. Ibid., p. 142-143, 217-218.

104. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man...*, op. cit.

105. Claude Martin, *The Last Will and Testament of the Major General Cl. Martin/Dernière volonté et testament du Major Général Cl. Martin*, Lyon, Ballanche, 1803, 82 pages plus 50 pages d'annexes non numérotées.

106. Ibid., p. 72-73, 142-143, 217-218.

107. Ibid., p. 72.

108. Ibid.

la maison familiale quand son père avait tué sa sœur et s'était réfugiée chez un Français, un monsieur Carrier, ami de Martin. Martin a donc acheté cette enfant à Carrier, et elle est devenue plus tard la favorite de son harem. De toute évidence, Martin a eu des relations sexuelles avec des mineures qu'il avait achetées, un aspect mentionné par la biographe de Martin, Rosie Llewellyn-Jones, mais sur lequel elle n'insiste pas trop, laissant entendre que cela était pratique courante à l'époque chez les hommes de l'élite. Cela dit, Martin a veillé à ce qu'elle ait une bonne éducation, ce qui est décrit dans son testament¹⁰⁹. D'ailleurs, dans ce testament, il était précisé que Boulone pouvait continuer à habiter au palais de Constantia, ce qu'elle a fait après la mort de Martin en 1800¹¹⁰. Elle est enterrée à l'arrière du palais.

Avec l'élimination après 1763 de toutes les bases de la puissance française au Bengale et sur la côte est de l'Inde, des officiers de carrière comme Claude Martin sont devenus des agents libres. Dans le contexte du colonialisme, les connaissances de ces militaires au sujet de la technologie militaire, l'agriculture, la transformation des aliments, le tissage et même leur quête de simples passe-temps scientifiques comme la botanique ont intrigué les élites indiennes. Mais cette générosité apparente et ce génie éclairé (pour citer Rosie Jones) ont en fait surtout servi les intérêts britanniques. Martin, inspiré lui aussi, comme les autres planteurs britanniques, par le livre d'Elias Monnereau sur la culture de l'indigo aux Antilles françaises, a ajouté à ses sources d'enrichissement la culture de l'indigo, un arbuste utilisé pour la teinture des cotonnades¹¹¹.

À Awadh, dans les années 1770, la pénétration économique européenne évoluait de pair avec un contrôle politique croissant des autorités locales par les Britanniques¹¹². L'expansion britannique à Awadh est donc un autre exemple de la façon dont le commerce et le colonialisme ont été étroitement liés et interconnectés pendant la période de domination du mercantilisme. Après l'expansion britannique des années 1770 à Awadh, on peut comprendre comment les priorités d'une nation naissante, en l'occurrence britannique, aux prises avec les premiers balbutiements du processus qui a été décrit comme la révolution industrielle, ont constitué

109. Claude Martin, *The Last Will and Testament of the Major General Cl. Martin...*, op. cit. ; sur Boulone et Sally, voir pages 67-75.

110. Ibid.

111. Ibid.

112. Rudrangshu Mukherjee, «Trade and Empire in Awadh 1765-1804», *Past & Present*, n° 94, 1982, p. 85-102.

l'arrière-plan de l'expansion britannique à Awadh. Et ces priorités peuvent être mieux comprises en examinant la nature du commerce britannique à Awadh, particulièrement dans l'exportation du coton et de l'indigo¹¹³. L'importance croissante du coton dans les exportations d'Awadh, la part que le coton a joué dans le commerce avec la Chine et la prise de conscience par les responsables de la Compagnie des avantages de contrôler Awadh fournissent certaines des raisons pour lesquelles cette région a été ciblée par les Britanniques¹¹⁴.

Un modèle similaire d'interrelation entre les impératifs économiques du colonialisme et le contrôle politique peut être discerné par l'analyse de la production de l'indigo, autre produit qui a joué en Inde un rôle important dans la Révolution industrielle globale. Entre 1796 et 1798, quatre millions de livres d'indigo étaient exportées à Londres chaque année, et on estime que les deux tiers du total provenaient d'Awadh¹¹⁵. L'ensemble de la production et du commerce de l'indigo, destiné à répondre à la demande anglaise, était encouragé comme moyen pratique pour la récupération des fortunes réalisées par les commerçants et les employés de l'entreprise en Inde. Ces commerçants et employés d'entreprises transféraient leurs fortunes privées de l'Inde à l'Europe au moyen de lettres de change tirées sur les maisons d'agence ou sur le tribunal d'administration de Londres. Le crédit ainsi obtenu en Inde était utilisé pour acheter des produits indiens destinés à l'exportation. La demande pour l'indigo en Europe s'avérait utile pour de tels transferts de fonds¹¹⁶.

La production d'indigo en Awadh était particulièrement favorisée parce qu'elle était moins chère et parce que les paysans d'Awadh étaient traditionnellement qualifiés dans cette culture. Les planteurs européens ayant obtenu le monopole de la culture de l'indigo, les paysans furent obligés de planter des indigotiers plutôt que de pratiquer leurs cultures vivrières. Les paysans reçurent des prêts appelés *dadon* pour planter des indigotiers, à un taux d'intérêt très élevé. Ils demeuraient ainsi endettés à vie. Cette tragédie est d'autant plus poignante quand on sait qu'avec la découverte de l'indigo synthétique en 1865, ces plantations ont perdu toute valeur. Les famines au Bengale qui ont tué plusieurs millions d'Indiens tout au long de la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle, ont pour origine cette politique coloniale de forcer la culture commerciale de

113. Ibid.

114. Ibid.

115. Ibid.

116. Ibid.

l'indigo et plus tard de l'opium. Claude Martin a évidemment saisi l'occasion de se lancer dans cette affaire fructueuse. Il a acheté des terres pour avoir ses propres récoltes et a fait organiser de nombreuses indigo-teries à Najafgarh près de Kanpur. Il a compté parmi ceux qui ont profité au maximum de cette course à la fortune basée sur l'exportation de l'indigo¹¹⁷. Naviguant habilement entre deux affiliations politiques, la France et la Grande-Bretagne, et profitant d'une alliance locale avec le nabab d'Awadh, Martin se retrouva donc parmi les Européens les plus riches de l'Inde à la fin du XVIII^e siècle.

Martin a été aussi très intéressé par le monde de la science, mais aussi par les arts de l'Europe et de l'Inde, comme Polier. Bien qu'il soit resté le surintendant de l'Arsenal de Lucknow pendant vingt ans, il a également eu le temps de se livrer à de nombreuses autres activités. Martin a été actif comme ingénieur, et à ce titre, il a même construit et piloté les premiers ballons à air chaud en Inde, seulement deux ans après que les frères Montgolfier aient fait voler leurs ballons en France¹¹⁸. Autre exemple, sur le toit de Lakh-i-Peera, sa première maison avant Constantia, il avait fait ériger deux télescopes, à la demande de William Herschel (1738-1822), l'astronome royal d'Angleterre¹¹⁹.

Enfin, il y a un autre aspect, peu discuté mais important, dans la carrière de Martin : les liens étroits entre la franc-maçonnerie et les réseaux coloniaux. Martin est probablement devenu un franc-maçon en 1770. Cela l'a mis en contact avec les figures les plus puissantes de l'Inde à cette époque, y compris lord Cornwallis, gouverneur général et commandant en chef. La première loge maçonnique a été créée en Angleterre en 1717 et la seconde en France en 1726. En Inde, la première loge a été créée par les Britanniques à Calcutta/Kolkata dès 1728 et à Chandernagor par les Français. Le fait de faire partie de la franc-maçonnerie a certainement aidé Martin à éviter d'être expulsé de l'Inde, comme cela est arrivé à quelques reprises, notamment dans les années 1780, quand certains Britanniques devenaient exaspérés par les richesses des « aventuriers » français comme Martin, Polier et Boigne¹²⁰.

117. Ibid.

118. Llewellyn-Jones, *A Very Ingenious Man...*, op. cit.

119. Ibid.

120. Ibid.

BENOÎT DE BOIGNE ET ANTOINE POLIER

En Inde, parmi les contemporains de Martin d'origine européenne, on trouve Benoît de Boigne et Antoine Polier. Benoît Leborgne (1751-1830), dit Benoît de Boigne, débarqua en Inde dans le port de Madras en 1778. Il s'engagea comme enseigne au 6^e bataillon de cipayes, une troupe composée d'indigènes levée par la Compagnie britannique des Indes orientales¹²¹. Dans le nord du pays, les seigneurs Mahrattes et Rajpoutes étaient à la recherche d'Européens à qui ils souhaitaient confier le commandement de leurs armées pour lutter contre les Anglais. Benoît Leborgne, originaire de Savoie et fils d'une riche famille de commerçants, était un aventurier qui a servi en Inde pour le plus offrant, que ce soit pour une des deux grandes puissances coloniales en Inde, ou même, sinon surtout dans son cas, pour différents princes indiens¹²². Il est intéressant de remarquer qu'il avait commencé sa carrière militaire dans le nord de la France dans un régiment d'expatriés irlandais au service de Louis XV¹²³.

Benoît Leborgne se rendit à Lucknow où il rencontra Claude Martin, ainsi que d'autres Européens dont Drugeon, lui aussi originaire de Savoie, et Antoine Polier, un chevalier Suisse au service des Anglais¹²⁴. À Lucknow, il changea de nom pour devenir Benoît de Boigne. Après une série de mésaventures, il finit par accepter d'entrer au service des Mahrattes, donc dans une autre principauté indienne, en guerre à la fois contre les Anglais et un Empire moghol affaibli. De fait, en 1783, il fut notamment chargé, par le Mahratte Mahadaji Sindhia (1730-1794), de mettre sur pied une fonderie de canons à Agra ainsi que d'équiper et armer mille sept cents hommes en deux bataillons¹²⁵. À partir de 1784, Boigne est donc devenu très vite un homme influent. Il démissionna en 1788 mais le gouverneur Sindhia réussit à le convaincre de revenir à son service. Il lui demanda d'organiser une brigade de douze mille hommes en un an (de janvier 1789

121. Maurice Besson, *Le général de Boigne*, Chambéry, Dardel, 1930, p. 87-118.

122. La fascination des Britanniques pour la carrière de Boigne en Inde est clairement exprimée dans Sidney James Owen, « Benoît de Boigne », *The English Historical Review*, vol. 3, n° 9, 1888, p. 63-93. Plus récemment, et même si ce livre est centré sur la vie de James Achilles Kirkpatrick, on y trouve plusieurs passages sur Martin, Boigne et Polier : William Dalrymple, *White Mughals: Love and Betrayal in Eighteenth-Century India*, New York, Penguin Books, 2004.

123. Desmond Young, *Fountain of the Elephants (Biography of Benoit de Boigne)*, New York, Collins, 1959.

124. Besson, *Le général de Boigne*, op. cit.

125. Ibid.

à janvier 1790) pour lutter contre les Radjpoutes¹²⁶. Le Savoyard en obtint ensuite le commandement en chef, et le grade de général. Les Mahrattes furent désormais les maîtres de l'Inde du nord et du nord-ouest sous le commandement du général de Boigne. À la fin de sa carrière en Inde, il était à la tête d'une armée de près de cent mille hommes organisée sur le modèle européen.

Ainsi la Confédération mahratte, qui s'était de facto substituée, pendant quelques décennies, à l'Empire moghol, aidée par les compétences militaires de Boigne, fut la dernière force indienne de l'Hindoustan à résister aux Anglais¹²⁷. En récompense de ses services, en 1791, Scindia nomma Boigne gouverneur d'un territoire important dans le centre-nord de l'Inde, relativement proche de Delhi, qui incluait comme joyau la ville historique d'Agra, célèbre pour abriter le Taj Mahal. De plus, depuis 1788, Boigne était mariée à Nour, une jeune aristocrate indienne, fille d'un colonel de la garde persane du Grand Moghol¹²⁸. Nour, qui avait appris à parler l'anglais, avait seize ans en 1788¹²⁹. Elle était la sœur de Faiz Baksh, l'épouse indienne de William Palmer (1740-1816), un officier de l'*East India Company* chez qui Boigne avait séjourné entre 1783 et 1788¹³⁰. Nour et Boigne ont eu deux enfants, une fille, Ann, née en 1789 et un fils, Charles-Alexandre (1792-1853)¹³¹.

En 1796, pour des raisons de santé, mais sans doute aussi pour ne plus être au service des Mahrattes, affaiblis militairement et sur le point de perdre la guerre contre les Britanniques menés par lord Cornwallis (lui-même conseillé par Claude Martin), Boigne décida de quitter l'Inde pour de bon. Il avait amassé une énorme fortune. Durant ces campagnes militaires, dans lesquelles Mahrattes et Britanniques s'opposaient, Boigne et Martin étaient donc dans des camps ennemis. Mais ils sont restés amis et ont néanmoins poursuivi à distance leur association commerciale¹³². Après vingt ans de séjour en Inde, Boigne abandonna son commandement et organisa son départ pour l'Europe. En novembre 1796, le général savoyard quitta l'Inde, accompagné de sa famille et de certains de ses serviteurs indiens les plus fidèles. Il se rendit en Angleterre avec son épouse

126. Ibid.

127. Ibid.

128. Besson, *Le général de Boigne*, op. cit.

129. Durba Ghosh, *Sex and the Family in Colonial India*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 149.

130. Ibid., p. 150.

131. Ibid., p. 167.

132. Gabrielle Sentis, *Un nabab savoyard, le général de Boigne*, Paris, Didier-Richard, 1989.

Nour qui changea son nom pour Helen Bennett et mourut en 1854. Boigne et Nour avaient amené avec eux en Angleterre leurs deux enfants et Charles-Alexandre (1792-1853) hérita de la fortune de son père et de surcroît épousa une aristocrate française, Césarine Viallet de Monthel, avec qui il eut treize enfants¹³³. Sa mère, Nour ou Helen Bennett, n'a jamais vu ses petits-enfants puisqu'elle est morte complètement isolée dans un petit village du Sussex¹³⁴, bien qu'elle ait survécu un an à son fils.

C'est en janvier 1797, une fois de retour en Europe, en Angleterre plus précisément puisque la situation révolutionnaire en France rendait un possible retour risqué¹³⁵, que Boigne a rencontré Adèle d'Osmond (1781-1866), seize ans, la fille d'un aristocrate émigré français. Le général, lui-même monarchiste et antirévolutionnaire, sans compter qu'il était à l'affût d'un titre aristocratique européen, a immédiatement épousé Adèle et abandonné Nour dans le Sussex¹³⁶. Il faut dire qu'il venait aussi d'abandonner en Inde, outre Halima/Nour, trois autres femmes épousées, selon l'euphémisme occidental, « à la façon du pays », deux à Delhi, l'autre à Agra¹³⁷. Ce mariage ne dura cependant que quelques années et la comtesse Adèle de Boigne a brossé un portrait peu flatteur du comte dans ses mémoires¹³⁸. En 1802, Boigne est retourné s'installer à Chambéry où il a acquis le château de Buisson-Rond. Il y a logé sa collection substantielle d'objets d'art – y compris deux gravures du Taj – dans son nouveau foyer majestueux¹³⁹. Le nabab de Savoie est mort en 1830.

133. Besson, *Le général de Boigne*, op. cit.

134. Gosh, *Sex and the Family in Colonial India*, op. cit., p. 168 ; voir aussi Llewellyn-Jones, *Engaging Scoundrels: True Tales of Lucknow*, op. cit., p. 88-93.

135. Boigne savait ce qui était arrivé à son ami Antoine Polier, assassiné en 1795 ; voir collectif, *Extraordinaire aventure de Benoît de Boigne aux Indes*, Paris, Échanges Culturels et C&D Actions de Développement, 1996.

136. Gosh, *Sex and the Family in Colonial India*, op. cit.

137. *Ibid.*, p. 152.

138. Adèle de Boigne, *Récits d'une tante. Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, E. Paul, 1921-1923, 5 tomes. La première version intégrale a été publiée seulement en 1921-1923, à la suite d'un long procès pour en empêcher la parution. La comtesse en effet s'était montrée très sarcastique vis-à-vis de certains membres de l'aristocratie française et certains d'entre eux ont cherché, et réussi pendant des décennies, à en bloquer la parution intégrale. Néanmoins, après la Restauration et surtout à partir de 1830 quand la comtesse de Boigne a profité de son amitié avec la reine de la Monarchie de Juillet, Marie-Amélie de Bourbon, pour tenir des salons très populaires, Adèle d'Osmond a été considérée comme l'une des femmes les plus brillantes de cette période. Elle a inspiré Marcel Proust et a elle-même écrit deux romans publiés à titre posthume ; Françoise Wagener, *La comtesse de Boigne, 1781-1866*, Paris, Flammarion, 1997.

139. Besson, *Le général de Boigne*, op. cit.

Quant à Antoine Polier (1741-1795), suisse d'origine française (protestante), il a été tour à tour et de façon tout-à-fait contradictoire officier et ingénieur dans les armées de l'*East India Company* et de l'empereur moghol. Nommé architecte en chef de Calcutta, il a notamment réalisé la construction du nouveau fort William¹⁴⁰. Il entra ensuite au service du nabab Shuja ud-Daulah, participa à des opérations militaires à Agra, se rendit à Delhi tant pour ses affaires personnelles que comme agent de renseignements pour les Anglais. Il a eu au moins deux épouses indiennes, mentionnées dans le testament de Claude Martin, et s'est intéressé à la culture, à l'histoire et à l'archéologie de l'Inde. Il a notamment colligé une remarquable collection de manuscrits sanscrits et persans, dont le texte complet des *Védas* en 11 volumes qu'il a fait copier à Jaipur et a offert à la British Library, qui les possède encore¹⁴¹. Il a fait faire l'estampage des inscriptions du pilier de Ferozshah à Delhi, s'est intéressé au sikhisme, s'est passionné pour la danse et la musique indienne¹⁴².

En 1788 il est rentré en Europe. Lorsque la Révolution française a décrété la liberté des cultes, il est allé s'installer en Avignon avec sa famille. Il y fut assassiné en 1795, par des brigands attirés par son style de vie fastueux. Ses collections de manuscrits sanscrits et persans, deux langues qu'il avait étudiées, ainsi que ses albums de miniatures, sont aujourd'hui répartis dans des musées entre la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. Cette collection, avec les quelque 1450 pages conservées de sa correspondance en persan, montrent l'étonnante curiosité et l'érudition de cet homme qui avait accumulé des notes importantes pour une présentation en français ou en anglais du *Mahabharata*. En fait, certains experts vont même jusqu'à remarquer que son exemple montre à quel point Britanniques et Français ont collaboré très tôt dans le projet colonial, comme en Inde, même à des moments où ils étaient en guerre l'un contre l'autre¹⁴³. Cette collaboration est fascinante parce qu'elle montre que la dimension coloniale et les enjeux de classe avaient une résonance beaucoup plus profonde que les enjeux nationaux.

140. Muzaffar Alam et Seema Alavi (dir.), *A European Experience of the Mughal Orient: The I'jaz-i Arsalani (Persian Letters, 1773-1779) of Antoine-Louis-Henri Polier*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

141. Georges Dumézil, *Le Mahabarat et le Bhagavat du colonel de Polier*, Paris, Gallimard, 1986.

142. Ibid.

143. Alam et Alavi (dir.), *A European Experience of the Mughal Orient...*, op. cit.

Dernièrement, ces trois aventuriers, Martin, Polier et Boigne, ont fait l'objet d'une discussion dans un livre de Maya Jasanoff, *Edge of Empire: Conquest and Collecting in the East 1750-1830*¹⁴⁴. Dans ce livre, Jasanoff en effet reprend la thèse de David Cannadine au sujet de ce qu'il qualifie en anglais d'*ornamentalism*¹⁴⁵. Par *ornamentalism*, une référence sarcastique au concept d'orientalisme d'Edward Said, Cannadine veut signaler que selon lui, c'est la reproduction des classes sociales dans les colonies qui fut la véritable motivation du projet colonial, et non le racisme orientaliste. Dans cette perspective, Jasanoff soutient que des individus comme Martin, Polier et Boigne ont été d'abord et avant tout des collectionneurs d'objets rares et de grande valeur, soucieux de montrer par l'exhibition de leur richesse et leur érudition leur appartenance à la fois aux élites indiennes et aux élites occidentales¹⁴⁶.

Pour nous, cette thèse doit être considérée dans la même catégorie que la thèse de Seeley et Bernard Porter sur l'impérialisme « par inadvertance ». Il est vrai, comme on l'a vu, que les premiers orientalistes du XVIII^e siècle, et leurs prédécesseurs au XVII^e siècle, n'ont pas développé un discours sur l'Orient aussi hostile que le discours orientaliste du XIX^e siècle. Ils ont néanmoins joué un rôle fondamental, surtout Martin, dans la mise en place d'un système de pillage spécifique au colonialisme de cette époque, et qui a été plus que la simple reproduction des classes sociales européennes. En ce sens, ils ont d'abord été des collectionneurs d'humains, surtout Martin et Boigne, par leur achat d'esclaves, leur utilisation de travailleurs forcés, leur rôle actif dans la taxation de la paysannerie indienne, leurs achats d'enfants destinés au harem, ou leurs mariages « à la façon du pays », pour reprendre cet euphémisme, avec des femmes de l'aristocratie indienne qui ont été traitées par la suite en intrigantes, comme dans le cas de Boulone pour Claude Martin, ou carrément en prostituées déchues, comme dans le cas de l'épouse de Benoît de Boigne, Nour, rebaptisée Helen Bennett une fois en Angleterre. Il s'agissait de quelque chose de plus que d'une simple reproduction des classes sociales occidentales. Les remords qu'exprime Claude Martin dans son testament n'ont rien changé à cette réalité.

144. Maya Jasanoff, *Edge of Empire: Conquest and Collecting in the East 1750-1830*, Londres, Harper Perennial, 2006.

145. David Cannadine, *Ornamentalism: How the British Saw Their Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

146. Jasanoff, *Edge of Empire...*, op. cit.

MARTIN DANS SES PROPRES MOTS

Le testament du général Claude Martin a été rédigé en anglais à Lucknow et signé le 1^{er} janvier 1800. La commande d'une traduction en français de la copie a été reçue à Lyon, sa ville d'origine, et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral le 19 novembre 1802. Puis le testament a été imprimé à Lyon en 1803 chez Ballanche et fils, dans ses versions anglaise et française¹⁴⁷. Ce long document, qui commence par une adresse au « Dieu tout-puissant, Créateur de l'Univers », comporte 34 articles et des tableaux indiquant les sommes à payer, selon des dispositions testamentaires détaillées. Il est stipulé que l'énorme fortune qu'il a amassée en un demi-siècle d'activité en Inde, ses entreprises industrielles et commerciales, ses biens fonciers, les capitaux placés en Angleterre (*East India Company*), doivent être partagés entre, surtout, des héritiers indiens et quelques héritiers lyonnais, selon une répartition et des modalités très précises.

Les vingt premiers articles comprennent des legs individuels sous forme de pensions, de maisons ou de capitaux, selon les cas. En Inde, des pensions annuelles sont destinées aux « filles » qui vivent encore avec lui, surtout la première, Boulone-Lise, qui est la principale bénéficiaire. À Lyon, il lègue certaines sommes à sa famille, qu'il n'a pas revue depuis près de cinquante ans. S'y ajoutent des legs de bienfaisance destinés aux pauvres, aux prisonniers pour dettes et, surtout, des dispositions afin de financer des écoles pour garçons et filles, à Lucknow, Calcutta et Lyon. Les dédales juridiques de ce testament étaient tels qu'il a fallu attendre près de trente ans pour que les premières écoles La Martinière ouvrent, dans les deux pays, et 1935 avant que les Indiens aient en Inde le droit d'y envoyer leurs enfants.

Pour terminer, nous reproduisons ici quelques passages du testament de Claude Martin, dans lequel il semble exprimer certains remords, envers Boulone entre autres, et le fait qu'il soit resté croyant mais sceptique vis-à-vis des religions organisées. Mentionnons pour commencer cette note des traducteurs de l'édition de 1803 du testament publié à Lyon :

On observe que dans le corps du Testament, il existe un grand nombre de fautes contre les principes de la langue anglaise ; il existe de plus dans les tableaux tant en recette qu'en dépense, plusieurs erreurs de calcul dans les additions. Pour ne point dénaturer, pour ne point affaiblir la force des mots, on s'est imposé le devoir très-rigoureux de les traduire littéralement, en y conservant toute l'intégralité de l'expression. Quant à l'impression, on l'a

147. Claude Martin, *The Last Will and Testament of the Major General Cl. Martin...*, op. cit.

figurée telle que se trouve l'expédition anglaise. Les mots écrits en rouge, et qui, dans ladite expédition, sont annoncés se trouver au crayon dans l'original, ont été imprimés en rouge; il en a été de même pour les chiffres et autres signes. On a eu la précaution de barrer les chiffres en couleur noire ou rouge, suivant que ces chiffres l'ont été, de l'une ou de l'autre couleur, dans la susdite expédition. Enfin, pour éviter les transports d'additions d'une page à l'autre, on a porté l'attention jusqu'à conserver dans l'impression, pour les tableaux de recette et dépense où il a été nécessaire d'agir ainsi, la même quantité de lignes; de manière que les pages de l'impression concordent entièrement avec celles de la susdite expédition¹⁴⁸.

Les extraits suivants, en anglais, la langue originale du testament, sont issus de la publication en France en anglais et en français de son testament, en 1803, trois ans après sa mort¹⁴⁹. Ils expriment ses dispositions générales et son scepticisme quant aux religions organisées.

In the name of the Supreme Almighty God, Creator of the Universe and which exists on the Globe and respectful thanks to be admitted at the feet of this sublime unknown, unseen and Incomprehensible Omnipotent. For the happiness I have enjoyed on this Globe during the time his usual Benevolence allowed me, as also for the Inducement and time allowed me in making and writing this my last will and Testament in favour of those concerned in it in hope it will be fulfilled in its extent, wishing them every happiness possible in this and the other world. My most exalted praise and most respectful thanks be received by the Almighty Creator of all who exist for his most kind clemency to me during my life, being merciful to all, I have great hope he will pardon me the sins I have committed [...]¹⁵⁰

All the women, Males and women servants, Eunuchs and others that are belonging to me, and for which I have paid for, to have them as my own property, at my Death or the soul essence of life quitting my Material body, I give them their freedom and they are free except those as hereafter mentioned which I had already disposed in favour of those undernamed having acquired, bought, brought up and educated them to be their servants and attendants during the lives of those with whom I have placed them or given said Males or Women or Eunuchs as servants attending on these Mistresses during their life time and no longer [...]¹⁵¹

148. Ibid., p. 5 (la pagination n'est pas cohérente dans le document, il y a par exemple deux pages 5, 6, ensuite de 7 à 83).

149. Ibid.

150. Ibid., p. 5.

151. Ibid., p. 6.

Having every reason to be satisfied of their services, for these reasons my sincere wishes are to give them their proper reward in this world. For all these above my only anxiety is the Idea that perhaps nobody would be so interested in their welfare as I am, after having lost me, and for the support and protection they will or may be therein need of [...] ¹⁵²

I give and bequeath the sum of two hundred thousand sicca rupees to the Town of Calcutta to be put at Interest under the protection of Government of the Supreme Court that they may desire an Institution the most necessary for the public good of the Town of Calcutta or establishing a School to educate a certain number of Children of any sex to a certain age, to have them put in apprenticeship to some profession [...] and to have them married when at age [...] and a medal to be given to the most deserving or virtuous boy or girl [...] ¹⁵³

Since the powerful Almighty creator of all the Universe of all that exist gave me the power and wisdom of thinking, I never discontinued contemplating and admiring his wisdom in the creation and Ruling the Universe, as also the several Globes, Planets, Stars and firmament, things incomprehensible to men's feeble understanding. I was born and educated to believe in the existence of God Ruler of all the World and all that exist beneficent to all of any Religion or sects they may be, being Gratefully bound to thank him for his mercifulness on me, I adored him and worshipped him as my Creator Benefactor and all omnipotent, but doubtful of the mode of worshipping Him. I did it as a child of the earth, though educated in the Roman Catholic Religion, but when my bodily feeling made one weak I resumed the prejudices I had imbibed by my education and salvation of my said Immortal Soul; I worshiped him as I had been taught in my infancy [...] but, as still many doubts crowded in my mind, I never could cease enquiring of the true path of Religion and worshipping the Omnipotent Creator God and I have endeavoured to learn the religion of other nations and sects that I might be a proper judge for myself and, though I found mostly every other nations and sects as ridiculous in their ceremony as I thought the Religion I was educated in, still I found a similarity in the same principle and the substance of every Religion of Nations and sects [with which] I have been acquainted, of all possession, sound moral, and recommendation, to do all the good possible to other creatures, to worship as only God, creator of all, and to be charitable to all other creatures and to do Penances for sin [...] ¹⁵⁴

152. Ibid., p. 28

153. Ibid., p. 46.

154. Ibid., p. 40, 42, 44.

Une partie substantielle du testament est consacrée à décrire ses « serviteurs », surtout les femmes de son harem, et ce qu'il a l'intention de leur accorder. Les extraits sont en français cette fois.

Les quatre femmes sous-nommées, comme aussi la jeune nommée Sally, à qui je laisse des legs, je les ai acquises, non pas comme esclaves, quoique j'aie payé pour tel; mais la somme que j'ai payée était un présent pour les parens, afin que j'eusse droit sur elles, pour qu'elles ne soient pas réclamées par personne. Et celles-ci je les ai acquises pour être les compagnes de ma bonne et mauvaise fortune, et elles étaient pour être avec moi pendant toute leur vie. Je les ai eues lorsqu'elles étaient dans leur enfance, et je les ai fait instruire aussi vertueusement que je l'ai pu; elles ont rempli mon intention à ma grande satisfaction. Puisse Dieu les récompenser! Elles sont innocentes d'aucun crime ou péché dont je suis coupable; si elles en ont commis en partageant mon lit, elles devaient, comme de leurs devoirs, de la complaisance à mon commandement. Ayant toute raison d'être satisfait de leurs services, mes désirs sincères sont de leur donner une propre récompense dans ce monde. (Signé par moi Cl. MARTIN.)¹⁵⁵

[...] comme j'ai dit, je commande et dirige par ceci ma Volonté et Testament de payer, donner et administrer à ceux à qui je donne et lègue, pour marque d'égards et satisfaction, reconnaissance et services à moi rendus, et plus particulièrement à la fille ci-dessus mentionnée, nommé Boulone ou Lise, pour laquelle j'ai les plus grands égards et affection [...] (Signé par moi Cl. MARTIN.)¹⁵⁶

[...] Je donne et lègue à mon aimable fille, nommée par ses parens Boulone, Article deuxième. surnommée Lise par un Français nommé Carrier, de qui je l'ai achetée; je dis je lègue et donne à ladite fille Boulone ou Lise, la somme de deux cent cinquante sicka rupées par mois, faisant par an la somme de trois mille sicka rupées, pour lui être payée par mois ou par quartier, sans aucune déduction de commissions de change batta, ou autre quelconque; je dis sika rupées, je veux dire les sicka rupées du lieu où elle peut résider ou habiter, et cette somme doit lui être payée, ou à ses ordres, sans qu'il soit nécessaire pour elle de comparaître. Comme ladite fille peut lire et écrire le Persan, son reçu, comme désigné d'être le sien, sera suffisant, et pour aussi toutes sommes qui doivent lui être payées pour pouvoir la mettre en état de payer les autres, devant être le canal de paiement de pension aux autres, comme ci-après il sera 'mentionné. (Signé par moi Cl. MARTIN)¹⁵⁷

155. Ibid., p. 6.

156. Ibid., p. 8.

157. Ibid., p. 14.

[...] Je fais mention de tout ceci, afin que ladite fille Boulone ou Lise ne soit pas obligée de comparaître au gré de mes exécuteurs testamentaires, administrateurs ou substituts, pour recevoir ce qui lui est dû, et pour recevoir la pension des autres. Je la désigne, par ce Testament, pour recevoir la pension des autres ci-après mentionnés, pour les payer ou les faire payer par des gens désignés par elle, et j'espère qu'elle ne sera pas inquiétée ou molestée dans la moindre des choses à ce sujet. Je donne aussi et lègue à ladite fille Boulone ou Lise, la somme de deux cents sicka rupées par an, pour s'acheter des habillemens, et ceci lui doit être payé le dixième jour du mois précédant celui de ma mort, en mémoire des dons que je lui ai faits, et' aux autres ci-après mentionnés. Cette dite fille, je l'ai achetée en considération d'une somme que j'ai payée à un Français nommé Carrier, qui l'avait achetée de parens inhumains. Elle était alors âgée d'environ neuf ans, dans l'année 1775, lorsque le hasard la fit tomber entre mes mains. Je l'ai élevée comme un enfant que j'aimais, et l'ai fait instruire avec toute la tendresse d'un père. Je pris des personnes convenables pour lui enseigner les principes de sa religion, de modestie et de décence; à lire et à écrire, pour que, lorsqu'elle serait en âge de raison, elle pût se choisir quelqu'un, soit pour mari – ou pour compagne. Lorsque je lui proposai de la marier à quelqu'un de son état, si cela lui plaisait, elle préféra ne pas me quitter. (Signé par moi Cl. MARTIN.)¹⁵⁸

[...] En même temps, je lis les mêmes propositions à deux autres jeunes filles que j'avais aussi eues lorsqu'elles étaient \ enfans, de les marier si elles le désiraient: toutes deux souhaitèrent d'être mariées à des hommes de leur religion, et je les fis marier toutes deux à de bons maris, choisis par la mère de Boulone ou Lise; alors je renouvelai à la fille Boulone de la marier, mais elle persista encore à vouloir vivre avec moi. En conséquence de ce, ~ je la garde; et comme elle m'a toujours été extrêmement attachée, je me suis efforcé de la rendre aussi heureuse que je l'avais en mon pouvoir. J'ai toute raison de louer, – sa conduite, son caractère de chasteté et modestie, et je dois dire, en son honneur, que depuis que nous vivons ensemble; depuis l'année 1775, nous n'avons jamais eu un moment de mauvaise humeur; l'un contre l'autre. (Signé par moi Cl. MARTIN.)¹⁵⁹

N'ayant pas oublié son ami Antoine Polier, mort en 1795, Martin prévoit dans son testament de modestes pensions pour les deux veuves indiennes de ce dernier, laissées en Inde quand il est reparti en France, et une pension à une veuve indienne d'un écrivain nommé Michel.

158. Ibid.

159. Ibid.

[...] Je donne et lègue à de pauvres femmes du Colonel Polier, dernièrement décédé, qui n'a pas pu les pensionner, la même somme comme lorsque je vivais; à Jouquenon Begum, la somme de dix sicka rupées par mois; et à Zinet Begum la même somme de dix sicka rupées par mois; et à une Deordana, veuve de Michel, écrivain, à elle je donne la somme de vingt sicka rupées par mois. Ces trois pensions doivent être payées à ces trois femmes, tant qu'elles vivront¹⁶⁰.

Finalement, après avoir énuméré toutes les pensions qu'il entend accorder à ses serviteurs, Martin termine avec une description de modestes pensions qu'il accorde à ses demi-frères et sœurs en France et à sa sœur. Voici l'extrait.

Je donne et lègue à mon frère de père par ma belle-mère, nommé Louis Martin, la somme de quarante mille sicka rupées; et je donne et lègue à mon frère de père, Pierre Martin, la somme de quarante mille sicka rupées i et je donne aussi et lègue à ma sœur de père, Fleurie Martin, la somme de trente mille sicka rupées; et je donne aussi et lègue à mon autre sœur de père, F.-Magdeleine Martin, la somme de trente mille sicka rupées; et à mon autre sœur, François Martin, la somme de trente mille sicka rupées. Toutes ces sommes doivent être payées en Europe, à leur lieu de résidence, sans aucune déduction de change batta et commissions; évaluant la sicka rupée sur le taux de deux shellings six sous anglais. (Signé par moi Cl. Martin.)¹⁶¹

Au total, si l'on revient à la liste des serviteurs décrits dans le testament, on compte 33 individus. Sept femmes sont décrites comme des «filles» achetées quand elles étaient enfants, toutes ayant reçu une bonne éducation, mais Martin lui-même mentionne qu'elles ont à un certain moment partagé son lit. Ce sont : Boulone, la préférée et celle qui a reçu l'essentiel de la fortune de Martin, Sally, la seconde, ensuite Maria ou Daye ou encore Barkebibe, Kariman, Panna, Gomany, Animan. Il y a deux fils adoptifs, Zulpheekar ou James, et son frère Amodbeg. Ensuite, on retrouve dans la description des pensions et au rang des domestiques, Zennet, Senvena, Mattagin, Mirvava, Baffadar, ainsi que les eunuques Maboul et Amber. Martin décrit alors un individu qui se fait passer pour un eunuque qui est en fait une femme s'habillant en homme : « Il y a une femme qui a toujours porté des habillemens d'homme, et passé pour eunuque, sous le nom de Myan Jawar; celle-ci doit servir les deux filles Boulone et Sally, et à elle je donne et lègue aussi la somme de quinze sicka rupées par mois, et cinquante sicka rupées par an... »¹⁶²

160. Ibid., p. 54.

161. Ibid., p. 34-36.

162. Ibid., p. 26.

La longue énumération continue avec des mentions d'autres domestiques ayant droit à une petite pension : les domestiques sans Chagrin ou Chagrine, Dick, Année, Dyoh. On retrouve aussi des soldats indiens qui ont servi avec Martin dans l'armée de l'*East India Company* et qui se sont retrouvés par la suite gardiens de Constantia : Matchow, pour lequel Martin semble avoir beaucoup d'amitié, Chutta Kadder, Rajabally, Didarbox, Karimbox, Ramjan Jumma et Amdow, aussi, Pirkan, Perally, Fazillally. Pour finir son testament, et nous concluons ce chapitre avec cette dernière citation, Martin précise que ses favorites et favoris recevront chacun un diamant d'une grande valeur. Il écrit :

Après ma mort je requiers, et je donne et lègue une paire de bracelets d'or pur, devant peser quarante mohor d'or, d'y faire graver mon nom, mon âge, et le jour que je mourus. Ladite paire de bracelets doit être donnée à la fille Boulone ou Lise, et une paire à la fille Sally, une paire à la fille Maria, une paire à la fille Pasma, une paire à la fille Kariman une paire de la même forme pesant trente mohor d'or, pour être donnée à la fille Ariman et à Amany et Gomany, sœurs de Boulone; à tous les pensionnaires par moi mentionnés dans ce Testament, une paire de mauce ou anneau d'argent pour le bras, pesant trente sicka rupées chaque; et à Matchow et son frère Kadder, à chacun une bague de pierre précieuse, de la valeur de cinq cents sicka rupées chaque¹⁶³.

163. Ibid., p. 81.

LE PÈRE JACQUES-DÉSIRÉ LAVAL ET LA PRÉSENCE CATHOLIQUE FRANCOPHONE DANS L'OCÉAN INDIEN. LE RÔLE DES SPIRITAINS

COURTE BIOGRAPHIE DE JACQUES-DÉSIRÉ LAVAL (1803-1864)

Jacques-Désiré Laval est né en 1803 à Croth, au nord de Chartres et au sud de Rouen en Normandie¹. Son père était propriétaire d'une ferme et maire du village. Son oncle Nicolas était curé de Tourville-la-Campagne. La France de 1803 venait de traverser la tourmente révolutionnaire et était bouleversée par les contrecoups des événements de la Révolution et des guerres napoléoniennes. Laval a étudié au petit séminaire d'Évreux et ensuite au prestigieux collège Stanislas de Paris, d'où il est sorti, à 22 ans, avec le titre de bachelier ès lettres en 1825 et bachelier ès sciences l'année suivante².

Il décida alors d'entreprendre des études de médecine. En 1830, il a soutenu avec succès une thèse sur les problèmes liés aux rhumatismes, ce qui le qualifiait pour être médecin³. La même année, la révolution de 1830 éclata. Le jeune docteur en médecine décida alors de rentrer en

1. P.F. Delaplace, *Le p. Jacques-Désiré Laval, apôtre de l'île Maurice*, Paris, Gabriel Beauchesne Procure Générale, 1932; voir aussi Lois Lagesse, *Le Père Laval. Son œuvre à l'île Maurice*, Port-Louis, Esclapon, 1955.

2. Ibid., p. 18.

3. Ibid., p. 23.

Normandie. Pendant quatre ans, de septembre 1830 à avril 1834, Jacques-Désiré Laval a été médecin à Saint-André-de-l'Eure. Des ragots sur son mode de vie l'auraient affecté. Aussi, au grand étonnement de plusieurs, il annonça son entrée au séminaire d'Issy-les-Moulineaux le 15 juin 1835⁴. Quatre ans plus tard, le 22 décembre 1838, il fut ordonné prêtre dans la petite chapelle du séminaire de Saint-Sulpice de Paris par l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen. Le 8 janvier 1839, le père Laval fut nommé dans la petite paroisse de Pinterville, qui comptait 485 habitants⁵. Il y est resté deux ans, ce qui lui a permis de vivre dans des conditions qui l'ont préparé à sa future vocation de missionnaire : austérité, porte ouverte aux pauvres, attention aux conditions de vie des paroissiens, etc. En 1841, il a rejoint la Société du Saint-Cœur de Marie fondée par le père François Libermann (1802-1852), plus tard appelée la congrégation du Saint-Esprit, ou encore les spiritains. Il a quitté Pinterville à tout jamais le 23 février 1841, est arrivé à Londres le 14 mai et s'est embarqué sur le *Tanjore* le 4 juin 1841 à destination de l'ancienne Île de France, l'île Maurice. Il restera à l'île Maurice jusqu'à sa mort en 1864⁶.

LES PRÉDÉCESSEURS : GASTON-LAURENT CŒURDOUX (1691-1779) ET SON AMI ANQUETIL-DUPERRON (1731-1805)

Un peu comme dans l'exemple de Claude Martin en Inde au chapitre précédent, il y a eu dans la région globale de l'océan Indien, avant le père Laval, une présence française du même genre, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, une présence religieuse catholique et française. Deux exemples nous viennent à l'esprit : Gaston-Laurent Cœurdox et Jean-Antoine Dubois (1765-1848).

4. Ibid., p. 27.

5. Ibid., p. 60.

6. Ibid., p. 98, 361.



Le père Jacques Désiré Laval (1803-1864).

Détail d'une photographie prise en 1860 par Modeste Chambay (1827-1899).

D'abord, quelques mots sur Cœurdoux. Né à Bourges en 1691, il est entré comme novice chez les jésuites en 1715 et a été ordonné prêtre dix ans plus tard. Il a été reçu comme jésuite en 1731⁷. Peu de temps après, il est parti pour l'Inde dans l'objectif d'être posté au Tamil Nadu, dans le

7. Sylvia Murr, *L'Inde philosophique entre Bossuet et Voltaire*, tome I, *Mœurs et coutumes des Indiens* (1777). *Un inédit du Père Cœurdoux dans sa version de N.-J. Devaulx*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1987.

sud de l'Inde, où il est arrivé en 1732⁸. Cœurdoux s'est d'abord intéressé à la langue télougou, une langue dravidiennne utilisée dans le sud de l'Inde. La connaissance de cette langue lui a permis de travailler en 1736 et 1737 dans la région de l'actuel Andhra Pradesh⁹. Revenu à Pondichéry en 1737, il a été par la suite directeur de mission entre 1744 à 1751, période durant laquelle il aurait été responsable de maintenir la foi auprès de 4000 catholiques tamouls de Pondichéry¹⁰. Un événement allait cependant durement affecter non pas sa foi, mais sa confiance dans Rome.

En 1744, le pape Benoît XIV a interdit les rites malabars et chinois¹¹. Ces rites étaient des pratiques religieuses antérieures à la conversion au catholicisme que les jésuites en Inde et en Chine avaient permis aux nouveaux convertis de garder. Pour les jésuites, et notamment Cœurdoux, ainsi qu'il l'a exprimé dans sa correspondance avec Anquetil Duperron (1731-1805)¹², la conversion au catholicisme ne devait pas se faire sans respect pour des religions millénaires comme l'hindouisme ou le bouddhisme, et le maintien de certains rites était essentiel en fait au travail de conversion¹³. Cette querelle autour des rites malabars en Inde et des rites chinois était l'une des nombreuses querelles de l'époque entre les jésuites et les autorités coloniales et religieuses¹⁴. De fait, le Portugal en 1759, la France en 1764, les Deux-Siciles, Malte, Parme, et l'Empire espagnol en 1767, enfin l'Empire autrichien en 1782, avaient expulsé les jésuites de leurs territoires¹⁵. Ces expulsions avaient été suivies par la suppression de la Société de Jésus en 1773 par le pape Clément XIV¹⁶. Ce n'est qu'en 1814 que le pape Pie VII a restauré les jésuites, lesquels seront néanmoins toujours perçus comme radicaux et enclins à prendre position en faveur

8. Ibid.

9. Sylvia Murr, *L'Inde philosophique entre Bossuet et Voltaire*, tome II, *L'indologie du Père Cœurdoux, Stratégies, Apologétiques et Scientificité*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1987 ; voir aussi Karthik Venkatesh, « When a Frenchman Found the Roots of Latin & Greek to Sanskrit », *Madras Courier*, 31 octobre 2018.

10. Ibid.

11. Massimiliano Vaghi, « Entre le pittoresque et l'érudition. L'idée de l'Inde en France (1760-1830) », *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars 2014, p. 49-68.

12. Ibid.

13. Sylvia Murr, « Les jésuites et l'Inde au XVIII^e siècle. Praxis, utopie, pré anthropologie », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, n° 1, 1986, p. 9-27.

14. Owen Chadwick, *The Popes and European Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 2003, p. 346-387.

15. Ibid.

16. Ibid.

des colonisés¹⁷. Cette réputation des jésuites au XIX^e siècle, même après leur restauration par le pape Pie VII, va profiter à plusieurs autres groupes missionnaires beaucoup plus modérés, comme les oblats et les spiritains. Comme on l'a vu dans les chapitres 2 et 3, notamment dans les travaux d'Oliver p. Rafferty¹⁸ et Ian Copland¹⁹, même les autorités britanniques ont eu maille à partir avec certains groupes protestants non anglicans et ont subventionné des missions catholiques moins portées à s'opposer aux politiques coloniales.

Oublié pendant très longtemps, le père Cœurdoux a été redécouvert dans les années 1960 et 1980 par John J. Godfrey²⁰ et Sylvia Murr²¹. Grâce à leurs travaux, il est aujourd'hui reconnu pour avoir été un grand indianiste et philologue. Disciple d'un autre jésuite philologue, Jean Calmette (1692-1740), Cœurdoux est surtout considéré comme l'un des précurseurs de la linguistique comparée²². Ce qui lui vaut cette réputation est une lettre écrite en réponse à une autre lettre de l'abbé Jean-Jacques Barthélemy (1715-1795) qui cherchait des informations sur le sanscrit. Cette lettre a été reproduite en 1767 sous le titre de *Mémoire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* dans lequel Cœurdoux défend la thèse, vingt ans avant sir William Jones, de points communs entre le latin, le grec et le sanscrit, ouvrant ainsi la voie à la possibilité d'une origine indo-européenne commune²³.

Cœurdoux a été en contact avec l'abbé Barthélemy, lui-même un grand érudit, et avec d'autres orientalistes du XVIII^e siècle comme Abraham Hyacinthe Anquetil-Duperron et Joseph Nicolas de l'Isle (1688-1768). Il a aussi colligé d'innombrables observations sur la culture

-
17. David Aeby, « Un anti-jésuitisme issu des missions d'Asie dans le diocèse de Lausanne : les *Lettres édifiantes et curieuses* de l'abbé Pierre-François Favre (1746) », *Archivum Historicum Societatis Iesu*, n° 174, 2018, p. 189-241.
 18. Oliver p. Rafferty, « The Catholic Church, Ireland and the British empire, 1800-1921 », *Historical Research*, vol. 84, n° 224, 2011, p. 288-309; voir aussi O.P. Rafferty, *The Catholic Church and the Protestant State: 19th-Century Irish Realities*, Dublin, Four Courts Press, 2008.
 19. Ian Copland, « Christianity as an Arm of Empire : The Ambiguous Case of India under the Company, c. 1813-1858 », *The Historical Journal*, vol. 49, n° 4, 2006, p. 1025-1054.
 20. John J. Godfrey, « Sir William Jones and Père Coeurdoux: A Philological Footnote », *Journal of the American Oriental Society*, vol. 87, n° 1, 1967, p. 57-59.
 21. Sylvia Murr, « Les jésuites et l'Inde au XVIII^e siècle. Praxis, utopie... », op. cit.
 22. Carolina Armenteros, « The Enlightened Conservatism of the Malabar Missions: Gaston-Laurent Coeurdoux (1691-1779) and the Making of an Anthropological Classic », *Journal of Jesuit Studies*, n° 6, 2019, p. 439-466.
 23. Ibid.

indienne, lesquelles ont été publiées en 1777 sous le titre *Mœurs et coutumes des Indiens*²⁴, mais sous le nom d'un officier de la cavalerie française en Inde, Nicolas-Jacques Desvaulx (1745-1817), qui s'était approprié le manuscrit. Quelques années plus tard, l'abbé Jean-Antoine Dubois (1765-1848) a traduit le document en anglais, y a ajouté quelques-unes de ses propres observations et a vendu le manuscrit à l'*East India Company* et lord William Benting, se prétendant le seul auteur. La version anglaise, publiée en 1816, avait pour titre *Description of the Character, Manners and Customs of the People of India, and their Institutions, Religious, and Civil*²⁵. Dubois publia en 1825 une version française remaniée et titrée *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*²⁶ où il se présente à nouveau comme l'auteur. Pour sa part, Cœurdoux n'est jamais rentré en France et serait mort en 1779 à Pondichéry en Inde, toujours aigri par la suppression des jésuites par le pape²⁷.

Pour sa part, Anquetil Duperron, décrit comme l'Indiana Jones français du XVIII^e siècle²⁸, a eu avec Cœurdoux, comme on l'a fait remarquer plus haut, une amitié empreinte d'un respect commun pour la culture indienne²⁹. Fils d'un marchand d'épices parisien, la vie d'Anquetil Duperron a vraiment été rocambolesque et il a été l'exemple ultime du *savant-voyageur*. On aurait pu le présenter dans le chapitre précédent avec d'autres aventuriers français du XVIII^e siècle, mais dans le cas de Duperron, il fut davantage qu'un collectionneur d'objets ou d'humains et s'est distingué comme un grand érudit, comparable à des érudits britanniques comme sir William Jones dont il était d'ailleurs le rival. Comme Claude Martin, Duperron a lui aussi connu en Inde une vie aventureuse, au cours de laquelle ses talents de bagarreur lui ont permis de se tirer de situations dangereuses. Ces mêmes talents lui ont causé cependant plusieurs ennuis, comme en 1759, lorsqu'il tua en duel un autre Français et dut se réfugier

24. Murr, *L'Inde philosophique entre Bossuet et Voltaire*, tome I, op. cit.

25. Nicholas Dirks, *Castes of Mind. Colonialism and the making of Modern India*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

26. Jean-Antoine Dubois, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, Paris, Librairie J.S. Merlin, 1825.

27. Armenteros, « The Enlightened Conservatism of the Malabar Missions: Gaston-Laurent Cœurdoux... », op. cit.

28. Blake Smith, « Before Indiana Jones came Abraham Hyacinthe Anquetil Duperron », *AEON*, 3 octobre 2016.

29. Vaghi, « Entre le pittoresque et l'érudition. L'idée de l'Inde en France... », op. cit.

du côté britannique de l'Inde pour échapper aux poursuites judiciaires lancées par la veuve de cet adversaire³⁰.

Adolescent, Duperron était déjà passionné par l'étude des langues et il apprit l'hébreu, le perse et l'arabe en quelques années³¹. Alors qu'il était apprenti à la Bibliothèque royale de Paris, il a trouvé des textes anciens en avestique, ancienne langue iranienne, vieille de 3000 ans, que parlait le prophète Zoroastre (ou Zarathoustra) dont l'enseignement a servi de base à une nouvelle religion en Perse fondée au cours des VI^e et VII^e siècles avant J.-C.³². Fasciné par cette découverte, Duperron s'est engagé dans la Compagnie française des Indes orientales pour se rendre à Pondichéry et de là se rendre dans le nord de l'Inde pour y découvrir d'autres textes anciens³³. S voyage fut finalement financé par l'abbé Barthélemy et en 1755 il quitta la France.

Son voyage est raconté en détail dans le tome 1 de son *magnum opus*, *Zend-Avesta*, publié pour la première fois en 1771³⁴. Fasciné par Zarathoustra, Duperron s'est immédiatement rendu auprès de la communauté des Parsis en Inde. Les Parsis étaient un groupe multiethnique qui avait adopté le zoroastrisme comme religion. Persécutés après la conquête musulmane de la Perse au VII^e siècle après J.-C., ils auraient fui vers l'Inde entre les VII^e et le XIX^e siècle de notre ère. Comme ils étaient établis principalement à Surate, dans la province du Gujarat, Anquetil-Duperron passa un temps considérable dans cette ville lors de son séjour en Inde de 1755 à 1762. Avec l'aide de la communauté parsi, il réussit à collecter près de 200 textes anciens, dont le *Veda* et l'*Avesta* sur lesquels il travailla afin de les traduire pour la première fois dans une langue occidentale³⁵. Le *Veda* est un ensemble de textes qui, selon la tradition, auraient été révélés à des sages indiens nommés Rishi, les Rishi étant des yogis qui auraient reçu ces hymnes du Brahman³⁶. Cette connaissance révélée a ensuite été transmise oralement de brahmane à brahmane jusqu'à

30. Jacques Anquetil, *Anquetil-Duperron, premier orientaliste français*, Paris, Presses de la Renaissance, 2005.

31. George Sarton, « Anquetil-Duperron (1731-1805) », *Osiris*, n° 3, 1937, p. 193-223.

32. Ibid.

33. Ibid.

34. Anquetil Duperron, *Voyage en Inde: relation de voyage en préliminaire à la traduction du Zend-Avesta. Livre 1 du Zend-Avesta: Ouvrage de Zoroastre*, Paris, Tilliard, 1771, 2 tomes en 3 volumes.

35. Siep Stuurman, « Cosmopolitan Egalitarianism in the enlightenment Anquetil-Duperron on India and America », *Journal of the History of Ideas*, vol. 68, n° 2, 2007, p. 255-278.

36. Duperron, *Voyage en Inde...*, op. cit.

aujourd'hui. *L'Avesta* est l'ensemble des textes sacrés de la religion des zoroastriens et est parfois connu en Occident sous le nom de *Zend Avesta*, d'où le titre de l'ouvrage de Duperron de 1771³⁷.

En fait le titre exact de l'ouvrage est *Zend-Avesta, contenant les idées théologiques, physiques et morales de ce législateur, les cérémonies du culte religieux qu'il a établi, et plusieurs traits importants relatifs à l'ancienne histoire des Perses; traduit en français sur l'original Zend, avec des remarques; et accompagné de plusieurs traités propres à éclaircir les matières qui en font l'objet*. Les trois volumes renferment le récit du voyage d'Anquetil à Surate; la notice des manuscrits «Zends, Pehlvis, Persans & Indiens»; le récit de la vie de Zoroastre et le contenu du *Vendidad Sadé*, constitué de trois recueils de prières (l'*Izechné*, le *Vispered*, et le *Vendidad*); la traduction commentée des *Ieschts Sadés*, du *Si-Rouzé*, et du *Boun-Dehesch*; et deux lexiques (l'un zend, pahlavi et français, l'autre pahlavi, persan et français); et enfin une «exposition des usages civils et religieux des Parses» et du «système cérémonial et moral des Livres Zends et Pehlvis».

Cette publication déclencha une vive controverse avec les savants anglais, notamment William Jones qui n'acceptait pas cette concurrence française. Elle ne prit fin qu'en 1826, lorsque l'orientaliste hollandais Rasmus Rask (1787-1832) prouva, dans son essai *Sur l'ancienneté et l'authenticité du Zend Avesta*³⁸, l'originalité des manuscrits utilisés par Anquetil-Duperron, authenticité qui a été confirmée à nouveau par un autre orientaliste, Eugène Burnouf (1801-1852), en 1833³⁹. Rentré en France, Duperron remit à la Bibliothèque du roi une bonne partie de ses manuscrits et essentiellement passa le reste de sa vie à traduire et publier les textes sacrés qu'il avait ramenés. En 1765, il devint membre associé de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres⁴⁰. Parmi ses autres textes, notons *Législation orientale*⁴¹, un ouvrage paru en 1778, et *L'Inde en rapport avec l'Europe*⁴² en 1798. Dans le premier, Duperron s'attaquait à la thèse de Montesquieu sur le despotisme oriental, thèse qu'il trouvait farfelue. Au contraire, Duperron considérait

37. Ibid.

38. Rasmus Rask, *Dissertation on the Authenticity of the Zend Language*, Bombay, 1821.

39. Eugène Burnouf, *Vendidad Sade, l'un des livres de Zoroastre (1829-1843)*, Paris, 1833.

40. Stuurman, «Cosmopolitan Egalitarianism in the enlightenment Anquetil-Duperron on India and America», op. cit.

41. Anquetil-Duperron, *Législation Orientale: Ouvrage Dans Lequel, En Montrant Quels Sont En Turquie, En Perse Et Dans L'Indoustan, Les Principes Fondamentaux Du Gouvernement...*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1778.

42. Anquetil-Duperron, *L'Inde en rapport avec l'Europe*, Paris, De Lesguillez, 1798, 2 volumes.

que la gouvernance en Inde, qui était selon lui multiculturelle et tolérante sur le plan religieux, n'était pas plus despotique que les monarchies européennes⁴³ et que l'Inde méritait le respect des Européens⁴⁴. Selon Duperron, le système de taxation mis au point par les Moghols avait permis à l'Inde jusqu'au début du XVIII^e siècle de prospérer par un réinvestissement de l'État dans l'infrastructure⁴⁵. L'instabilité politique depuis la mort d'Aurangzeb ne devait pas faire oublier les aspects positifs de la culture indienne et de ses succès passés. Dans *L'Inde en rapport avec l'Europe*, ouvrage qu'il dédie à la mémoire de l'ancien gouverneur de Pondichéry Joseph Marquis Duplex (1697-1763), Duperron est très critique de la façon dont les Britanniques pillaient selon lui une Inde politiquement instable.

À sa mort, à Paris en 1805, il laissa de nombreux travaux, certains inachevés, et une partie importante de sa collection a été conservée à la Bibliothèque nationale de France. Son amitié avec Cœurdoux sur la base de leur érudition sur l'Inde est un autre exemple à considérer dans la complexe relation entre les missions et le projet colonial.

JEAN-ANTOINE DUBOIS (1765-1848)

Mais revenons maintenant à l'abbé Dubois. Il est né en Ardèche en 1765. Il est arrivé en Inde en 1792, sans doute pour échapper à la Révolution française, et a passé les 31 années suivantes en Inde du Sud, à la fois comme missionnaire des Missions étrangères de Paris (MEP), et comme observateur⁴⁶. Activement engagé dans le processus de conversion, Dubois a conclu, comme les jésuites avant lui, que les conversions réussies ne pouvaient être effectuées que par une étude approfondie et une compréhension de la culture du peuple indien⁴⁷. Il a donc appris plusieurs langues indiennes et s'est littéralement immergé dans la culture indienne au point de s'habiller comme les Indiens et de vivre parmi eux⁴⁸. Puis

43. Frederick G. Whelan, «Anquetil-Duperron's Response to Montesquieu», *History of Political Thought*, vol. 22, n° 4, 2001, p. 619-647.

44. Vaghi, «Entre le pittoresque et l'érudition. L'idée de l'Inde en France...», op. cit.

45. Stuurman, «Cosmopolitan Egalitarianism in the Enlightenment Anquetil-Duperron on India and America», op. cit., p. 256. Cet auteur commente ainsi la description de Duperron par Edward Said: «What Said so cavalierly dismisses as an "eccentric egalitarianism", was in fact a life-long defense of the equality and dignity of non-European peoples, from India to the Americas and the Arctic zone».

46. Paul Hockings, «The Abbé Dubois, an early French ethnographer», *Contributions to Indian Sociology*, vol. 11, n° 2, 1977, p. 329-343.

47. Ibid.

48. Ibid.

vint cette fameuse publication, comme on l'a vu plus haut⁴⁹. Tout aurait commencé en 1806 quand Dubois remit un manuscrit rédigé en français au colonel Mark Wilks (1759-1831), un officier de l'*East India Company*. Ce même Wilks avait participé en 1799 à la campagne qui aboutit à la défaite et la mort de Tipu Sultan (ou Tipû Sultân, 1750-1799), et était « résident », ou diplomate, de la Compagnie à Mysore depuis 1803. Wilks a d'ailleurs écrit plusieurs livres sur Mysore et l'histoire de l'Inde médiévale⁵⁰. Après son poste en Inde, Wilks s'est retrouvé en 1813 gardien de Napoléon à Sainte-Hélène⁵¹. Sur réception du manuscrit, Wilks le fit parvenir à Fort St-George en recommandant qu'il soit acheté par l'*East India Company*, ce qui fut fait en 1808⁵².

En 1816, une version anglaise a été publiée à Londres sous la supervision de Wilks⁵³. Mais, selon Leslie C. Orr, Dubois n'a pas seulement copié Cœurdoux. Il a aussi ajouté au manuscrit ses propres observations sur le jaïnisme, à la fois dans le texte et en annexe⁵⁴. Le jaïnisme était une vieille religion de l'Inde, en compétition avec l'hindouisme depuis des millénaires, depuis deux à trois milliers d'années selon Dubois⁵⁵. L'authenticité de cette étude sur le jaïnisme a été confirmée par la découverte et l'étude de textes présentés par Dubois et retrouvés dans les archives volumineuses de Colin Mackenzie (1753-1821), lui-même orientaliste et cartographe de l'Inde, après James Rennell (voir chapitre 3), pour l'*East India Company*⁵⁶.

Dubois a récidivé dans d'autres textes, par exemple en 1823, avec *Letters on the state of Christianity in India, in Which the Conversion on The Hindus Is Considered as Impracticable. To which is added a vindication of*

49. Jean-Antoine Dubois, *Description of the Character, Manners and Customs of the People of India and their Institutions, Religious and Civil*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Ome and Brown, 1816. Le livre a aussi été connu sous le titre *Hindu Manners*.

50. Mark Wilks, *Historical Sketches of the South of India, from the Earliest Times to the Last Muhammadan Dynasty*, New Delhi, Cosmo, 1817, 4 volumes, vol. 1.

51. Leslie C. Orr, « Orientalists, Missionaries, and Jains », dans Thomas R. Trautmann (dir.), *The Madras School of Orientalism: Producing Knowledge in Colonial South India*, New Delhi, Oxford University Press, 2009, p. 263-287.

52. Ibid., p. 266.

53. Ibid.

54. Ibid., p. 267.

55. Dubois, *Description of the Character, Manners and Customs of the People of India...*, op. cit., p. 547-593.

56. Orr, « Orientalists, Missionaries, and Jains », op.cit., p. 267-268 ; voir aussi Nicholas Dirks, « Colin Mckenzie (Autobiography of an Archive) », dans Trautmann, *The Madras School of Orientalism...*, op. cit., p. 29-47.

*the Hindus, male and female, in answer to a severe attack made upon both by the Reverend ***** (astérisques dans l'original)⁵⁷. Et rappelons encore une fois qu'il a publié en 1825 une version française de *Hindu Manners*⁵⁸. Ces publications arrivaient en plein cœur d'un débat chez les Britanniques à la suite du renouvellement de la charte de l'*East India Company* en 1813. Lors de ce renouvellement, le Parlement britannique imposa à la compagnie l'ouverture de l'Inde aux missionnaires qui jusqu'à ce moment avaient été interdits. On a vu dans le chapitre 3 qu'en fait l'hostilité apparue après 1813 se manifestait davantage entre les différents groupes protestants, notamment les anglicans contre les méthodistes et presbytériens en particulier, ce qui a permis aux catholiques de se trouver une place où le travail missionnaire était subventionné par l'État britannique. Or Dubois a soutenu, comme le titre de son ouvrage de 1823 l'indique, que la conversion des Indiens, des Hindous en particulier, était presque impossible ; les traditions religieuses de l'Inde étant vieilles de plusieurs millénaires, elles ne pouvaient être rapidement éradiquées⁵⁹.

En 1824, le chapelain James Hough (1789-1847) a répondu à Dubois, soutenant qu'au contraire la conversion des Indiens était un défi impossible, non pas à surmonter, mais à ignorer pour tout chrétien soucieux de propager la civilisation⁶⁰. Plus tard il publia *History of Christianity in India*, un ouvrage en cinq volumes, compilé entre 1839 et 1847. Selon lui, la conversion des Indiens était un projet à long terme et les Indiens resteraient toujours en retard sur les Occidentaux même après leur conversion. D'où l'importance que les missionnaires continuent après les conversions à travailler graduellement au développement moral et matériel des Indiens. Dès la première page, il écrit :

In a work recently published by the Abbe Dubois, late Jesuit Missionary in Mysore, entitled, "Letters on the State of Christianity in India," the Author replies in the negative to the following questions: "First, is there a possibility of making real converts to Christianity among the natives in India? Secondly, Are the means employed for that purpose, and, above all, the translation of

57. Dubois, *Letters on the state of Christianity in India, in Which the Conversion on The Hindus Is Considered as Impracticable. To which is added a vindication of the Hindus, male and female, in answer to a severe attack made upon both by the Reverend *****, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, Brown and Green, 1823.

58. Jean-Antoine Dubois, *Mœurs, institutions, et cérémonies des peuples de l'Inde*, Paris, Librairie J.S. Merlin, 1825.

59. Dirks, *Castes of Mind...*, op. cit., p. 21-26.

60. James Hough, *A Reply to the Letters of the Abbé Dubois on the State of Christianity in India*, Londres, L.B. Seeley & Son, 1824.

the Holy Scriptures into the idioms of the country, likely to conduce to this desirable object?" His negative to both these queries he hesitates not to repeat in various parts of the work; stating it as his "decided opinion, First, that, under existing circumstances, there is no human possibility of converting Hindus, to any sect of Christianity; and, Secondly, that the translation of the Holy Scriptures circulated among them, so far from conducing to this end, will, on the contrary, increase the prejudices of the natives against the Christian Religion, and prove, in many respects, detrimental to it."⁶¹

Plus loin, il commente ainsi le travail de Dubois :

The Abbe Dubois with justice remarks, that the present degraded and idolatrous state of India "reminds us of the great obligations under which we stand to the Divine Author of Revelation, the common Father of all Mankind, for having, without any previous deserving on our part, chosen us, among so many Idolatrous Nations, to be His adopted people. What ought not our gratitude to be to Him for this, the greatest of all His Divine favours?" (p. 136.) To this I will only add, that when we do know the value of Revelation, we shall feel bound, by gratitude to its Author, to communicate its doctrines and precepts to those under our control.⁶²

Dubois a donc été vivement critiqué en Angleterre, non seulement par James Hough, mais aussi par une myriade d'auteurs, presque tous missionnaires, dont le révérend George U. Pope (1820-1908), un Canadien d'origine né à l'Île-du-Prince-Édouard, qui tous lui reprochaient son pessimisme quant à la possibilité de réussite de la mission civilisatrice auprès des Indiens⁶³. Pope toutefois se serait, comme Hough avant lui, réapproprié Dubois pour justifier l'intervention missionnaire comme antidote au retard civilisationnel de l'Inde⁶⁴. Mais, selon Nicholas Dirks, par son constat de la « dégradation » idolâtre qui aurait caractérisé la culture religieuse indienne, Dubois a justifié le basculement de la mentalité coloniale britannique dans une attitude soit condescendante, soit carrément hostile, comme dans le cas de James Mill, vu précédemment⁶⁵. Dubois

61. Ibid., p. 1-2.

62. Ibid., p. 303.

63. Jyoti Mohan, «British and French Ethnographies of India: Dubois and His English Commentators», *French Colonial History*, n° 5, 2004, p. 229-246.

64. Ibid., p. 239: «Pope selected Dubois's criticisms of certain customs to project an image of a negative and backward society in desperate need of Christian civilization».

65. Dirks, *Castes of Mind...*, op.cit., p. 23. Dirks cite ce passage de la *Lettre* de 1823 de Dubois: «The Indians are a people so peculiarly circumstanced that I consider it next to impossible to make among them real and sincere Christians; the force of the prejudices and customs among them is known by all».

aurait aussi, selon Nichols Dirks⁶⁶, donné une interprétation statique de la question des castes en Inde, système de castes qu'il décrit comme le principal obstacle à la conversion. Citant Max Müller (1823-1900)⁶⁷, lequel aurait eu une grande influence sur Gandhi, Dirks laisse entendre que Dubois a contribué par sa description des castes en Inde à une perception d'un système figé alors que la réalité était plus complexe. Or les missionnaires se seraient en particulier attaqués à la notion de castes pour justifier leur intervention.

Pour quelqu'un qui avait développé un point de vue pessimiste quant aux chances de succès des missions en Inde, Dubois, une fois de retour en France, accepta néanmoins de rejoindre en 1823 les Missions étrangères de Paris (MEP) dont il devint le supérieur de 1836 à 1839. La Société des missions étrangères de Paris a été établie très tôt, dès les années 1658-1663⁶⁸. Dans les années 1740, un prêtre, Alexandre de Rhodes (1693-1742), après plusieurs échecs au Japon et au Viêt Nam, avait suggéré que le pape nomme en fait des évêques pour les évangélisations en Asie, ayant pour mission de former et nommer un clergé local, chinois, vietnamien, coréen, japonais, ou autre⁶⁹. En 1658, deux Français, François Pallu (1626-1684) et Pierre Lambert de la Motte (1624-1679), ont été nommés par le Vatican respectivement évêque et vicaire apostolique du Tonkin et évêque et vicaire apostolique de la Cochinchine⁷⁰. Cette nomination fut confirmée par une bulle du pape Alexandre VII⁷¹. En 1662, la Congrégation de la Propagation de la foi a été fondée⁷². Pour son fonctionnement, elle s'inspira des principes de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, ou Sacrée congrégation pour la propagation de la foi, surnommée la Propagande, fondée en 1622⁷³. Il est à noter que la première instruction rédigée en 1622 est de former un clergé local.

66. Ibid., p. 26.

67. Ibid., p. 39-42.

68. Jean Guennou, *Missions étrangères de Paris*, Paris Fayard, 1986.

69. Jean-Baptiste Etcharren, « Les grandes dates de l'histoire des MEP depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours », dans Catherine Marin (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris-350 ans à la rencontre de l'Asie (1658-2008)*, Paris, Khartala, 2010, p. 15-33; voir aussi Marcel Launay et Gérard Moussay (dir.), *Les missions étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin, 2008.

70. Etcharren, « Les grandes dates de l'histoire des MEP... », op. cit., p. 16.

71. Ibid., p. 17.

72. Ibid., p. 18.

73. Carey, *God's Empire and Colonialism in the British World, c. 1801-1901*, op. cit., p. 287-289.

Enfin, le Séminaire des missions étrangères de Paris a ouvert ses portes rue du Bac à Paris, en 1663⁷⁴.

De 1663 à 1815, les missions étrangères n'ont guère eu de succès. Les politiques très répressives au Japon, en Chine, au Viêt Nam et en Corée, en plus des querelles entre les jésuites, d'une part, les franciscains et les dominicains, d'autre part, au sujet des rites non chrétiens, comme on l'a vu plus haut, ont démotivé plusieurs missionnaires. Évidemment, la Révolution française et la période napoléonienne ont aussi ralenti la progression des missions. Ainsi, jusqu'en 1815, il y eut seulement 289 missionnaires des MEP⁷⁵. Mais le XIX^e siècle, souvent associé à la montée de la pensée positiviste, fut le grand siècle des missions, pour les catholiques comme pour les protestants. Et comme nous l'avons vu à propos d'Edward G. Wakefield au chapitre 3, lui-même inspiré sur ce point par Charles Hind, sa théorie très influente de la colonisation prévoyait de faire une place importante aux différentes dénominations religieuses chrétiennes. Au total, de 1815 à 1970, les MEP ont envoyé 3800 missionnaires à travers le monde⁷⁶. À partir de 1822, les MEP ont été appuyées par l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi, fondée par Pauline Jaricot (1799-1862). Cette œuvre veillait à organiser des campagnes financières pour les missions. L'Œuvre a aussi été à l'origine de la publication des *Archives de la Propagation de la foi*.

Comme dans le cas des Britanniques, il y eut certaines tensions entre les ordres missionnaires catholiques et la bureaucratie coloniale française⁷⁷. Néanmoins, il est important de noter que toutes les interventions militaires françaises au XIX^e siècle ont d'abord été justifiées par des représailles à la suite de la mise à mort par torture de missionnaires français. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, 15 missionnaires des MEP sont morts en prison en Asie, souvent torturés et ensuite décapités⁷⁸. Mais au XIX^e siècle, ce sont 200 missionnaires des MEP qui sont morts de façon violente, torturés à mort pour la plupart. Au Viêt Nam par exemple, l'empereur Minh Mang (1791-1841) interdit les activités des missionnaires en 1833-1836 et

74. Etcharren, « Les grandes dates de l'histoire des MEP... », op. cit., p. 19.

75. Ibid., p. 21.

76. Ibid., p. 25.

77. J.P. Daughton, *An Empire Divided: Religion, Republicanism, and the Making of French Colonialism, 1880-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

78. Marcel Launay, « Stratégie missionnaire et obstacles à l'évangélisation pendant le grand siècle missionnaire (XIX^e) », dans Marin (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris...*, op. cit., p. 135-154; voir aussi: Béatrice de Boissieu, « Théologie et spiritualité du martyre à travers les récits des missionnaires » dans ibid., p. 155-172.

ordonna la torture et l'exécution des missionnaires Joseph Marchand (1803-1835) et Pierre Borie (1808-1838)⁷⁹. Le successeur de Minh Mang, Thieu Tri (1807-1847), a maintenu les mêmes politiques envers les missionnaires. En 1847, en guise de représailles, les Français ont envoyé deux vaisseaux de guerre au large du Viêt Nam⁸⁰. L'empereur suivant, Tu Duc (1829-1883), fit torturer et exécuter les pères Augustin Schoeffer (1822-1851) et Jean-Louis Bonnard (1824-1852). Il en résulta une attaque du Viêt Nam par les Français, commandés par Charles Rigault de Genouilly (1807-1873) et, au retour par le sud, la prise de Saïgon et de la Cochinchine en 1859, date généralement considérée comme le début de la conquête française du Viêt Nam⁸¹. En Corée en 1866, l'empereur Gojong (1852-1919) étant encore adolescent, son père Daewongun (1820-1898), régent du royaume, voyant la puissante Chine humiliée par les guerres de l'opium, imposa une politique d'isolationnisme, dont l'une des conséquences fut le massacre de douzaines de missionnaires des MEP, dont l'évêque Siméon Berneux (1814-1866) et des milliers de convertis coréens. Cela a provoqué une riposte militaire française la même année sous le commandement de l'amiral Pierre-Gustave Roze (1812-1883). Enfin, la torture et la mise à mort du père Auguste Chapdelaine (1814-1856) par les autorités chinoises en 1856 avait justifié l'intervention française lors de la Seconde Guerre de l'opium, avec les Britanniques, de 1856 à 1860.

LOcéAN INDIEN FRANCO-BRITANNIQUE AU XIX^E SIÈCLE

Après 1815, dans ce contexte d'expansion coloniale sans précédent, parfois même de collaboration entre Britanniques et Français, protestants et catholiques, unis par un projet de mission civilisatrice, la région de l'océan Indien a été très convoitée, notamment l'île Maurice, située à un endroit stratégique. En 1715, le Français Dusfrene d'Arsel (1668-1738) l'avait réclamée pour la Compagnie française des Indes orientales⁸². Les premiers colons venaient de l'île sœur, l'île Bourbon, c'est-à-dire la Réunion, déjà colonisée par les français en 1670. Malgré les efforts des responsables de la Compagnie pour rendre la colonie habitable et rentable, la colonisation ne produisit des résultats importants qu'avec l'arrivée de

79. Guennou, *Missions étrangères de Paris*, op. cit., p. 242-245.

80. Daughton, *An Empire Divided...*, op. cit., p. 59-120.

81. Ibid.

82. Auguste Toussaint, *L'Océan Indien au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion ; et *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF/Que sais-je, 1974.

Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais (1699-1753) en 1735 qui concrétisa la présence stratégique des Français dans la région⁸³.

Sous sa direction, une véritable transformation s'effectua en moins de cinq ans. Il attribua à l'île Bourbon une fonction agricole et à Maurice une fonction maritime, en en faisant le siège du gouvernement français dans les Mascareignes⁸⁴. Cette transformation alimenta les ambitions françaises dans l'océan Indien⁸⁵. Mahé de la Bourdonnais surveilla l'aménagement de Port-Louis en en faisant un centre de construction maritime et un embryon de « marine des îles »⁸⁶. Il fit venir des travailleurs et des architectes de Pondichéry et de Madras, ainsi que des esclaves du Mozambique. Ce fut sous son administration que les premières expéditions de traite furent envoyées à la côte d'Afrique pour en ramener des esclaves réputés plus dociles que ceux qu'on tirait de Madagascar⁸⁷. Grâce à ses efforts, l'île de France devint une base importante d'où la marine française put planifier ses attaques sur les possessions britanniques en Inde. L'île se transforma en même temps en un havre pour les corsaires français, comme les frères Surcouf⁸⁸, qui eux s'attaquèrent, surtout avant 1815, aux bateaux britanniques dans l'océan Indien⁸⁹. Mahé de la Bourdonnais créa la première sucrerie de l'île dans le quartier des Pamplemousses. Il fit cultiver du blé et du riz pour la nourriture des Européens et il encouragea les colons à cultiver le manioc, plante résistante dont la racine fournit la cassave devenue la nourriture des esclaves. Il fonda des fabriques de coton

83. Toussaint, *L'Océan Indien au XVIII^e siècle*, op. cit.

84. Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais, *Mémoires historiques de B.-F. Mahé de La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de la Réunion, recueillis et publiés par son petit-fils*, Paris, Pélicier et Chatet Libraires, 1827. En fait, ce manuscrit aurait été publié par l'arrière-petit-fils de B.-F. Mahé de La Bourdonnais, Louis-Charles Mahé de La Bourdonnais (1795-1840), lui-même considéré comme le meilleur joueur d'échec de son époque mais qui est mort sans le sou à Londres après avoir dilapidé sa fortune en mauvais investissements.

85. Auguste Toussaint, *Dictionnaire de biographie mauricienne*, Port-Louis, Société d'histoire de l'île Maurice, 1941-1981.

86. Philippe Haudrère, *La Bourdonnais, marin et aventurier*, Paris, Éditions Desjonquères, 1992.

87. Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p. 38.

88. Auguste Toussaint, *Les frères Surcouf*, Paris, Flammarion, 1979.

89. Ibid. Les Français, afin de mieux intercepter les navires britanniques, du moins avant 1815, ont aussi construit un port au sud de l'île Maurice. Plus tard, sous le régime britannique, l'endroit fut un lieu important de trafic d'esclaves et de transport du sucre; Marina Carter, *Souillac. Village historique et cimetière marin*, Port-Louis, Héritage, 1997.

et d'indigo et fit construire des arsenaux, de bonnes fortifications, des canaux, des ponts et des aqueducs⁹⁰.

Durant la guerre de la succession d'Autriche (1741-1748), il mit en déroute une escadre anglaise dans les eaux indiennes et fit capituler Madras, comptoir anglais en 1746. Malheureusement son conflit avec Duplex, alors chef des établissements français en Inde, lui valut de graves accusations. Il retourna disgracié en France en 1746⁹¹. Entre son départ et la fin du régime de la Compagnie en 1769, les îles furent administrées par quatre gouverneurs généraux qui firent en sorte que le commerce maritime restât la préoccupation principale des Français qui n'étaient pas, à l'époque, favorables au développement d'une colonie d'habitation⁹². Même si Pondichéry resta le comptoir le plus important dans l'océan Indien, il n'avait qu'un port médiocre. Ainsi, en temps de guerre, Port-Louis à l'île Maurice joua le rôle de fournisseur des flottes françaises envoyées dans l'océan Indien. Seize gouverneurs français succéderont à La Bourdonnais jusqu'en 1810.

En 1766, la population de l'île Maurice comprenait 1998 Français caucasiens et 18 100 esclaves. En 1788 on comptait 4457 Blancs et 35 915 esclaves, pour un total, en comptant les Noirs libres et les Indiens venus comme engagés, de 42 828 habitants⁹³. Les quartiers les plus habités étaient ceux du littoral du nord-ouest, du nord et du nord-est où se trouvaient les meilleures terres. Les colons venaient pour la plupart des provinces maritimes de France. Les «libres» étaient soit des esclaves affranchis, soit des Malabares importés de l'Inde comme ouvriers au début du XVIII^e siècle. Les Français avaient en effet été les premiers à développer ce système des engagés qui étaient des travailleurs importés de l'Inde. L'ouverture des îles au commerce libre après l'abolition du monopole de la Compagnie, en 1769, augmenta le mouvement de la navigation. Par exemple, de 1786 à 1810, on nota le passage de 600 navires en provenance des États-Unis⁹⁴. Les bourgeois de France eux aussi se lancèrent dans le commerce entre l'Inde et les ports de l'océan Indien. Cette classe commerçante était toute puissante. Il y avait également quelques planteurs mais leurs intérêts étaient liés aux activités commerciales. Les plantations consistaient surtout

90. Haudrière, *La Bourdonnais, marin et aventurier*, op. cit.

91. Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p. 40.

92. Ibid., p. 41.

93. A. F. Fokeer, «The Negroes in Mauritius», *The Journal of Negro History*, vol. 7, n° 2, 1922, p. 197-205.

94. Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p. 54-55.

en cultures vivrières. Le commerce du bœuf et du riz avec Madagascar et la traite des esclaves dans les ports arabes et portugais de la côte orientale d'Afrique constituaient aussi des opérations importantes⁹⁵.

Malgré l'éloignement de la métropole, la Révolution française toucha l'archipel des Mascareignes. Ainsi l'abolition de l'esclavage décrété le 4 février 1794 se heurta à l'opposition violente des colons planteurs. Il est important de noter ici qu'à cette époque, sur une population d'environ 60 000 habitants, 50 000 étaient des esclaves⁹⁶. Entre 1794 et 1803, les îles furent en rébellion ouverte contre la France⁹⁷. Elles eurent recours à la guerre de course pour parer à la menace des Anglais pendant les guerres révolutionnaires. Il est noté qu'entre 1793 et 1810, les corsaires français, dont les fameux frères Robert Surcouf (1773-1827) et Nicolas Surcouf (1770-1840 ?), et la marine régulière française saisirent des denrées britanniques dont la valeur s'élevait à environ 80 000 000 de francs or⁹⁸.

Quelques années après l'accession au pouvoir de Napoléon Bonaparte en France, l'esclavage fut rétabli (en 1802)⁹⁹. De 1803 à 1810, sous l'administration du général Charles Mathieu Isidore Decaen (1769-1832), un deuxième port fut construit à Mahébourg, et les trois codes napoléoniens (Code Civil de 1805, Code de commerce de 1807 et Code de procédure civile en 1808) ont été adoptés¹⁰⁰. Le nombre de commerçants vivant à Port-Louis passa de 10 en 1776 à 365 en 1808, et le nombre de vaisseaux qui firent escale à Port-Louis passa de 78 en 1769 à 347 en 1803¹⁰¹. N'oublions pas que Napoléon avait toujours des ambitions dans l'océan Indien et que son expédition d'Égypte n'aurait été qu'un premier pas vers une reconquête de l'Inde, plan détruit par Nelson quand la marine française fut anéantie par les Anglais sur le Nil¹⁰². L'attaque contre l'île de la Réunion eut lieu le 7 juillet 1810.

Robert Farquhar (1776-1830), un agent de l'*East India Company*, prit le commandement en décembre 1810 d'une flotte de 70 navires ayant

95. Ibid.

96. John Addison et Kissoonsingh Hazareesingh, *A New History of Mauritius*, Port-Louis, Éditions de l'océan Indien, p. 29.

97. Karl Noël, «La condition matérielle des esclaves à l'île de France, période française (1715-1810)», *Revue d'histoire des colonies*, vol. 41, n^{os} 144-145, 1954, p. 303-313.

98. Toussaint, *Les frères Surcouf*, op. cit.

99. Noël, «La condition matérielle des esclaves à l'île de France...», op. cit.

100. Toussaint, *Les frères Surcouf*, op. cit., p. 70

101. Anthony J. Barker, *The Conflict Between Economic Expansion and Humanitarian Reform Under British Rule*, New York, St. Martin's Press, 1996.

102. Ibid.

à leur bord 10 000 hommes, dont des officiers anglais et des soldats indiens, et effectua un débarquement au nord de l'île Maurice. Le général Decaen n'avait que 4000 hommes qui n'étaient pas tous des soldats de métier. Dès le 3 décembre 1810, une capitulation fut conclue et Farquhar alla assurer l'administration des deux îles, Maurice et la Réunion. Par le traité de Paris en 1814, l'Angleterre accepta de rendre la Réunion aux Français mais conserva l'île Maurice¹⁰³, le but principal étant d'empêcher la France de s'en servir pour reprendre pied en Inde.

L'esclavage était au XVIII^e siècle la plus importante de toutes les pratiques coloniales. Cette pratique était centrale dans le colonialisme européen depuis les premiers empires espagnols et portugais¹⁰⁴. Comme pratique, l'esclavage n'était pas cependant unique aux Européens. Qu'il fût facilité par des armées conquérantes ou par les routes de la traite, l'esclavage existait en Afrique, dans l'empire Ottoman, en Inde, en Asie de l'Est et aux Amériques avant l'arrivée des Européens. Comme le souligne Robert Young, ce qui distinguait l'esclavage pratiqué par les empires européens, c'est que cette pratique ne se trouvait pas limitée à une forme localisée d'exploitation, mais constituait « un système industriel de trafic humain par lequel des millions d'esclaves ont été transportés à travers l'océan Atlantique dans des bateaux spécialement fabriqués et pour travailler dans les mines ou les plantations des Amériques »¹⁰⁵. Des millions d'êtres humains ont été ainsi transportés et déplacés du XVI^e au XIX^e siècles à une échelle sans précédent.

En Grande-Bretagne même, un mouvement religieux dont nous avons parlé plus tôt au chapitre 3, les évangélistes anglicans, ont formé un mouvement abolitionniste qui réussit à faire abolir la traite des esclaves dans l'empire britannique en 1807 et obtint l'abolition de l'esclavage en 1833, sauf dans les territoires possédés par la Compagnie britannique des Indes orientales. Cette exception fut levée en 1843¹⁰⁶. C'est donc dire qu'une importante population d'esclaves se trouvait à l'île Maurice quand les Britanniques en ont pris définitivement possession en 1810. Et il fallut plus de trente ans pour que l'esclavage soit vraiment aboli sur l'île. De plus, les Britanniques ont repris et développé le système des engagistes en

103. Ibid.

104. Robert Young, *Empire, Colony, Postcolony*, Chichester, Wiley Blackwell, 2015, p. 42-65 ; voir aussi Meghan Vaughan, *Creating the Creole Island, Slavery in Eighteenth-Century Mauritius*, Durham, Duke University Press, 2005.

105. Ibid., p. 43, notre traduction.

106. Barker, *The Conflict Between Economic Expansion and Humanitarian Reform...*, op. cit., p. 24-43.

faisant venir une main-d'œuvre captive en provenance de Chine et, surtout, de l'Inde.

L'importation d'esclaves dans les Mascareignes par les Français avait parfois fait venir des esclaves de très loin, par exemple de Guinée, de la péninsule malaise, d'Indonésie, mais la majorité était originaire de Madagascar, ainsi que des côtes mozambicaines et swahilis¹⁰⁷. En 1799, on y évalue à environ 55 000 les esclaves noirs et à 3500 les Noirs libres¹⁰⁸. L'abolition de l'esclavage décrétée par l'Assemblée nationale en 1794 fut ignorée dans les Mascareignes, comme partout dans les colonies françaises. Malgré les conflits franco-britanniques dans l'océan Indien, la traite des esclaves continua jusqu'en 1810, l'année de l'occupation britannique. En 1830, après vingt ans de régime britannique, on trouvait encore 63 500 esclaves noirs et 16 000 Noirs libres¹⁰⁹. Pour gérer l'esclavage, les Français avaient mis au point le *Code noir*¹¹⁰. Ce code, peut-être moins le texte lui-même que sa perception d'hier à aujourd'hui, et les histoires de brutalité excessive vis-à-vis des Noirs rapportées en France même, avaient provoqué une réaction semblable à celle des évangélistes britanniques, celle des Amis des noirs, un groupe d'antiesclavagistes ayant pour leaders Mirabeau (1749-1791) et madame Poivre, née Françoise Robin de Livet (1749-1841), épouse d'un ancien intendant de l'île de France, Pierre Poivre (1719-1786)¹¹¹.

Le *Code noir*, cet ensemble de règles appliquées à la possession d'esclaves noirs, avait été mis au point en 1685 et son titre exact était l'*Ordonnance royale ou Édît royal de mars 1685 touchant la police des îles de l'Amérique française*. La version de 1685 a été rééditée en 2015 par Jean-François Niort¹¹². Historien du droit colonial, spécialiste du *Code Noir*, Niort a suscité plus d'une controverse en plaçant pour une inter-

107. Richard B. Allen, « Maroonage and its legacy in Mauritius and in the Colonial Plantation World », *Outre-mers*, vol. 89, n°s 336-337, 2002, p. 131-152.

108. *Ibid.*, p. 133.

109. Fokeer, « The Negroes in Mauritius », p. 200.

110. Noël, « La condition matérielle des esclaves à l'île de France... », *op. cit.*

111. Pendant le séjour des Poivre à l'île Maurice, Bernardin de Saint-Pierre serait tombé amoureux de Françoise Robin, mais elle était déjà mariée. Cette déception amoureuse aurait inspiré la rédaction du roman *Paul et Virginie*.

112. Louis-Élie Moreau de Saint-Méry (1750-1819) et Jean-François Niort (dir.), *Le Code Noir. Édît de mars 1685 sur la police des îles de l'Amérique française: édition de la version Guadeloupe enregistrée le 10 décembre 1685 par le Conseil souverain de Basse-Terre telle que rapportée et annotée par Moreau de Saint-Méry: comparée avec les autres versions et les travaux préparatoires de l'Édit ainsi qu'avec les édits de 1723 sur les Mascareignes et de 1724 sur la Louisiane*, Gourbeyre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 2015.

prétation nuancée du *Code noir*¹¹³. Le *Code noir* a été appliqué d'abord à la Martinique et à la Guadeloupe, deux ans plus tard à Saint-Domingue. Réédité en 1718, il a ensuite été appliqué en 1723 aux Mascareignes et en 1724 en Louisiane¹¹⁴.

Comme le souligne Richard B. Allen, l'abolition de la traite par les Britanniques n'a nullement mis fin au trafic des esclaves¹¹⁵. En vertu de l'importance de cette main-d'œuvre servile dans l'économie de l'île et, insistons sur ce point, afin de calmer les colons français, le premier gouverneur britannique, sir Robert Farquhar, avait recommandé au Secrétaire d'État aux Colonies que l'île Maurice soit exemptée de cette loi de 1807¹¹⁶. Malgré le refus des autorités britanniques d'acquiescer à cette requête, l'île s'est néanmoins transformée en un centre de trafic illégal des esclaves jusqu'en 1835. Les statistiques sur le nombre d'esclaves importés pendant cette période sont vagues ; certains spéculent qu'au moins 30 000 esclaves y ont été introduits illégalement¹¹⁷. Cependant, de 1810 à 1830, il est certain que des centaines de femmes et de jeunes filles noires furent capturées pour marronnage, le marronnage étant un terme utilisé pour décrire des esclaves en fuite, aussi appelés « marrons »¹¹⁸.

-
113. Jean-François Niort (dir.), *Du Code noir au Code civil. Jalons pour l'histoire du droit en Guadeloupe. Perspectives comparées avec la Martinique, la Guyane et la République d'Haïti*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; voir aussi, du même, *Le Code Noir. Idées reçues sur un texte symbolique*, Paris, Le cavalier bleu, 2015 ; voir enfin un débat dans *Le Monde*: Louis Sala-Molins, « Le Code Noir est bien une monstruosité », *Le Monde*, 2 septembre 2015 ; et Jean-François Niort, « Le Code Noir, une monstruosité qui mérite de l'histoire et non de l'idéologie », *Le Monde*, 15 septembre 2015.
114. Jean-François Niort, « De l'ordonnance royale de mars 1685 à l'ordonnance locale sur la police générale des Nègres de décembre 1783 : remarques sur le Code Noir et son évolution juridique aux Îles françaises du Vent sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 173, 2016, p. 37-52.
115. Allen, « Maroonage and its legacy in Mauritius and in the Colonial Plantation World », op. cit. ; Richard B. Allen, *Slaves, Freedmen, and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
116. Richard Blair Allen, « Capital, Illegal Slaves, Indentured Labourers and the Creation of a Sugar Plantation Economy in Mauritius, 1810-60 », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 36, n° 2, 2008, p. 151-170.
117. Moses D.E. Nwulia, *The History of Slavery in Mauritius and the Seychelles, 1810-1875*, Rutherford, Fairleigh Dickenson University Press, 1981 ; voir aussi Marina Carter, *Unshackling Slaves: Liberation and Adaptation of Ex-apprentices (British Mauritius collected documents)*, Londres, Pink Pigeon Books, 2001.
118. Mgr Amédée Nagapen, *Le marronnage à l'Île de France-Île Maurice: rêve ou riposte de l'esclavage?* Port-Louis, Centre Nelson Mandela pour la culture africaine, 1999 ; voir aussi Abdul Sheriff, Vijayalakshmi Teelock, Saada Omar Wahab et Satyendra Peerthum, *Transition from Slavery in Zanzibar and Mauritius*, Dakar, Codesria, 2016 ; Satyendra Peerthum, « "Fit for Freedom" : Manumission and Freedom in Early British Mauritius,

Il devint clair pendant la première décennie de l'administration britannique que malgré l'importation clandestine des esclaves, la population servile était insuffisante pour remplir les besoins en main-d'œuvre d'une industrie sucrière en croissance rapide. Comme dans d'autres colonies de plantation, ce problème n'était pas surprenant: le taux de mortalité parmi les esclaves dépassait largement le taux des naissances. De plus, les épidémies de choléra en 1819 et 1820 avaient provoqué des milliers de morts, réduisant ainsi drastiquement le nombre d'hommes capables de travailler dans les champs de canne. Allen rajoute cependant qu'il existe très peu d'informations sur la nature des occupations des esclaves¹¹⁹. Autre aspect, l'Acte de l'Abolition de l'esclavage en 1833 dans l'Empire imposait cependant aux esclaves affranchis de rester comme apprentis chez leurs anciens maîtres, condition qui prit fin en 1838 et 1840.

Dans le cas de l'île Maurice, l'esclavage a été aboli en 1835, libérant environ 62 000 esclaves; puis, en 1839, 53 000 apprentis ont été affranchis, en plus des 9000 qui avaient déjà racheté leur condition d'apprentis¹²⁰. Ainsi, un nombre important d'affranchis avaient préféré s'émanciper et cette population s'est retirée presque entièrement des plantations de sucre, créant ainsi un vide de main-d'œuvre important¹²¹. Le système était sur le point de s'effondrer en 1839 et il fallait trouver une nouvelle source de main-d'œuvre¹²².

En fait, déjà en 1829, le gouvernement britannique, imitant ce que les Français avaient fait avant eux au XVIII^e siècle et même en 1826 à la Réunion, décida de faire venir des prisonniers indiens comme travailleurs, les fameux engagés¹²³. Environ 500 Indiens sont donc arrivés en 1829 pour réparer les routes à l'île Maurice¹²⁴. Mais cette première expérience fut un échec. Toutefois, à partir de 1834 et jusqu'en 1920, près de 2 millions de travailleurs indiens engagés ont été déployés dans l'Empire

1811-1839», dans Sheriff, Teelock, Wahab et Peerthum, *Transition from Slavery in Zanzibar and Mauritius*, op. cit., p. 69-96.

119. Allen, *Slaves, Freedmen, and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, op. cit., 1999, p. 35-55.

120. Peerthum, «Fit for Freedom»...», op. cit., p. 77.

121. Allen, *Slaves, Freedmen, and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, op. cit., p. 16.

122. Ibid., p. 105.

123. Ibid., 1999, p. 55-78.

124. Kissoonsingh Hazareesingh, *History of Indians in Mauritius*, Londres, Macmillan Education, 1975.

britannique, dont plusieurs milliers à l'île Maurice¹²⁵. Les planteurs mauriciens envoyèrent leurs agents dans des pays aussi éloignés que la Chine à la recherche de travailleurs. Mais très vite, l'Inde devint une source inépuisable de main d'œuvre dans l'Empire, surtout aux yeux des administrateurs qui voyaient dans cette solution le seul moyen de ne pas être accusés de raviver l'esclavage, même si *de facto* c'est ce qu'ils faisaient. De plus, l'administration britannique en Inde croyait que l'émigration améliorerait le sort des habitants du pays¹²⁶. Dans les années 1850, 62 % de la population de l'île était déjà formée de travailleurs engagés, soit 192 634 immigrants indiens¹²⁷. En 1838, la population totale de Maurice, selon Robert R. Kuczynski, était de 115 004 individus, dont 19 504 hommes libres et 18 361 femmes libres, 34 994 apprentis mâles et 18 236 femmes apprenties, 23 520 travailleurs indiens (*Indian labourers*) et 339 travailleuses indiennes pour un total de 78 018 hommes et 36 986 femmes¹²⁸. Donc, quand le père Laval est arrivé à l'île Maurice en 1841, déjà une partie importante de la population était d'origine indienne et il sera témoin de l'arrivée de contingents importants d'engagés ou *coolies* en provenance de l'Inde et, dans une moindre mesure, de la Chine¹²⁹.

LE PÈRE LAVAL DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE. LES SPIRITAINS À L'ÎLE MAURICE

La capitulation des Français à l'île Maurice en 1810 ne changea pas le statut juridique de l'Église catholique, même si l'île devint une colonie d'une nation protestante. Le gouvernement britannique s'était engagé à conserver, en ce qui concernait les établissements catholiques et le personnel ecclésiastique, les mêmes règles qui avaient régi les relations

125. Ibid.

126. Allen, *Slaves, Freedmen, and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, op. cit., p. 16.

127. Ibid., p. 17.

128. Robert R. Kuczynski, *Demographic Survey of the British Colonial Empire*, Londres, Oxford University Press, 1948-49 (2 volumes), tome 2, p. 774, cité dans Peerthum, « "Fit for Freedom" ... », op. cit., p. 79.

129. Sur cette question, voir Marina Carter et Khal Torabully, *Coolitude: An Anthology of the Indian Labour Diaspora*, Londres, Anthem Press, 2002; Marina Carter, *Lakshmi's Legacy: The Testimonies of Indian Women in 19th Century Mauritius*, Port-Louis, Éditions de l'Océan Indien, 1994; Marina Carter, *Servants, Sirdars, and Settlers: Indians in Mauritius, 1834-1874*, Delhi, Oxford University Press, 1995; Marina Carter et James Ng Foong Kwong, *Abacus and Mah Jong: Sino-Mauritian Settlement and Economic Consolidation*, Boston, Brill, 2009p.

entre les missionnaires et l'État depuis les lois du Concordat de 1802¹³⁰. Cependant, alors qu'en 1789, le Préfet apostolique avait 13 prêtres pour 45 000 habitants, en 1809, il n'en avait plus que trois pour 73 000 habitants¹³¹. Les guerres napoléoniennes avaient en effet eu pour effet d'interrompre la venue de missionnaires dans l'océan Indien. Ainsi, en 1820, il y avait cinq prêtres pour 100 000 habitants quand Mgr Edward Slater (il fut vicaire apostolique de 1819-1832) devint le premier vicaire apostolique de Maurice¹³². Il n'y eut en fait que trois vicaires apostoliques : monseigneur Edward Slater (1819-1832)¹³³; monseigneur William Morris (1833-1841); monseigneur William Collier (1841-1847). C'est avec ce dernier que le père Laval arriva en 1841¹³⁴.

En 1831, lorsqu'Adrien d'Épinay (1794-1839) se rendit à Londres pour défendre les intérêts de ses compatriotes, il fit remarquer que sur les neuf prêtres qui se trouvaient à ce moment sur l'île, trois étaient Anglais, quatre Italiens et seulement deux Français, exigeant que les habitants de Maurice aient des services religieux en français¹³⁵. Il faut dire qu'Épinay se rendit à Londres en 1831 et en 1833 en anticipation de l'abolition de l'esclavage, mesure à laquelle les planteurs français mauriciens s'opposaient. À la satisfaction de ces planteurs, qui pour la plupart ne sont pas rentrés en France après 1810, Épinay obtint des Britanniques une compensation financière pour la perte des esclaves¹³⁶. Avec l'arrivée de Slater en 1819, la Propagande décréta que Port-Louis serait le centre d'un immense vicariat apostolique comprenant, entre autres, Maurice, Sainte-Hélène, le Cap de Bonne-Espérance, Madagascar, les Seychelles et toute l'Australie¹³⁷.

Arrivé en 1841 à l'âge de 39 ans comme troisième vicaire apostolique, sur le choix personnel du pape Grégoire XVI (1765-1846), Mgr William Bernard Allen Collier (1802-1890) se mit aussitôt à la tâche, créant de nouvelles paroisses, recrutant un clergé dévoué et résolu. Conscient de la

130. Joseph Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, Paris, Beauchesne, 1976, p. 80.

131. Ibid.

132. Ibid., p. 81.

133. Slater était accompagné à l'île Maurice par le père sulpicien d'origine irlandaise John Larkin (1801-1858) qui plus tard sera professeur au Petit Séminaire de Montréal, de 1827 à 1840.

134. Ibid., p. 82-84.

135. Ibid.

136. Barker, *The Conflict Between Economic Expansion and Humanitarian Reform...*, op. cit., p. 72-88; voir aussi, Auguste Toussaint, *Les missions d'Adrien D'Épinay (1830-1834)*, Port-Louis, Société de l'histoire de l'île Maurice, 1946.

137. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit.

première règle de la Propagande, qui consistait à développer un clergé autochtone, Mgr Collier encouragea notamment la fondation de la Congrégation du Bon-et-Perpétuel-Secours par une Mauricienne, mère Marie-Augustine. Née Caroline-Françoise-Adélaïde Lenferna de Laresle (1824-1900) à Pointe-aux-Piments, sur l'île Maurice, dans le district de Pamplémousses¹³⁸, son père, Charles Honoré Georges Alexandre Lenferna de Laresle (1795-1869), était officier dans la marine marchande¹³⁹. Outre Mgr Collier, mère Marie-Augustine reçut l'appui du père Jacques-Désiré Laval et la Congrégation des Sœurs de charité de Notre-Dame-du-Bon-et-Perpétuel-Secours devint, le 14 juin 1850, la seule congrégation religieuse à avoir été créée à l'île Maurice¹⁴⁰. Mgr Collier instaura également la Mission indienne (1861), avec le concours des pères Francis Roy, d'origine indienne et brahmane, et Laurent Puccinelli, tous deux jésuites¹⁴¹. Ainsi, Mgr Collier, troisième vicaire apostolique et premier évêque du diocèse créé en 1847, laissa à son départ en 1862 un diocèse solidement organisé¹⁴².

Pour en revenir au père Laval, rappelons que celui-ci avait reçu en 1840 la visite de deux séminaristes, lesquels avaient évoqué devant lui la misère des Noirs et l'avait mis au courant d'un projet de société de missionnaires pour les colonies initié par Frédéric Levavasseur (1811-1882), un créole de l'île Bourbon, et Eugène Tisserant (1814-1845)¹⁴³. Cette rencontre avait eu un impact déterminant sur Laval dans sa décision de se rendre dans la région de l'océan Indien. Ces visiteurs travaillaient avec François Libermann (1802-1852). Quelques années auparavant, le cardinal

138. Mgr Amédée Nagapen, *La mission de Mère Marie-Augustine de l'île Maurice jusqu'au bout du monde: miscellanées*, Port-Louis, Congrégation du Bon-et-Perpétuel-Secours, 2000.

139. Ibid.

140. Ibid.

141. Les seules informations que nous ayons trouvées sur ces deux pères sont dans Père Christophe Kerhardy s.j., *Compagnie de Jésus (s.j.) (1861)*, Diocèse de Port-Louis, en ligne (<https://www.dioceseportlouis.org/le-diocese/les-congregations/compagnie-de-jesus-s-j-1861/>). Il est écrit sur ce site: «La présence permanente des jésuites à l'île Maurice commence en 1861, avec l'arrivée des pères Laurent Puccinelli, d'origine italienne et Francis Roy, un brahmane converti d'origine indienne. Après des années de labeur missionnaire dans le sud de l'Inde, ils venaient, encore une fois à la demande de Mgr Collier, pour établir une Mission indienne à Maurice. Ils s'installèrent tout d'abord au Faubourg de l'Est, à Saint-François-Xavier, à Port-Louis».

142. Charlotte M. Kelly, «The Church in Mauritius», *Studies: An Irish Quarterly Review*, vol. 36, n° 144, 1947, p. 469-475.

143. Émile Jacquot, *Les Spiritains en Haïti. D'Eugène Tisserant (1814-1845) à Antoine Adrien (1922-2003)*, Paris, Khartala, 2010.

Giacomo Fransoni (1775-1856), préfet de la Propagande, avait encouragé François Libermann, un juif d'Alsace converti au catholicisme, de poursuivre l'idée de la fondation d'une société de missionnaires spécialisée dans la conversion des anciens esclaves noirs, notamment à l'île Bourbon et en Haïti¹⁴⁴. Il lui conseilla également de chercher un évêque qui se déclarerait protecteur de cette idée. Ce protecteur fut justement Mgr William Collier, un bénédictin anglais et futur vicaire apostolique de Maurice, qui se trouvait à Paris en 1840¹⁴⁵.

En 1841, Libermann a donc fondé la Société du Saint-Cœur de Marie dont le but initial était de travailler auprès des Noirs d'Afrique et des esclaves devenus libres dans les îles de Saint-Domingue (Haïti) et Bourbon (la Réunion). Très rapidement, l'île Maurice fut désignée comme un autre endroit nécessitant la présence de missionnaires auprès des anciens esclaves noirs libérés¹⁴⁶. En 1848, sa Société du Saint-Cœur de Marie, en pleine expansion, rejoignit la Congrégation du Saint-Esprit, fondée en 1703, mais qui était à la recherche de membres. Les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie seront ainsi de plus en plus connus sous le nom de spiritains¹⁴⁷. Notons toutefois que lorsque le père Laval arriva sur l'île Maurice, il était membre de la Société du Saint-Cœur de Marie fondée par Libermann. Ce n'est qu'en 1848 qu'il devint officiellement spiritain, lorsque la Société du Saint-Cœur de Marie se fût jointe à la Congrégation du Saint-Esprit pour devenir la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Pour sa part, Libermann mourut précocement en 1852 et fut remplacé par un Alsacien comme lui, le père Ignace Schwindenhammer (1818-1881)¹⁴⁸. Or Schwindenhammer s'est vite montré très critique du travail missionnaire à l'île

144. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 66-67.

145. Ibid.

146. Ibid., p. 86-87.

147. Paul Coulon et Paule Brasseur, *Libermann (1802-1852) : une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Éditions du Cerf, 1988 ; voir aussi André Nemeth, *Vie du vénérable père François Libermann*, Paris, L'Harmattan, 2008. Les écrits de Libermann ont été publiés en 1888 : François Marie Paul Libermann, *Lettres spirituelles du Vénérable Libermann, premier supérieur général de la Congrégation du S. Esprit et du S. Cœur de Marie Publiées par un Père de la même Congrégation*, Paris, Librairie Poussielgue frères, 1888. Ces écrits contiennent une section importante regroupant les *Instructions aux missionnaires* écrites par Libermann et son insistance à former un clergé autochtone, reprenant ainsi une vieille priorité de la Propagande.

148. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 314.

Maurice, travail qu'il jugeait justement trop missionnaire et orienté vers les plus pauvres et pas assez communautaire et axé vers le service religieux¹⁴⁹.

En 1841, l'île Maurice, d'une superficie de 1865 kilomètres carrés, comptait environ, selon Joseph Michel, 140 000 habitants, et non 115 004 habitants selon le recensement de Robert R. Kuczynski¹⁵⁰. Quoi qu'il en soit, la distribution démographique était inégale. La densité était de plus de 1500 habitants au km² dans le petit district de Port-Louis alors que dans les zones rurales, la moyenne était de 54 habitants au km². Ainsi, la capitale regroupait 27 % de la population¹⁵¹. Parmi les Blancs, on comptait environ 10 000 descendants des anciens colons et 2000 Britanniques (fonctionnaires, commerçants, soldats ou officiers)¹⁵². Toujours selon Joseph Michel, 80 % de la population était catholique, en théorie car, de l'aveu même des missionnaires, le taux de pratique était très faible, d'où leur présence. Aujourd'hui, la population catholique est seulement de 27 %. Après la conquête britannique, le protestantisme entra à Maurice, vigoureusement amené par des prêtres de la London Missionary Society (LMS), dont nous avons parlé au chapitre 3. Parmi eux, un francophone protestant, Jean Lebrun (1789-1865), né sur l'île de Jersey de parents originaires de Saint-Malo. Lebrun avait été formé à l'Académie de Gosport, école de missionnaires financée par la LMS. Aussitôt arrivé à Maurice, en 1814, quelques années après la conquête britannique, il se mit au service des *gens de couleur* et des *libres* et prit une part active dans leur lutte pour l'égalité avec les Blancs¹⁵³. Lui aussi, comme Laval, posait un regard très moralisateur sur les esclaves et anciens esclaves noirs, tous deux les trouvant immoraux¹⁵⁴.

C'est donc dire que lorsque le père Laval est arrivé à Maurice, une présence protestante assez importante était déjà en place, et que les buts de la LMS étaient semblables aux buts des spiritains. Indéniablement, malgré une communauté d'intérêts quant à la mission civilisatrice supérieure, il y aura des rivalités entre les deux communautés, non seulement

149. Ibid., p. 317.

150. Ibid., p. 84; voir note 127.

151. Ibid.

152. Ibid., p. 86.

153. Abdool Cader Kalla, « The career of Rev. Jean Lebrun (1814-1865): Missionary Education and the Fashioning of the "gens de couleur" in Mauritius », *Weekend*, 8 janvier 2017.

154. Dans une lettre de 1817, il écrit : « the corruption of morals is now so great that everyone lives as he pleases without any respect for conjugal law »; lettre de Lebrun à Burder, 7 janvier 1817, citée dans Kalla, *ibid.*

pour la conquête des âmes mais aussi pour l'imposition d'une langue de mission. On se rappellera que, si sous l'influence d'Edward Wakefield et de Samuel Hinds, un plan de colonisation global avait été esquissé dans les années 1830 et 1840, notamment à partir de l'exemple de la Nouvelle-Zélande, une autre partie du plan était d'imposer partout le droit anglais et que le corollaire de cette imposition était la domination de la langue anglaise dans toutes les colonies britanniques. C'est ce à quoi les missionnaires protestants se sont surtout attachés : non pas à l'évangélisation, mais bien à l'éducation par la langue anglaise des habitants de l'île.

Cela dit, au début de la colonisation britannique, malgré le travail du révérend Lebrun, dont l'Église deviendra après sa mort *The Church of Scotland in Maurice*, les résultats en ce qui concerne les conversions protestantes étaient restés assez modestes¹⁵⁵. Aussi, lorsque Mgr Collier arriva avec le père Laval, dans les pages locales du journal français, *Le Cernéen*, leur arrivée a été décrite, selon l'hagiographe du père Laval, comme une « réforme morale », susceptible « d'éveiller des sentiments religieux dans le cœur d'êtres dégradés par les vices de l'esclavage et les excès de la liberté, attaquer leurs superstitions grossières, leur donner la conscience de leurs devoirs, leur inspirer l'amour du travail, en faire des hommes et des chrétiens »¹⁵⁶.

Il faut sans doute ici rappeler que Maurice, jusqu'à son indépendance en 1968, n'a jamais été une colonie autonome comme les colonies blanches de la Grande-Bretagne – futurs dominions comme le Canada en 1867. Dans ce contexte, et malgré une certaine collaboration coloniale entre la Grande-Bretagne et la France après 1815, la présence de prêtres français restait conditionnelle dans une colonie comme Maurice : « Il reste bien entendu que, même une fois admis dans le cadre du clergé, les prêtres étrangers restent des étrangers et peuvent donc, à tout moment, recevoir l'ordre de quitter la colonie »¹⁵⁷. La législation en vigueur par rapport aux prêtres *aliens* était stricte : « Les *Aliens* ou étrangers ne peuvent s'installer dans la colonie sans une autorisation de résidence... Le pouvoir civil n'accepte de rétribuer que neuf prêtres et il a tendance à n'admettre de prêtres étrangers que lorsque les postes vacants ne peuvent être pourvus de sujets britanniques »¹⁵⁸.

155. Carey, *God's Empire and Colonialism in the British World, c. 1801-1901*, op. cit., p. 148-177.

156. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 90.

157. Ibid., p. 91.

158. Ibid., p. 90-91.

Pour s'assurer que le père Laval soit inscrit sur la liste officielle, Mgr Collier dut convaincre le Gouverneur, sir Lionel Smith, que «M. Laval est, il est vrai originaire de France, mais il est libre de toute partialité envers son pays. Je puis en toute confiance déclarer à votre Excellence que son caractère et sa conduite sont tels qu'ils feraient honneur à n'importe quel prêtre de n'importe quel pays. Mon désir est de l'employer au soin des prisonniers, des Noirs émancipés, des classes les plus pauvres et les plus humbles»¹⁵⁹.

LE PÈRE LAVAL PAR LUI-MÊME

Le père Laval commença la Mission des Noirs dès le 26 septembre 1841 dans un pavillon en bois qu'avait fait construire Mgr Collier dans la cour du presbytère¹⁶⁰. Laval lui-même exprime sa solitude et la dureté de ses conditions de vie dans une lettre adressée à son oncle et retrouvée dans les archives de François Libermann.

Me voici rendu depuis près de neuf mois au milieu de mes pauvres et chers Noirs : il y en a environ 80 000 dans l'île Maurice, et de toute les nations ; beaucoup sont venus de Madagascar, de Mozambique, de l'Inde, des îles environnant la Chine, des Africains et autres nations ; ceux qui sont nés dans la colonie sont généralement baptisés, mais ils n'ont, ces pauvres gens, que le baptême ; les gens du dehors ne sont pas baptisés, excepté quelques Indiens venant de Pondichéry, où les jésuites ont une bonne mission. Tous ces pauvres gens, ainsi que les créoles, sont abandonnées à toutes sortes de vices ; les principaux sont : le vol, l'impureté, la malheureuse ivrognerie, et autres désordres. Cependant, me voici à l'ouvrage depuis sept à huit mois, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, apprenant à ces pauvres à faire le signe de la croix et leurs prières, et les principaux mystères et les sacrements. Ces pauvres gens parlent un très beau patois, qu'on appelle le créole, c'est un français corrompu, mais très joli¹⁶¹.

Mgr Collier nomma Laval aumônier des prisonniers en 1842 et en 1843. Il le chargea aussi de l'instruction religieuse de 400 garçons et des

159. Mgr Collier, lettre du 11 octobre 1841, citée dans Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 96-97.

160. Mgr Amédée Nagapen, *Isle de France île Maurice 1722-1968. L'Église au long de la colonisation et du peuplement*, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 2009.

161. Lettre du père Laval du 23 juillet 1842 à son oncle, curé de Tourville-la-Campagne, dans François-Marie-Paul Libermann, *Notes et documents relatifs à la vie et à l'œuvre du vénérable François-Marie-Paul Libermann*, Paris, Société mère des Pères du Saint Esprit, 1929-1957 (13 volumes), tome III, p. 460-462, en ligne (<https://digital.library.uyqu.edu/digital/collection/cdm-notes-et-documents/id/3146/>).

jeunes filles des pensionnats. Cette charge lourde commençait déjà à nuire à sa santé physique alors que son dévouement (ses travaux extraordinaires auprès des Noirs) aurait suscité, selon Joseph Michel, un grand « élan vers la religion »¹⁶². Néanmoins, le nombre de conversions resta assez modeste¹⁶³. Laval, dans la même lettre de 1842, se plaint de n'avoir baptisé qu'une soixantaine de personnes. Il écrit :

Le plus grand obstacle à la conversion de la population Noire, ce sont les Blancs, au service desquels les pauvres Noirs sont. Tous ces Blancs qui viennent à Maurice ce sont de ces gens qui ne s'occupent que de l'argent, et pour qui la religion n'est rien du tout. De sorte qu'ils détournent ces pauvres et se moquent d'eux au lieu de les encourager. Pour eux, ils ne mettent jamais les pieds à l'église, excepté pour les enterrements et les mariages¹⁶⁴.

Dans une lettre datée de la même journée, il revint avec une description de sa situation en termes presque identiques.

D'abord, parmi les prêtres qui exercent le saint ministère à Maurice, personne ne s'occupe des Noirs, tout est pour les Blancs, qui se moquent de Dieu et de sa sainte Église, tous sont des impies ou bien de grands indifférents, à peine dans toute la colonie y a-t-il une douzaine de maisons où il y ait quelque religion, c'est pitoyable et lamentable : voilà pour les Blancs. Quant à ces pauvres Noirs, ils sont sortis de l'esclavage des hommes, à la vérité, mais ils sont encore dans l'esclavage du péché et sous la dure tyrannie du démon ; ces pauvres malheureux vivent dans le crime et le désordre ; tous ceux qui sont nés à Maurice et que l'on nomme créoles sont baptisés, à la vérité, mais ils n'ont que le baptême, ils ne connaissent ni faire le signe de croix, ni leurs prières, aucun d'eux n'est marié à l'Église...¹⁶⁵

Deux ans plus tard, Laval fait le bilan suivant à son supérieur, le père Libermann.

Voici, monsieur le Supérieur, le fruit de trois années ; à peu près deux cent cinquante personnes instruites et baptisées, Malgaches et Mozambiques, trois cent cinquante et quelques mariages, tant créoles que Malgaches et Mozambiques, à peu près trois cent vingt Premières Communions, peu de jeunes, presque tous des vieux ; presque tout a persévéré, excepté quelques

162. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 110.

163. Lettre du père Laval du 23 juillet 1842, op. cit.

164. Lettre du père Laval du 23 juillet 1842, op. cit.

165. Lettre du père Laval du 23 juillet 1842 au Supérieur du Séminaire Saint-Aquilin d'Évreux, dans Libermann, *Notes et documents relatifs à la vie et à l'œuvre du vénérable François-Marie-Paul Libermann*, op. cit., tome III, p. 470-473

jeunes filles et jeunes gens que l'on a été obligé d'éloigner des sacrements, à peu près dix-huit à vingt¹⁶⁶.

Laval réalisa en revanche qu'en dehors des fonctionnaires britanniques, des soldats irlandais et de quelques commerçants, personne n'utilisait l'anglais¹⁶⁷. Il constata que le créole était nécessaire pour mettre le message évangélique à la portée des pauvres, les Malgaches, les Noirs du Mozambique et les Chinois qui continuaient à arriver dans la colonie. Aussi commença-t-il à utiliser la langue des ex-apprentis dans ses catéchismes¹⁶⁸. Les dirigeants britanniques faisaient la même observation que lui au sujet de la langue. Le lecteur se rappellera la remarque que nous avons faite plus haut au sujet de l'importance de la langue anglaise dans les colonies britanniques, moins peut-être pour des raisons strictement de domination culturelle que pour des raisons pratiques d'application du droit anglais.

Ainsi les gouverneurs de l'île Maurice, sir Lionel Smith (1778-1842) puis sir William M. Gomm (1784-1875) qui remplaça ce dernier en 1842, ont-ils poursuivi une politique d'anglicisation des affranchis en faisant construire des écoles dans lesquelles l'enseignement du protestantisme allait de pair avec l'enseignement de la langue anglaise¹⁶⁹. Par conséquent, l'île Maurice resta en grande partie fermée aux prêtres français¹⁷⁰. Cette politique remettait en cause la présence de Laval depuis son arrivée et celui-ci rêva, pendant un temps, d'aller à Madagascar¹⁷¹. Néanmoins, à partir de 1846, le père Laval reçut l'aide de missionnaires nouvellement arrivés dans l'île : les pères Lambert, Thévaux et Thiercé. La situation resta essentiellement la même pendant plusieurs années. L'incapacité d'obtenir plus de prêtres catholiques força un peu la main à Laval et ses collègues pour se faire naturaliser britanniques. De fait, en 1860, Laval et cinq autres prêtres demandèrent leur naturalisation. Une ordonnance du 3 août 1860 leur accorda la naturalisation britannique¹⁷².

Mais c'est en 1854 que se déroula peut-être l'épisode le plus important et le plus tragique de la mission du père Laval à l'île Maurice : une épidémie

166. Lettre du père Laval du 15 octobre 1844 au père Libermann, dans *ibid.*, p. 515-517.

167. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 115.

168. Lettre du père Laval du 23 juillet 1842, op. cit.

169. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 178.

170. *Ibid.*, p. 181.

171. *Ibid.*, p. 186.

172. Amédée Nagapen, *La naturalisation du père J.D. Laval et des missionnaires spiritains*, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 1992.

de choléra. Le 14 mai 1854, le choléra frappa les prisonniers dans les prisons civiles de Port-Louis. La maladie se répandit en ville et à la fin du mois de mai, plus de 600 personnes en furent atteintes. Avec l'aide de ses collègues missionnaires, Baud, Thiercé, Bourget et Tanguy, Laval se mit à l'œuvre. Il organisa la visite des malades chez eux et à l'hôpital civil et se déplaça pour bénir les morts. Il y avait un exode vers les campagnes. La mortalité crût de façon alarmante dans les semaines suivantes. Créoles, Malgaches, Indiens, Noirs du Mozambique, étaient tous touchés¹⁷³. *Le Cernéen* parlait de 6000 victimes¹⁷⁴. Michel note que le choléra tua un grand nombre de fidèles mais ralluma la ferveur des autres, suscitant « une nouvelle chrétienté » à Port-Louis et dans les autres quartiers¹⁷⁵. La réputation presque légendaire de Laval est évidemment liée à cet épisode.

Le 3 juin 1854, il écrivait à son nouveau supérieur, le père Schwindenhammer.

Nous voici en plein choléra surtout depuis quatre jours; il a commencé depuis une douzaine de jours; le 29 nous avons visité et administré 70 malades; il y avait près de 200 malades dans la ville, presque tous sont morts. Nous aurions voulu nous multiplier mais il est impossible d'assister tout le monde. J'ai cru prudent de ne point permettre aux Pères de s'exposer pendant la nuit. Nous commençons le travail à 5 heures du matin et nous le finissons à 8 heures du soir, puis repos absolu. J'ai tâché d'organiser le travail des malades par quartiers; les âmes charitables du Port-Louis ont mis au service des pauvres missionnaires leurs voitures. Les missionnaires font leur devoir et tous sont à leur poste¹⁷⁶.

Quelques jours plus tard, le 16 juin 1854, il écrit :

Le choléra est fini à Port-Louis. Il a enlevé près de 2000 personnes en un mois en ville seulement et banlieue; nous avons été surchargés de malades. À cette heure, nous respirons, il n'y a plus que quelques cas de cholérine et encore très rares...

Ce terrible choléra nous a amené beaucoup d'âmes, le monde s'est porté en foule à l'église: plus de 800 baptêmes d'adultes, à peu près 900 mariages... et près de 700 confessions de personnes approchant pour la première fois

173. Michel, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, op. cit., p. 331.

174. Ibid., p. 333.

175. Ibid., p. 337.

176. Lettre du père Laval au T.R.P. Schwindenhammer, 3 juin 1854, dans *Recueil des Écrits du p. Laval*, Dossier pour le procès de béatification, Archives de la Maison générale de la Congrégation du Saint-Esprit, Rome, p. 86-89, dans Joseph Lécuyer, *Jacques Laval. Extraits de sa correspondance*, Paris, Beauchesne, 1978, p. 91.

du tribunal de la pénitence. Nous évaluons le nombre de convertis avec les enfants à près de 4000 personnes¹⁷⁷.

Après ce tragique épisode, l'autre défi fut celui des écoles. Selon Joseph Michel, les écoles tenaient une place importante dans le projet pastoral de Laval¹⁷⁸, surtout pour faire face à l'œuvre de l'évêque anglican Vincent W. Ryan (1816-1888) qui, depuis juin 1855, allait utiliser les écoles gouvernementales pour gagner à la cause protestante les classes pauvres. Un projet de loi allait rendre l'instruction obligatoire alors que le journal *La Sentinelle* attaquait les catholiques pour être les ennemis des Lumières. En novembre 1856, Mgr Collier donna son approbation à la Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Port-Louis d'ouvrir une école pour la formation des enfants des classes défavorisées¹⁷⁹. D'autre part, soutenues par Laval, Les Filles de Marie allaient ouvrir un hôpital et une école à Pamplemousses et une autre, l'école des Salines, au Port. En faisant partager leur conviction que la création d'écoles représentait une partie des bonnes œuvres, Mgr Collier et le père Laval ont donné un élan important à l'enseignement catholique diocésain, surtout dans un climat où l'enseignement devenait le domaine des protestants¹⁸⁰.

En 1857, sous le gouverneur sir James Macaulay Higginson (1805-1885) et son remplaçant la même année, sir William Stevenson (1805-1863), une loi a été adoptée pour obliger les écoliers à recevoir une heure par semaine d'un enseignement religieux donné par un pasteur ou un prêtre. Or, à ce moment, il y avait à Maurice un prêtre pour 6238 catholiques et un pasteur pour 226 protestants. Inévitablement cette loi favorisait les protestants qui ont été invités à pourvoir à cette heure d'enseignement religieux pour les catholiques qui n'avaient pas de prêtre. De plus, les inspecteurs coloniaux britanniques avaient des pouvoirs discrétionnaires très étendus, leur permettant de fermer les écoles catholiques sur simple déclaration que ces écoles n'avaient pas le niveau exigé par le gouvernement¹⁸¹. La question des écoles amplifia les contradictions et les tensions entre catholiques et protestants, de même qu'entre les prêtres sur le terrain et le supérieur des spiritains qui était en Europe. Dans ce contexte¹⁸², le père Laval a eu trois crises d'apoplexie entre 1856 et 1860

177. Lettre du père Laval au T.R.P. Schwindenhammer, 16 juin 1854, dans *Recueil des Écrits du p. Laval*, Dossier pour le procès de béatification, op. cit., p. 93.

178. Ibid., p. 360.

179. Ibid., p. 361.

180. Ibid., p. 362.

181. Ibid., p. 364.

182. Ibid., p. 384-394.

et une crise cardiaque en 1861. Il s'est éteint en 1864. Le cas du père Laval à l'île Maurice montre toutefois que dans le contexte de l'Empire britannique, les interactions des missionnaires, malgré leurs contradictions, ont joué un rôle essentiel et ont eu un impact important sur les conséquences de cet impérialisme.

LE PÈRE LAVAL AUJOURD'HUI

Coeur à coeur avec le Père Laval est un recueil des correspondances du père Laval édité par le père Bernard Hym, publié en 2016¹⁸³. Ce recueil des correspondances de Jacques Désiré Laval est essentiellement une édition des lettres qui avaient été colligées pour son dossier de béatification. Incidemment, le père Laval a été béatifié par le pape Jean-Paul II en avril 1979. Le père Bernard Hym, qui a colligé ces lettres, soutient en introduction la thèse selon laquelle, grâce à l'œuvre du père Laval, la communauté des anciens esclaves et celle des gens de couleur, de même que les Blancs, à l'île Maurice, sont parvenus à vivre la transition post-esclavage après 1840 et les derniers apprentis comme une véritable renaissance. Est-ce si sûr ?

Quelques années avant la parution de ce livre, en 2009, le gouvernement mauricien avait lancé une vaste commission d'enquête intitulée la Commission de Vérité et de Justice de l'île Maurice. Cette commission se composait de six membres, y compris son président, le Dr. Alexander Boraine. Le mandat de la commission était d'explorer les impacts à long terme de l'esclavage et du travail forcé (des *coolies* ou engagés). Soumis en 2011, le rapport de la Commission comportait une partie substantielle sur l'histoire des 370 ans de présence européenne sur l'île, depuis les premiers esclavagistes hollandais jusqu'aux esclavagistes britanniques, en passant par les esclavagistes français¹⁸⁴. En examinant les travaux de cette commission, son survol historique centré sur la question de l'esclavage et de l'esclavage déguisé sous la forme du travail des engagés ou *coolies*, on peut se demander si l'on peut vraiment parler de renaissance à l'île Maurice au milieu du XIX^e siècle ? Pourquoi parle-t-on plutôt du « malaise créole »

183. Bernard Hym, *Coeur à coeur avec le Père Laval*, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 2016 (édition des lettres qui avaient été colligées pour le dossier de béatification du père Laval – qui a été béatifié par le pape Jean-Paul II en avril 1979).

184. Alexander Boraine, Robert Shell, Vijayalakshmi Teelok, Jacques David, Rephael Benjamin Moutou, Dr. Parmaseeven p. Veerapen et Lindsay Morvan, *Report of the Truth and Justice Commission. Volume 1*, Port-Louis, Gouvernement de Maurice, 2011 (535 p.).

dans l'île postcoloniale¹⁸⁵ ? La renaissance déclenchée par le père Laval se situait-elle purement au niveau de l'institution religieuse du catholicisme mauricien ? La politique de la liberté religieuse dans l'Empire qui engendra la complicité et la compétition entre les chrétiens (protestants, catholiques), a-t-elle créé des catégories ethniques et raciales qui perdurent encore aujourd'hui avec des effets néfastes de marginalisation ?

Au moment de son accession à l'indépendance en 1968, l'île Maurice, carrefour des histoires d'Europe, d'Afrique et d'Asie, se retrouve confrontée aux questions de négociation de la place des communautés plurielles au sein du modèle national¹⁸⁶. D'après la constitution nationale, la population mauricienne est divisée en une communauté hindoue, une communauté musulmane et une communauté sino-mauricienne, et toute personne qui, par son mode de vie, ne peut être considérée comme appartenant à l'une de ces trois communautés, est supposée appartenir à la *population générale*¹⁸⁷. Une minorité tout de même prospère de cette population générale est formée par les Franco-Mauriciens blancs, héritiers très souvent des planteurs esclavagistes des XVIII^e et XIX^e siècles¹⁸⁸. Mais près des trois-quarts de la catégorie *population générale* sont des descendants d'esclaves. Ce groupe dénommé Créoles est divisé en deux : les *Creole-Mauritians*, une communauté métissée qui compte dans ses rangs nombre d'intellectuels, de fonctionnaires et de membres des professions libérales, et les autres, les *Afro-Mauritians*, dont le phénotype semble renvoyer à une ascendance africaine¹⁸⁹, sans doute des descendants des « pauvres Noirs » du Père Laval¹⁹⁰. Rosabelle Boswell considère que ce groupe est encore plus complexe, puisqu'il se divise en trois sous-groupes : les Rodriguais (de l'île Rodrigue avoisinante), les Ilois (de l'archipel aussi voisin des Chagos) et les *Kreol Morisyen*¹⁹¹.

185. Rosabelle Boswell, « Le malaise créole », bulletin de l'*International Institute for Asian Studies*, n° 33, 2004, p. 21.

186. Catherine Boudet et Julie Peghini, « Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, n° 6, 2008, p. 13-36.

187. Boraine et al., *Report of the Truth and Justice Commission. Volume 1*, op. cit., p. 199-295.

188. Ibid., p. 57-143.

189. Hubert Gerbeau, « Religion et identité créole à l'île Maurice », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 4, n° 12, 2009, p. 53-71.

190. Hubert Gerbeau et Marina Carter, « État et communautarisme : le cas de l'île Maurice », *Cultures et Conflits*, n°s 15-16, 1994, p. 89-126 ; Hubert Gerbeau, « La communauté créole de l'île Maurice. Un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, vol. XV, 1997-1998, p. 165-212.

191. Boswell, « Le malaise créole », op. cit., traduction libre.

Alors que les Franco-Mauriciens ainsi que la partie la moins métissée de la population générale s'identifient à la mémoire de la colonisation fondatrice, les Afro-Mauriciens s'identifient à la mémoire de l'esclavage, alors que la communauté hindoue, population dominante de l'île, s'identifie à la mémoire du *système des coolies*¹⁹². L'usage politique fait par l'État de ces mémoires multiples a produit un registre mémoriel hégémonique de type ethnique. Cette mémoire manipulée valorise une histoire « progressive » des peuples de l'île Maurice, sous l'angle du déplacement d'un pays d'origine, de l'enracinement dans une île lointaine, de la libération du pouvoir colonial et de l'entrée triomphante dans l'ère de la globalisation¹⁹³. Ainsi se serait répandu la *coolie romance* (l'engouement romantique pour les travailleurs agricoles venus autrefois de l'Inde), entretenue par la bureaucratie à domination hindou-mauricienne pour valoriser le passé et l'héritage culturel de leurs ancêtres. De tels propos commémoratifs privilégient les communautés d'origine indienne et également les descendants des colons français qui peuvent identifier une « géographie d'origine ». En revanche, ils défavorisent les deux groupes de Créoles, l'un qui n'a pas de pays de référence parce que métissé, et l'autre ayant l'Afrique comme continent d'origine, continent depuis longtemps perçu comme le lieu maudit d'où vient la servitude. Et pourtant, comme le fait remarquer Hubert Gerbeau, les historiens ont noté la présence d'esclaves malais et indiens dans l'île au XVIII^e siècle, ce qui démontre que « le lien globalement et automatiquement établi entre la présence des Afro-créoles à Maurice et l'esclavage est une erreur enfantée par les préjugés de couleur »¹⁹⁴.

Selon Jungers et Grégoire¹⁹⁵, l'Église catholique a eu un effet important sur le développement d'une identité raciale et ethnique chez les Créoles de Maurice. La plupart des Créoles s'identifient comme catholiques, sans doute en raison de l'influence à long terme du père Laval¹⁹⁶. Dans la construction du paysage multi-ethnique du pays, le catholicisme est le trait le plus légitime de leur créolité. Mais, comme le notent Boswell, ainsi

192. Boudet et Peghini, « Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice », op. cit.

193. Addison et Hazareesingh, *A New History of Mauritius*, op. cit.

194. Gerbeau, « Religion et identité créole à l'île Maurice », op. cit.

195. Christin M. Jungers et Jocelyn Gregoire, « Mauritian Creole Identity Development and Influences of the Catholic Church », *Journal of Ethnographic & Qualitative Research*, vol. 5, n° 2, 2010, p. 84-98; Christin M. Jungers, Jocelyn Gregoire et Leslie Slagel, « Racial/Ethnic Identity among Creole Peoples in Mauritius », *Journal of Psychology in Africa*, vol. 19, n° 3, 2009, p. 301-308.

196. Boswell, « Le malaise créole », op. cit.

que Jungers et ses collaborateurs¹⁹⁷, la créolité à l'île Maurice est associée au « malaise créole », c'est-à-dire au fait d'être mal à l'aise avec un passé esclavagiste, d'être marginalisé socialement, même récemment. Les travaux de Laval chez « ses pauvres Noirs » et son isolement pendant vingt ans ont-ils créé une communauté passive ? Même aujourd'hui, certains Créoles reprochent le sacramentalisme de l'Église qui favorise l'enseignement religieux au détriment de l'enseignement social¹⁹⁸.

En dépit du bilan positif du multiculturalisme clamé par l'État mauricien, un nombre significatif d'Afro-Mauriciens ressent encore, plus de 175 ans après l'abolition de l'esclavage, ce que l'on appelle « le malaise créole »¹⁹⁹. La plupart d'entre eux restent toujours prisonniers de la misère et constituent pour une majeure partie les exclus de la société, la sous-humanité mauricienne. La paroisse de Roche-Bois, une banlieue nord de Port-Louis, où près de 100 % de la population est d'origine créole, compte 25 000 habitants. Le taux de chômage y est très élevé et l'échec scolaire dans les écoles primaires y est un problème grave²⁰⁰. En 1999, la mort du chanteur créole Kaya déclencha les pires émeutes que l'île ait connues depuis 1968 et a fait ressurgir ce malaise dans la sphère publique de cette nation « arc en ciel », d'où la création, quelques années plus tard, d'une commission sur la Vérité et la Justice.

Notons, pour terminer ce chapitre, que l'imaginaire collectif mauricien a retenu de l'histoire du père Laval l'image d'un homme au service des pauvres. Lors de son décès, le 9 septembre 1864, des milliers de Mauriciens ont convergé à pied vers Sainte-Croix, afin de saluer la mémoire du prêtre lors de son inhumation. Et depuis, cette tradition perdure. Le pèlerinage du Bienheureux Père Laval est un événement phare dans le calendrier de l'Église catholique à Maurice. En 2014, les 8 et 9 septembre, l'île Maurice commémora les 150 ans de la mort de l'Apôtre des pauvres²⁰¹.

Cependant, l'historienne Marina Carter a soutenu le point de vue, repris par la Commission sur la Vérité et la Justice, que les problèmes de division raciale ou de communautarisme à l'île Maurice sont issus de la

197. Voir la note 193.

198. Voir, en particulier, Jungers et Gregoire, « Mauritian Creole Identity Development and Influences of the Catholic Church », op. cit.

199. Boswell, « Le malaise créole », op. cit.

200. Boraine et al., *Report of the Truth and Justice Commission. Volume 1*, op. cit., p. 241-276.

201. « 150^e anniversaire de la mort du père Laval. Une foule exceptionnelle attendue ce soir à Ste-Croix », *Le Mauricien*, 9 septembre 2014.

recherche forcenée de main-d'œuvre à l'époque de la colonisation²⁰². Comme on l'a vu précédemment, une oligarchie sucrière et commerçante, d'origine française, alliée des fonctionnaires britanniques, a recruté très loin des travailleurs. D'abord les esclaves qui venaient d'Afrique et de Madagascar, dont les descendants constituent la population dite créole. À partir de 1833 commence la grande immigration des engagés de l'Inde, dont les descendants constituent le plus grand nombre d'Indo-Mauriciens. Il y avait aussi des esclaves indiens présents avec les premiers Européens, ainsi que des Indiens libres qui appartenaient à une classe sociale différente. Dans ce contexte très complexe, l'œuvre des missionnaires, protestants et catholiques, en isolant davantage les Noirs des autres membres de la société au nom de la religion et de la générosité envers les pauvres, a sans doute renforcé les clivages sociaux et créé le « malaise créole »²⁰³. En d'autres mots, même si ce n'était pas l'intention des missionnaires, leur mysticisme a eu pour résultat l'acceptation d'un système d'exploitation qui est remis en question au XXI^e siècle.

Aujourd'hui, la population totale de Maurice est de 1 366 388 habitants dont 67 % sont d'origine indo-pakistanaise, 27 % sont créoles (noirs, indiens, caucasiens, chinois), 3 % sont chinois, les autres 2,6 % d'origine française (dont 13 000 Franco-Mauriciens), pour la plupart descendants des riches planteurs blancs de l'ère coloniale. L'hindouisme est la religion de 48 % de la population, le catholicisme 26 %, l'islam 17 %, laissant 7 % aux autres religions. Plus de 80 % des Mauriciens parlent le créole, ainsi que l'anglais, le français, parfois aussi d'autres langues dont des langues indiennes et le chinois²⁰⁴. Pour conclure, il est donc intéressant de noter, à partir de ces chiffres, que les autorités coloniales britanniques n'ont jamais réussi à éradiquer le créole comme langue parlée de tous les Mauriciens, ou presque, même les Mauriciens d'origine indienne. Par ailleurs, même si les missionnaires catholiques se sont surtout intéressés aux Noirs, les protestants de leur côté ont essayé de convertir les *coolies* indiens. Sans succès, évidemment. C'est donc dire que les conclusions du jésuite Cœurdox, à savoir que l'hindouisme, étant donné sa complexité et sa longue histoire de plusieurs millénaires, rendait les conversions impossibles à moins d'accepter certains rites hindous dans une sorte de syncrétisme hindou-chrétien, étaient prophétiques.

202. Carter, « État et communautarisme: le cas de l'île Maurice », op. cit.

203. Boswell, « Le malaise créole », op. cit.

204. *World Population Review*, « Mauritius population 2020 », en ligne (<https://worldpopulationreview.com/countries/mauritius-population/>)

LE PÈRE ALBERT LACOMBE ET LA PRÉSENCE CATHOLIQUE FRANCOPHONE DANS L'OUEST CANADIEN. LE RÔLE DES OBLATS

COURTE BIOGRAPHIE

Le père Albert Lacombe est né à Saint-Sulpice, dans le comté de l'Assomption, au Bas-Canada (Québec), le 28 février 1827. Il est mort à Midnapore, près de Calgary, le 12 décembre 1916¹. Pour les Albertains, le père Lacombe est une figure légendaire, inoubliable au XIX^e et au XX^e siècles pour ceux et celles qui ont été ses contemporains et leurs descendants. D'une certaine façon, bien qu'il n'ait pas été béatifié, il jouit

-
1. Il existe une multitude de biographies du père Lacombe. Parmi les plus importantes, que nous citerons, mentionnons : Katherine Hugues, *Father Lacombe: The Black Robe Voyageur*, New York, Moffat, Yard and Co., 1911 ; une sœur de la Providence, *Le Père Lacombe, « L'Homme au bon cœur » d'après ses mémoires et souvenirs*, Montréal, Le Devoir, 1916 ; Raymond Huel, « Lacombe, Albert », *Dictionnaire biographique du Canada*, 14, Université Laval et Université de Toronto, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/fr/bio/lacombe_albert_14F.html) ; abbé Élie-J. Auclair, *Figures canadiennes*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 46-53 ; James G. MacGregor, *Father Lacombe*, Edmonton, Hurtig Press, 1975. Parmi les autres textes, mentionnons, de Paul-Émile Breton, omi, *The Big Chief of the Prairies: The Life of Father Lacombe*, Montreal, Palm Publishers, 1955 ; *Blacksmith of God*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage, 1960 ; et *Le grand chef des prairies. Le père Albert Lacombe, O.M.I., 1827-1916*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage ; Gaston Carrière, omi, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976-1979, tome 2, p. 219-221.

dans sa communauté d'un statut comparable à celui du père Laval à l'île Maurice. La réalité, vue sous l'angle de la britannicité, peut apparaître plus complexe.

Trois grandes périodes ont selon nous marqué sa vie: 1) de 1827, année de sa naissance au Québec, jusqu'en 1856, année au cours de laquelle il prononce ses vœux perpétuels au lac Sainte-Anne; 2) de 1857-1858, moment de la fondation de la mission Saint-Joachim au Fort Edmonton jusqu'en 1883 où il devient le premier curé de Calgary; 3) de 1884, année de la fondation de l'école industrielle de Dunbow pour les enfants autochtones, et 1885, la seconde rébellion des Métis, jusqu'à sa mort en 1916 au sud de Calgary.

Après des études au collège de l'Assomption, Albert Lacombe fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par monseigneur Bourget en 1849². C'était donc neuf ans après l'Acte d'Union au Canada et un an après l'obtention du gouvernement responsable pour les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Déjà en 1844, Mgr Louis-François Laffèche (1818-1898) et Mgr Alexandre-Antonin Taché (1823-1894), ce dernier en 1845, alors qu'il n'était qu'un abbé, s'étaient rendus dans l'Ouest afin de développer la colonisation catholique³. Lacombe, quelque temps après avoir été ordonné prêtre, se rendit lui aussi en 1849 dans l'Ouest où il rencontra Mgr Joseph-Norbert Provencher (1787-1853) qui était depuis 1847 le premier évêque de Saint-Boniface⁴. Un peu plus d'un an plus tard, il revint à Montréal, puis à Berthier. En 1852 il rencontra, à Sorel, le jeune évêque Alexandre-Antonin Taché (1823-1894), nouvel auxiliaire de l'évêque de Saint-Boniface, qui lui offrit de retourner dans les «Pays d'en haut». Lacombe accepta avec enthousiasme et fit son noviciat sous la tutelle du père René Rémas (1823-1901) à la mission Sainte-Anne en 1852 et y revint en 1858 après un long voyage qui le conduisit au Petit-Lac-Des-Esclaves (Grouard) et à Rivière-la-Paix⁵. En 1856, il fit sa profession perpétuelle. Deux ans plus tard, il fonda la mission de Saint-Joachim au Fort Edmonton puis, en 1861, il établit, avec l'accord de Mgr Taché, une nouvelle mission à Saint-Albert⁶.

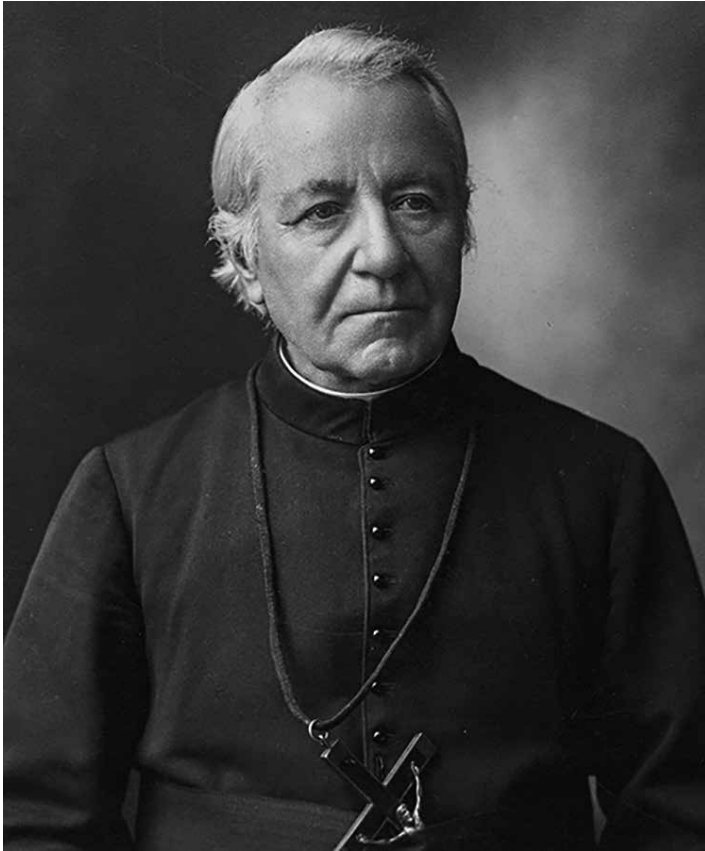
2. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 47.

3. Ibid., p. 31-39.

4. Ibid., p. 47.

5. Huel, «Lacombe, Albert», op. cit.

6. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 47.



Albert Lacombe (1827-1916) (Photo Archives provinciales de l'Alberta)

En 1863, Albert Lacombe quitta la mission du Lac-Saint-Anne où il résidait depuis 1853 pour s'établir à Saint-Albert avec pour mission d'évangéliser les Cris et les Pieds-Noirs. De 1865 à 1872, il parcourut les Prairies, côtoyant Métis et nations autochtones⁷. Lors de ces voyages, il fonda en 1865 Saint-Paul des Cris, considéré comme le premier point de colonisation des Autochtones des Prairies⁸. Lors de l'épidémie de petite vérole de 1871, il fut nommé membre du Bureau de santé des Territoires du Nord-Ouest pour les Prairies⁹. Un an plus tard, il devint vicaire général de Saint-Albert¹⁰ et, en 1873, il se rendit en Europe et représenta

7. Huel, «Lacombe, Albert», op. cit.

8. Ibid.

9. Ibid.

10. Ibid.

Mgr Taché au chapitre général des oblats. Au cours de ce séjour, il se rendit à Paris, puis à Rome, rencontra le pape Pie IX (1792-1878) et fit le pèlerinage de Lourdes¹¹. À Paris, il aurait fait publier, selon Auclair, un dictionnaire et une grammaire de la langue des Cris¹², ouvrage aussi publié en 1874 à Montréal mais dont l'essentiel aurait en fait été composé par le père Constantine Scollen (1841-1902)¹³. Ce serait la même chose pour au moins trois autres ouvrages du père Lacombe¹⁴.

En 1874, il fut nommé curé de Sainte-Marie de Winnipeg (Fort Garry) et fut chargé de la colonisation au Manitoba¹⁵. Il a été curé de la paroisse en 1874-1876, 1878-1880¹⁶. En 1875, à la demande de Mgr Taché, il se rendit dans l'Est du Canada et même aux États-Unis pour recruter en vue du projet de colonisation de l'Ouest¹⁷. Quatre ans plus tard, en 1879, il fit un second voyage en Europe à titre de délégué de Mgr Taché au chapitre général des oblats et rencontra à Rome le pape Léon XIII (1810-1903)¹⁸. « Homme à tout faire de Taché », il est nommé vicaire général de Saint-Boniface la même année¹⁹. Il joua à cette époque un rôle important dans la consultation pour le rapport Davin sur les écoles résidentielles en 1879²⁰. Ses fonctions changèrent à nouveau de 1880 à 1882 où il fut chargé d'encadrer les ouvriers qui travaillaient à la construction du chemin de fer Canadien Pacifique avec quartier général à Kenora, au Portage-du-Rat, en Ontario²¹. En plus de son rôle de missionnaire, le père Lacombe a donc été un employé rémunéré à la fois par l'État canadien

11. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 47-48.

12. Ibid.

13. Bernice Venini, « Father Constantine Scollen, Founder of the Calgary Mission », *Canadian Catholic Historical Association Report*, n° 10, 1942-1943, p. 75-86. En fait, ce *Dictionnaire de la langue des Cris* (Montréal, Beauchemin, 1874, 711 pages) a aussi été publié au Canada avec comme seul auteur le père Albert Lacombe alors que selon Venini, le principal auteur serait Scollen.

14. Les ouvrages suivants, tous attribués uniquement à Lacombe, seraient en fait en grande partie le travail du père Scollen, considéré comme le meilleur linguiste de tous les oblats : *Grammaire de la langue des Cris*, Montréal, Beauchemin, 1874 (190 pages) ; *Instructions en langue crise sur toute la doctrine catholique*, Saint-Boniface, Imprimerie du journal *Le Méris*, 1875 (531 pages) ; *Petit manuel pour apprendre à lire la langue crise*, Montréal, Beauchemin, 1886 (56 pages).

15. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit.

16. Huel, « Lacombe, Albert », op. cit.

17. Huel, « Lacombe, Albert », op. cit.

18. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 48.

19. Huel, « Lacombe, Albert », op. cit.

20. Nicholas Flood Davin (1840-1901), *The Davin Report on Industrial Schools for Indians and Half-Breeds*, Ottawa, 1879, p. 9.

21. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit.

et la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique²². Certes, il est clair que cet argent allait à la cause des missions, mais ce qui est fascinant est que Lacombe ait réuni en lui-même les trois dimensions fondamentales de réseautage de l'Empire britannique telles que décrites par Alan Lester (voir le chapitre 2) : les missions, les colons, l'État.

Pour poursuivre avec sa courte biographie, toujours en 1882, il fut nommé à Saint-Albert d'où il dut aussi prendre en charge le district de Calgary à partir de 1883²³. À Calgary, Lacombe a été supérieur des oblats (1882-1886) et premier curé de la ville naissante²⁴. Il avait été précédé par son protégé, le père Constantine Scollen, le seul Irlandais parmi les oblats de cette époque, qui avait habité la région quelques années auparavant, soit de 1872 à 1882²⁵. Scollen avait d'abord habité dans une hutte construite par un métis, Alexis Cardinal, près de ce qui est aujourd'hui la ville de Cochrane. Avec Cardinal, Scollen s'est servi de cette hutte comme pied-à-terre pour son travail de mission auprès des autochtones, notamment les Pieds-Noirs de la région. La mission sera celle de Notre-Dame-de-la-Paix²⁶. Éventuellement, Scollen sera rejoint par les pères Vital Fourmond (1828-1892) et Léon Doucet (1847-1942), ainsi que Jean L'Heureux. En 1875, apprenant que la Gendarmerie royale du Canada allait établir un poste au confluent des rivières Bow et Elbow, Scollen et ses collègues ont abandonné la mission de Notre-Dame-de-la-Paix pour s'installer plus au centre de ce qui est aujourd'hui Calgary²⁷.

Lacombe, pour sa part, en 1884, créa l'école « indienne » de Dunbow, subventionnée par l'État fédéral. Il fut d'ailleurs principal de cette école²⁸. L'année précédente, il avait servi d'intermédiaire entre le Canadien Pacifique et les Pieds-Noirs qui s'opposaient au passage du chemin de fer sur leur réserve. Pour ses bons services, Lacombe fut nommé pour une heure président de la compagnie de chemin de fer CPR lorsque le premier train arriva à Calgary en 1885²⁹. À cette époque, Lacombe habitait surtout

22. Gaston Carrière, « Le père Albert Lacombe, O.M.I., et le Pacifique canadien », *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° 37, 1967, p. 287-321, 510-39, 611-638; et n° 38, 1968, p. 97-131, 316-350.

23. Huel, « Lacombe, Albert », op. cit.

24. Ibid.

25. Venini, « Father Constantine Scollen, Founder of the Calgary Mission », op. cit., p. 79.

26. *Lieux patrimoniaux du Canada*, en ligne (<https://hermis.alberta.ca/ARHP/Details.aspx?DeptID=2&ObjectID=HS+26535>).

27. Ibid.

28. Huel, « Lacombe, Albert », op. cit.

29. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 48-49.

dans la région de Calgary, sauf lorsqu'il devait voyager, au Canada ou à l'étranger, pour différentes missions³⁰.

En 1885, il joua un rôle essentiel dans la non-participation à la Rébellion, menée par Louis Riel, de certains chefs autochtones, notamment parmi les Pieds-Noirs et certains Métis³¹. Après la Rébellion, il fut chargé du district des Pieds-Noirs et résida à Fort MacLeod et à Pincher Creek entre 1885 et 1898. En 1886, il organisa avec le traducteur Jean L'Heureux (1837-1919) un voyage à Ottawa pour neuf chefs autochtones, dont Crowfoot (1830-1890), qui avaient été loyaux à la Couronne britannique en 1885³². De nouveau curé de Saint-Joachim d'Edmonton en 1894-1897³³, il fit aussi construire une chapelle à Strathcona en 1895 et joua un rôle important dans la question des écoles des Prairies à la fin du XIX^e siècle³⁴. De 1895 à 1905, il fut particulièrement intéressé par la colonie métisse de Saint-Paul-des-Métis³⁵. En 1899, il fut conseiller de la Commission gouvernementale chargée de faire signer des traités avec les Premières Nations de l'Athabasca et de Rivière-la-Paix dans le contexte de la ruée vers l'or au Yukon³⁶. De fait, Lacombe aurait joué un rôle de conseiller dans les négociations menant aux traités numéros 6 (1876) et 7 (1877), et un rôle de commissaire pour le traité numéro 8 (1899)³⁷.

En 1900 et 1904-1905, le père Lacombe se rendit encore une fois en Europe, à la demande des évêques Vital-Justin Grandin (1829-1902) et Adélarde Langevin (1855-1920)³⁸. Il séjourna cette fois en Autriche et à Rome, où il rencontra l'Empereur autrichien François-Joseph (1830-1916) et, une nouvelle fois, le pape Léon XIII³⁹. Voyageant en Galicie, il fut chargé de mission pour les Galiciens du Canada⁴⁰. De retour au Canada, il assista au chapitre général des oblats en 1906 et au concile plénier de Québec en 1909⁴¹. Enfin, de 1904 à 1916, il s'occupa d'un hospice pour vieillards à Midnapore, au sud de Calgary, nommé en son honneur le

30. Nathalie Kermoal, *Chronologie détaillée de la vie du père Lacombe*, 2009, manuscrit inédit, 26 pages.

31. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 49.

32. Huel, «Lacombe, Albert», op. cit.

33. Ibid.

34. Ibid.

35. Ibid.

36. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 51.

37. Ibid.

38. Huel, «Lacombe, Albert», op. cit.

39. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit.

40. Ibid.; Huel, «Lacombe, Albert», op. cit.

41. Kermoal, *Chronologie détaillée de la vie du père Lacombe*, op. cit.

*Lacombe Homé*⁴². Il y résida d'ailleurs jusqu'à sa mort en 1916. C'est donc dire qu'il a joué, en tant que missionnaire oblat, un rôle clé dans trois aspects importants de l'histoire autochtone pendant cette période: les traités, la Rébellion de 1885 et les écoles résidentielles. Ce sont les trois aspects que nous allons examiner rapidement dans ce chapitre. Mais il est important de situer d'abord la vie d'Albert Lacombe dans le contexte de l'histoire des oblats⁴³.

LES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE ET L'HISTORIOGRAPHIE CANADIENNE

Un peu comme les spiritains, les oblats ont été après la Révolution française et durant la période napoléonienne. L'ordre des oblats de Marie-Immaculée a été fondé à Aix-en-Provence le 25 janvier 1816 par saint Eugène de Mazenod (1782-1861), un prêtre français du diocèse de Marseille⁴⁴. D'origine noble, fortunée, Mazenod, né avant 1789, avait dû avec sa famille quitter la France pendant la Révolution et il mena une existence précaire jusqu'à la Restauration. Un peu comme dans le cas de la Société du Saint-Cœur de Marie de François Libermann et de la Congrégation du Saint-Esprit, avant 1816, l'ordre des oblats existait en fait en tant que Société des missionnaires de Provence. Les oblats furent reconnus officiellement pour la première fois par le pape Léon XII le 17 février 1826⁴⁵. Mazenod, de toute évidence, avait mal vécu ses années de jeunesse pendant la période révolutionnaire/napoléonienne et il cherchait à reconquérir la France et retrouver l'ordre de la société d'Ancien Régime⁴⁶. L'ordre des oblats a donc été originellement établi dans le but d'une repossession catholique du sud de la France après la Révolution française, et ce, par un travail missionnaire dans les zones défavorisées⁴⁷. Ce n'est que plus tard que la congrégation s'est répandue au Canada et ensuite au XX^e siècle en Afrique⁴⁸.

42. Auclair, *Figures canadiennes*, op. cit., p. 52.

43. Guy Lacombe et Raymond Huel, «L'épopée des Oblats dans l'Ouest canadien», *Francophonies d'Amérique*, n° 1, 1991, p. 99-109.

44. Jean Leflon, *Eugene de Mazenod, Bishop of Marseilles, Founder of the Oblates of Mary Immaculate (1782-1814)*, New York, Fordham University Press, 1961, 4 volumes.

45. Ibid, tome II, p. 38.

46. Ibid, tome II, p. 52.

47. Ibid.

48. Levasseur, *Les Oblats de Marie Immaculée dans l'Ouest et le Nord canadien...*, op. cit.

En 1841, à la demande de Mgr Ignace Bourget, qui avait rencontré Mazenod en France⁴⁹, la congrégation envoya ses premiers missionnaires au Canada. D'abord accueillis à Saint-Hilaire en Montérégie, les oblats se sont installés à Montréal et à Bytown (Ottawa)⁵⁰. Rapidement, les oblats ont accepté de travailler dans des paroisses en milieu pauvre. Les oblats se sont aussi trouvés au Témiscamingue et en Abitibi et se sont rendus jusqu'à Moose Factory et Fort Albany à la baie James⁵¹. En 1845, à la demande de Mgr Provencher, les oblats prennent la direction de la Rivière-Rouge (Saint-Boniface) au Manitoba⁵². C'est ainsi que débutèrent les missions de l'Ouest et du Nord du Canada⁵³. On les retrouve ensuite dans des paroisses francophones aux États-Unis, où de nombreux Canadiens français ont émigré, notamment à Plattsburgh, Burlington, Buffalo et Lowell, mais aussi dans la région du pacifique nord-ouest américain⁵⁴. Plusieurs décennies plus tard, selon Hilary Carey⁵⁵, à la fin du siècle des missions, en 1891, il y avait 1 992 617 catholiques au Canada qui représentaient 41 % de la population. Du côté protestant, on comptait 847 765 méthodistes, 755 326 presbytériens, 646 059 anglicans, 302 565 baptistes et 63 982 luthériens représentant ensemble, sous la dénomination protestante, 53 % de la population. Par ailleurs, selon Donat Levasseur⁵⁶, entre 1872-1960, 380 oblats ont œuvré au Canada dont 160 venus de France et 152 du Canada. C'est dans ce contexte religieux que le père Lacombe a œuvré.

Curieusement, en 1995 et 1996, trois livres importants sur les oblats sont parus en quelques mois. Outre l'ouvrage très factuel de l'oblat Donat Levasseur, déjà cité⁵⁷, Robert Choquette⁵⁸ et Raymond Huel⁵⁹ ont fait paraître des ouvrages très critiques des oblats. Professeur d'histoire des religions, Robert Choquette (1938-), comme l'indique le titre de son

49. Ibid., p. 24-27.

50. Ibid., p. 25.

51. Ibid.

52. Ibid., p. 37-50.

53. Ibid.

54. Levasseur, *Histoire des missionnaires oblats de Marie Immaculée...*, op. cit., tome 1 (1815-1898).

55. Carey, *God's Empire and Colonialism in the British World...*, op. cit., p. 32.

56. Levasseur, *Les Oblats de Marie Immaculée dans l'Ouest et le Nord canadien...*, op. cit., p. 252.

57. Ibid.

58. Robert Choquette, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, Ottawa, Ottawa University Press, 1995.

59. Raymond Huel, *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton, The University of Alberta Press/Western Publishers, 1996.

ouvrage, considère les oblats comme des militaires qui se sont portés à l'assaut du Canada et des peuples autochtones⁶⁰. Son livre est une analyse des stratégies évangélisatrices des missionnaires oblats de Marie-Immaculée dans le Nord-Ouest canadien durant la seconde moitié du XIX^e siècle et dans le contexte de la relation de ces missionnaires catholiques avec les anglicans (pour la plupart membres de la Church Missionary Society)⁶¹. Choquette a donc été en mesure de faire ressortir les rapports, parfois tendus, entre Français de France, et Britanniques dans ces régions du Canada, mais aussi les tensions entre Français de France, Canadiens français et Irlandais chez les catholiques⁶².

L'auteur situe aussi l'étude des oblats dans le contexte de la théologie ultramontaine de l'époque. L'ultramontanisme était une vieille doctrine, remontant selon certains au XVII^e siècle, qui affirmait la prépondérance du pouvoir spirituel des papes sur le pouvoir temporel des souverains ou des politiciens. Il faut dire que les oblats ont techniquement précédé le développement de l'ultramontanisme du XIX^e siècle et ont été eux-mêmes une entreprise de reconquête religieuse de la France avec une approche militaire⁶³. Les oblats ont peut-être été une des causes de l'ultramontanisme du XIX^e siècle et non un de ses effets. Dans la première partie du livre, c'est dans cette perspective de la spécificité du catholicisme ultramontain ou de la double réaction à la Révolution française et au positivisme du milieu du XIX^e siècle, que Choquette décrit l'arrivée des premiers oblats, notamment les pères Provencher, Taché, Lafèche, futurs évêques, et, justement, Lacombe⁶⁴. L'invasion des forces missionnaires dans deux grandes régions, l'Athabasca-Mackenzie⁶⁵ et la région de la Rivière Rouge, Alberta et Colombie-Britannique, est ensuite décrite dans son livre⁶⁶. Aux premiers protagonistes énumérés plus haut, d'origine canadienne, se sont ajoutés, pour la conquête de ces deux dernières régions, les pères, originaires

60. Choquette, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, op. cit., p. xvii-xxvii.

61. Ibid., p. 107.

62. Ibid., p. 203-218.

63. Derek Hastings, *Catholicism and the Roots of Nazism: Religious Identity and National Socialism*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 298 p. (p. 17-45). Austin Gough, *Paris et Rome: les catholiques français et le pape au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996, 319 p. Traduction de Austin Gough, *Paris and Rome: The Gallican Church and Ultramontane Campaign, 1848-1853*, Oxford, Clarendon Press, 1986, 276 p.

64. Choquette, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, op. cit., p. 1-39, (chapitres 1 et 2).

65. Ibid., p. 51-74.

66. Ibid., p. 81-102.

de France, Faraud⁶⁷, Grollier⁶⁸, Petitot⁶⁹, Clut⁷⁰, Grandin⁷¹, D'Herbomez⁷² et Durieu⁷³. Choquette étudie ensuite les réactions de « l'ennemi protestant⁷⁴ » incarné par les membres de la Church Missionary Society, dont W.C. Bompas (1834-1906), et les missionnaires méthodistes, dont G.M. McDougall (1821-1876)⁷⁵. Mais le clash catholique-protestant se morcelle lui-même en un clash des identités ethnoculturelles, les catholiques se trouvant divisés entre Français, Canadiens français et Irlandais au point de ne plus pouvoir former un front catholique uni face aux protestants Canadiens anglais, de plus en plus nombreux à la fin du XIX^e siècle. L'assaut oblat aurait donc été inefficace selon Choquette, entre autres en raison de ces divisions nationales parmi les catholiques.

Pour sa part, Raymond Huel nous présente une synthèse de l'œuvre missionnaire des oblats de Marie-Immaculée dans les Prairies canadiennes, entre 1845 et 1945⁷⁶. L'auteur a affiché d'emblée son intention de se distinguer de la littérature hagiographique sur les oblats, par exemple des ouvrages du père Breton (voir la note au début de ce chapitre). Il propose une analyse sans complaisance du travail des oblats, surtout à partir des innombrables sources laissées par ces derniers. D'ailleurs sa conclusion est sans équivoque : les oblats ont lamentablement échoué dans l'Ouest canadien. Le fait, par exemple, qu'en un siècle de mission, aucun Autochtone ne soit devenu prêtre et que seulement quatre Métis aient été ordonnés, montre à quel point les oblats ont failli à la tâche première des missions selon les vieilles règles de la Propagande qui étaient de former un clergé indigène⁷⁷.

Selon Huel, les cent ans d'histoire des oblats dans l'Ouest canadien à partir de 1845 sont marquées par deux principales périodes : avant 1870 et après. La première période est celle de la « mission ambulante » vécue à un moment où le territoire est la « propriété » de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette époque de la « mission ambulante » était celle du

67. Ibid., Henri Faraud (1826-1890).

68. Ibid., Pierre-Henri Grollier (1826-1864), p. 55.

69. Ibid., Émile Petitot (1838-1916), p. 59.

70. Ibid., Isidore Clut (1832-1903), p. 67.

71. Ibid., Vital-Justin Grandin (1829-1902).

72. Ibid., Louis-Joseph D'Herbomez (1822-1890).

73. Ibid., Paul Durieu (1830-1899).

74. Ibid., p. 103-110.

75. Ibid., p. 111-117.

76. Raymond Huel, *Proclaiming the Gospel and the Métis*, Edmonton, The University of Alberta Press et Western Canadian Publishers, 1996.

77. Ibid., p. 275-276.

missionnaire catholique itinérant qui accompagnait des familles amérindiennes ou métisses dans leurs déplacements saisonniers, apprenait, contrairement aux protestants, leur langue et, si nécessaire, se fixait à proximité des postes de traite ou lieux traditionnels d'échanges, comme le Fort Edmonton par exemple⁷⁸. Après la création du dominion du Canada en 1867 et la vente à ce dernier, en 1870, des territoires de la Terre de Rupert par la Compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi qu'après la création du Manitoba, les relations entre les oblats et les premiers habitants des Prairies changent. De « mission ambulante », la stratégie des oblats s'oriente en fonction des priorités du dominion du Canada, qui était de détruire la mobilité des autochtones sur le territoire en leur confisquant leurs terres, en les forçant à être sédentaires dans des réserves, enfin en détruisant leur culture par l'assimilation de leurs enfants au moyen des écoles résidentielles⁷⁹.

Outre les relations avec les autochtones, Huel consacre aussi de nombreuses pages aux relations entre les oblats et les autres intervenants coloniaux dans la région :

- la Compagnie de la Baie d'Hudson, avec laquelle ils ont su développer une certaine complémentarité d'intérêts⁸⁰ ;
- la communauté des sœurs grises, approuvée à Montréal en 1755 au niveau du diocèse, et en 1862 par le pape Pie IX, qui sont arrivées en 1844 au Manitoba et en 1858 à la mission du lac Sainte-Anne, avec pour but, entre autres, de soutenir l'œuvre missionnaire oblate⁸¹ ;
- les missions protestantes, grandes rivales en apparence des catholiques dans la course à la « conversion des païens »⁸² ;
- enfin, l'État canadien qui, après 1870, appuie financièrement et politiquement l'œuvre missionnaire, protestante et catholique, dans la région afin de consolider son contrôle du territoire⁸³.

Ainsi, dans les ouvrages de Choquette et de Huel, il est clair que le zèle missionnaire a concouru à la désintégration des sociétés autochtones, désintégration qui a mené à ce qui est défini aujourd'hui comme un

78. Ibid., p. 27-74.

79. Ibid., p. 123-240.

80. Ibid., p. 11-16, 56-59.

81. Ibid., p. 102-112.

82. Ibid., p. 173-196.

83. Ibid., p. 144-244.

génocide⁸⁴. Alors que Choquette ne fait aucun compromis dans son évaluation négative, Huel a parfois tendance à peindre le rôle des oblates comme n'étant pas toujours négatif. Par exemple, il décrit avec une certaine sympathie certaines actions du père Joseph Hugonnard (1848-1917)⁸⁵, qui aurait enseigné à l'école résidentielle de Qu'Appelle en cri et en sioux aux jeunes Autochtones et insisté sur un curriculum cri-anglais, contrairement à la politique du Département des Affaires indiennes d'un curriculum en anglais seulement⁸⁶. Dans l'autre école résidentielle fondée en 1884 par Lacombe, celle de Dunbow, selon Huel lui-même, 50 enfants sont morts au cours des huit premières années de l'institution (les deux premières années s'étaient déroulées sous la direction de Lacombe et de son fidèle lieutenant Jean l'Heureux⁸⁷).

De son côté, Choquette a insisté sur les divisions entre protestants et catholiques, et l'animosité entre catholiques irlandais, français et canadiens-français. Mais curieusement, il donne lui-même des douzaines d'exemples qui montrent qu'au contraire, protestants et catholiques, d'une part, catholiques canadiens-français, français et irlandais, d'autre part, ont parcouru ensemble les Prairies canadiennes et n'ont jamais perdu de vue, malgré certaines tensions et querelles, l'objectif commun de la mission civilisatrice. Le père Lacombe a toujours été là d'ailleurs pour rappeler, à tout le monde, «civilisés ou barbares», par un dessin illustrant l'échelle catholique de l'évolution, la fameuse «Échelle catholique du père Lacombe», deux chemins distincts qui balisaient le parcours de la vie des humains : celui de la perte, où se trouvaient en majorité les Autochtones, et celui de la rédemption, où se trouvaient en majorité les civilisés...⁸⁸

LES TRAITÉS NUMÉROTÉS

Le père Lacombe, donc, a joué un rôle important, voire essentiel, dans les deux périodes de la mission oblate, celle de la «mission ambulante», et celle d'une approche plus sédentaire symbolisée par le cas des écoles résidentielles. Son rôle, après 1867 et la création du Dominion du

84. *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls*, 2019, volumes 1a, 1b, en ligne (<https://www.mmiwg-ffada.ca/final-report/>).

85. Lui-même signait aussi parfois Hugonnard avec un seul n.

86. Huel, *Proclaiming the Gospel and the Métis*, op. cit., p. 140-142.

87. Ibid., p. 136.

88. Ibid., p. 95.

Canada, se situe dans un contexte d'expansion rapide des États-Unis vers le Midwest qui a suscité les craintes de nombreux politiciens canadiens. En effet, plusieurs redoutaient que les États-Unis annexent la Terre de Rupert⁸⁹. Cette peur n'était pas exagérée. Les États-Unis venaient d'acheter l'Alaska aux Russes pour 7 millions de dollars et auraient offert 10 millions de dollars à la Grande-Bretagne et à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour l'achat de la Terre de Rupert⁹⁰. Or l'expansion dans l'Ouest était perçue comme un élément essentiel de l'avenir économique du Canada⁹¹. Aussitôt après la proclamation de la Confédération, le Dominion a entamé des négociations avec la Grande-Bretagne et la Compagnie de la Baie d'Hudson en vue de l'acquisition de la charte de la Compagnie et de la propriété de la Terre de Rupert⁹².

En novembre 1869, la HBC accepta de céder sa charte à la Couronne britannique et en juin 1870, un Ordre en conseil du gouvernement britannique cédait ce territoire au Canada pour une somme d'environ un million de dollars. L'application de l'Ordre en conseil était prévue pour juillet 1870. Entre-temps, avant même que le territoire soit effectivement la propriété du Canada, afin de calmer les tensions à la colonie de la rivière Rouge, la province du Manitoba avait été créée en mai 1870⁹³. Même si les Territoires du Nord-Ouest, dont l'ancienne Terre de Rupert, faisaient partie du Canada sur le plan légal à partir de ce moment, comme la Grande-Bretagne avait payé la Compagnie de la Baie d'Hudson pour des territoires que la compagnie ne possédait pas vraiment entièrement, il fallait régler toutes les revendications territoriales des Autochtones, les vrais propriétaires, une réalité que même les fonctionnaires britanniques reconnaissaient⁹⁴.

89. Sheldon Kirk Krasowski, *Mediating the Numbered Treaties: Eyewitness Accounts of Treaties Between the Crown and Indigenous Peoples, 1871-1876*, thèse de doctorat en histoire, Université de Regina, 2011.

90. «John A. Macdonald», *Canada History*, en ligne (<https://www.canadahistory.com/>).

91. Gouvernement du Canada, *Les traités numérotés, (1871-1921)*, en ligne (<https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1360948213124/1544620003549>); pour une histoire relativement récente et complète des traités, voir J.R. Miller, *Compact, Contract, Covenant, Aboriginal Treaty-Making in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.

92. Miller, *Ibid.*, p. 166-196.

93. *Ibid.*, p. 157-170.

94. *Ibid.*

Utilisant le modèle des traités de Robinson⁹⁵ de 1850, l'État fédéral a négocié onze traités entre 1871 et 1921. Ces traités concernaient les régions allant du lac des Bois aux montagnes Rocheuses à l'ouest et la mer de Beaufort au nord. Comme dans le cas des traités Robinson, les traités numérotés, en contrepartie de la cession de leur libre mouvement sur des terres reconnues comme étant les leurs, promettaient aux Autochtones des terres de réserve, des annuités et le droit permanent de chasser et de pêcher sur les terres de la Couronne inoccupées en échange de titres ancestraux. Ces traités contenaient aussi des clauses très similaires à celles de nombreux programmes de « civilisation » exécutés un peu partout dans l'Empire britannique depuis le fameux rapport de 1837 sur les indigènes (voir chapitre 3) et dans le centre du Canada. Tous les traités comportaient des clauses pour les écoles industrielles pour l'enseignement des enfants, ainsi que des instruments agricoles pour aider les Autochtones à assurer une transition d'un style de vie semi-nomade à un style de vie sédentaire axé sur l'agriculture.

Les commissaires responsables des traités, dont Alexander Morris (1826-1889)⁹⁶, ont expliqué que les traités constituaient des actes de cession de terres à une très grande échelle. De 1873 à 1876, Morris négocia les traités 3, 4, 5, 6 et a préparé le terrain pour le traité numéro 7. Morris a aussi publié en 1880 *The Treaties of Canada With the Indians of Manitoba and The North-West Territories Including the Negotiations on Which They Were Based, and Other Information Relating Thereto*, ouvrage qui inclut la description du traité 7 et qui devint la référence obligée sur les traités⁹⁷.

Les premiers traités numérotés, de 1 à 7, furent rapidement signés entre 1871 et 1877 et servirent de cadre au ministère des Affaires indiennes

95. Du nom de William Benjamin Robinson (1797-1873), lui-même commerçant de fourrure devenu politicien et commissaire des travaux publics qui négocia des traités avec diverses nations autochtones dans les régions du lac Simcoe et du lac Huron dans les années 1850.

96. Alexander Morris (1826-1889), né à Perth en Ontario, a fait partie du cabinet du premier ministre John A. Macdonald (1869-1872) et a été le second lieutenant-gouverneur du Manitoba (1872-1877) et des Territoires du Nord-Ouest (1872-1876). Il est aussi connu pour être le premier lieutenant-gouverneur du district de Keewatin en 1876, un territoire comprenant le nord de l'Ontario et une partie du Manitoba et du Nunavut d'aujourd'hui.

97. Alexander Morris, *The Treaties of Canada With the Indians of Manitoba and The North-West Territories Including the Negotiations on Which They Were Based, and Other Information Relating Thereto*, Toronto, Belfords, Clarke & Co Publishers, 1880; voir aussi Robert J. Talbot, *Negotiating the Numbered Treaties: An Intellectual and Political Biography of Alexander Morris*, Saskatoon, Purich Publishing, 2009.

pour mettre en œuvre des politiques d'assimilation⁹⁸. Ce ne sont pas tous les Autochtones des Territoires du Nord-Ouest qui ont collaboré à la signature de ces traités. Plusieurs leaders ne comprenaient pas l'urgence de signer ces traités, d'autres étaient franchement méfiants, voire hostiles⁹⁹. Par exemple, le chef cri Big Bear, mécontent des conditions du Traité numéro 6, refusait de le signer. Pendant sept ans, Big Bear et ses partisans se sont déplacés dans les Prairies pour faire pression sur l'État fédéral afin de négocier des conditions plus favorables pour les Autochtones¹⁰⁰. Après des années difficiles en raison de la disparition du bison, Big Bear et ses partisans ont finalement capitulé et signé le Traité numéro 6 en août 1883. Leur soulèvement avec Riel deux ans plus tard était donc en grande partie une réaction à ces traités. Big Bear et ses partisans constituaient l'un des derniers groupes autochtones non assujettis à un traité dans les Prairies.

Il est apparu assez rapidement aux autorités fédérales qu'il fallait trouver des « ambassadeurs » pour convaincre les Autochtones de signer ces traités. Ces ambassadeurs furent évidemment les missionnaires, dont les missionnaires oblats. La hiérarchie des oblats, dont l'évêque de Saint-Boniface, Joseph-Norbert Provencher (1787-1853), était très favorable à la signature de ces traités et à l'ouverture subséquente des écoles industrielles pour les enfants autochtones que l'on devait soustraire, croyait-on, à l'influence maléfique de leurs parents. Le neveu de Provencher, Joseph-Alfred-Norbert Provencher (1843-1882), était d'ailleurs haut-fonctionnaire au département des Affaires indiennes entre 1873 et 1876 et il fut mêlé de très près aux négociations de quelques traités, dont le traité numéro 3. Le père Lacombe, pour sa part, fut l'un de ces ambassadeurs, bien que son rôle en ce qui concerne les traités ait été moins important que le rôle qu'il a joué dans l'établissement des écoles résidentielles.

Néanmoins, on retrouve son nom associé aux traités 6, 7 et 8¹⁰¹. Pour le traité numéro 6, il ne faisait pas partie de la délégation, mais avait été consulté et il a correspondu avec le lieutenant-gouverneur Alexander

98. Krasowski, *Mediating the Numbered Treaties...*, op. cit., p. 14-46.

99. Ibid., p. 31-44.

100. Ibid., p. 215-272.

101. On retrouve sa participation à ces traités rapidement mentionnée dans MacGregor, *Father Lacombe*, op. cit., p. 236-239 pour les traités 6 et 7, et p. 309-314 pour la commission du traité 8. Katherine Hughes, pour sa part, mentionne surtout le voyage dans le nord de la Saskatchewan, de l'Alberta et le sud des territoires du Nord-Ouest, en 1899, dans le cadre des travaux menant au traité numéro 8; Katherine Hughes, *Father Lacombe: The Black Robe Voyageur*, New York, Moffat, Yard and Co., 1911, p. 377-386; elle mentionne aussi les traités 6 et 7, p. 242-243.

Morris. À la veille de ces deux traités, 6 et 7, signés en 1876 et 1877, Lacombe écrit à Morris en 1875 en évoquant les traités précédents, dont les traités 3, 4 et 5.

Les traités déjà fait ici ont été pour la satisfaction de tous. Tout le monde connaît trop bien votre justice quand il s'agit surtout du pauvre sauvage... Je suis sûr que vous voulez le bien de ces sauvages, puis que dans les premières années de votre vie publique, déjà vous plaidez si bien la cause du pauvre enfant des bois et des prairies [...] ¹⁰²

Par ailleurs, Lacombe, bien qu'il n'ait jamais exprimé de révolte face au projet missionnaire, comme les pères Scollen et Petitot plus tard, avait tout de même des moments d'une grande lucidité.

Veillez me permettre d'avouer à Votre Excellence que pour ma part, je pense que l'arrivée des Blancs parmi les Sauvages, avec tout ce qu'ils leurs ont apporté des douceurs de la civilisation, a toujours été un grand malheur pour les tribus Indiennes... [L]es sauvages qui n'ont jamais vu les Blancs sont moins malheureux pour la vie corporelle que ceux auxquels on a appris des besoins qu'ils ne connaissaient pas auparavant ¹⁰³.

En fait, l'un des traducteurs et signataires des traités 6 et 7 fut le père Constantine Scollen qui était peut-être le meilleur interprète parmi les oblat ¹⁰⁴. Alors que Lacombe a loué les traités et plus tard plaidé pour que les chefs autochtones ne se rallient pas au mouvement de Riel en 1885, Scollen, même si lui aussi a plaidé pour la non-violence, notamment auprès des Autochtones de sa mission qui était Hobema en 1885, s'est toutefois révolté en 1887 contre les promesses non tenues de l'État fédéral et a quitté les oblats ¹⁰⁵. Pour sa part, Lacombe joua un rôle dans une affaire complexe impliquant une petite nation autochtone et métisse, la bande Michel, qui était composée de descendants d'Iroquois qui, en 1783, avaient fui l'est du continent après l'indépendance des États-Unis pour s'installer dans les Prairies canadiennes et finir par former avec des Cris une nouvelle commu-

102. Lettre de Lacombe à Morris, 13 février 1875, Bibliothèque et archives Canada, RG10, vol. 3613, dossier 4518, citée dans Talbot, *Negotiating the Numbered Treaties...*, op. cit., p. 202.

103. Annexe d'Alexander Morris au Secrétaire d'État, 25 février 1875, Bibliothèque et archives Canada, RG10, vol. 3613, dossier 4518, cité dans Talbot, *ibid.*; Lacombe a écrit en français à Morris, lequel parlait et comprenait le français puisqu'il avait séjourné dans sa jeunesse dans une famille canadienne-française au nord de Montréal.

104. Morris, *The Treaties of Canada...*, op. cit., p. 360, 374.

105. Venini, «Father Constantine Scollen, Founder of the Calgary Mission», op. cit., p. 85; voir aussi «Scollen Family Fonds», Archives du Glenbow Museum, en ligne (<https://www.glenbow.org/collections/search/findingAids/archhtm/scollen.cfm>).

nauté. Cette bande Michel vivait près de Saint-Albert et Lacombe est intervenu pour qu'elle fasse partie du traité numéro 6. Leur cas devint cependant très compliqué et a refait surface récemment¹⁰⁶. Le père Lacombe devait participer au traité numéro 7, comme l'indique cette lettre :

Winnipeg, 9th August 1877

Mr Meredith
Deputy Minister of the Interior

Dear Sir

I received on my arrival here, your letter dated the 27th of July in which you inform me in the name of the Government, that Lieutenant Governor Laird and Colonel McLeod have been reappointed commissioners to negotiate a Treaty with the Blackfeet and the Cree tribes, next month, and that the Government thought to? the mission of going with these gentlemen to assist them to conclude this Treaty with these Indians either on account of my knowledge of their habits, or of my understanding of their language.

The Secretary of State informed me at the same time of the position which the Government offers me by modifying the same instructions.

I have drawn the \$500 left at my disposal for the expense of the trip. I am pleased to hear that I can get at Benton what could be necessary to go as far as McLeod if I pass by that route. It will be understood that I will be saving in order to make the \$500 suffice for the expenses of such a trip, however I doubt not that the government, will be liberal enough to understand the reasonable surplus that I might be compelled to make and to take into consideration the sum employed and the fatigue that will be necessarily have to be undergone to fulfill with success such a mission,

For my part, I will do all in my power to make myself? to the Commissioners leaving my little capacity at their disposal.

Offering you my most sincere regards.

I am, Dear Sir, your serv.

Alb, Lacombe, omi, ptr¹⁰⁷

Toutefois, le père Lacombe a dû céder sa place à Scollen pour cause de maladie.

106. «Last One Standing: Michel Band seeks to regain status as a band under Indian Act», CBC, en ligne (<https://www.cbc.ca/news/indigenous/michel-first-nation-recognition-1.4234214>).

107. Bibliothèque et archives Canada, RG10, vol. 3651, dossier 8506.

Le rôle du père Scollen dans les traités 6 et 7, largement oublié, a aussi consisté à convaincre le chef Sweet Grass d'assister à la réunion pour le traité numéro 6. Comme Sweet Grass était un ami du père Lacombe, on a attribué à ce dernier, encore une fois, un résultat qui appartenait sans doute au père Scollen. Alexander Morris décrit ainsi le rôle du père Scollen :

I had ascertained that the Indian mind was oppressed with vague fears; they dreaded the treaty; they had been made to believe that they would be compelled to live on the reserves wholly, and abandon their hunting, and that in time of war they would be placed in the front and made to fight.

I accordingly shaped my address so as to give them confidence in the intentions of the Government, and to quiet their apprehensions. I impressed strongly on them the necessity of changing their present mode of life, and commencing to make homes and gardens for themselves, so as to be prepared for the loss of the buffalo and other large animals which is going on so rapidly.

The Indians listened with great attention to my address and at its close asked an adjournment that they might meet in council to consider my words, which was of course granted.

The Rev. C. Scollen, a Roman Catholic Missionary amongst the Blackfeet, arrived soon after from Bow River, and informed me that on the way he had learned that Sweet Grass, the principal chief of the Plain Crees, was out hunting and would not be at the Fort Pitt, and that he was of the opinion that his absence would be a great obstruction to a treaty.

After consulting with my colleagues, I decided on sending a messenger to him, requesting his presence...¹⁰⁸

Dans un rapport de 1877, le ministre de l'Intérieur David Mills commenta lui aussi sur le rôle du père Scollen.

The conclusion, in 1876, of [treaty number six] left but a small portion of the territory lying between the boundary line and the 54th parallel of latitude unsundered.

The unsundered portion of the territory, including about fifty thousand square miles... is occupied by the Blackfeet, Blood, and Sarcees or Piegan Indians, some of the most warlike and intelligent but intractable bands of the North-west. These bands have for years been anxiously expecting to be treated with, and have been much disappointed at the delay of negotiations...

108. Morris, *Treaties of Canada...*, op. cit., p. 183.

I requested the Rev. C. Scollen, who had for many years been a missionary among the Plain Crees, and latterly for several years among the Blackfeet, to make a report to me of the character, habits, and condition of this nation, with which request he willingly complied. I now give place to this report, which gives a vivid view of the character of this bold and warlike race, and shews the benefits they had, so far back as 1876, derived from the presence of the Mounted Police, the prohibition of liquor, and the establishment of law and order in the North-west Territories, under Canadian rule...¹⁰⁹

Finalement, après la découverte d'or au Yukon en 1898, l'État fédéral a dû ouvrir des négociations avec les nations autochtones du nord de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du sud des territoires du Nord-Ouest. C'est ainsi que le père Lacombe fut impliqué cette fois pour la signature du traité numéro 8 en tant que guide, interprète et signataire. Le traité numéro 8 a été signé le 21 juin 1899 entre le Canada, représenté par son monarque, et plusieurs nations autochtones de la région du petit lac des Esclaves¹¹⁰. Le territoire couvert par le traité 8 s'étend sur un territoire plus grand que la France (840 000 km²) dans ce qui est aujourd'hui le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, le nord-ouest de la Colombie-Britannique et une partie du sud des Territoires du Nord-Ouest. Il est à noter que Joseph-Henri Picard (1857-1934), un notable d'Edmonton que le père Lacombe avait recruté au Québec, a aussi fait partie de la délégation chargée d'étudier et de voyager dans le nord de l'Alberta pour négocier le traité 8.

Dans l'ensemble, les traités numérotés du XIX^e siècle (1 à 8) sont aujourd'hui très critiqués en tant qu'exemples d'échange inégal entre colonisateurs et Autochtones, échange dans lequel les missionnaires ont joué un rôle important¹¹¹. Malgré ce travail instrumental des oblats dans la réalisation des traités, la perception des Métis par les Oblats aurait évolué entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e, évolution qui aurait permis de définir la nation Métisse¹¹². Une telle évolution est probablement observable chez des oblats comme le père Scollen, mais il nous a semblé

109. Rapport de David Mills (1877) cité dans *ibid.*, p. 245.

110. « Traité 8 », Bibliothèque et archives Canada, en ligne (<https://www.collectionscanada.gc.ca/treaty8/index-e.html>).

111. Derek Whitehouse, « The Numbered Treaties: Similar Means to Dichotomous Ends », *Past Imperfect*, n° 3, 1994, p. 25-45; Gina Starblanket, « The Numbered Treaties and the Politics of Incoherency », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 52, n° 3, 2019, p. 443-459.

112. Timothy p. Foran, *Defining Métis, Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan, 1845-1898*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017.

que la conception du « sauvage » est essentiellement restée la même chez le père Lacombe tout au long de sa carrière.

Dans son rapport à Davis Mills, le père Scollen fait preuve d'une appréciation nuancée et complexe des Autochtones, généralement absente des commentaires du père Lacombe, toujours condescendant bien qu'honnêtement préoccupé pour le sort de ces derniers, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

But, although the general character of all the tribes may be nearly the same, yet in their social dispositions they sometimes materially differ, and this, I think, will be found to be the case with the Crees and the Blackfeet when compared on that point. The Crees have always looked upon the white man as a friend, or, to use their own language, as a brother. They have never been afraid of him, nor have they given him any reason to be, afraid of them.

The Blackfeet have acted somewhat differently; they have regarded the white man as a demi-god, far superior to themselves in intelligence, capable of doing them good or evil, according as he might be well or ill-disposed towards them, unscrupulous in his dealings with others, and consequently a person to be flattered, feared and shunned, and even injured whenever this could be done with impunity.

[...] This I can certify, for although [the Indians] may not say [these things] to others yet they do not hide them from me. [...] I am also aware that the Sioux Indians now at war with the Americans, have sent a message to the Blackfeet tribe asking them to make an alliance offensive and defensive against all white people in the country¹¹³.

En 1879, Scollen écrit au Major A.G. Irvine.

I have now been acquainted sixteen years with the Blackfeet. I have seen them in all their phases – in their days of prosperity and opulence; when their braves mustered double the number they can muster now; when they were entire masters of the immense prairies from Benton to Edmonton, and the terror of their enemies on every side, North, South, East, and West. I have seen them in those days mourn the loss of numerous relatives fallen in deadly combat against their foes. I have seen them later on, when reduced to the last stage of poverty and disorganization from the effects of intoxicating liquor, but through all these stages I have never seen them so depressed as they are now; I have never seen them before in want of food: last winter for the first time have they really suffered the pangs of hunger, and for the

113. *Father Scollen's report addressed to the Lieutenant-Governor of Manitoba (Alexander Morris)*, septembre 1876, cité dans Venini, «Father Constantine Scollen, Founder of the Calgary Mission», op. cit., p. 85.

first time in my life have I seen a Blackfoot brave withdraw from his lodge that he might not listen to his crying children when he had not meat to give them! Such, Dear Sir, has been the state of the Blackfoot Indians last winter. They have suffered fearfully from hunger. Two poor women on Elk River, fell victims to the scourge, a thing never heard of before amongst the Blackfeet. Many sustained life by eating the flesh of poisoned wolves. Some have lived on dogs; and I have known others to live several days on nothing else but old bones which they gathered and broke up, wherewith to make a kind of soup.

This state of affairs has disheartened the Indians wonderfully. They can no longer live together in big camps under control of their Chiefs. They have been, during the Winter, and are now, scattered all over the country. They are in utter dejection, and from a state of dejection, if they continue to suffer, I have no doubt that there will be a transition to a state of desperation.

In fact hunger has driven them to commit many acts of dishonesty which they always abstained from before, around the posts¹¹⁴.

LES ÉCOLES RÉSIDENTIELLES

Les pensionnats indiens, ou écoles résidentielles, comme on le sait, étaient des écoles religieuses financées par l'État au moment de la signature des traités; elles avaient été créées pour assimiler les enfants autochtones à la culture occidentale. Bien que, techniquement, les premiers établissements de ce genre aient été installés en Nouvelle-France¹¹⁵, le terme renvoie en général aux écoles établies après 1880. Entre les années 1880 et 1930, le réseau des pensionnats a compté environ 80 établissements. L'Église catholique était responsable d'environ 48 de ces écoles, l'Église anglicane de vingt, l'Église unie, regroupant après 1925 les Églises presbytériennes et méthodistes, d'une douzaine¹¹⁶. Il est à noter que 80 % des écoles

114. Lettre du père Constantine Scollen au Major A.G. Irvine, 13 avril 1879, Bibliothèque et archives Canada, Département des Affaires indiennes, RG 10, vol. 3695, dossier 14 942, bobine C-10122, dans Keith Douglas Smith (dir.), *Strange visitors: documents in Indigenous-settler relations in Canada from 1876*, Toronto, University of Toronto Press, 2014, chapitre 2, document 2.5, p. 41-42.

115. J.R. Miller, *Residential Schools and Reconciliation: Canada Confronts its Past*, Toronto, University of Toronto Press, 2017, p. 12; Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Canada's Residential Schools: The History, Part 1, Origins to 1939*, The Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada, Ottawa, tome 1, 2015, p. 39-49.

116. *Ibid.*, p. 11-40.

résidentielles catholiques étaient tenues par des oblats¹¹⁷. Au total, 150 000 enfants ont fréquenté les écoles industrielles. La Commission de vérité et réconciliation a estimé que 4134 enfants sont morts dans ces écoles¹¹⁸.

Le concept des écoles industrielles pour les Autochtones et l'objectif d'assimiler les enfants des indigènes dans les colonies où ces populations n'étaient pas aussi massives qu'en Inde par exemple, circulait, comme on l'a vu au chapitre 3, depuis le fameux rapport de 1837 sur les indigènes soumis au *Colonial Office*. Mais l'idée de telles écoles était aussi envisagée, dans le contexte de la Révolution industrielle, pour les enfants délinquants des familles pauvres. En 1854, le Parlement britannique vota le *Reformatory Schools Act* et l'*Industrial Schools Act* pour les enfants délinquants dont le nombre s'élevait à 17 000 en 1884¹¹⁹. Ces expériences serviront aussi d'exemples pour les politiques mises en œuvre au Canada après la Confédération¹²⁰. Comme pour les traités, la hiérarchie oblate était très favorable à cette initiative. Comme le rapporte Raymond Huel¹²¹, à la fin des années 1870, Mgr Grandin voyait dans l'école de réforme pour délinquants de Cîteaux en France le modèle à suivre pour développer les écoles industrielles pour Autochtones au Canada. Donc, la prémisse essentielle était négative et, d'emblée, les enfants autochtones ont été définis comme des êtres à réformer, à redresser, et non comme des enfants ayant le potentiel de s'adapter au nouveau monde grâce à l'éducation.

À la suite de l'organisation du ministère des Affaires indiennes et de l'adoption de la première *Loi sur les Indiens* en 1876, le gouvernement fédéral se concentra sur l'éducation des étudiants indiens. En 1879, sir John A. MacDonal, à nouveau Premier ministre, commanda une étude sur le fonctionnement des écoles industrielles aux États-Unis¹²². Cette étude fut menée par Nicholas Flood Davin (1840-1901) qui devait déterminer la possibilité d'établir des institutions similaires dans les territoires

117. Henri Goulet, *Histoire des pensionnats indiens catholiques au Québec. Le rôle déterminant des pères oblats*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016.

118. « 4134 morts dans les pensionnats autochtones au Canada », *Radio-Canada*, 26 avril 2013; The Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Honouring the Truth, Reconciling for the Future, Summary of Final report of the Truth and reconciliation Commission of Canada*, 2015, p. 37-133.

119. *Ibid.*, p. 57.

120. *Ibid.*

121. Raymond Huel, *Proclaiming the Gospel and the Métis*, op. cit. p. 119.

122. Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Canada's Residential Schools: The History, Part I...*, op. cit., p. 133-148.

du Nord-Ouest du Dominion. Davin a remis son rapport en 1879¹²³. Il est allé effectivement aux États-Unis et a notamment visité des pensionnats indiens à Cheyenne, Arapaho, White Earth au Minnesota et à Hampton, en Virginie. Il s'est également rendu à Winnipeg où il a rencontré Mgr Taché, le père Lacombe, l'honorable James McKay et un certain nombre d'autres personnalités. À la page 9 de son rapport, Davin décrit justement sa rencontre à Winnipeg, notamment avec Lacombe et Taché¹²⁴. Lacombe a fortement impressionné Davin et à la lecture de ce rapport confidentiel, il est clair que le père Lacombe doit être considéré comme l'un des architectes de ce système.

Davin recommanda le financement de quatre écoles dans l'ouest, la première à Prince-Albert sous l'égide de l'Église épiscopale; une autre à Old Bow Fort, devant être dirigée par les méthodistes; une troisième à Qu'Appelle, sous la direction des catholiques; et enfin, une quatrième école à Riding Mountain, devant être gérée par l'Église presbytérienne¹²⁵. Le gouvernement donna suite à ce rapport, mais une première école ouvrit ses portes à Battleford, et non à Prince-Albert, en 1883, et c'était une école anglicane¹²⁶. Deux autres écoles, catholiques, comme on l'a vu, ont été ouvertes en 1884, l'une à Qu'Appelle en Saskatchewan, administrée par le père oblat Joseph Hugonnard, que nous avons déjà présenté, et les Sœurs grises¹²⁷. La seconde fut celle de Saint-Joseph ou Dunbow, au sud de Calgary, dont le premier directeur fut le père Lacombe, assisté par Jean l'Heureux (1837-1919)¹²⁸.

123. Nicholas Flood Davin, *Report on industrial schools for Indians and half-breeds*, Ottawa, 1879.

124. Ibid., p. 9.

125. Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Canada's Residential Schools: The History, Part 1...*, op. cit., p. 151-169.

126. Ibid., p. 197-206.

127. Ibid.

128. Le personnage de Jean l'Heureux est très controversé. N'ayant jamais vraiment été prêtre, accusé de sodomie avec des garçons autochtones, expulsé par les oblats et d'autres communautés, l'Heureux a néanmoins été constamment aux côtés du père Lacombe à partir de 1865. Ce fut au cours de cette dernière année que l'Heureux aurait sauvé à deux reprises la vie du père Lacombe: d'abord, lors d'une épidémie de rougeole dans un camp de Pieds-Noirs: le père Lacombe tomba lui aussi très malade et ce serait l'Heureux qui l'aurait soigné; ensuite, toujours en 1865, des Cris auraient attaqué un campement pied-noir où se trouvait Lacombe et là encore l'Heureux lui aurait sauvé la vie. Jusqu'à peu de temps avant sa mort en 1919, l'Heureux, bien qu'ostracisé, a constamment été retenu pour ses services de traducteur par l'État canadien et par les oblats eux-mêmes. En 1886, il a accompagné Lacombe dans l'Est du Canada avec les chefs autochtones qui n'avaient pas suivi Riel lors de la Rébellion de 1885; Hugh A. Dempsey et Raymond Huel ont consacré deux articles sérieux à l'Heureux: Hugh A. Dempsey,

S'inspirant lui-même du journal du père Lacombe, l'oblat Jules Lechevallier (1876-1952) relate ainsi la situation du père Lacombe au moment de la création de l'école de Dunbow.

«L'HEUREUX, JEAN», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval et University de Toronto, 2003, en ligne, (http://www.biographi.ca/fr/bio/_heureux_jean_14F.html); Raymond Huel, «Jean L'Heureux, Canadien errant et prétendu missionnaire auprès des Pieds-Noirs», dans Gratien Allaire, Paul Dubé et Gamila Morcos (dir.), *Après dix ans. Bilan et prospective. Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à la Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta les 17, 18 et 19 octobre 1991*, CEFCO, 1992, p. 207-222.

Pour leur part, les auteurs Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque racontent ceci, sans référence toutefois : «En novembre 1861, le père Lacombe croise un homme improbable, Jean L'Heureux, qui vit à l'indienne parmi une de ces bandes ennemies venues camper aux abords du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Jean L'Heureux : voilà certainement l'individu le plus singulier qui puisse se rencontrer dans l'Ouest en ces années d'évangélisation. Comment faire le portrait d'un homme que l'on qualifie aussi bien de grand humaniste que de honteux personnage? [...] Il serait né vers 1830 – selon les versions, entre 1825 et 1837 –, à Montréal, Saint-Hyacinthe ou en Acadie; il aurait fréquenté le séminaire de Montréal ou de Trois-Rivières ou quelque autre établissement dont les registres n'ont gardé de lui aucune trace... [...] Or il n'est jamais devenu prêtre – il n'a jamais obtenu le titre officiel –, car on l'a mis à la porte du Grand Séminaire avant qu'il ne puisse prononcer ses vœux, en raison de «graves désordres». On présume que son homosexualité était en cause, ou était-ce sa façon de l'afficher? Quoiqu'il en soit, ses comportements souvent indécents ont pesé lourd dans le déroulement de sa «carrière» et teintent encore l'opinion qu'on se fait de lui. Au sortir du séminaire, Jean L'Heureux quitte le Bas-Canada. Il se dirige d'abord vers le futur Montana, d'où proviennent les tout premiers échos d'une ruée vers l'or [...] Au milieu des années 1850, alors qu'il sillonne le Montana, il rencontre des pères jésuites dans une mission de Sun River, dans la région de l'actuel Great Falls. Il se présente à eux comme un prêtre séculier ayant perdu sa soutane. Mis en confiance par sa belle intelligence et ses qualités d'élocution, les pères lui en fournissent une, et voilà notre grand mystificateur qui se met à prêcher, célébrer des baptêmes, des mariages, et même confesser... Or, ces beaux jours ne durent pas : L'Heureux est pris en flagrant délit de sodomie. Les Jésuites apprennent également, avec stupéfaction, qu'il n'a jamais été ordonné prêtre. Expulsé de la mission, il s'en va vivre chez les Pieds-Noirs ...».

Autre extrait : «En 1884 s'ouvre un pensionnat catholique destiné aux enfants pieds-noirs – le pensionnat Saint-Joseph de Dunbow –, au grand plaisir des Oblats qui partagent la vision du gouvernement quant à l'urgence de «civiliser» les Indiens en les éduquant à la manière canadienne. Le père Lacombe est le premier directeur de cet établissement. Évidemment, les familles pieds-noirs sont réticentes à confier leurs enfants à une école de Blancs et les candidats se font rares. Malgré l'attrance notoire de Jean L'Heureux pour les jeunes garçons, les Affaires indiennes, une fois de plus, et le père Lacombe, faut-il le dire, s'appuient sur lui pour recruter des élèves. Le processus se déroule, semble-t-il, d'étrange façon : L'Heureux héberge les enfants chez lui en vue de les préparer à leur admission au pensionnat... À l'époque, ce ne sont encore que des rumeurs»; Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque, «Hommes des plaines Albert Lacombe (1827-1916) et Jean L'Heureux (1830-1919), le prêtre et le faux prêtre», *De remarquables oubliés*, tome 2, *Ils ont couru l'Amérique*, Montréal, Lux Éditeur, 2014, p. 375-410.

C'est au milieu de cette commotion générale du Nord-Ouest que le Père Lacombe jetait péniblement les bases de son école professionnelle officiellement nommée St Joseph's Industrial School, mais plus connue sous le nom de Dunbow School à cause d'un rancho voisin. L'époque n'était guère propice.

Après cinq mois d'absence dans les provinces de l'Est, le p. Lacombe revenait à Calgary le 31 mai 1884 satisfait du résultat de ses démarches le gouvernement lui avait accordé tout ce qu'il avait demandé. L'intention première du gouvernement avait été de bâtir une école de garçons; mais sur les instances, il s'était décidé à y ajouter une institution pour les filles persuadé que l'œuvre de l'instruction du développement professionnel des jeunes Indiennes était non moins importante pour la civilisation et l'avancement de la race que celle de la formation de la jeunesse masculine. Les Sœurs Grises de Montréal lui avaient promis leur généreux concours pour cela...

Lorsque le moment fut venu d'obtenir les frères coadjuteurs que Monseigneur lui avait promis, aucun d'eux n'était plus disponible, il dut chercher des auxiliaires ailleurs...

Les travaux de construction dont le p. Lacombe avait la surveillance, commencèrent peu de temps après son arrivée dans l'endroit choisi et arpenté quelques mois plus tôt par M. Nelson. C'était un vallon, large spacieux, profondément encaissé, baigné par la High River à un mille de son confluent et distant à peine de vingt milles de la ville de Calgary¹²⁹.

Plus loin, toujours en se référant au journal du père Lacombe, Le Chevallier écrit ceci :

En le voyant arriver, le P Lacombe fut un peu déconcerté. Ces recrues étaient beaucoup trop âgées ayant de douze à quinze ans. Le lendemain fut employé à faire des pantalons à ces Indiens qui jusqu'alors n'avaient porté que des pagnes.

Le 8 novembre, le p. Lacombe commença la classe, leur apprenant à faire le signe de la croix, leur montrant, l'Abc et leur faisant répéter quelques chants en anglais. Les résultats obtenus à cette première leçon n'étaient guère encourageants. « Je vois avec crainte, écrivait-il, le jour-même, qu'il me faudra présider partout dans cet établissement. Aurai-je le courage d'y tenir? » Quelques jours plus tard il ajoute sur son journal la réfection suivante: « la prévision qu'on ne réussira pas avec ces enfants m'accable. Ils sont trop grands. Aux yeux humains, ils sont insupportables... »

129. Jules Le Chevallier, manuscrit inédit: «IV partie. Les Oblats pendant la période de stabilisation (1886-1916). VII. Débuts de l'école St. Joseph 1884-1887», Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, 71.220/6675, B164, p. 282.

Le 15 novembre, les difficultés intérieures commençaient et elles ne devaient prendre fin qu'après de longs mois d'épreuves. Ce soir-là des Indiens arrivèrent de Blackfoot Crossing et colportèrent des rapports stupides au sujet des élèves. Le résultat ne se fit pas attendre: le lendemain trois vieilles indiennes vinrent enlever leurs enfants.

J'ai bien du trouble avec mes enfants, écrivait le p. Lacombe, le 2 décembre...¹³⁰

À deux reprises, en 1911 et en 1916, le père Lacombe a dicté ses mémoires, la première fois à la journaliste Katherine Hughes et la seconde fois à une sœur de la Providence. À propos des écoles résidentielles, Hughes rapporte ceci :

Father Lacombe went north and obtained boys from Cree reserves. By degrees the Blackfoot elders acquired clearer ideas of the boarding schools. They allowed a few children to go with Father Lacombe – some girls as well as boys; and the work was considered established.

In this the first Indian Industrial school of Alberta was established.

The Grey Nuns who had volunteered as teachers quickly secured control of the younger pupils and held their affections. Little by little a regular school routine was formed, the children lending themselves more readily to manual training than to books after the first novelty wore off.

This was the beginning of a system that has since spread throughout in the west, an honest endeavour by men with best interests of the Indians at heart to solve their problem. The schools were designed to bridge for the Indian the Transition stage from barbarism, so that at least the children's children of the warriors of Natous and Sweet Grass should be fit to cope with the Caucasian civilization that threatened to overwhelm their race¹³¹.

De fait, Lacombe, même s'il n'a exercé que durant deux ans ses talents d'enseignant auprès des jeunes Autochtones, avait très tôt eu la confiance de ses supérieurs.

The Bishop (Grandin) had made a comprehensive study of the diocese. He was now thoroughly acquainted with the conditions and dispositions of his Indians. As a result, he had determined to provide both Indians and Métis with schools: and these must be adequately equipped schools in which the white man's civilization might be inculcated in the children.

In this way he became the originator of the existing system of Canadian Indian Schools [...]. Now that he had attained to the undivided responsi-

130. Ibid., p. 283.

131. Huges, *Father Lacombe: The Black Robe Voyageur*, op. cit., p. 290-291.

bilities of a large diocese he felt impelled to take up with Father Lacombe this pressing question of Indian schools [...] Father Lacombe was the only man for the new work¹³².

Déjà, dans une lettre de l'évêque Grandin au père Lacombe datée du 21 avril 1872, la question des écoles pour les enfants des Autochtones avait été évoquée

I shall ask one other service of you. It concerns the extreme need for schools. It is important work, the only real means of civilising our Indians...¹³³

Et dans ses *souvenirs* rapportés par Katherine Hughes, il est mentionné :

In 1884 Qu'Appelle and Dunbow schools were opened. [...] The Indians however absolutely refused to part with the younger boys for whom the schools were intended. Eventually after much persuasion the missionaries succeeded in assembling seventeen boys from 15 to 17 years.

Father Lacombe received the boys at Dunbow. As a preliminary they were shown to a room containing washtubs. They were directed to bathe. Their long hair was combed by Father Lacombe and his assistant, for the parents had refused to have it cut. New clothes were supplied to each boy, and his own tattered garments rolled away in a bundle to be returned when he went home again¹³⁴.

LA RÉBELLION DES MÉTIS DE 1885

Au moment où le père Lacombe était directeur de cette école industrielle à Dunbow s'ouvrait le second acte de la résistance des Métis. En résumé, voici ce qui s'était déroulé depuis 1869-1870, c'est-à-dire le premier acte de cette rébellion¹³⁵.

132. Ibid., p. 205.

133. Ibid., p. 207.

134. Ibid., p. 287-288.

135. Plusieurs ouvrages ont été publiés sur cette période, Louis Riel et les Métis. Retenons quelques classiques : Auguste-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Albert Lévesque, 1936 (notons que le livre, publié après le décès de son auteur qui n'avait pas eu le temps d'écrire une conclusion sur 1885, se termine par un appendice qui constitue cette conclusion signée par la Société historique métisse. Ce texte, qui rappelle les grandes revendications des Métis, notamment celles concernant les titres de propriété qu'ils réclamaient et la formation d'une province ou d'une forme d'autogouvernement pour les Territoires du Nord-Ouest, répond aux principales accusations contre Louis Riel et remémore aux lecteurs que les événements dramatiques, voire tragiques, qui se sont déroulés en 1870 et 1885 avaient été en grande partie provoqués par le fanatisme des membres du mouvement dominé par des orangistes *Canada First*. Le livre se termine par le testament de Louis Riel et le dernier

- En 1869, rappelons-le, le dominion du Canada a obtenu le transfert de la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson en ce qui concernait la Terre de Rupert. La colonie de la Rivière Rouge, composée d'environ 12 000 habitants, destinée à la colonisation canadienne, était fragmentée entre une majorité de Métis catholiques francophones, des *Half-Breed* anglophones, des descendants d'Écossais, et une petite communauté anglo-protestante originaire de l'Ontario¹³⁶. Une équipe d'arpenteurs, tous Ontariens, dépêchés par le Canada et

mémoire rédigé par ce dernier). Trémaudan avait aussi publié auparavant : *The Hudson Bay Road (1498-1915)*, Londres, J.M. Dent & sons, 1915. Autre classique, un livre de Marcel Giraud, très érudit : *Le Métis canadien*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945 (2 volumes). Giraud rappelle notamment la légitimité des demandes des Métis à travers les documents de 1869 et de 1884-1885 (volume II partie 6, p. 365-469 et sources p. 678-680, notamment une narration du père Lacombe qui était à la Mission Saint-Albert). D'autre part, le père Adrien Gabriel Morice (1859-1938) n'a cessé d'attaquer Riel, même plusieurs années après la rébellion de 1885, notamment dans des ouvrages comme *Histoire abrégée de l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, A.G. Morice éditeur, 1991 (sur Riel, voir p. 78-88, 109-115). Pour la polémique que cette parution a suscitée, voir Raymond Huel, « The Clergyman as Historian: The Rev. A.-G. Morice, O.M.I., and Riel Historiography », *CCHA Historical Studies*, n° 52, 1985, p. 83-96; voir aussi A. G. Morice, *A Critical History of the Red River After Official Documents and Non-Catholic Sources*, Winnipeg, Canadian Publishers, 1935. Pour comprendre la position de Morice et des oblates, voir Raymond Huel, « The Oblates, the Métis, and 1885: The Breakdown of Traditional Relationships », *CCHA Historical Studies*, n° 56, 1989, p. 9-29. Dans la lignée des thèses sur l'aliénation mentale de Riel, voir Thomas Flanagan, *Louis "David" Riel: Prophet of the New World*, Toronto, University of Toronto Press, 1996 (édition revue de 1979). Un aspect oublié de cet ouvrage est l'idée que le messianisme de Riel était une forme de millénarisme : plusieurs à cette époque, de nombreux chrétiens et notamment des protestants, croyant en effet que l'année 1900 verrait la fin du monde. Un autre classique : George Stanley, *Louis Riel*, Toronto, Ryerson Press, 1963; Stanley y défend la thèse selon laquelle Riel représentait en fait la résistance de l'Ouest aux tendances centralisatrices du Centre du Canada. Pour une défense de Riel sous d'autres angles que celle de la résistance régionale, voir Albert Braz, *The False Traitor: Louis Riel in Canadian Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 2003. Enfin, voir les ouvrages de L.H. Thomas, et notamment « RIEL, LOUIS (1844-85) », *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 11, Université de Toronto et Université Laval, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/en/bio/riels_louis_1844_85_11E.html); voir aussi Nathalie Kermaal, « La question des terres métisses », dans Yves Frenette, Marc Saint-Hilaire et Étienne Rivard (dir.), *Atlas historique de la francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 165-169; « Les droits autochtones », dans Geoffrey Ewen et Colin Coates (dir.), *Introduction aux études canadiennes. Histoire, identités, cultures*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 137-153; « Reconsidering Riel: A Necessary Exercise », *Inditerra*, n° 2, 2010, p. 35-43 (traduction française : « Pour une relecture de Louis Riel », dans André Fauchon dir., *L'Ouest: directions, dimensions et destinations. Actes du vingtième colloque du CEFCO*, Winnipeg, Les Presses de l'Université de Saint-Boniface, 2005, p. 115-130).

136. Thomas, « RIEL, LOUIS (1844-85) », op. cit.

arrivés en 1868, se montrait très hostile aux Métis. Par ailleurs, le poète Charles Mair fit paraître dans des journaux ontariens des articles jugés diffamatoires sur les Métis. Un groupe, *Canada First*, réclamait l'annexion pure et simple des Territoires du Nord-Ouest, sans égard aux inquiétudes et demandes potentielles des habitants de la région. Au début de 1869, Louis Riel, jusque-là peu impliqué, a répondu à Mair dans le journal du *Nouveau Monde* publié à Montréal. L'engagement de Riel avait commencé. Pendant ce temps, les oblats, notamment Mgr Taché, affichaient de la sympathie pour les Métis¹³⁷.

- Face à l'arrivée imminente d'administrateurs canadiens, un comité national a été formé à Saint-Norbert, avec l'appui du curé Noël-Joseph Ritchot (1825-1905). Recruté par Mgr Taché, ce prêtre était arrivé dans la colonie de la Rivière-Rouge en 1862. Le 2 novembre 1869, un groupe de partisans de Riel prit l'Upper Fort Garry, bloquant ainsi l'accès à la colonie. Le 6 novembre 1869, des délégués se réunirent, représentant les Métis, les *Half-Breed* et les descendants des colons de lord Selkirk. Le 23 novembre, un gouvernement provisoire fut constitué, sans l'appui toutefois des colons des paroisses anglophones. Le 1^{er} décembre, Riel présenta une liste de 14 articles définissant les droits des Métis et de la colonie, dont « une représentation au parlement canadien, des garanties de bilinguisme à la législature, un juge en chef bilingue et des dispositions prévoyant des fermes gratuites et des traités avec les Amérindiens »¹³⁸. À la parution de ses demandes, les colons anglophones nés dans la colonie s'y seraient montrés favorables, les autres, nés en Ontario, de plus en plus hostiles et agités. Entre le 1^{er} décembre 1869 et le 7 décembre, le parti canadien essaya de s'organiser, mais sans succès. La plupart de ses membres furent arrêtés par les partisans de Riel¹³⁹.
- Une convention extraordinaire fut organisée du 26 janvier au 3 février. À la fin de la convention, un document contenant 19 articles avait été formulé et accepté, dont l'obtention du statut de province pour l'ensemble du Nord-Ouest. Riel n'avait cependant pas obtenu que soit incluse dans ce document la non-reconnaissance de l'entente entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement canadien. Riel considérait que les habitants de la colonie, dont les Métis et les

137. Auguste-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Albert Lévesque, 1936, 448 p.

138. Ibid., p. 191-213

139. Ibid.

Autochtones, avaient préséance sur la compagnie et que le gouvernement canadien devait négocier avec eux d'abord. Sur ce point, il a été battu. Le 10 février se réunit une assemblée de 24 représentants, provenant en nombres égaux des paroisses anglophones et francophones, dont Riel fut nommé président. Trois délégués furent désignés pour se rendre à Ottawa et négocier les 19 points du document. L'abbé Ritchot allait être le porte-parole des Métis¹⁴⁰.

- Entre-temps, en janvier et février 1870, les membres du parti canadien, certains d'entre eux s'étant échappés après avoir été arrêtés, continuaient à manifester leur opposition. Le 17 février, un groupe de Métis arrêta 48 Canadiens, dont Thomas Scott (1842-1870) et Charles Boulton (1841-1899), qui furent condamnés à mort. Boulton a été gracié par Riel, mais Scott, jugé par un tribunal présidé par Ambroise-Dydime Lépine (1840-1923), a été de fait condamné et exécuté le 4 mars 1870. Du coup, l'Ontario s'agita sévèrement et on demanda que le « meurtre » de Scott soit vengé. Plus tard en mars, sans doute à l'initiative de Riel et de Mgr Taché, aux demandes déjà mentionnées on ajouta celle d'un système d'écoles « séparées », comme dans la province de Québec¹⁴¹. Les négociations menées par l'abbé Ritchot furent un succès. La plupart des demandes en vue de la création d'une nouvelle province furent incorporées au *Manitoba Act* du 12 mai 1870 avec une application prévisible le 15 juin 1870, c'est-à-dire au moment de l'intégration officielle de la Terre de Rupert au Canada. On avait aussi prévu que quatre députés fédéraux pourraient représenter la nouvelle province. Toutefois, le gouvernement n'accepta pas de reconnaître comme province du Manitoba l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et découpa une minuscule portion de ces territoires à partir des seules frontières de la colonie de la Rivière-Rouge. Pendant longtemps d'ailleurs, la province du Manitoba fut décrite avec dérision comme la province-timbre, parce que sur une carte géographique du Canada, elle ressemblait à un petit timbre sur une grande enveloppe...
- Mais la victoire fut de courte durée. Malgré la création du Manitoba comme province, l'État fédéral canadien envoya immédiatement une armée de 1500 soldats dans la région. Les 1,4 millions d'acres de terres qui avaient été promis aux Métis ne furent jamais vraiment distribués. Au lieu de recevoir des terres, les Métis reçurent des *scrips*, c'est-à-dire

140. Ibid., p. 231.

141. Ibid.

des bouts de papier leur promettant 64 hectares de terre. Plusieurs furent tentés de vendre ces *scrips* en-dessous de leur valeur et les Métis furent victimes de spéculateurs. Très rapidement, la situation économique des Métis, comme celle des Autochtones des Prairies, devint de plus en plus précaire dans les années 1870, notamment en raison de la disparition du bison¹⁴².

- Dans l'ensemble, les Ontariens demeuraient très hostiles à Riel¹⁴³. Aussi la promesse verbale d'amnistie qui avait été faite à Ottawa, notamment au prêtre Ritchot, pour les leaders du gouvernement provisoire, dont Riel, n'a-t-elle pas été tenue¹⁴⁴. À trois reprises, en 1873 et lors de deux élections en 1874, Riel fut élu député fédéral pour Provencher. À deux reprises, une majorité au Parlement fédéral a voté pour son expulsion¹⁴⁵. En 1875, Ambroise-Dydime Lépine fut condamné à la peine de mort à Winnipeg pour le meurtre de Thomas Scott. Le gouverneur général lord Dufferin (1826-1902) commua alors cette peine de mort en deux ans de prison et la « privation des droits politiques »¹⁴⁶. Le Premier ministre libéral Alexander Mackenzie (1822-1892), en poste depuis 1873 à la place des conservateurs de John A. Macdonald (1815-1891), eut alors l'idée de proposer au Parlement une amnistie pour Riel et Lépine, à condition qu'ils soient bannis du pays pendant cinq ans.
- En 1876, commence l'épisode, fort documenté depuis¹⁴⁷, des deux séjours de Riel dans des institutions hospitalières du Québec, d'abord à l'asile de Longue-Pointe sous le nom de Louis R. David et ensuite à Beauport. Ce serait au cours de cette période qu'il aurait développé ses idées religieuses originales, mêlant christianisme, judaïsme et croyances autochtones, allant même jusqu'à se décrire comme investi lui-même d'une mission divine et prophétique¹⁴⁸. Comme on l'a fait remarquer plus haut, le millénarisme, soit la croyance que 1900 serait la fin du monde, était fort répandu à l'époque et de nombreuses expressions de syncrétisme religieux semblent avoir été assez courantes.

142. Ibid., p. 277-306.

143. Ibid., p. 260-264.

144. Ibid.

145. Ibid., p. 265-268.

146. Thomas, « RIEL, LOUIS (1844-85) », op. cit.

147. Gregory Betts, « Non Compos Mentis: A Meta-Historical Survey of the Historiographic Narratives of Louis Riel's "Insanity" », *International Journal of Canadian Studies*, n° 38, 2008, p. 15-40.

148. Flanagan, *Louis "David" Riel: Prophet of the New World*, op. cit.

Bien avant Riel par exemple, parmi les Autochtones, un leader seneca, membre de la fédération iroquoise Handsome Lake (1735-1815), avait composé un code religieux qui faisait fusionner des valeurs de la religion iroquoise traditionnelle et des aspects de la religion quaker¹⁴⁹. Ce code devint la « religion de la maison longue » (*Longhouse religion*) qui est toujours pratiquée. Riel était donc loin d'être le premier, ou le dernier, à exprimer un besoin de rapprochement religieux durant ce moment d'intense changement qu'était la fin du XIX^e siècle. Les oblats, notamment le père Lacombe, n'ont eu aucune sympathie pour cette expression de créativité; ce fut peut-être même un motif important du retrait de leur appui aux Métis et à Riel en particulier¹⁵⁰.

- En 1878, on le retrouva à Keeseville, aux États-Unis dans l'État de New York, où, en 1879, il épousa une jeune Métisse, Marguerite Monet (1861-1886)¹⁵¹. En 1883, il devint citoyen américain, et l'année suivante, à la demande des jésuites, il accepta de devenir instituteur à la mission St. Peter au Montana¹⁵².
- Toutefois, en juin 1884, une délégation de l'Ouest canadien, comprenant le fameux Gabriel Dumont (1837-1906), William Henry Jackson (1861-1952), un colon blanc mais favorable aux Métis, et Andrew Spence, un *Half-Breed*, se rendit au Montana pour rencontrer Riel et le convaincre de revenir au Canada pour prendre la tête d'un mouvement de revendications des Métis¹⁵³. En effet, plusieurs Métis, accablés par le fait que les ententes et promesses de 1870 n'avaient pas été respectées, en plus de la décimation des troupeaux de bisons, s'étaient déplacés vers l'ouest hors du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Plusieurs d'entre eux avaient écouté les conseils des oblats et se préparaient à la transition d'un mode de vie semi-nomade à un mode de vie sédentaire de fermiers. Ils demandaient toutefois à ce que des titres de propriété leur soient reconnus et qu'une aide leur soit accordée en raison de la disparition évidente du bison. Ils voulaient, comme les Autochtones et notamment Big Bear, que leurs

149. Arthur Caswell Parker (1881-1955), « The Code of Handsome Lake, the Seneca Prophet », *Education Department Bulletin*, Albany, 1^{er} novembre 1912.

150. Raymond Huel, « The Oblates, the Métis, and 1885: The Breakdown of Traditional Relationships », *CCHA Historical Studies*, n° 56, 1989, p. 9-29.

151. Auguste-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, op. cit., p. 269.

152. Ibid.

153. Thomas, « RIEL, LOUIS (1844-85) », op. cit.

droits sur ces terres soient reconnus et qu'ils n'aient pas à se plier au découpage du sol selon l'arpentage du gouvernement fédéral ou, pire encore, à se faire entasser dans des réserves. De retour au Canada, Riel joua un rôle important dans la composition d'une *Petition of Rights* de 25 articles¹⁵⁴. Riel, dans un échange avec Mgr Grandin, aurait déclaré vouloir obtenir un gouvernement responsable comme au Manitoba¹⁵⁵. La pétition réclamait aussi que les terres dont les Métis réclamaient la possession « leur soient laissées en propre, et que, sur application, on leur en expédie les patentes »¹⁵⁶. On demandait aussi 240 acres de terre pour chaque sang-mêlé et la vente de 2 000 000 d'acres du territoire « pour le soutien des écoles, des hôpitaux et des orphelinats ainsi que pour l'achat de charrues et de graines de semence »¹⁵⁷. Comme en 1870, ils demandaient leur entrée dans la confédération comme province libre, renouant avec l'idée d'une province des Territoires du Nord-Ouest¹⁵⁸. Le gouvernement fédéral accusa réception de la pétition. Ce fut la seule chose qui fut acceptée.

En effet, aucune réponse ne fut donnée à cette pétition de droits. Par conséquent, à partir de la mi-mars de 1885, différents affrontements eurent lieu, dont, le 25 mars, au lac aux Canards, un affrontement entre une troupe de Métis menée par Gabriel Dumont et un détachement de la Police montée¹⁵⁹. Le 2 avril, des guerriers cris menés par Esprit Errant (Papamahchakwayo, ou Wandering Spirit, 1845-1885) tuèrent huit personnes au lac La Grenouille, dont les pères Léon Fafard (1850-1885), recruté par le père Lacombe, et Félix Marchand (1858-1885). On a reproché à Big Bear ce massacre, même s'il n'a pas directement participé à cette attaque. Finalement, le 9 mai 1885, les 800 soldats commandés par sir Frederick Dobson Middleton (1825-1898) marchèrent sur Batoche, défendue par environ 200 partisans de Riel. Gabriel Dumont réussit à s'enfuir aux États-Unis. William Henry Jackson et Louis Riel ont été faits prisonniers¹⁶⁰. Au total, 84 rebelles ont été jugés à Bartleford et à Regina à l'automne de 1885. Sur ce nombre, 71 ont été jugés pour attentat à la

154. Thomas, « Louis Riel's Petition of Rights », *Saskatchewan History*, vol. XXIII, n° 1, 1970, p. 16-27.

155. Ibid.

156. Thomas, « RIEL, LOUIS (1844-85) », op. cit.

157. Ibid.

158. Ibid.

159. Ibid., p. 279.

160. Ibid., p. 310.

sécurité de l'État, 12 pour meurtre et un seul, Riel, pour haute trahison¹⁶¹. Le 16 novembre, il fut pendu.

Au fur et à mesure que la situation se détériorait dans les années 1870, l'Église (et les oblats en particulier) devenait de plus en plus critique vis-à-vis de Riel, voire lui était carrément hostile. En particulier, Mgr Grandin, les pères Alexis André (1832-1893), pourtant confesseur de Riel, le père Vital Fourmond (1828-1892), le père Adrien-Gabriel Morice¹⁶², ce dernier dans des textes rédigés des décennies après les événements de 1885¹⁶³, le père Jules Le Chevallier¹⁶⁴ (1876-1952), enfin Lacombe lui-même, ont été ouvertement critiques de Riel, surtout de ses tendances messianiques anticatholiques et anticoloniales¹⁶⁵. Pour les oblats, qui ont tout fait, avec succès, pour convaincre les Autochtones de rester en marge de la Rébellion, la thèse était la suivante: les Métis avaient des revendications légitimes mais étaient menés par un fou qui s'était éloigné des enseignements de l'Église.

Rappelons que l'Église catholique, comme on l'a vu au chapitre précédent au sujet des rites malabars et des jésuites comme le père Cœurdox, a toujours été d'une rigidité absolue face aux autres pratiques religieuses et au syncrétisme religieux en général. Pour les Canadiens français du Québec, possiblement jusqu'en novembre 1885, Riel était un Métis. Mais quand il a été pendu le 16 novembre, sur un verdict de culpabilité rendu par un jury entièrement blanc et protestant, alors que son secrétaire William Henry Jackson avait vu sa peine de mort commuée en raison de sa santé mentale en une détention dans un asile¹⁶⁶, l'opinion publique au Québec bascula et, du coup, Riel devint un Canadien français. L'oblat Jules Le Chevallier décrit ainsi le climat politique au milieu du mois de novembre de 1885:

Le 13 novembre aucune rumeur n'avait transpiré des offices du gouvernement. Pas de nouvelles d'Ottawa, écrivait la « Minerve ». Muets comme une

161. Ibid., p. 350; voir aussi Société historique métisse, dans Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, op. cit., p. 403-430.

162. Huel, « The Clergyman as Historian... », op. cit.

163. En plus des ouvrages cités plus haut, voir cet article de A.G. Morice en référence à un texte sur Mgr Langevin: *Zoïlus redivivus ou, un critique critiqué, lettre à M. A.-H. de Trémaudan*, Saint-Boniface, 1917.

164. Jules Le Chevallier, *Batoche: les missionnaires du nord-ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse dominicaine, 1941.

165. Huel, « The Oblates, the Métis, and 1885: The Breakdown of Traditional Relationships », op. cit., p. 18

166. D'où il s'échappa d'ailleurs pour se rendre aux États-Unis.

tombe. On doit pourtant avoir pris une décision, car il ne reste plus deux jours avant l'exécution et c'est juste le temps qu'il faut pour qu'un messenger, parti mercredi soir, arrive à temps, à Regina avec le mandat annonçant que c'est le plaisir de Son Excellence que la loi ait son cours. La justice en effet fut implacable et le pauvre riel fut pendu.

Ce fut alors dans tout le Québec une explosion de colère sans précédent; la population tout entière, profondément humiliée de l'insulte faite à sa langue, à sa race, à sa foi, conspuait ces ministères assez lâches, pour se faire, sans rougir, les complaisants instruments d'une secte honnie. Les esprits étaient tellement échauffés que la populace leur eut fait un mauvais parti s'ils n'avaient pris soin de s'éclipser¹⁶⁷.

Dans les années qui suivirent, plusieurs ouvrages furent publiés au Québec sur la Rébellion, dont celui-ci, publié en 1889¹⁶⁸, et dans lequel les auteurs écrivent :

Jamais question politique, depuis l'établissement de la Confédération Canadienne, n'a agité plus vivement l'opinion publique en ce pays, que celle se rattachant aux réclamations des Métis du Nord-Ouest, ainsi qu'aux deux insurrections qu'elles provoquèrent en 1869-70 et en 1885. Le caractère de justice dont elles étaient revêtues; le principe sacré de droit naturel qu'elles défendaient; les prérogatives imprescriptibles qu'elles invoquaient et que les autorités fédérales foulèrent audacieusement à leurs pieds, devaient nécessairement leur attirer les sympathies des minorités, qui ne purent s'empêcher de voir dans cet envahissement brutal et calculé, un danger réel et permanent pour toutes les libertés qui leur étaient chères. Aussi éclatèrent-elles de toute part, vives, chaudes et ardentes. La Province de Québec, comme c'était son droit et son devoir, se mit en tête du mouvement, et l'on vit pendant un certain temps, comme aux beaux jours de nos glorieuses luttes politiques du passé, régner l'union parmi les descendants de la grande famille française et catholique. D'un autre côté, la majorité anglaise et protestante du Canada, hostile par tradition à la nationalité française, ennemie par principe de la croyance catholique que professait la nation métisse presque tout entière, fit taire la voix de la conscience et de la justice, pour n'écouter que celle des préjugés de race et du fanatisme religieux. Elle ne vit, dans ce soulèvement d'un petit peuple aux abois, qu'une protestation insolente et criminelle, à laquelle le canon et l'échafaud devaient seuls répondre pour disperser au loin et anéantir, s'il le fallait, les rejetons d'une nation, qui par son origine et sa

167. *La Minerve*, 13 novembre 1885, cité dans Jules Le Chevallier, *Batoche. Les missionnaires du nord-ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse Dominicaine, 1941, p. 331.

168. Adolphe Ouimet (1840-1910) et B.A. Testard de Montigny (1838-1899), *La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest. Biographie et récit de Gabriel Dumont sur les événements de 1885*, Montréal, 1889, p. 12-13.

foi, faisait tache sur ces beaux territoires du Nord-Ouest. Une semblable disposition dans les esprits, devait fatalement entraîner la formation de deux camps opposés et extrêmes.

Mais la nation canadienne-française n'était pas unie et pour les oblats, Riel et les siens restaient des Métis et la priorité était plus que jamais à l'établissement de réserves et d'écoles résidentielles, non seulement pour ces Métis mais aussi pour les Autochtones.

LACOMBE PAR LUI-MÊME

Aux yeux des oblats, Riel était donc devenu doublement hérétique : contre l'allié qui constituait aussi le cadre colonial dans lequel ils fonctionnaient, l'Empire britannique, et contre l'Église catholique. Un discours s'est donc développé pour réduire la crise de 1885 à la folie de Riel et ainsi passer sous silence ou presque la légitimité politique des demandes des Métis. Les oblats, en effet, se disaient favorables aux revendications sans incidence politique des Métis seulement pour enfin pouvoir les « civiliser » en les transformant en fermiers et en s'accaparant leurs enfants pour les écoles résidentielles. Le père Lacombe a joué un rôle doublement fondamental, à la fois dans la rhétorique contre Riel et dans la mise en œuvre du plan. Ainsi, dans ses souvenirs dictés à une sœur de la Providence, il évoquait ce qu'il avait dit lors d'un entretien avec le Premier ministre John A. Macdonald au sujet de Riel :

Sir, vous avez fait exécuter Riel pour satisfaire les rancunes de vos amis de l'Ontario, mais ce n'est pas une action louable que vous avez accomplie là. Je vous dis, moi, en connaissance de cause, ce que probablement d'autres vous ont déjà dit : vous avez fait exécuter un homme qui, au lieu d'être pendu, méritait d'être interné dans un asile d'aliénés¹⁶⁹.

Par ailleurs, le travail de Lacombe au service de l'État a fait l'objet d'éloges à plusieurs reprises. Par exemple, la reconnaissance du travail d'apaisement du père Lacombe pendant la Rébellion des Métis par les hommes de l'État est évoquée par Katherine Hughes :

The services of Father Lacombe in the interest of public welfare during the Rebellion were generously acknowledged in public and private by various Canadian statesmen, congratulatory letters and otherwise. It was with Father Lacombe and his confrères in mind that Sir John Macdonald said in a public

169. *Le Père Lacombe. L'homme au bon cœur*, op. cit., p. 357.

address in England in 1886: [...] *the finest moral police in the world is to be found in the priesthood of French Canada* [...]¹⁷⁰

Un article sur le père Lacombe dans le *Montreal Witness* du 26 février 1896 renchérit :

Father Lacombe has done able and effectual missionary work amongst the Indians, whose fruit is seen in the good order which prevails amongst them, and the degree of civilization to which large numbers of them have attained. Apart from this aspect of his work to which he has devoted himself with much zeal, he has never been indifferent to the political outlook. He has always watched the trend of public affairs with much interest, and it is undoubted that he has more than once influenced legislation in directions which sub served the interests of his Church as a whole. He has always wielded power at Ottawa. *Having laboured successfully to improve Indians and keep them quiet*, it has probably been felt that the Government owed him some return. *At all events he has always had the ear of those in power*, nor have any of his requests been denied...¹⁷¹

Les oblats, il est vrai, n'ont cessé d'intercéder pour que les Métis aient des terres après 1885. Lacombe fera lui-même plusieurs demandes, dont voici un exemple tiré d'un document du 27 mars 1895 :

Exposition – According to the experience of many years, and reports of the employees of the Government, it would appear that a large number of the half-breeds of the North-west are in a miserable condition of living, a true state of destitution. The contact of that little nation with the white population has been fatal to the former, and it is apparent now all over the Territories. These half-breeds are in a worse condition than the Indians, who live on the reserves under the tutorship of the Government. The future of these half-breeds looks very dark. When they will have nothing to live on, and this will be the case very soon, then they will be the cause of trouble and uneasiness for the whole country. It is acknowledged to-day that that the half-breeds have been well and justly treated by the Government but unfortunately owing to their natural improvidence they have wasted what they have received. In a few years, those among them who still have lands and homes of their own will be obliged to abandon the same, all their property being mortgaged.

Plan – Therefore, we, the spiritual advisors of these half breeds, and their old missionaries, beg humbly and earnestly to submit for the consideration and approbation of the Department of Indian Affairs a plan for the redemption of the half breeds. In laying this undertaking before the Government,

170. Hughes, *Father Lacombe: The Black Robe Voyageur*, op. cit., p. 367.

171. Ibid.

we trust that it will be considered as an act of patriotism, philanthropy and pure charity [...]

This plan, which I may say, has the sanction and the approbation of our ecclesiastical superiors in the North-west, and I say of the public in general, including all kinds of nationalities is:

1. That four sections of land be granted to the Episcopal Corporations of St. Boniface, ST. Albert and of Prince Albert for the purposes of building a religious establishment and conducting thereon an Industrial school for half-breed children, with a view to teaching them the different trades of civilized life.
2. That in connection with such establishment, there shall be reserved four townships of land to be selected here now, which shall be leased to the said Corporations at a nominal annual rental, which land shall be subdivided by the Government into small lots of forty acres each, on which the poor half-breed families would be located and helped to become self-supporting, under the direction of the managers appointed by the said Corporations. But in order that these half-breeds may never be able to sell or barter the forty-acre lot rented to each family and to be utilized by them as long as they can stay on it, it is proposed and conceded, that the head of the family accepting the said forty acres for his own use, and his heirs and successors shall promise and sign a contract by which the title to the said land shall not be sold or alienated, but for ever vested in the Crown.[...]¹⁷²

Mais jamais les oblats n'ont insisté sur la dimension de résistance politique face à l'Empire britannique qu'avait représenté la rébellion de 1885. Aussi le jugement de Lacombe sur les peuples autochtones, y compris les Métis, a-t-il été, du début à la fin de sa carrière, caractérisé par un regard condescendant.

Je crois, Monseigneur, que l'orgueil invétéré des Pieds Noirs est ce qui les retient le plus dans leurs superstitions et leur paganisme. Je dis invétéré, je devrais plutôt dire inné, car ils n'ont pas la moindre conception de la vertu d'humilité, non plus qu'un seul mot dans leur langue qui en exprime le sens.

Le sauvage pied-noir ne s'humiliera jamais et ne dira pas non plus: je suis un pécheur; au contraire, du plus vieux au plus jeune, tous perchent leur propre grandeur. *Or, Dieu résiste aux superbes et il donne sa grâce aux humbles.*

172. «A philanthropic plan to redeem the half-breeds of Manitoba and the North West territories: An application to the department of Indian Affairs, Annex B to P.C. », 3723, 28 décembre 1895, Fonds James Brady, M 125-31, Archives du Glenbow Museum, en ligne (<https://www.glenbow.org/collections/search/findingAids/archhtml/extras/brady/m-125-31.pdf>).

La seconde raison qui retient loin du christianisme les pauvres Pieds-Noirs est leur pratique diabolique de la polygamie. [...]

Cependant il faut ajouter que *Natous* et *Crowfoot*, les deux chefs les plus remarquables de la nation, ainsi que certains chefs inférieurs, n'ont jamais suivi cet usage infâme. Aussi furent-ils remarqués comme les plus sages et les plus respectés de leurs tribus¹⁷³.

Et puisqu'il est question d'humilité, terminons sur ce passage empreint d'une certaine mégalomanie messianique, un trait qui était pourtant réservé à la description de Louis Riel.

Quand je cours le Prairies, avec mes chers sauvages, je me sens le plus heureux du monde... Mon peuple, dont la moitié est catholique, est composé d'individus d'un réel prestige comme des chasseurs. Ils me respectent, m'aiment et sont toujours disposés à me rendre service. *Quand je suis au milieu d'eux, je me crois un nouveau Moïse dans le camp d'Israël*. Il est vrai que nous ne sommes pas nourris de la manne qui tombe du ciel, mais les animaux des forêts et de la prairie, les poissons des rivières nous suffisent amplement. Le créateur n'a-t-il pas tout disposé avec magnificence en faveur de ses enfants nomades?¹⁷⁴ [...]

Et pourquoi ne la porterais-je pas? Est-ce que les Oblats n'ont pas assez travaillé à *civiliser* la contrée, pour mériter de porter leur costume religieux, et montrer par là qu'ils sont *les soldats du Christ*?... Est-ce que les hommes de police et les soldats de la reine ne portent pas leur uniforme? Pourquoi ne pourrais-je porter le mien sans qu'on me fasse des remarques?¹⁷⁵

«Soldats du Christ», «police morale», voilà autant d'expressions qui justifient la thèse de Robert Choquette au sujet de l'approche militaire des oblats. Au total cependant, cette approche n'a pas fonctionné et a conduit à un désastre, dénoncé notamment par la Commission sur la Vérité et la Réconciliation des années 2010. Dans le cas spécifique de la contribution du père Lacombe, sa seconde tentative d'écoles résidentielles, celle de la colonie de Saint-Paul-des-Métis, est ainsi décrite par Raymond Huel:

The final blow occurred on 15 January 1905, when fire destroyed the colony's boarding school which housed 90 students. The fire, which claimed one life, *had been set by students who no longer wanted to attend the institution*.

173. *Le Père Lacombe. L'homme au bon cœur*, p. 389.

174. *Ibid.*, p. 169.

175. *Ibid.*, p. 287.

Attempts were made to maintain the venture, but on 10 April 1909 the Oblates admitted defeat, and the colony was opened to French Canadian settlement¹⁷⁶.

176. Huel, « The Oblates, the Métis, and 1885: The Breakdown of Traditional Relationships », *op. cit.*, p. 25.

CONCLUSION

En ballade en voiture, avec des amis d'Ottawa, dans le sud de l'Ontario, le 1^{er} juillet 2000, Claude Couture s'est retrouvé par hasard à Perth, une petite ville fondée en 1816 comme établissement militaire après la guerre de 1812. Pour sa part, avant de devenir professeure au Canada, Srilata Ravi a été professeure titulaire au Département d'études européennes à l'Université de l'Australie occidentale, à Perth, nommée en l'honneur de la ville du même nom en Écosse. Au Canada, la ville avait ainsi été nommée en l'honneur de sir Gordon Drummond (1772-1854), lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, né en Amérique du Nord mais dont la demeure ancestrale était dans le Perthshire, en Écosse. Bien que depuis 1982, par une loi du Parlement canadien, la fête du Dominion du Canada ait été remplacée par la célébration du Jour du Canada/Canada Day, à Perth, Ontario, au tout début du XXI^e siècle, des bannières étaient encore visibles célébrant le *Dominion Day*. Comme le faisait remarquer l'écrivain et prix Nobel de littérature William Faulkner, cité au début de ce livre, le passé n'est jamais mort. Dans le contexte canadien, l'Empire britannique est toujours présent, même si tout a été fait au cours des dernières décennies pour le camoufler derrière le nationalisme canadien.

Nous n'avons, dans ce livre, comme nous l'avons indiqué en introduction, jamais voulu cacher nos intuitions et notre subjectivité par rapport à une réalité qui a été omniprésente dans nos vies, bien que nous soyons d'origines familiales et nationales ayant, à première vue, très peu en commun : famille brahmane du sud de l'Inde mais ayant grandi à Kolkata, au Bengale, d'un côté, famille ouvrière de Montréal, de l'autre. Pourtant, au-delà de ces origines culturelles et sociales différentes, il y a eu dans notre passé un puissant dénominateur commun : l'Empire britannique. Et, depuis l'enfance, pour tous les deux, notre perception de cette réalité a toujours été négative, voire a toujours généré un sentiment de méfiance. L'historien américain Carl Becker avait raison, l'historien n'échappe jamais au présent. On a donc exploré dans ce livre ce sentiment de méfiance, sans chercher à le nier, notre effort consistant surtout en une revue des

écrits secondaires concernant l'Empire, ses institutions et son histoire, et la relation que cet empire a entretenue avec un empire en apparence rival, l'Empire français après 1815.

Pour nous, il est clair qu'après 1815 le monde colonial qui s'est développé a été dominé par les Britanniques au niveau international, et que les Français, éternels seconds, malgré certains épisodes de tension ici et là, ont dans l'ensemble collaboré, voire cherché à imiter le grand Empire britannique. Grosso modo, au Canada, cette relation coloniale internationale a été reproduite en miniature, sauf lors d'épisodes somme toute assez rares d'opposition anticoloniale, comme en 1837-1838 ou lors des soulèvements des Métis en 1869-1870 et en 1884-1885. Si les rébellions de 1837-1838 ont été en réalité le seul épisode canadien-français de résistance anticoloniale, les rébellions au Manitoba, bien que présentées, très souvent, comme un épisode canadien-français, devraient être considérées comme un événement de résistance autochtone envers lequel les missionnaires catholiques francophones ont joué un rôle fondamental de répression.

Notre brève revue des écrits relatant les événements au Manitoba a montré qu'il a beaucoup été question de la santé mentale de Riel, une façon sans doute d'éviter de confronter les demandes des Métis, clairement et finement exprimées dans, par exemple, la *Petition of Rights* de 1884. Cette façon de réduire à un individu des problèmes politiques complexes fut l'un des traits communs de la répression impériale britannique, à la fois au moment même de la contestation et par la suite, à travers l'historiographie. D'autres individus, ailleurs, dans des contextes géographiques et culturels différents, ont mené, comme Riel, des révoltes contre l'Empire britannique et exprimé une même résistance à l'injustice. L'État a insisté sur la santé mentale du point de vue légal de Riel, pour pouvoir justifier sa pendaison, mais a laissé courir, avec l'active participation de l'Église catholique, le discours sur son fanatisme irrationnel. En introduction, on a rappelé que la presse internationale du XIX^e siècle comparait Louis Riel au Mahdi, de son nom Muhammad Ahmad bin Abd Allah (1844-1885), aussi décrit comme un fanatique religieux, mais qui au fond n'a fait qu'exprimer la révolte antibritannique au Soudan. En Jamaïque, Paul Bogle (1820-1865) est aujourd'hui considéré comme un héros national pour avoir organisé la rébellion de Morant Bay au cours de laquelle les insurgés demandaient simplement, comme les Métis un peu plus tard, un traitement plus égal et plus juste, notamment vis-à-vis des taxes, du droit de vote et des mesures de discrimination contre les Noirs. Bogle a été fait prisonnier et pendu pour trahison en octobre 1865 après un procès

expéditif. Il avait eu l'appui d'un riche marchand, financier et politicien jamaïcain, George William Gordon (1820-1865), fils d'un commerçant écossais, Joseph Gordon, et d'une mère noire esclave, Ann Rattray. Lui aussi, bien qu'il n'ait pas participé aux actes de violence mais simplement exprimé de vives critiques contre le gouverneur Edward John Eyre à l'Assemblée de la Jamaïque, a été arrêté, sommairement jugé et pendu, comme Riel, pour haute trahison. Mais une trahison par rapport à quoi, exactement ?

Pour nous, il est aussi clair qu'il s'agissait d'une « trahison » d'un système développé surtout après 1815, raffiné dans les années 1830 par quelques auteurs, en particulier Edward Gibbon Wakefield, et appliqué systématiquement à partir des années 1860. Les principes de ce système ont circulé à travers ce que des auteurs comme Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr ont défini comme un *Imperial Commons*, c'est-à-dire un réseau culturel au XIX^e siècle fondé sur l'imprimé et dans lequel les idées impériales ont été répandues. Quelles étaient les deux principales idées de ce système ? D'abord, l'obsession de Wakefield, qui devint la clé de voûte de l'Empire, de la possession coûte que coûte de la terre, peu importe que des humains y vivent ou y aient vécu depuis des siècles, voire des millénaires. Ensuite, l'imposition, partout, du droit anglais, une imposition qui permettait aux Britanniques de se définir comme juges et parties, pire encore, dans un sens, comme voleurs et juges. En effet, aucun empire dans l'histoire de l'humanité n'a pillé, volé et détruit à une échelle comparable à ce que les Britanniques ont fait entre le milieu du XVIII^e siècle et le milieu du XX^e. Des auteurs comme Shashi Tharoor, cité précédemment, évaluent à l'équivalent de 47 billions de dollars la valeur de ce que les Britanniques ont pillé, au XIX^e siècle, en Inde seulement. Qu'ont fait les Français, pendant cette période, au niveau international ou au niveau national canadien, contre ce système de pillage ?

Rien. En fait, ils ont, dans l'ensemble, comme nous avons essayé de le montrer dans ce livre, collaboré, imité et somme toute parfaitement bien fonctionné lorsqu'ils se trouvaient dans le système, comme au Canada, ou ailleurs. Des individus comme Claude Martin, le père Laval et le père Lacombe, surtout ce dernier, ont joué un rôle parfaitement fonctionnel à l'intérieur de l'Empire. Albert Lacombe, en tant que missionnaire qui a été, à un certain moment, un salarié du Canadien Pacifique et un contractuel de l'État fédéral pour la signature des traités numérotés et l'ouverture des écoles résidentielles, a intégré dans sa seule personne les trois réseaux clés du système impérial britannique tels que décrits par Alan Lester, à savoir : la mission, l'État et le colon. Aussi, lorsque les francophones

au Canada, eux-mêmes épisodiquement bousculés par les Britanniques au sujet de leurs « droits linguistiques », réclament justice, peut-être devraient-ils se poser la question de savoir si leur propre fonctionnement à l'intérieur du système colonial ne vient pas hanter leur démarche. Par ailleurs, à l'intersection des enjeux coloniaux, en plus des clivages raciaux et sociaux, se trouvaient les traitements infligés aux femmes en Inde, comme on l'a vu par l'exemple des femmes abandonnées par des aventuriers britanniques et français, ou l'exemple de la prostitution sous le Raj britannique, ou encore le traitement des femmes métis et autochtones, comme dans l'exemple des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, enfin le traitement des femmes esclaves ou apprenties à l'île Maurice au milieu du XIX^e siècle. Que les femmes aient été malmenées dans les cultures antérieures à la période coloniale, que ces sociétés en général aient eu leur propre historicité empreinte d'abus et d'injustice avant l'expansionnisme européen, ne justifie pas que l'on passe sous silence le désastre humain et le pillage à grande échelle qu'a été l'impérialisme occidental dominé par les Britanniques après 1815.

Voilà pourquoi nous trouvons inacceptable, il faut le dire, cette défense absurde de l'Empire, orchestrée depuis une trentaine d'années autour de l'idée de John Seeley d'un empire développé « par distraction ». Des auteurs comme Bernard Porter, Niall Ferguson, en particulier, mais aussi, de façon plus subtile, John Darwin et même Maya Jasanoff, ont tendance, comme l'a si clairement exprimé l'historien Jon Wilson, à obscurcir le fait que l'Empire britannique, analysé selon le principe utilitariste des conséquences désastreuses du colonialisme pour des centaines de millions d'humains dans les colonies, était un système bel et bien méticuleusement développé et organisé qui doit être évalué aujourd'hui selon des principes de justice internationale.

BIBLIOGRAPHIE

- Addison, John et Kissoonsingh Hazareesingh, *A New History of Mauritius*, Port-Louis, Éditions de l'océan Indien, 1993.
- Aeby, David, « Un anti-jésuitisme issu des missions d'Asie dans le diocèse de Lausanne: les *Lettres édifiantes et curieuses* de l'abbé Pierre-François Favre (1746) », *Archivum Historicum Societatis Iesu*, n° 174, 2018, p. 189-241.
- Alam, Muzaffar et Seema Alavi (dir.), *A European Experience of the Mughal Orient: The Ijaz-i Arsalani (Persian Letters, 1773-1779) of Antoine-Louis-Henri Polier*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- Allen, Robert C., *The British Industrial Revolution in Global Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- Allen, Richard B., « Maroonage and its legacy in Mauritius and in the Colonial Plantation World », *Outre-mers*, vol. 89, n°s 336-337, 2002, p. 131-152.
- Allen, Richard B., *Slaves, Freedmen, and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- Allen, Richard Blair, « Capital, Illegal Slaves, Indentured Labourers and the Creation of a Sugar Plantation Economy in Mauritius, 1810-60 », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 36, n° 2, 2008, p. 151-170.
- Amery, Leo, *The Framework of the Future*, Oxford, Oxford University Press, 1944.
- Anderson, Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1991.
- Anderson, David M. et David Killingray (dir.), *Policing the Empire: Government, Authority, and Control, 1830-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1991.
- Anderson Kay J., *Vancouver's Chinatown: Racial Discourse in Canada, 1875-1980*, Montréal/Kingston, McGill Queen's University Press, 1991.
- Anonyme (sœur de la Providence), *Le Père Lacombe, « L'Homme au bon cœur » d'après ses mémoires et souvenirs*, Montréal, Le Devoir, 1916.
- Anquetil, Jacques, *Anquetil-Duperron, premier orientaliste français*, Paris, Presses de la Renaissance, 2005.
- Anquetil-Duperron, Abraham Hyacinthe, *Voyage en Inde: relation de voyage en préliminaire à la traduction du Zend-Avesta. Livre 1 du Zend-Avesta: Ouvrage de Zoroastre*, Paris, Tilliard, 1771, 2 tomes en 3 volumes.

- Anquetil-Duperron, Abraham Hyacinthe, *Législation Orientale: Ouvrage Dans Lequel, En Montrant Quels Sont En Turquie, En Perse Et Dans L'Indoustan, Les Principes Fondamentaux Du Gouvernement, On Prouve (...)*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1778.
- Anquetil-Duperron, Abraham Hyacinthe, *L'Inde en rapport avec l'Europe*, Paris, De Lesguillez, 1798, 2 volumes.
- Arendt, Hannah, *The Origins of Totalitarianism*, Berlin, Schocken Books, 1951.
- Armenteros, Carolina, « The Enlightened Conservatism of the Malabar Missions: Gaston-Laurent Coeurdoux (1691-1779) and the Making of an Anthropological Classic », *Journal of Jesuit Studies*, n° 6, 2019, p. 439-466.
- Armitage, David, *The Ideological Origins of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Armitage, David et Michael J. Braddick (dir.), *The British Atlantic World, 1500-1800*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002.
- Ashton, T.S., *The Industrial Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 1997 [1947].
- Auclair, Élie-J., r.p., *Figures canadiennes*, Montréal, Albert Lévesque, 1933.
- Aunger, Edmund A., « L'anatomie d'un procès contre la langue française. Sa Majesté la reine c. Gilles Caron, 2003-2008 », *Revue de droit linguistique*, vol. 1, 2014, p. 30-81.
- Bagehot, Walter, *The English Constitution*, Londres, Chapman & Hall, 1867.
- Bailyn, Bernard, *Atlantic History: Concepts and Contours*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Baines, Dudley, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Ballantyne, Tony, « The Changing Shape of the Modern British Empire and its Historiography », *The Historical Journal*, vol. 5, n° 2, 2010, p. 429-452.
- Ballantyne, Tony, *Orientalism and Race: Aryanism in the British Empire*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Ballantyne, Tony et Antoinette Burton (dir.), *Bodies in Contact: Rethinking Colonial Encounters in World History*, Durham, Duke University Press, 2005.
- Ballantyne, Tony et Antoinette Burton (dir.), *Moving Subjects: Gender, Mobility, and Intimacy in an Age of Global Empire*, Champaign, University of Illinois Press, 2009.
- Ballantyne, Tony, « Remaking the Empire from Newgate: Wakefield's A Letter from Sydney », dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 29-49.
- Bannister, Jerry, « The Oriental Atlantic: Governance and Regulatory Frameworks in the British Atlantic World », dans Bowen, H.V., Elizabeth Mancke et John

- G. Reid, *Britain's Oceanic Empire. Atlantic and Indian Ocean Worlds, c. 1550-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012., p. 151-176.
- Barbé, Émile, *Le Nabab René Madec. Histoire diplomatique des projets de la France sur le Bengale et le Penjab (1772-1808)*, Charleston, Nabu Press, 2013 [1894].
- Barker, Anthony J., *The Conflict Between Economic Expansion and Humanitarian Reform Under British Rule*, New York, St. Martin's Press, 1996.
- Barthes, Roland, «Le discours de l'histoire», *Social Science Information*, vol. 6, n° 4, 1967, p. 63-75.
- Barrera, Jorge, «Uncovering the Story of John Nzipo, the Zulu Man Who Spent 3 Years at a Residential School», *CBC News*, 11 mai 2019.
- Bayly, Christopher A., *The Birth of the Modern World: Global Connections and Comparisons, 1780-1914*, Hoboken, Wiley Blackwell, 2004.
- Bayly, C.A., *Rulers, Townsmen and Bazaars: North Indian Society in the Age of British Expansion, 1780-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Bayly, C.A., *Imperial Meridian: The British Empire and the World, 1780-1830*, Abingdon-on-Thames, Routledge, 1989.
- Bayly, C.A., *Empire and Information: Intelligence Gathering and Social Communication in India 1780-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Bayly, C.A., *Indian Society and the making of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Bazin. Louis, r.p., «Mémoires sur les dernières années du règne de Thamas Kouli-Kan et sa mort tragique, contenus dans une lettre du Frère Bazin», 1751, dans *Lettres Édifiantes et Curieuses Écrites des Mission Étrangères*, Paris, 1780, tome IV, J.G. Murigot, p. 277-321.
- Beasley, Edward, «British Views of Canada at the Time of Confederation», dans Jacqueline D. Krikorian, Marcel Martel et Adrian Shubert (dir.), *Globalizing Confederation: Canada and the World in 1867*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.
- Beasley, Faith Evelyn, *Versailles Meets the Taj Mahal: François Bernier, Marguerite de La Sablière, and Enlightening Conversations in Seventeenth-Century France*, Toronto, University of Toronto Press, 2018.
- Becker, Carl, «Annual address of the president of the American Historical Association, delivered at Minneapolis, December 29, 1931», *American Historical Review*, vol. 37, n° 2, 1931, p. 221-236.
- Belich, James, *Replenishing the Earth: The Settler Revolution and the Rise of the Anglo-World 1783-1939*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Belisle, Donica, *Retail Nation. Department Stores and the Making of Modern Canada*, Vancouver, UBC Press, 2011.

- Bell, Duncan, *The Idea of Greater Britain: Empire, Nation, and the Future of a Global Order, 1860-1900*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
- Bell, Duncan, «John Stuart Mill on Colonies», *Political Theory*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 34-64.
- Bell, Duncan S.A., «Unity and Difference: John Robert Seeley and the Political Theology of International Relations», *Review of International Studies*, vol. 31, n° 3, 2005, p. 559-579.
- Bell, Duncan, «John Stuart Mill on Colonies», *Political Theory*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 34-64.
- Benton, Lauren, *Law and Colonial Cultures: Legal Regimes in World History, 1400-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Berger, Carl, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 [1970].
- Bernier, François, *Voyages de François Bernier contenant la description des états du grand mogol. Tome I: Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol; Tome II: Événements particuliers, ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre, pendant cinq ans ou environ, dans les États du Grand Mogol*, Paris, Claude Barbin, 1670.
- Besson, Maurice, «Financier et aventurier: Claude Martin», *Revue de l'histoire des colonies françaises*, vol. 19, n° 84, 1931, p. 603-624.
- Besson, Maurice, *Le général de Boigne*, Chambéry, Dardel, 1930.
- Betts, Gregory, «Non Compos Mentis: A Meta-Historical Survey of the Historiographic Narratives of Louis Riel's "Insanity"», *International Journal of Canadian Studies*, n° 38, 2008, p. 15-40.
- Bilder, Mary Sarah, «Colonial Constitutionalism and Constitutional Law», dans *Transformations in American Legal History: Essays in Honor of Morton J. Horwitz*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, p. 28-58.
- Blackstock, Michael D., «*The Aborigines Report* (1837): A Case Study in the Slow Change of Colonial Social Relations», *The Canadian Journal of Native Studies*, n° 1, 2000, p. 67-94.
- Boehmer, Elleke, «The Text in the World, the World through the Text: Robert Baden-Powell's Scouting for Boys», dans dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 131-152.
- Boigne, Adèle de, *Récits d'une tante. Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, E. Paul, 1921-1923, 5 tomes.
- Boissieu, Béatrice de, «Théologie et spiritualité du martyr à travers les récits des missionnaires» dans Catherine Marin (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris-350 ans à la rencontre de l'Asie (1658-2008)*, Paris, Khartala, 2010, p. 155-172.

- Boraine, Alexander, Robert Shell, Vijayalakshmi Teelok, Jacques David, Rephael Benjamin Moutou, Dr. Parmaseeven p. Veerapen et Lindsay Morvan, *Report of the Truth and Justice Commission. Volume 1*, Port-Louis, Gouvernement de Maurice, 2011.
- Borrows, John, « Aboriginal Title and Private Property », *The Supreme Court Law Review: Osgoode's Annual Constitutional Cases Conference 71*, 2015, en ligne (<http://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/sclr/vol71/iss1/5>).
- Bose, Sugata, *A Hundred Horizons: the Indian Ocean in the Age of Global Empire*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2006.
- Bose, Sugata et Ayesha Jalal, *Modern South India: History, Culture, Political Economy*, New York, Routledge, 1999.
- Boswell, Rosabelle, « Le malaise créole », bulletin de l'*International Institute for Asian Studies*, n° 33, 2004, p. 21.
- Bouchard, Gérard, *La pensée impuissante*, Montréal, Boréal, 2003.
- Bouchard, Serge et Marie-Christine Lévesque, « Hommes des plaines Albert Lacombe (1827-1916) et Jean L'Heureux (1830-1919), le prêtre et le faux prêtre », *De remarquables oubliés*, tome 2, *Ils ont couru l'Amérique*, Montréal, Lux Éditeur, 2014, p. 375-410.
- Boudet, Catherine et Julie Peghini, « Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, n° 6, 2008, p. 13-36.
- Bowen, H.V., *The Business of Empire: The East India Company and Imperial Britain, 1756-1833*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- Bowen, H.V., Elizabeth Mancke et John G. Reid, *Britain's Oceanic Empire. Atlantic and Indian Ocean Worlds, c. 1550-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- Boxer, C.R., *The Dutch Seaborne Empire 1600-1800*, New York, Knopf, 1965.
- Boxer, C.R., *The Portuguese Seaborne Empire 1415-1825*, New York, Knopf, 1969.
- Braz, Albert, *The False Traitor: Louis Riel in Canadian Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 2003.
- Brendon, Piers, *The Decline and Fall of the British Empire*, New York, Vintage, 2009.
- Breton, Paul-Émile, omi, *The Big Chief of the Prairies: The Life of Father Lacombe*, Montreal, Palm Publishers, 1955. Paul-Émile Breton, omi, *Blacksmith of God*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage, 1960.
- Breton, Paul-Émile, omi, *Le grand chef des prairies. Le père Albert Lacombe, O.M.I., 1827-1916*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage.
- Bridge, Carl et Kent Fedorowich, « Mapping the British world », *Journal of Commonwealth and Imperial History*, vol. 31, n° 2, 2003, p. 1-15.

- Brock, W.R., *Britain and the Dominions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1951.
- Brown, Stephen R., *Merchant Kings: When Companies Ruled the World 1600-1900*, New York, St. Martin's Press, 2009.
- Brown, Jennifer S.H., *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*, Vancouver, UBC Press, 1980.
- Brown, Judith M. et Wm. Roger Louis (dir.), *The Oxford History of the British Empire. The Twentieth Century*, vol. 4, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Brubaker, Rogers, *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.
- Bryce, George, *The Remarkable History of the Hudson's Bay Company*, Toronto, William Briggs, 1900.
- Buckner, Phillip, « How Canadian Historians Stopped Worrying and Learned to Love Americans! », *Acadiensis*, vol. XXV, n° 2, 1996, p. 117-140.
- Buckner, Phillip (dir.), *Canada and the End of Empire*, Vancouver-Toronto, UBC Press, 2005.
- Buckner, Phillip (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Buckner, Phillip et R. Douglas Francis (dir.), *Canada and the British World: Culture, Migration, and Identity*, Vancouver-Toronto, UBC Press, 2006.
- Buckner, Phillip, « The Colonial Office and British North America, 1801-1850 », *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 8, Université de Toronto et Université Laval, 1985, en ligne (http://admin.biographi.ca/en/special.php?project_id=49&p=36).
- Buckner, Philip, « L'élaboration de la constitution canadienne au sein du monde britannique », dans Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon et Guy Laforest (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.
- Bumsted, J. M., *Lord Selkirk: a Life*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2008.
- Burbank, Jane et Frederik Cooper, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010.
- Burnouf, Eugène, *Vendidad Sade, l'un des livres de Zoroastre (1829-1843)*, Paris, 1833.
- Burton, Antoinette M., « Review of Porter, The Absent-Minded Imperialists », *Victorian Studies*, vol. 47, n° 4, 2005, p. 626-628.
- Burton, Antoinette, *Burdens of History: British Feminists, Indian Women and Imperial Culture*, Durham, University of North Carolina Press, 1994.

- Burton, Antoinette et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014.
- Butterfield, Herbert, *The Whig Interpretation of History*, New York, Norton, 1965 [1931].
- Cain, Peter J. et Anthony G. Hopkins, «Gentlemanly Capitalism and British Expansion Overseas I. The Old Colonial System, 1688-1850», *Economic History Review* vol. 39, n° 4, 1986, p. 501-525.
- Cain, Peter J. et Anthony G. Hopkins, «Gentlemanly Capitalism and British Expansion Overseas II: New Imperialism, 1850-1945», *Economic History Review* vol. 40, n° 1, 1987, p. 1-26.
- Cain, Peter J. et Anthony G. Hopkins, *British Imperialism: Innovation and Expansion 1688-1914*, Londres et New York, Longman, 1993.
- Cannadine, David, *Ornamentalism: How the British Saw Their Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- Cardinal, Linda, «Minorités, langue et politique», numéro spécial de la revue *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 2, 2010, p. 3-13.
- Cardinal, Linda, «Language policy-making and planning in Québec and in Canada», dans Jarrett Rudy, Stéphan Gervais et Christopher Kirkey dir., *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty First Century*, Oxford, OUP, 2016.
- Cardinal, Linda et Selma Sonntag (dir.), *Language Regimes and State Traditions*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2015.
- Cardinal, Linda et Pierre Foucher, «Minority Languages, Education and the Constitution in Canada», dans Peter Oliver *et al.*, *Oxford Handbook of the Canadian Constitution*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- Cardinal, Linda, Helaina Gaspard et Rémi Léger, «The Politics of Language Roadmaps in Canada: Understanding the Conservative Government's Approach to Official Languages», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 48, n° 3, 2015, p. 577-599.
- Cardinal, Linda, Martin Normand et Nathalie Plante, «La construction de l'offre active de services en français au sein du secteur de la justice en Ontario», dans Marie Drolet *et al.*, *L'offre active de services en français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2017.
- Cardinal, Linda, «Language policy-making and planning in Québec and in Canada», dans Jarrett Rudy, Stéphan Gervais et Christopher Kirkey dir., *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty First Century*, Oxford, OUP, 2016.
- Carey, Hilary M., *God's Empire, Religion and Colonialism in the British World, c. 1801-1908*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

- Carlyle, Thomas, « Chartism », *Thomas Carlyle. Selected Writings*, Harmondsworth, Penguin Books, 1971.
- Carrière, Gaston, omi, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976-1979.
- Carrière, Gaston, « Le père Albert Lacombe, O.M.I., et le Pacifique canadien », *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° 37, 1967, p. 287-321, 510-39, 611-638 ; et n° 38, 1968, p. 97-131, 316-350.
- Carson, Penelope, *The East India Company and Religion*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2012.
- Carson, Penelope, *Soldiers of Christ: Evangelicals and India*, Londres, University of London, 1988.
- Casci, Simonetta, « Lucknow Nawabs: Architecture and Identity », *Economic and Political Weekly*, vol. 37, n° 36, 2002, p. 7-13.
- Carter, Marina, *Souillac. Village historique et cimetière marin*, Port-Louis, Héritage, 1997.
- Carter, Marina, *Unshackling Slaves: Liberation and Adaptation of Ex-apprentices (British Mauritius collected documents)*, Londres, Pink Pigeon Books, 2001.
- Carter, Marina, *Lakshmi's Legacy: The Testimonies of Indian Women in 19th Century Mauritius*, Port-Louis, Éditions de l'océan Indien, 1994.
- Carter, Marina, *Servants, Sirdars, and Settlers: Indians in Mauritius, 1834-1874*, Delhi, Oxford University Press, 1995.
- Carter, Marina et James Ng Foong Kwong, *Abacus and Mah Jong: Sino-Mauritian Settlement and Economic Consolidation*, Boston, Brill, 2009.
- Carter, Marina et Khal Torabully, *Coolitude: An Anthology of the Indian Labour Diaspora*, Londres, Anthem Press, 2002.
- Cavanagh, Edward, « A Company with Sovereignty and Subjects of Its Own? The Case of the Hudson's Bay Company, 1670-1763 », *Canadian Journal of Law and Society/ Revue Canadienne Droit et Société*, vol. 26, n° 1, 2011, p. 25-50.
- Chabal, Émile, « La république postcoloniale? Making the Nation in late Twentieth Century France », dans Kate Marsh et Nicola Frith (dir.), *France's Lost Empires: Fragmentation, Nostalgie, and La fracture coloniale*, Lanham (Maryland), Lexington Books, 2011, p. 137-153.
- Chadwick, Owen, *The Popes and European Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 2003.
- Chagnon, Rachel, « Les Pères de la Confédération et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 », dans Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon et Guy Laforest (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.

- Chandra, Bipan, *Nationalism and Colonialism in Modern India*, New Delhi, Longman Orient, 1979.
- Chandra, Bipan, *History of Modern India*, Hyderabad (Telangana), Orient Blackswan, 2009.
- Chappell, Mike, *The British Army in World War I: The Western Front 1914-1916*, Oxford, Osprey Publishing, 2003.
- Chardin, sir John, *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales par la Mer Noire et la Colchide. Première partie qui contient de Paris à Ispahan*, Londres, Moses Pitt, 1686.
- Chardin, sir John, *Voyages en Perse, et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, Jean Louis de Lorme, 10 volumes, 1711 (réédité sous le titre *Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Paris, Le Normant, 1811, 10 volumes).
- Chaudhuri, K.N., *The English East India Company: The Study of an Early Joint-Stock Company, 1600-1640*, Londres, F. Cass, 1965.
- Chaudhuri, K.N., *The Trading World of Asia and the English East India Company, 1660-1760*, Cambridge (UK) et New York, Cambridge University Press, 1978.
- Chaudhuri, K.N., « Foreign Trade and Balance of Payments (1757-1947) », dans Dharma Kumar et Sabyasachi Bhattacharya (dir.), *Cambridge Economic History of India. Volume 2, 1757-2003*, Cambridge, Orient Longman, 2005, p. 804-877.
- Chervin, Arthur, « Éléments démographiques constitutifs de l'Empire ottoman », *Journal de la société statistique de Paris*, n° 54, 1913, p. 103-107.
- Chibber, Vivek, *Postcolonial Theory and the Specter of Capital*, Londres, Verso, 2013.
- Chibber, Vivek, *The Debate on Postcolonial Theory and the Specter of Capital*, Londres, Verso, 2017.
- Choquette, Robert, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, Ottawa, Ottawa University Press, 1995.
- Chouinard, Stéphanie, « Quand le droit parle de sciences sociales : l'introduction de la complétude institutionnelle dans le droit linguistique canadien », *Language Rights Review*, vol. 3, 2016, p. 60-93.
- Clarke, Peter, *The Last Thousand Days of the British Empire: Churchill, Roosevelt, and the Birth of the Pax Americana*, New York, Bloomsbury Press, 2008.
- Clayton, Daniel, *Islands of Truth: The Imperial Fashioning of Vancouver Island*, Vancouver, UBC Press, 2000.
- Clouzier, Gervais et Claude Barbin (éd.) *Les six voyages de Jean Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de*

- quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir*, Paris, Gervais Clouzier/Claude Barbin, 1676, tomes 1 et 2.
- Coleman, Daniel, *White Civility. The Literary Project of English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.
- Collectif, *Extraordinaire aventure de Benoît de Boigne aux Indes*, Paris, Échanges Culturels et C&D Actions de Développement, 1996.
- Coates, Colin, « French Canadians' Ambivalence Toward the British Empire », dans Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- Colebrooke, Henry T. (éd.), *A Digest of Hindu Law on Contracts and Successions, with a Commentary*, 4 vols, Calcutta, 1798.
- Colley, Linda, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven, Yale university Press, 1992.
- Collingwood, R.G., *The Idea of History*, J. van der Dussen (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1993.
- Comaroff, Jean et John L. Comaroff, *Of Revelation and Revolution, Volume I: Christianity, Colonialism and Consciousness in South Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 1991 ; *Volume II: The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.
- Cooper, Barry, *Alexander Kennedy Isbister: A Respectable Critic of the Honourable Company*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988.
- Copland, Ian, « Christianity as an Arm of Empire: The Ambiguous Case of India under the Company, c. 1813-1858 », *The Historical Journal*, vol. 49, n° 4, 2006, p. 1025-1054.
- Coulon, Paul et Paule Brasseur, *Libermann (1802-1852): une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Éditions du Cerf, 1988.
- Coulthard, Glen Sean, *Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance*, Montréal, Lux Éditeur, 2018.
- Courville, Serge, « Part of the British Empire Too: French Canada and Colonization Propaganda », dans Phillip Buckner et R. Douglas Francis (dir.), *Canada and The British World: Culture, Migration, and Identity*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 129-141.
- Couture, Claude, « La dualité nationale en Alberta et l'héritage de l'Empire britannique. Réflexions sur l'affaire Caron et la décision de la Cour suprême », dans Valérie Lapointe-Gagnon et al., *La Confédération et la dualité canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 299-326.
- Couture, Claude, « The Conquest of 1760 and the Problem of the Transition to Capitalism », dans Angus D. Gilbert et al. (dir.), *Reappraisals in Canadian History*, Scarborough, Prentice-Hall, 1993, p. 223-235.

- Couture, Claude, « La citoyenneté/les identités au Canada britannique dans la perspective de l'héritage colonial », dans Aude-Claire Fourrot, Rémi Léger, Jérémie Cornut et Nicolas Kenny (dir.), *Le Canada dans le monde. Acteurs, idées, gouvernance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2019, p. 121-139.
- Couture, Claude et Paulin Mulatris, *La nation et son double. Essai sur les discours coloniaux au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.
- Cromer, earl of, *Ancient and Modern Imperialism*, New York, Longmans, Green and Co., 1910.
- Dale, Stephen Frederic, *The Muslim Empires of the Ottomans, Safavids, and Mughals*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- Dalrymple, Alexander, *Plan for promoting the fur-trade, and securing it to this country, by uniting the operations of the East-India and Hudson's-Bay companies*, Londres, George Bigg, 1789.
- Dalrymple, William, *The Anarchy: The East India Company, Corporate Violence, and the Pillage of an Empire*, New York, Bloomsbury, 2019.
- Dalrymple, William, *White Mughals: Love and Betrayal in Eighteenth-Century India*, New York, Penguin Books, 2004.
- John Darwin, *The Empire Project. The Rise and Fall of the British World-System, 1830-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- Darwin, John, *Unfinished Empire: The Global Expansion of Britain*, Londres, Bloomsbury Publisher, 2009.
- Darwin, John, *The Empire Project: The Rise and Fall of the British World-System 1830-1970*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- Darwin, John, *After Tamerlane: The Global History of Empire 1400-2000*, Londres, Allen Lane, 2007.
- Darwin, John, « Imperialism and the Victorians, the Dynamics of Territorial Expansion », *The English Historical Review*, vol. 112, n° 47, 1997, p. 614-642.
- Daschul, James W., *Clearing the Plains: Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Aboriginal Life*, Regina, University of Regina Press, 2013.
- Das Gupta, Ashin, *Malabar in Asian Trade: 1740-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967.
- Das Gupta, Ashin, *Indian Merchants and the Decline of Surat: c. 1700-1750*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1979.
- Das Gupta, Ashin et M.N. Pearson (dir.), *India and the Indian Ocean, 1500-1800*, New Delhi, Oxford University Press, 1999.
- Das Gupta, Ashin et M.N. Pearson (dir.), *The Indian Ocean in World History*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Daughton, J.P., *An Empire Divided: Religion, Republicanism, and the Making of French Colonialism, 1880-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

- Davin, Nicholas Flood, *Report on industrial schools for Indians and half-breeds*, Ottawa, 1879.
- Davis, Lance et Robert Huttenback, *Mammon and the Pursuit of Empire*, New York, Cambridge University Press, 1986.
- Davis, Mike, *Late Victorian Holocausts: El Niño Famines and the Making of the Third World*, New York, Verso, 2000.
- Delaplace, P.F., *Le p. Jacques-Désiré Laval, apôtre de l'Île Maurice*, Paris, Gabriel Beauchesne Procure Générale, 1932.
- Dempsey, Hugh A., « L'HEUREUX, JEAN », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval et University de Toronto, 2003, en ligne, (http://www.biographi.ca/fr/bio/l_heureux_jean_14F.html).
- Denis, Claude, *We Are Not You: First Nations and Canadian Modernity*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.
- Dew, Nicholas, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Dickason, Olive, *Canada's First Nations: A History of Founding Peoples*, Toronto, McClelland and Stewart, 1992.
- Digne, Danielle, *Le joaillier d'Ispahan*, Paris, Le Passage, 2011.
- Dilke, Charles, *Greater Britain. A Record of Travel in English Speaking Countries During 1866 and 186*, New York, Harper & Brothers, 1869.
- Dilke, Charles *Problems of Greater Britain*, Londres, Macmillan and Co., 1890.
- Dirks, Nicholas, *Castes of Mind. Colonialism and the making of Modern India*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- Dirks, Nicholas, « Colin Mckenzie (Autobiography of an Archive) », dans Trautmann, *The Madras School of Orientalism: Producing Knowledge in Colonial South India*, New Delhi, Oxford University Press, 2009, p. 29-47.
- Doyle, Michael, *Empires*, Ithaca, Cornell University Press, 1986.
- Dray, William H., *History as re-enactment: RG Collingwood's idea of history*, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- Du Bois, W.E.B., « The Souls of White Folks », *The Independent*, 18 août 1910.
- Du Bois, W.E.B., *The Souls of the Black Folk*, Chicago, A.C. McClurg & Co., 1903.
- Dubois, Jean-Antoine, *Description of the Character, Manners and Customs of the People of India and their Institutions, Religious and Civil*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Ome and Brown, 1816.
- Dubois, Jean-Antoine, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, Paris, Librairie J.S. Merlin, 1825.
- Dubois, Jean-Antoine, *Letters on the state of Christianity in India, in Which the Conversion on The Hindus Is Considered as Impracticable. To which is added*

- a vindication of the Hindus, male and female, in answer to a severe attack made upon both by the Reverend *****, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, Brown and Green, 1823.
- Dufrenoy, M.L., «A Precursor of a Modern Anthropology: François Bernier (1620-1688)», *Isis*, vol. 41, n° 1, 1950, p. 27-29.
- Dumézil, Georges, *Le Mahabarat et le Bhagavat du colonel de Polier*, Paris, Gallimard, 1986.
- Dunmore, John, *Storms and Dreams: The Life of Louis de Bougainville*, Fairbanks, University of Alaska Press, 2007.
- Durant, Will, *The Case for India*, New York, Simon and Schuster, 1930.
- Du Toit, André, «Victims of “British Justice”? A Century of Wrong as Anti-imperial Tract, Core Narrative of the Afrikaner “Nation,” and Victim-Based Solidarity-Building Discourse», dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 112-130.
- Egerton, Hugh Edward, *A Short History of British Colonial Policy*, Londres, Methuen, 1897.
- Emsley, Clive, «Policing the empire/Policing the metropole: Some thoughts on models and types», *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies*, vol. 18, n° 2, 2014, p. 5-25.
- Etcharren, Jean-Baptiste, «Les grandes dates de l'histoire des MEP depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours», dans Catherine Marin (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris-350 ans à la rencontre de l'Asie (1658-2008)*, Paris, Khartala, 2010.
- Etherington, Norman (dir.), *Missions and Empires*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- Faulkner, William, *Requiem for a Nun*, New York, Random House, 1951.
- Febvre, Lucien, «Introduction à l'étude des sciences humaines», *Annales d'histoire sociale*, Paris, n° 6, 1944, p. 107.
- Niall Ferguson, *Empire: The Rise and Demise of the British World Order and the Lessons for Global Power*, New York, Basic Books, 2004.
- Ferguson, Niall, *Empire: How Britain Made the Modern World*, New York, Penguin, 2009.
- Ferguson, Niall, *Civilization, the West and the Rest*, Londres, Penguin Books, 2011.
- Fieldhouse, David, «Can Humpty-Dumpty be put together again? Imperial history in the 1980s», *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 12, n° 2, 1984, p. 10-23.
- Filice, Michelle, «Treaty 5», *Canadian Encyclopedia*, 29 août 2016.

- Filliozat, Pierre-Sylvain et Michel Zink (dir.), *Antoine Galland et l'Orient des savants*, Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 2017.
- Firth, Nicola, *The French Colonial Imagination. Writing the Indian Uprisings, 1857-1858, from Second Empire to Third Republic*, Washington DC, Lexington Books, 2014.
- Fisher, Michael H., *Migration. A World History*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- FitzPatrick, Paul J., « Leading British Statisticians of the Nineteenth Century », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 55, n° 289, 1960, p. 38-70.
- Flanagan, Thomas, *Louis "David" Riel: Prophet of the New World*, Toronto, University of Toronto Press, 1996 [1979].
- Fokeer, F., « The Negroes in Mauritius », *The Journal of Negro History*, vol. 7, n° 2, 1922, p. 197-205.
- Foran, Timothy P., *Defining Métis, Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan, 1845-1898*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017.
- Forsey, Eugene A., *L'Encyclopédie Canadienne*, s.v. « Dominion du Canada », 2019, en ligne (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/dominion-1>).
- Foucher, Pierre, « Le statut juridique de la Proclamation royale de 1869 », dans Sophie Bouffard et Peter Dorrington (dir.), *Le statut du français dans l'Ouest canadien: la cause Caron*, Cowansville, éditions Yvon Blais inc./ Regina, Institut français et Association des juristes d'expression française de Saskatchewan, 2015.
- Foucher, Pierre, « The Right to Linguistic Autonomy in Canadian Constitutional Law », dans Claudine Brohy, Theodorus Du Plessis, Joseph-G. Turi et José Woehrling (dir.), *Law, Language and the Multilingual State*, Bloemfontein, Afrique du Sud, SunMEDia, 2013.
- Foucher, Pierre, « The Official Languages Act of Canada: A Historical and Contemporary Review », dans Jack Jedwab et Rodrigue Landry (dir.), *Life After 40/Après 40 ans, Official Languages Policy in Canada/Les politiques de langue officielle au Canada*, Kingston-Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011.
- Foucher, Pierre, « The Rise of Non-Territorial Autonomy in Canada: Towards a Doctrine of Institutional Completeness in the Domain of Minority Language Rights », *Ethnopolitics*, vol. 13, n° 2, 2014, p. 141-158.
- Frémeaux, Jacques, « France: Empire and Mère Patrie » dans Robert Aldrich (dir.), *The Age of Empires*, New York, Thames and Hudson, 2007, p. 112-175.
- Galbraith, John S., *The Little Emperor: Governor Simpson of the Hudson's Bay Company*, Toronto, Macmillan, 1976.

- Gallagher, John et Ronald Robinson, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, vol. 6, n° 1, 1953, p. 1-15.
- Gallagher, John, Gordon Johnson et Anil Seal (dir.), *Locality, Province, and Nation: Essays, on Indian Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.
- Garden, Maurice, « Le monde extra-européen. Ces masses que l'on croit immobiles », dans Pierre Léon (dir.), *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Armand Colin, 1975, tome 3, p. 235-236.
- Garnett, R., *Edward Gibbon Wakefield: The Colonization of South Australia and New Zealand*, Londres, T. Fisher Unwin, 1898.
- Gascoigne, John, « The Expanding Historiography of British Imperialism », *The Historical Journal*, vol. 49, n° 2, 2006, p. 577-592.
- Geertz, Clifford, *The Interpretation of Cultures*, Londres, Fontana, 1973.
- Gellner, Ernest, *Encounters with Nationalism*, Oxford, Blackwell, 1994.
- Gerbeau, Hubert, « Religion et identité créole à l'île Maurice », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 4, n° 12, 2009, p. 53-71.
- Gerbeau, Hubert et Marina Carter, « État et communautarisme: le cas de l'île Maurice », *Cultures et Conflits*, n°s 15-16, 1994, p. 89-126.
- Gerbeau, Hubert, « La communauté créole de l'île Maurice. Un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, vol. XV, 1997-1998, p. 165-212.
- Getty, Ian L. et Antoine S. Lussier (dir.), *As Long as the Sun Shines and Water Flows: A Reader in Canadian Native Studies*, Vancouver, UBC Press, 1983.
- Ghosh, Durba, *Sex and the Family in Colonial India*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- Gilding, Ben, « The Silent Framers of British North American Union: The Colonial Office and Canadian Confederation, 1851-1867 », *The Canadian Historical Review*, vol. 99, n° 3, 2018, p. 349-393.
- Gilmour, sir David, *The British in India: Three Centuries of Ambition and Experience*, Londres, Allen Lane et Penguin Books, 2018.
- Gilroy, Paul, *Postcolonial Melancholia*, New York, Columbia University Press, 2006.
- Gilroy, Paul, *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.
- Girard, Philip, « British Justice, English Law, and Canadian Legal Culture », dans Philip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 259-278.
- Giraud, Marcel, *Le Métis canadien*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945 (2 volumes).

- Godfrey, John J., «Sir William Jones and Père Coeurdoux: A Philological Footnote», *Journal of the American Oriental Society*, vol. 87, n° 1, 1967, p. 57-59.
- Gopal, Priyamvada, *Insurgent Empire. Anticolonial Resistance and British Dissent*, New York, Verso, 2018.
- Gough, Austin, *Paris et Rome: les catholiques français et le pape au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996.
- Gough, Austin (trad.), *Paris and Rome: The Gallican Church and Ultramontane Campaign, 1848-1853*, Oxford, Clarendon Press, 1986.
- Goulet, Henri, *Histoire des pensionnats indiens catholiques au Québec. Le rôle déterminant des pères oblats*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016.
- Grace, Richard J., *Opium and Empire: The Lives and Careers of William Jardine and James Matheson*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2016.
- Grant, Charles, *Observations on the State of Society among the Asiatic Subjects of Great Britain, particularly with respect to Morals; and on the means of improving it. Written chiefly in 1792*, Londres, For the Honorable Court of Directors of the East India Company, 1797.
- Grant, James, *Bagehot: The Life and Times of the Greatest Victorian*, New York, W.W. Norton, 2019.
- Gray, John N., «John Stuart Mill: Traditional and Revisionist Interpretations», *Literature of Liberty*, vol. II, n° 2, 1979, p. 7-37.
- Greenfeld, Liah, *Nationalism: Five Roads to Modernity*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.
- Greenfeld, Liah, *The Spirit of Capitalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.
- Griffin, Emma, *A Short History of the British Industrial Revolution*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2010.
- Guennou, Jean, *Missions étrangères de Paris*, Paris Fayard, 1986.
- Guha, Ranajit (dir.), *Subaltern Studies I: Writings on South Asian History & Society*, New Delhi, Oxford University Press India, 1982.
- Guha, Ranajit (dir.) *Subaltern Studies*, tomes II, III, IV, V, New Delhi, Oxford University Press India, 1983-1987.
- Guha, Ranajit, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983.
- Guha, Ranajit (dir.), *Dominance Without Hegemony: History and Power in Colonial India*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.
- Gupta, Narayani, *Delhi Between Two Empires, 1803-1931: Society, Government and Urban Growth*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

- Hall, Catherine, *Civilizing Subjects: Metropole and Colony in the English Imagination, 1830-1867*, Cambridge, Polity, 2002.
- Hall, Catherine, « Macaulay's History of England », dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 71-89.
- Hall, Catherine et Sonya Rose, « Introduction : being at home with the Empire », dans Catherine Hall et Sonya Rose (dir.), *At Home with the Empire: Metropolitan Culture and the Imperial World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 1-31.
- Hall, Stuart, « Gramsci's Relevance for the Study of Race and Ethnicity », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 10, n° 2, 1986, p. 5-27.
- Hamont, Tibulle, *Un essai d'Empire français dans l'Inde au dix-huitième siècle. Duplex, d'après sa correspondance inédite*, Paris, Plon, 1881.
- Harris, Cole, *Making Native Space: Colonialism, Resistance, and Reserves in British Columbia*, Vancouver, UBC Press, 2002.
- Harris, Cole, *The Resettlement of British Columbia: Essays on Colonialism and Geographical Change*, Vancouver, UBC Press, 1997.
- Hastings, Adrian, *The Construction of Nationhood: Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- Hastings, Derek, *Catholicism and the Roots of Nazism: Religious Identity and National Socialism*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Haudrère, Philippe, *Les Français dans l'Océan Indien (XVII^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Haudrère, Philippe, *La Bourdonnais, marin et aventurier*, Paris, Éditions Desjonquères, 1992.
- Haudrère, Philippe et Gérard Le Bouëdec, *Les compagnies des Indes*, Rennes, Ouest-France, 2001.
- Hawkins, Richard, « The Irish Model and the Empire: a case for reassessment », dans David M. Anderson et David Killingray (dir.), *Policing the Empire: Government, Authority, and Control, 1830-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1991, p. 18-33.
- Hazareesingh, Kisoonsingh, *History of Indians in Mauritius*, Londres, Macmillan Education, 1975.
- Hendricks, Frederick, « On the Statistics of Indian Revenue and Taxation », *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 21, n° 3, 1858, p. 223-296.
- Herbelot, Barthélémy d', *Bibliothèque orientale, ou dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*, Paris, Compagnie des Libraires, 1697.

- Hernon, Joseph M., « The Last Whig Historian and Consensus History: George Macaulay Trevelyan, 1876-1962 », *The American Historical Review*, vol. 81, n° 1, 1976, p. 66-97.
- Hesketh, Ian, « Writing History in Macaulay's Shadow: J.R. Seeley, E.A. Freeman, and the Audience for Scientific History in Late Victorian Britain », *Journal of the Canadian Historical Association/ Revue de la Société historique du Canada*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 30-56.
- Hill, Samuel Charles, *The life of Claud Martin, major-general in the army of the honourable East India company*, Calcutta, Thacker, Spink & Amp co, 1901.
- Hobsbawm, Eric, *Nations and Nationalisms since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- Hobson, John, *Imperialism. A Study*, New York, James Pott and Cy, 1902.
- Hockings, Paul, « The Abbé Dubois, an early French ethnographer », *Contributions to Indian Sociology*, vol. 11, n° 2, 1977, p. 329-343.
- Holland, Robert et Sarah Stockwell (dir.), *Ambiguities of Empire: Essays in Honour of Andrew Porter*, Londres, Routledge, 2009.
- Hornsby, Stephen H., *Surveyors of Empire: Samuel Holland, J.W.F. Des Barres and the Making of the Atlantic Neptune*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011.
- Hough, James, *A Reply to the Letters of the Abbé Dubois on the State of Christianity in India*, Londres, L.B. Seeley & Son, 1824.
- Huel, Raymond, « Lacombe, Albert », *Dictionnaire biographique du Canada*, 14, Université Laval et Université de Toronto, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/fr/bio/lacombe_albert_14F.html).
- Huel, Raymond, *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton, The University of Alberta Press/Western Publishers, 1996.
- Huel, Raymond, « Jean L'Heureux, Canadien errant et prétendu missionnaire auprès des Pieds-Noirs », dans Gratien Allaire, Paul Dubé et Gamila Morcos (dir.), *Après dix ans. Bilan et prospective. Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à la Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta les 17, 18 et 19 octobre 1991*, CEFECO, 1992, p. 207-222.
- Huel, Raymond, « The Clergyman as Historian: The Rev. A.-G. Morice, O.M.I., and Riel Historiography », *CCHA Historical Studies*, n° 52, 1985, p. 83-96.
- Huel, Raymond, « The Oblates, the Métis, and 1885: The Breakdown of Traditional Relationships », *CCHA Historical Studies*, n° 56, 1989, p. 9-29.
- Huel, Raymond, « The Oblates, the Métis, and 1885: The Breakdown of Traditional Relationships », *CCHA Historical Studies*, n° 56, 1989, p. 9-29.
- Hughes, Katherine, *Father Lacombe: The Black Robe Voyageur*, New York, Moffat, Yard and Co., 1911.

- Huttenback, R.A., « The British Empire as a White Man's Country. Racial attitudes and Immigration Legislation in the Colonies of White Settlement », *The Journal of British Studies*, vol. 13, n° 1, 1973, p. 108-137.
- Hyam, Ronald, *Understanding the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 365-369.
- Hyam, Ronald, *Britain's Imperial Century, 1815-1914*, New York, Palgrave Macmillan, 2002.
- Hyam, Ronald, *Empire and Sexuality: the British Experience*, Manchester, Manchester University Press, 1990.
- Hym, Bernard, *Coeur à coeur avec le Père Laval*, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 2016.
- Iftikhar, Rukhsana, « Colonial Desire, Orient Beauty: Army and Prostitution in British India », *Journal of the Research Society of Pakistan*, vol. 55, n° 1, 2018, p. 269-278.
- Igartua, José E., *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.
- Ipperciel, Donald, « Britannicité et multiculturalisme canadien », *Revue internationale d'études canadiennes*, n°s 45-46, 2012, p. 277-307.
- Isbister, A.K. et al., *A Few Words on the Hudson's Bay Company, with a Statement of the Grievances of the Native and Half-caste Indians*, Londres, Petition, 1847.
- Jacquot, Émile, *Les Spiritains en Haïti. D'Eugène Tisserant (1814-1845) à Antoine Adrien (1922-2003)*, Paris, Khartala, 2010.
- Jasanoff, Maya, *Edge of Empire: Conquest and Collecting in the East 1750-1830*, Londres, Harper Perennial, 2006.
- Jeffery, Keith, « The Second World War », dans Judith M. Brown et Wm. Roger Louis (dir.), *The Oxford History of the British Empire: The Twentieth Century*, tome 4, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Jeffries, Charles, *The Colonial Empire and its Civil Service*, Cambridge, Cambridge University Press, 1938.
- Johnson, Genevieve Fuji, Mark Pickup, Eline de Rooij et Rémi Léger, « Research Openness in Canadian Political Science: Towards an Inclusive and Differentiated Discussion », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 50, n° 1, 2017, p. 311-328.
- Johnston, H.J.M., « WAKEFIELD, EDWARD GIBBON, » dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 9, Université de Toronto et Université Laval, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/en/bio/wakefield_edward_gibbon_9E.html).
- Jungers, Christin M. et Jocelyn Gregoire, « Mauritian Creole Identity Development and Influences of the Catholic Church », *Journal of Ethnographic & Qualitative Research*, vol. 5, n° 2, 2010, p. 84-98.

- Jungers, Christin M., Jocelyn Gregoire et Leslie Slagel, « Racial/Ethnic Identity among Creole Peoples in Mauritius », *Journal of Psychology in Africa*, vol. 19, n° 3, 2009, p. 301-308
- Kale, Madhavi, « Reviews : The Oxford History of the British Empire, vol. III. The Nineteenth Century by William Roger Louis ; *The Oxford History of the British Empire, Vol. IV. The Twentieth Century* by William Roger Louis and Judith Brown ; *The Oxford History of the British Empire, vol. V. Historiography* by William Roger Louis and Robin Winks », *Social History*, vol. 27, no 2, 2002, p. 250-253.
- Kalla, Abdool Cader, « The career of Rev. Jean Lebrun (1814-1865) : Missionary Education and the Fashioning of the “gens de couleur” in Mauritius », *Weekend*, 8 janvier 2017.
- Kamugisha, Aaron, « C.L.R. James's The Black Jacobins and the Making of the Modern Atlantic World », dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 190-215.
- Kalpagam, U., « Cartography in India », *Economic and Political Weekly*, n° 30, 1995, p. PE-87-PE-98.
- Kansteiner, Wulf, « Hayden White's critique of the Writing of History », *History and Theory*, vol. 32, n° 3, p. 273-295.
- Keay, John, *The Honourable Company : A History of the English East India Cy*, New York, Macmillan Publishing, 1994.
- Keay, John, *The Spice Route : A History*, Berkeley, University of California Press, 2005.
- Keay, John, *India : A History*, New York, Atlantic Monthly Press, 2000.
- Kedourie, Elie, *Nationalism*, Londres, Hutchinson, 1960.
- Kelly, Charlotte M., « The Church in Mauritius », *Studies : An Irish Quarterly Review*, vol. 36, n° 144, 1947, p. 469-475.
- Kerhardy, Christophe, s.j., *Compagnie de Jésus (s.j.) (1861)*, Diocèse de Port-Louis, s.d., en ligne (<https://www.dioceseportlouis.org/le-diocese/les-congregations/compagnie-de-jesus-s-j-1861/>).
- Kermoal, Nathalie, *Chronologie détaillée de la vie du père Lacombe*, 2009, manuscrit inédit, 26 pages.
- Kermoal, Nathalie, « La question des terres métisses », dans Yves Frenette, Marc Saint-Hilaire et Étienne Rivard (dir.), *Atlas historique de la francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 165-169.
- Kermoal, Nathalie, « Les droits autochtones », dans Geoffrey Ewen et Colin Coates (dir.), *Introduction aux études canadiennes. Histoire, identités, cultures*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 137-153.

- Kermoal, Nathalie, « Reconsidering Riel : A Necessary Exercise », *Inditerra*, n° 2, 2010, p. 35-43 (traduction française : « Pour une relecture de Louis Riel », dans André Fauchon dir., *L'Ouest : directions, dimensions et destinations. Actes du vingtième colloque du CEFCO*, Winnipeg, Les Presses de l'Université de Saint-Boniface, 2005, p. 115-130).
- Kiprop, Joseph, « Largest Empires in Human History », *World Atlas*, 1^{er} mai 2017, en ligne (worldatlas.com/articles/largest-Empires-in-human-history.html).
- Kirk-Greene, Anthony, *Britain's Imperial Administrators 1858-1966*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2000.
- Klein, Ira, « Utilitarianism and Agrarian Progress in Western India », *The Economic History Review*, vol. 18, n° 3, 1965, p. 576-597.
- Krasowski, Sheldon Kirk, *Mediating the Numbered Treaties: Eyewitness Accounts of Treaties Between the Crown and Indigenous Peoples, 1871-1876*, thèse de doctorat en histoire, Université de Regina, 2011.
- Krikorian, Jacqueline D., David R. Cameron, Marcel Martel, Andrew W. McDougall et Robert C. Vipond (dir.), *Roads to Confederation: The Making of Canada, 1867*, tome 1, Toronto, University of Toronto Press, 2017.
- Krikorian, Jacqueline D., Marcel Martel et Adrian Shubert (dir.), *Globalizing Confederation: Canada and the World in 1867*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.
- Kumar, Krishan, *Visions of Empire. How Five Imperial Regimes Changed the World*, Princeton NJ, Princeton University Press, 2017.
- Kumar, Krishan, « The Time of Empire: Temporality and Genealogy in the Development of European Empires », *Thesis Eleven* (Sage Publication), vol. 139, n° 1, 2017, p. 113-128.
- Kumar, Krishan, « Empire and English Nationalism », *Nations and Nationalisms*, vol. 12, n° 1, 2006, p. 1-13.
- Kumar, Krishan, « English and French National Identity: Comparisons and Contrasts », *Nations and Nationalism*, vol. 12, n° 3, 2006, p. 413-432.
- Kuczynski, Robert R., *Demographic Survey of the British Colonial Empire*, Londres, Oxford University Press, 1948-49 (2 volumes).
- Kymlicka, Will, *Les théories de la justice*, Montréal, Boréal, 1999.
- Lacombe, Guy et Raymond Huel, « L'épopée des Oblats dans l'Ouest canadien », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, 1991, p. 99-109.
- Lagesse, Lois, *Le Père Laval. Son œuvre à l'île Maurice*, Port-Louis, Esclapon, 1955.
- Laidlaw, Zoé, *Colonial Connections, 1815-45: Patronage, the Information Revolution and Colonial Government*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

- Lake, Marilyn, «The Day Will Come. Charles H. Pearson's National Life and Character: a Forecast», dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 90-111.
- Lake, Marilyn et Henry Reynolds, *Drawing the Global Color Line. White Men's Countries and the International Challenge of Racial Equality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Lamb, W. Kaye, «MACKENZIE, sir ALEXANDER», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval et Université de Toronto, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/fr/bio/mackenzie_alexander_5F.html).
- Lambert, David et Alan Lester (dir.), *Colonial Lives across the British Empire: Imperial Careerings in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- Lamonde, Yvan, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001.
- Lapointe-Gagnon, Valérie, *Panser Le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018.
- Launay, Marcel et Gérard Moussay (dir.), *Les missions étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin, 2008.
- Launay, Marcel, «Stratégie missionnaire et obstacles à l'évangélisation pendant le grand siècle missionnaire (XIX^e)», dans Catherine Marin (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris-350 ans à la rencontre de l'Asie (1658-2008)*, Paris, Khartala, 2010, p. 135-154.
- Lawrence, James, *The Rise and Fall of the British Empire*, Griffin, Spokane, 1997.
- Lebrail, Albert, *René Madec*, Paris, Berger-Levrault, 1930.
- Le Chevallier, Jules, manuscrit inédit : «IV partie. Les Oblats pendant la période de stabilisation (1886-1916). VII. Débuts de l'école St. Joseph 1884-1887», Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, 71.220/6675, B164, p. 282.
- Le Chevallier, Jules, *Batoche: les missionnaires du nord-ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse dominicaine, 1941.
- Le Chevallier, Jules, *Batoche. Les missionnaires du nord-ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse Dominicaine, 1941.
- Lécuyer, Joseph, *Jacques Laval. Extraits de sa correspondance*, Paris, Beauchesne, 1978.
- Leflon, Jean, *Eugene de Mazenod, Bishop of Marseilles, Founder of the Oblates of Mary Immaculate (1782-1814)*, New York, Fordham University Press, 1961, 4 volumes.
- Lénine, N., *L'impérialisme, dernière étape du capitalisme*, Paris, Bibliothèque de l'humanité, 1920.

- Leslie, John, « The Bagot Commission : Developing a Corporate Memory for the Indian Department », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 17, n° 1, 1982, p. 31-52.
- Lester, Alan, *Imperial Networks : Creating Identities in 19th Century South Africa and Britain*, Londres et New York, Routledge, 2001.
- Lester, Alan, « Imperial Circuits and Networks : Geographies of the British Empire », *History/Compass*, vol. 4, n° 1, 2006, p. 124-140.
- Létourneau, Jocelyn, *Que veulent vraiment les Québécois?* Montréal, Boréal, 2006.
- Levine, Philippa, *The British Empire Sunrise to Sunset*, New York, Routledge, 2013.
- Levine, Philippa, *Gender and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Levine, Philippa, *Prostitution, Race, and Politics : Policing Venereal Disease in the British Empire*, New York, Routledge, 2003.
- Libermann, François Marie Paul, *Lettres spirituelles du Vénérable Libermann, premier supérieur général de la Congrégation du S. Esprit et du S. Cœur de Marie Publiées par un Père de la même Congrégation*, Paris, Librairie Poussielgue frères, 1888.
- Libermann, François Marie Paul, *Notes et documents relatifs à la vie et à l'œuvre du vénérable François-Marie-Paul Libermann*, Paris, Société mère des Pères du Saint Esprit, 1929-1957 (13 volumes), tome III, en ligne (<https://digital.library.duq.edu/digital/collection/cdm-notes-et-documents/id/3146/>).
- Livi-Bacci, Massimo, *A Concise History of World Population*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2017.
- Llewellyn-Jones, Rosie, *A Very Ingenious Man : Claude Martin in Early Colonial India*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- Llewellyn-Jones, Rosie, *Engaging Scoundrels : True Tales of Lucknow*, Delhi, Oxford University Press, 2000.
- Llewellyn-Jones, Rosie, *A fatal friendship : The Nawabs, the British, and the city of Lucknow*, Oxford, Oxford University Press, 1985.
- Llewellyn-Jones, Rosie, *Lucknow : City of Illusion*, New York et Londres, Prestel Publishing, 2006.
- Llewellyn-Jones, Rosie, *A Man of Enlightenment in 18th Century India : The Letters of Claude Martin, 1766-1800*, Londres, Permanent Black, 2003.
- Llewellyn-Jones, Rosie, *The Great Uprising in India, 1857-58 : Untold Stories, Indian and British (Worlds of the East India Company)*, Boydell Press, Suffolk, 2007.
- Longino, Michèle, *French Travel Writing in the Ottoman Empire : Marseilles to Constantinople, 1650-1700*, New York et Londres, Routledge, 2015.
- Lowe, Lisa, *Critical Terrain : French and British Orientalisms*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.

- Macaulay, Thomas B., *History of England from James II*, Londres, Longman, Brown, Green and Longmans, 1849-1861, 5 volumes.
- MacDonald, Charlotte, « Jane Eyre at Home and Abroad », dans dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British Empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 50-70.
- MacGregor, James G., *Father Lacombe*, Edmonton, Hurtig Press, 1975.
- MacKenzie, John, *Propaganda and Empire: The manipulation of British public opinion, 1880-1960*, Manchester, Manchester University Press, 1988.
- MacKenzie, John, « Comfort and Conviction : A Response to Bernard Porter », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 36, n° 4, 2008, p. 659-668.
- MacMillan, Ken, *The Atlantic Imperial Constitution: Center and Periphery in the English Atlantic World*, New York, Palgrave Macmillan, 2011.
- Maddison, Angus, *The World Economy. Volume I: A millennial Perspective*, Paris, OCDE, 2006.
- McIntire, C.T., *Herbert Butterfield: Historian as Dissenter*, New Haven, Yale University Press, 2004.
- Magedera, Ian H. et Kate Marsh, « Les cinq noms sonores: The French Voice in the story of British India 1763-1954 », *Journal of Romance Studies*, vol. 5, n° 1, 2005, p. 65-77.
- Mahé de La Bourdonnais, Bertrand-François, *Mémoires historiques de B.-F. Mahé de La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de la Réunion, recueillis et publiés par son petit-fils*, Paris, Pélicier et Chatet Libraires, 1827.
- Majeed, Javed, « The History of British India: The Question of Utilitarianism and Empire », dans Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, Oxford, Lexington Books, 2005, p. 93-107.
- Malik, Kenan, « The Great British Empire Debate », *New York Review of Books*, 26 janvier 2017.
- Mancke, Elizabeth et Carole Shammas, *The Creation of the British Atlantic World*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2005.
- Marshall, Bill, *The French Atlantic: Travels and Culture and History*, Liverpool, Liverpool University Press, 2009.
- Martel, Marcel et Martin Paquet, *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010.
- Martin, Claude, *The Last Will and Testament of the Major General Cl. Martin/ Dernière volonté et testament du Major Général Cl. Martin*, Lyon, Ballanche, 1803.
- Martin, Georges, *Éloge historique de Claude Martin, major-général, fondateur de l'école de la Martinière à Lyon*, Lyon, Imprimerie André, 1830.

- Martin, Robert Montgomery, *Statistics of the Colonies of the British Empire*, Londres, W.H. Allen & Co., 1839.
- Martineau, Alfred, *Dupleix. Sa vie, son œuvre*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931.
- Martineau, Alfred, *Dupleix et l'Inde française, 1742-1749*, Paris, Éditions Ernest Leroux, 1923.
- Marx, Karl, « The British Rule in India », *New-York Daily Tribune*, 25 juin 1853.
- Mathias, Peter, *The First Industrial Nation*, Londres, Routledge, 1989 [1969].
- Mbembe, Achille, *De la postcolonie (Les Afriques)*, Paris, Karthala, 2005.
- McNab, David T., « Herman Merivale and Colonial Office Policy in Mid-Nineteenth Century », dans Ian L. Getty et Antoine S. Lussier (dir.), *As Long as the Sun Shines and Water Flows: A Reader in Canadian Native Studies*, Vancouver, UBC Press, 1983, p. 85-103.
- McNab, David T., « Herman Merivale and the Native Question 1837-1861 », *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 9, n° 4, 1977, p. 359-384.
- McNab, David T., « Herman Merivale and the British Empire », thèse de doctorat, Université du Lancaster, 1978.
- McNab, David T., « Herman Merivale and Colonial Office Indian Policy in the Mid-nineteenth Century », *The Canadian Journal of Native studies*, vol. 1, n° 2, 1981, p. 277-302.
- McNichol, Dustin, « “You Can't Have it All French, All at Once” : French Language Rights, Bilingualism, and Political Community in Saskatchewan, 1870-1990 », thèse de doctorat, Université de Saskatchewan, 2016.
- McPherson, Kenneth, *The Indian Ocean: A History of People and the Sea*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- Merivale, Herman, *Lectures on colonization and colonies: Delivered Before the University of Oxford in 1839, 1840 and 1841*, Londres, Longman, Orme, Brown, Green and Longmans, 1841-1842.
- Merivale, Herman, *Lectures on colonization and colonies: Delivered Before the University of Oxford in 1839, 1840 and 1841*, Londres, Longman, Orme, Brown, Green and Longmans, 1861.
- Metcalf, Thomas R., *Imperial Connections. India in the Indian Ocean Arena, 1860-1920*, Berkeley, University of California Press, 2007.
- Metcalf, Thomas, *Imperial Connections. India in the Indian Ocean Arena*, Berkeley, University of California Press, 2007.
- Michel, Joseph, *Le père Jacques Laval, le saint de l'île Maurice 1803-1864*, Paris, Beauchesne, 1976.
- Mill, John Stuart, *On Liberty*, Londres, Longman, Roberts & Green, 1869.

- Mill, John Stuart, « On Colonies and Colonization », dans *Principles of Political Economy*, New York, D. Appleton & Co., 1891 [1848], p. 540-560.
- Mill, James, *The History of British India*, 10 vols, Londres, Baldwin, Cradock and Joy, 1817, tome V.
- Mill, James, *History of British India*, Londres, Baldwin, Cradock and Joy, 1817, 3 tomes.
- Miller, Robert J., Jacinta Ruru, Larissa Behrendt et Tracey Lindberg, *Discovering Indigenous Lands: The Doctrine of Discovery in the English Colonies*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- Miller, J.R., *Compact, Contract, Covenant, Aboriginal Treaty-Making in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- Miller, J.R., *Residential Schools and Reconciliation: Canada Confronts its Past*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.
- Mitra, Chandan, *Constant Glory: La Martinière saga, 1836-1986*, Calcutta, Oxford University Press, 1987.
- Mohan, Jyoti, « British and French Ethnographies of India: Dubois and His English Commentators », *French Colonial History*, n° 5, 2004, p. 229-246.
- Mohr, Thomas, « The Colonial Laws Validity Act and the Irish Free State », *UCD Working Papers in Law, Criminology & Socio-Legal Studies Research Paper*, n° 18, 2009, en ligne (<https://ssrn.com/abstract=1481738> 8).
- Moore, Barrington, *Social Origins of Dictatorship and Democracy: Lord and Peasant in the Making of the Modern World*, Beacon Press, Boston, 1966.
- Moore, Christopher, « Un imposant rassemblement en un lieu exigu : les partis et les coalitions présents à la Conférence de Québec », dans Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon et Guy Laforest (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.
- Moreau de Saint-Méry, Louis-Élie et Jean-François Niort (dir.), *Le Code Noir. Édité de mars 1685 sur la police des îles de l'Amérique française : édition de la version Guadeloupe enregistrée le 10 décembre 1685 par le Conseil souverain de Basse-Terre telle que rapportée et annotée par Moreau de Saint-Méry : comparée avec les autres versions et les travaux préparatoires de l'Édit ainsi qu'avec les édits de 1723 sur les Mascareignes et de 1724 sur la Louisiane*, Gourbeyre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 2015.
- Morgan, Robert J., « DesBARRES, JOSEPH FREDERICK WALLET », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval et Université de Toronto, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/fr/bio/desbarres_joseph_frederick_wallet_6F.html).
- Morice, Adrien Gabriel, *Histoire abrégée de l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, A.G- Morice éditeur, 1991.

- Morice, Adrien Gabriel, *A Critical History of the Red River After Official Documents and Non-Catholic Sources*, Winnipeg, Canadian Publishers, 1935.
- Morice, Adrien Gabriel, *Zoïlus redivivus ou, un critique critiqué, lettre à M. A.-H. de Trémaudan*, Saint-Boniface, 1917.
- Morris, Alexander, *The Treaties of Canada With the Indians of Manitoba and The North-West Territories Including the Negotiations on Which They Were Based, and Other Information Relating Thereto*, Toronto, Belfords, Clarke & Co Publishers, 1880.
- Mukherjee, Rila, «The Indian Ocean : Historians Writing History», *Asian Review of World Histories*, vol. 1, n° 2, 2013, p. 295-307.
- Mukherjee, Rudrangshu, «Trade and Empire in Awadh 1765-1804», *Past & Present*, n° 94, 1982, p. 85-102.
- Murr, Sylvia (dir.), *L'Inde philosophique entre Bossuet et Voltaire*, tome I, *Mœurs et coutumes des Indiens (1777). Un inédit du Père Cœurdoux dans sa version de N.-J. Devaulx*; tome II, *L'indologie du Père Coeurdoux, Stratégies, Apologétiques et Scientifcité*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1987.
- Murr, Sylvia, «Les jésuites et l'Inde au XVIII^e siècle. Praxis, utopie, pré anthropologie», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, n° 1, 1986, p. 9-27.
- Nagapen, Mgr Amédée, *Le marronnage à l'Isle de France-Île Maurice : rêve ou riposte de l'esclavage?* Port-Louis, Centre Nelson Mandela pour la culture africaine, 1999.
- Nagapen, Mgr Amédée, *La naturalisation du père J.D. Laval et des missionnaires spiritains*, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 1992.
- Nagapen, Mgr Amédée, *La mission de Mère Marie-Augustine de l'île Maurice jusqu'au bout du monde : miscellanées*, Port-Louis, Congrégation du Bon-et-Perpétuel-Secours, 2000.
- Nagapen, Mgr Amédée, *Isle de France île Maurice 1722-1968. L'Église au long de la colonisation et du peuplement*, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 2009.
- Neil, Stephen, *A History of Christianity in India, 1707-1858*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Nemeth, André, *Vie du vénérable père François Libermann*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Niort, Jean-François (dir.), *Du Code noir au Code civil. Jalons pour l'histoire du droit en Guadeloupe. Perspectives comparées avec la Martinique, la Guyane et la République d'Haïti*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Niort, Jean-François, *Le Code Noir. Idées reçues sur un texte symbolique*, Paris, Le cavalier bleu, 2015.
- Niort, Jean-François, «Le Code Noir, une monstruosité qui mérite de l'histoire et non de l'idéologie», *Le Monde*, 15 septembre 2015.

- Niort, Jean-François, « De l'ordonnance royale de mars 1685 à l'ordonnance locale sur la police générale des Nègres de décembre 1783 : remarques sur le *Code Noir* et son évolution juridique aux Îles françaises du Vent sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 173, 2016, p. 37-52.
- Noël, Karl, « La condition matérielle des esclaves à l'île de France, période française (1715-1810) », *Revue d'histoire des colonies*, vol. 41, n°s 144-145, 1954, p. 303-313.
- Novick, Peter, *That Noble Dream: The « Objectivity Question » and the American Historical Profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Nwulia, Moses D.E., *The History of Slavery in Mauritius and the Seychelles, 1810-1875*, Rutherford, Fairleigh Dickenson University Press, 1981.
- O'Connell, Anne, « The Pauper, Slave, and Aboriginal Subject: British Parliamentary Investigations and the Promotion of Civilized Conduct (1830s) », *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, vol. 26, n° 2, 2009, p. 171-193.
- Orr, Leslie C., « Orientalists, Missionaries, and Jains », dans Thomas R. Trautmann (dir.), *The Madras School of Orientalism: Producing Knowledge in Colonial South India*, New Delhi, Oxford University Press, 2009, p. 263-287.
- Otter, Sandra den, « Law, Authority, and Colonial Rule », dans Douglas M. Peers et Nandini Gooptu (dir.), *India and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 168-190.
- Ouimet, Adolphe et B.A. Testard de Montigny, *La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest. Biographie et récit de Gabriel Dumont sur les événements de 1885*, Montréal, 1889.
- Owen, Sidney James, « Benoît de Boigne », *The English Historical Review*, vol. 3, n° 9, 1888, p. 63-93.
- Pal, Mariam S., « Survivre à la partition des Indes. Les 14 et 15 août 1947, la plus grande colonie britannique a été divisée en deux », *Le Devoir*, 14 août 2017.
- Panikkar, M., *Asia and Western Dominance: A Survey of the Vasco Da Gama Epoch of Asian History, 1498-1945*, Londres, George Allen & Unwin, 1953.
- Parker, Arthur Caswell, « The Code of Handsome Lake, the Seneca Prophet », *Education Department Bulletin*, Albany, 1^{er} novembre 1912.
- Parry, J.H., *The Establishment of the European Hegemony, 1415-1715: Trade and Exploration in the Age of the Renaissance*, New York, Harper & Row, 1961.
- Parry, J.H., *Trade and Dominion: the European Oversea Empires in the Eighteenth Century*, New York, Praeger Publishers, 1971.
- Parry, J.H., *The Discovery of the Sea*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1981.

- Pearson Mike N., *The Portuguese in India. The New Cambridge History of India*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Pearson Mike N., *The Indian Ocean*, New York, Routledge, 2003.
- Pearson Mike N., *Port Cities and Intruders: The Swahili Coast, India, and Portugal in the Early Modern Era*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1998.
- Pearson Mike N., « Littoral Society: The Concept and the Problems », *Journal of World History*, vol. 17, n° 4, 2006, p. 353-373.
- Peerthum, Satyendra, « "Fit for Freedom": Manumission and Freedom in Early British Mauritius, 1811-1839 », dans Abdul Sheriff, Vijayalakshmi Teelock, Saada Omar Wahab et Satyendra Peerthum, *Transition from Slavery in Zanzibar and Mauritius*, Dakar, Codesria, 2016, p. 69-96.
- Peterson, Derek R., « Ethnography and Cultural Innovation in Mau Mau Detention Camps: Gakaara wa Wanjau's Mĩhĩrĩga ya Agĩkũyũ », dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British Empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 216-238.
- Phillips, Richard, *Mapping Men and Empire: A Geography of Adventure*, Londres, Routledge, 1997.
- Pitts, Jennifer, « Political Theory of Empire and Imperialism », *Annual Review of Political Science*, n° 13, 2010, p. 211-235.
- Platania, Marco, « L'originalité de la politique française en Inde, 1750-1783. Grands établissements ou commerce? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* vol. 1, n° 34, 2011-2012, p. 91-102.
- Plourde, Francis, « Éducation en français: le procès de 17 millions de dollars », *Radio-Canada Colombie-Britannique et Yukon*, 1^{er} octobre 2016.
- Pocock, J.G.A., « British History: a plea for a new subject », *Journal of Modern History*, n° 47, 1975, p. 601-624.
- Poe, Marshall, « Butterfield's Sociology of Whig History: A Contribution to the Study of Anachronism in Modern Historical Thought », *Clio. A Journal of Literature, History and the Philosophy of History*, vol. 25, n° 4, 1996, p. 345-363.
- Polanyi, Karl, *The Great Transformation*, New York, Farrar & Rinehart, 1944.
- Pomeranz, Kenneth, *The Great Divergence: China, Europe, and the Making of the Modern World Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- Porter, Andrew, *European Imperialism: 1860-1914*, Basingstoke, Palgrave, 1996.
- Porter, Andrew, « The Balance Sheet of Empire, 1850-1914 », *The Historical Journal*, vol. 31, n° 3, 1988, p. 685-699.
- Porter, Andrew, *Religion versus empire? British protestant missionaries and overseas expansion, 1700-1914*, Manchester, Manchester University Press, 2004.

- Porter, Andrew, « Commerce and Christianity: The Rise and Fall of a Nineteenth Missionary Slogan », *The Historical Journal*, vol. 28, n° 3, 1985, p. 597-621.
- Porter, Andrew, « Cultural imperialism and Protestant Missionary Enterprise, 1780-1914 », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 25, n° 3, p. 367-391.
- Porter, Andrew, « Religion and Empire », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 20, n° 3, p. 370-390.
- Porter, Bernard, *The Absent-Minded Imperialists: Empire, Society, and Culture in Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Porter, Bernard, « Empire, What Empire? Or, Why 80 % of Early – and Mid-Victorians Were Deliberately Kept in Ignorance of It », *Victorian Studies*, vol. 46, n° 2, 2004, p. 256-263.
- Porter, Bernard, « Further Thoughts on Imperial Absent-Mindedness », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 36, n° 1, 2008, p. 101-117.
- Potter, Simon J., « Empire, Cultures and Identities in Nineteenth – and Twentieth-Century Britain », *History Compass*, n° 5, 2007, p. 51-70.
- Potter, Simon et Jonathan Saha, « Global History, Imperial History and Connected Histories », *Journal of Colonialism and Colonial History*, vol. 16, n° 1, 2015, Project MUSE (doi:10.1353/cch.2015.0009).
- Prange, Sebastian R., « Scholars and the Sea: A historiography of the Indian Ocean », *History Compass*, vol. 6, n° 5, 2008, p. 1382-1393.
- Price, Peter, « Fashioning a Constitutional Narrative: John S. Ewart and the Development of a “Canadian” Constitution », *Canadian Historical Review*, vol. 93, n° 3, 2012, p. 359-381.
- Rafferty, Oliver P., « The Catholic Church, Ireland and the British Empire, 1800-1921 », *Historical Research*, vol. 84, n° 224, 2011, p. 289-309.
- Rafferty, Oliver P., *The Catholic Church and the Protestant State: 19th-Century Irish Realities*, Dublin, Four Courts Press, 2008.
- Rask, Rasmus, *Dissertation on the Authenticity of the Zend Language*, Bombay, 1821.
- Ravi, Srilata, « Border Zones in Colonial Spaces », *Interventions*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 383-395.
- Ravi, Srilata, « Marketing Devi: Indian Women in French Imagination », *Alif: Journal of Comparative Poetics*, n° 19, 1999, p. 131-150.
- Ravi, Srilata, « Modernité et francophonie transcoloniale dans l'équation identitaire d'Yvan Lamonde: le cas du major général Claude Martin au XVIII^e siècle en Inde », dans Claude Couture, Srilata Ravi et François Pageau (dir.), *Autour de l'œuvre d'Yvan Lamonde. Colonialisme et modernité depuis 1867*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 71-83.

- Rawls, John, *Lectures on the History of Political Philosophy*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2007.
- Read, Geoff et Todd Webb, « The Catholic Mahdi of the North West : Louis Riel and the Metis Resistance in Transatlantic and Imperial Context », *The Canadian Historical Review*, vol. 93, n° 2, 2012, p. 171-195.
- Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls*, 2019, volumes 1a, 1b, en ligne (<https://www.mmiwg-ffada.ca/final-report/>).
- Report from The Select Committee on Aborigines (British Settlements) With the Minutes of Evidence, Appendix and Index*, Londres, Communicated by the Commons to the Lords, 1837.
- Rich, E.E., *Hudson's Bay Company, 1670-1870, vol. 1, 1670-1763*, New York, Macmillan, 1961.
- Ricœur, Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983-1985, tomes I-III.
- Ricœur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
- Robinson, Ronald, John Gallagher et Alice Denny, *Africa and the Victorians: The Official Mind of Imperialism*, Basingstoke, Macmillan, 1981.
- Rose, John Holland, A.P. Newton et Ernest Alfred Benians, *The Cambridge History of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1929-1961, 9 tomes.
- Rosen, Frederik, « Jeremy Bentham on Slavery and the Slave Trade », dans Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, Oxford, Lexington Books, 2005, p. 33-57.
- Rostow, W.W., *The Stages of Economic Growth*, Cambridge, University of Cambridge, 1960.
- Rouillard, Jacques, *Ah les États ! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*, Montréal, Boréal, 1985.
- Ryerson, Stanley B., *Unequal union: Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873*, New York, International Publishers, 1968.
- Said, Edward, *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1979.
- Said, Edward, *Culture and Imperialism*, New York, Vintage Books, 1971.
- Sala-Molins, Louis, « Le Code Noir est bien une monstruosité », *Le Monde*, 2 septembre 2015.
- Samson, Jane, *The British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- Sarton, George, « Anquetil-Duperron (1731-1805) », *Osiris*, n° 3, 1937, p. 193-223.

- Scammell, Geoffrey Vaughn, *The World Encompassed: The First European Maritime Empires, c. 800-1650*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1981.
- Schleiermacher, Friedrich, *Lectures on Philosophical Ethics (Grundriss der philosophischen Ethik, 1841)*, édité par Robert B. Loudon, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Schofield, Camilla, *Enoch Powell and the Making of Postcolonial Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Schumpeter, Joseph, *Imperialism and Social Classes*, New York/Cleveland, Meridian Press, 1955.
- Schultz, Bart et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, Oxford, Lexington Books, 2005.
- Schultz, Bart, « Sidgwick's Racism », dans Bart Schultz et Georgios Varouxakis (dir.), *Utilitarianism and Empire*, Oxford, Lexington Books, 2005, p. 211-251.
- Seal, Anil, *The Emergence of Indian Nationalism: Competition and Collaboration in the Later Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968.
- Seal, Anil, « Imperialism and Nationalism in India », dans Gallagher, Johnson et Seal, *Locality, Province, and Nation, Essays, on Indian Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.
- Seeley, John Robert, *The Expansion of England. Two courses of Lectures*, Londres, Macmillan, 1883.
- Sen, Amartya, *L'idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010.
- Sen, Amartya, *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford et New York, Clarendon Press/Oxford University Press, 1982.
- Sentis, Gabrielle s, *Un nabab savoyard, le général de Boigne*, Paris, Didier-Richard, 1989.
- Sewell, Keith, *Herbert Butterfield and the Interpretation of History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.
- Shahane, Girish, « Dark History: How Indian Opium Traders from Bombay helped the British Raj Wreck China's economy », *Scroll.in*, 13 septembre 2018.
- Sheriff, Abdul, Vijayalakshmi Teelock, Saada Omar Wahab et Satyendra Peerthum, *Transition from Slavery in Zanzibar and Mauritius*, Dakar, Codesria, 2016.
- Simmons, Deidre, *The History of the Hudson's Bay Company Archives*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007.

- Sinclair, Georgina, «The “Irish” policeman and the Empire: influencing the policing of the British Empire – Commonwealth», *Irish Historical Studies*, vol. 36, n° 142, 2008, p. 173-187.
- Sinclair, Georgina, *At the End of the Line: Colonial Policing and the Imperial Endgame, 1945-80*, Manchester, Manchester University Press, 2010.
- Sinha, Mrinalini, *Colonial Masculinity: The “Manly” Englishman and the “Effeminate Bengali” in the Late Nineteenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1995.
- Sinha, Mrinalini, «Totaram Sanadhya’s Fiji Mein Mere Ekkis Varsh : A History of Empire and Nation in a Minor Key», dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 168-189.
- Smith, Anthony D., *The Nation in History: Historiographical Debates about Ethnicity and Nationalism*, Hanover, University Press of New England, 2000.
- Smith, Anthony D., *Ethno-symbolism and Nationalism: A Cultural Approach*, Londres, Routledge, 2009.
- Smith, Anthony D., *Myths and Memories of the Nation*, New York, Oxford University Press, 1999.
- Smith, Anthony D., *Nationalism and Modernism*, Londres, Routledge, 1998.
- Smith, Anthony D., *The Cultural Foundations of Nations: Hierarchy, Covenant and Republic*, Malden, Blackwell, 2008.
- Smith, Anthony D., *Nationalism: Theory, Ideology, History*, Malden, Blackwell, 2001.
- Smith, Blake, «Before Indiana Jones came Abraham Hyacinthe Anquetil Duperron», *AEON*, 3 octobre 2016.
- Smith, Keith Douglas (dir.), *Strange visitors: documents in Indigenous-settler relations in Canada from 1876*, Toronto, University of Toronto Press, 2014.
- Snooks, G.D. (dir.), *Was the Industrial Revolution necessary?* Londres, Routledge, 1994.
- Spodek, Howard, *The World’s History: Combined Volume*, Londres, Pearson, 2015 (5^e édition).
- Spodek, Howard, *The World’s History*, Upper Saddle River New Jersey, Prentice Hall, 1998.
- Sprague, D.N., *Canada and the Metis, 1869-1885*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988.
- Spurr, David, *The Rhetoric of Empire: Colonial Discourses in Journalism, Travel Writing and Imperial Administration*, Durham, Duke University Press, 1993.
- Sramek, Joseph, «Rethinking Britishness: Religion and Debates about the the “Nation” among Britons in India», *Journal of British Studies*, n° 54, 2015, p. 822-843.

- Stanley, Brian, *The Bible and the Flag: Protestant Missions and British Imperialism in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Leicester, Apollon, 1990.
- Stanley, George G.F., Raymond J.A. Huel, Gilles Martel, Thomas Flanagan et Glen Campbell, *Les écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel*, Edmonton, The University of Alberta Press, 1985.
- Stanley, George, *Louis Riel*, Toronto, Ryerson Press, 1963.
- Starblanket, Gina, « The Numbered Treaties and the Politics of Incoherency », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 52, n° 3, 2019, p. 443-459.
- Stephen, James Fitzjames, *Liberty, Equality, Fraternity*, Londres, Smith, Elder & Co., 1873.
- Stern, Philip J., « “A Politie of Civill & Military Power” : Political Thought and the Late Seventeenth-Century Foundations of the East India Company-State », *Journal of British Studies*, n° 47, 2008, p. 253-283.
- Stern, Philip J., « Politics and Ideology in the Early East India Company-State : The Case of St Helena, 1673-1709 », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 35, n° 1, 2007, p. 1-23.
- Stern, Philip J., *The Company-State: Corporate Sovereignty and the Early Modern Foundations of the British Empire in India*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
- Stokes, Eric, *The English Utilitarians and India*, New Delhi et Oxford, Oxford University Press, 1990 [1959].
- Stuurman, Siep, « Cosmopolitan Egalitarianism in the enlightenment Anquetil-Duperron on India and America », *Journal of the History of Ideas*, vol. 68, n° 2, 2007, p. 255-278.
- Subrahmanyam, Sanjay, « Connected Histories: Notes Towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », *Modern Asian Studies*, n° 31, 1997, p. 735-762.
- Suhrud, Tripid, « Hind Swaraj: Translating Sovereignty », dans dans Antoinette Burton et Isabel Hofmeyr (dir.), *Ten Books that Shaped the British empire. Creating an Imperial Commons*, Durham, Duke University Press, 2014, p. 153-167.
- Sutton, Jean, *The East India Company's Maritime Service, 1746-1834: Masters of the Eastern Seas*, Woodbridge, Boydell Press, 2010.
- Sutton, Jean, *Lords of the East: The East India Company and its Ships*, Londres, Conway Maritime Press, 1981.
- Sykes, Alan, *The Radical Right in Britain. Social Imperialism to the BNP*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.
- Taft Manning, Helen, « Lord Durham and the New Zealand Company », *New Zealand Journal of History*, vol. 6, no 1, 1972, p. 1-19.

- Talbot, Robert J., *Negotiating the Numbered Treaties: An Intellectual and Political Biography of Alexander Morris*, Saskatoon, Purich Publishing, 2009.
- Temin, Peter, « Two views of the British Industrial Revolution », *The Journal of Economic History*, vol. 57, n° 1, 1997, p. 67-82.
- Tengelyi, László, « En défense de l'expérience historique. Du débat de Paul Ricœur avec Hayden White », *Laval théologique et philosophique*, vol. 65, n° 3, 2009, p. 463-477.
- Tharoor, Ishaan, « The other side of the global right-wing surge: Nostalgia for Empire », *Washington Post*, 2 décembre 2016.
- Tharoor, Shashi, *An Era of Darkness: The British Empire in India*, Delhi/Londres, Aleph Book Company/C. Hurst & Co, 2017.
- Tharoor, Shashi, *Inglorious Empire, What the British did to India*, Melbourne et Londres, Scribe, 2018.
- Thomas, L.H., « RIEL, LOUIS (1844-85) », *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 11, Université de Toronto et Université Laval, 2003, en ligne (http://www.biographi.ca/en/bio/riel_louis_1844_85_11E.html).
- Thomas, Lewis H., « Louis Riel's Petition of Rights », *Saskatchewan History*, vol. XXIII, n° 1, 1970, p. 16-27.
- Thompson, James, « Modern Britain and the New Imperial History », *History Compass*, vol. 5, n° 2, 2007, p. 455-462.
- Tinker, Hugh, *A New System of Slavery: The Export of Indian Labour Overseas, 1830-1920*, Londres et New York, Oxford University Press, 1974.
- Tomkins, Stephen, *The Clapham Sect: How Wilberforce's Circle Transformed Britain*, Oxford, Lion Books, 2010.
- Tomkins, Stephen, *William Wilberforce: A Biography*, Oxford, Lion Hudson, 2007.
- Tomlins, Christopher L., *Freedom Bound: Law, Labor, and Civic Identity in Colonizing English America, 1580-1865*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2010.
- Tough, Frank J., « Aboriginal Rights versus the Deed of Surrender: The Legal Rights of Native Peoples and Canada's Acquisition of the Hudson's Bay Company Territory », *Prairie Forum*, n° 17, 1992, p. 225-250.
- Tousignant, Pierre, « Problématique pour une nouvelle approche de la constitution de 1791 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 2, 1973, p. 81-233.
- Toussaint, Auguste, *L'Océan Indien au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1974.
- Toussaint, Auguste, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF/Que sais-je? 1974.
- Toussaint, Auguste, *Dictionnaire de biographie mauricienne*, Port-Louis, Société d'histoire de l'île Maurice, 1941-1981.

- Toussaint, Auguste, *Les frères Surcouf*, Paris, Flammarion, 1979.
- Toussaint, Auguste, *Les missions d'Adrien D'Epinay (1830-1834)*, Port-Louis, Société de l'histoire de l'île Maurice, 1946.
- Trautmann, Thomas R., *Aryans and British India*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1997.
- Travers, Robert s, *Ideology and Empire in Eighteen-Century India: The British in Bengal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Tregonning, Ken, « The Man Whom Cook Replaced », *The Australian Quarterly*, vol. 23, n° 3, 1951, p. 54-63.
- Trémaudan, Auguste-Henri de, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Albert Lévesque, 1936.
- Trémaudan, Auguste-Henri de, *The Hudson Bay Road (1498-1915)*, Londres, J.M. Dent & sons, 1915.
- Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Canada's Residential Schools: The History, Part 1, Origins to 1939*, The Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada, Ottawa, tome 1, 2015.
- Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Honouring the Truth, Reconciling for the Future, Summary of Final report of the Truth and reconciliation Commission of Canada*, 2015.
- Vaghi, Massimiliano, « Entre le pittoresque et l'érudition. L'idée de l'Inde en France (1760-1830) », *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars 2014, p. 49-68.
- Vaughan, Meghan, *Creating the Creole Island, Slavery in Eighteen-Century Mauritius*, Durham, Duke University Press, 2005.
- Venini, Bernice, « Father Constantine Scollen, Founder of the Calgary Mission », *Canadian Catholic Historical Association Report*, n° 10, 1942-1943, p. 75-86.
- Venkatesh, Karthik, « When a Frenchman Found the Roots of Latin & Greek to Sanskrit », *Madras Courier*, 31 octobre 2018.
- Verley, Patrick, *La révolution industrielle 1760-1870*, Paris, MA Éditions, 1985.
- Verley, Patrick, *La révolution industrielle*, Paris, Folio, 1997.
- Vignes, Max, *L'histoire du nabab René Madec*, Dinan, Terre de Brume, 1983.
- Wagener, Françoise, *La comtesse de Boigne, 1781-1866*, Paris, Flammarion, 1997.
- Wakefield, Edward Gibbon, *England and America: A Comparison of the Social and Political State of Both Nations*, New York, Harper & Brothers, 1834.
- Wakefield, Edward Gibbon, *A letter from Sydney: The Principal Town of Australasia, Together with the Outline of a System of Colonization*, Londres, J. Cross, 1829.
- Wakefield, Edward Gibbon, *View of the Art of Colonization, With Present reference to the British Empire In Letters between a Statesman and Colonist*, Londres, John W Parker West Strand, 1849.

- Waltraud, Ernst et Biswamoy Pati (dir.), *India's Princely States: People, Princes and Colonialism*, Londres, Routledge, 2007.
- Ward, Peter, *White Canada Forever: Popular Attitudes and Public Policy Toward Orientals in British Columbia*, Montréal/Kingston, McGill Queen's University Press, 2002.
- Warkentin, Germaine (dir.), *Pierre-Esprit Radisson, The Collected Writings, Volume 1: The Voyages; Volume 2: The Collected Writings, The Port Nelson Relations, Miscellaneous Writings and Related Documents*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012.
- Whelan, Frederick G., «Anquetil-Duperron's Response to Montesquieu», *History of Political Thought*, vol. 22, n° 4, 2001, p. 619-647.
- White, Hayden, *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1975.
- White, Hayden, *Tropics of Discourse: Essays in Cultural Criticism*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1975.
- Whitehouse, Derek, «The Numbered Treaties: Similar Means to Dichotomous Ends», *Past Imperfect*, n° 3, 1994, p. 25-45.
- Wilks, Mark, *Historical Sketches of the South of India, from the Earliest Times to the Last Muhammadan Dynasty*, New Delhi, Cosmo, 1817, 4 volumes.
- Williamson, Jeffrey G., «Why Was British Growth So Slow During the Industrial Revolution?», *The Journal of Economic History*, vol. 44, no 3, 1984, p. 687-712.
- Wilson, Jon, *India Conquered. Britain's Raj and the Chaos of Empire*, Londres, Simon and Schuster, 2016.
- Wilson, Jon, *The Domination of Strangers: Modern Governance in Eastern India, 1780-1835*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.
- Winks, Robin (dir.), *The Historian as Detective: Essays on Evidence*, New York, Harper & Row, 1969.
- Wrigley, E. Anthony, «Reconsidering the Industrial Revolution: England and Wales», *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 49, n° 1, 2018, p. 9-42.
- Yin, Cao, «Policing the British Empire on the Bund: The Origin of the Sikh Police Unit in Shanghai», *Britain and the World*, vol. 10, n° 1, 2017, p. 53-73.
- Young, Desmond, *Fountain of the Elephants (Biography of Benoit de Boigne)*, New York, Collins, 1959.
- Young, Robert, *Empire, Colony, Postcolony*, Chichester, Wiley Blackwell, 2015.

Coupures de presse

- «Ashamed: Archbishop of Canterbury Lays Down at Jallianwala Memorial», *NDTV*, 11 septembre 2019.

- « Attentat terroriste à Québec », Radio-Canada, 29 janvier 2017, en ligne (<http://ici.radio-canada.ca/sujet/attentat-terroriste-mosquee-sainte-foy-quebec>).
- Authier, Rémi, « Cause Caron : la communauté fransaskoise déplore la décision de la Cour suprême », *Radio-Canada Saskatchewan*, 20 novembre 2015.
- « Bagehot, Meghan, Harry and Marx », *The Economist*, 1^{er} janvier 2020.
- Bernard, Maryse, « Décision partagée au mégaprocès pour l'éducation en français en C.-B. », *Radio-Canada Alberta*, 26 septembre 2016.
- Bernard, Maryse, « Jugement mégaprocès : une étape majeure pour l'éducation en français, selon un avocat du CSF », *Radio-Canada Alberta*, 26 septembre 2016.
- Biggar, Nigel, « Don't feel guilty about our colonial history », *The Times*, 30 novembre 2017.
- « British people are proud of colonialism and the British Empire, poll find », *The Independent*, 19 janvier 2016.
- « Canada's First Scapegoat : The movement to cast John A. Macdonald as nothing more than a racist, colonialist, drunk is an insult to our history », *The Walrus*, 16 décembre 2014, en ligne (<https://thewalrus.ca/canadas-first-scapegoat/>).
- « Cecil Rhodes statue to remain at Oxford after "overwhelming" support », *The Guardian*, 29 janvier 2016.
- « 150^e anniversaire de la mort du père Laval. Une foule exceptionnelle attendue ce soir à Ste-Croix », *Le Mauricien*, 9 septembre 2014.
- Cooper, Celine, « Canadian Exceptionalism : Are We Good or Are We Lucky? », Conférence annuelle de l'Institut d'études canadiennes, Université McGill, Montréal, 9-10 février 2017.
- « Ethel Lang, the last Victorian, has died, but Victorianism lives on », *The Guardian*, 8 janvier 2015.
- « Ethics and Empire : An Open Letter from Oxford Scholars », *The Conversation*, 19 décembre 2017.
- « Everyone has warts : Indigenous MP supports John A. Macdonald's name on schools ; First prime minister "was actually very important to the founding of Canada" », *CBC News*, 26 août 2017, en ligne (<http://www.cbc.ca/news/politics/robert-falcon-oulette-langevin-john-a-macdonald-1.4263012>).
- « Last One Standing : Michel Band seeks to regain status as a band under Indian Act », *CBC*, en ligne (<https://www.cbc.ca/news/indigenous/michel-first-nation-recognition-1.4234214>).
- « Latest hateful act against Muslim community "crossed a line," Couillard says », *CBC News*, 31 août 2017, en ligne (<https://mail.google.com/mail/u/0/#all/15e3ac0bcd23c265>).

- Marche, Stephen, « Old Macdonald: Sir John A. was a racist, a colonialist, and a drunk. Why are we celebrating him? », *The Walrus*, 15 décembre 2014, en ligne (<https://thewalrus.ca/old-macdonald/>).
- Osborne, Samuel, « Some of the worst atrocities carried out by the British Empire », *The Independent*, 19 janvier 2016.
- « Oxford University accused of backing apologists of British colonialism », *The Guardian*, 24 décembre 2017.
- « Oxford college to investigate its own role in colonialism », *The Guardian*, 21 mars 2019.
- « Pas d'obligation de bilinguisme en Alberta et en Saskatchewan, tranche la Cour suprême », *Radio-Canada Alberta*, 20 novembre 2015.
- « Pondering the Past: Britain's Empire was far more complex than its critics appreciate », *The Economist*, 12 septembre 2012.
- « 4134 morts dans les pensionnats autochtones au Canada », *Radio-Canada*, 26 avril 2013.
- « Rhodes must fall », en ligne (<https://rmfoxford.wordpress.com/>), 18 janvier 2016.
- « The Case for Colonialism », *Third World Quarterly*, 8 septembre 2017.
- « The Massacre That Shook the Empire Review-Brutal Truth of Colonial India, Amritsar », *The Guardian*, 13 avril 2019.
- « The Statue at the Center of Charlottesville's Storm », *The New York Times*, 13 août 2017.
- « White nationalist groups on the rise in Canada, planning more rallies », *Global News*, 15 août 2017, en ligne (<http://globalnews.ca/news/3670776/white-nationalist-groups-canada-on-the-rise/>).

Archives

National Archives of India, New Delhi.

National Library of India, Kolkata.

British Library, Londres.

Archives du Diocèse de Port-Louis.

Archives provinciales de l'Alberta, Edmonton.

Glenbow Museum, Calgary.



Ce livre est un essai dans lequel les deux auteurs, dans un cas né au Québec, dans l'autre en Inde, cherchent simplement à explorer la signification de la présence permanente dans leurs vies, malgré la distance considérable qui sépare leurs origines, d'un ensemble, l'Empire britannique. C'est que cet empire n'a pas été un empire comme les autres, avec une période d'apogée et de déclin. L'Empire britannique a laissé des traces et ces traces ont encore une grande influence dans le monde d'aujourd'hui, y compris, sinon surtout, au Canada.

Quelle a été la relation de cet Empire britannique avec l'Empire français de la période 1815-1920 ? Cette relation a-t-elle eu, justement, des conséquences au Canada ? Dans ce livre, les auteurs proposent, dans une perspective non pas transnationale mais transcoloniale, quelques pistes de réflexion sur l'Empire britannique, sa structure, enfin l'enchevêtrement de ses différentes sections. Depuis les années 1960, dans le contexte canadien, la grande noirceur de la période antérieure associée trop souvent au seul Québec était en fait la grande noirceur globale d'un monde colonial occidental définitivement dominé par les Britanniques après 1815.

SRILATA RAVI et **CLAUDE COUTURE** sont professeurs titulaires à l'Université de l'Alberta à Edmonton.

Illustrations

Couverture avant: *Imperial Federation Map of the World Showing the Extent of the British Empire in 1886*. Walter Crane. Courtesy of Cornell University Library Digital Collections.

Couverture arrière: La Martinière College in Lucknow, Uttar Pradesh, India, during the 1890s, vintage engraving, Alamy Stock.



Science politique



Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com